HISTOIRE
D'ÉLÉONOR
DE GUYENNE.

Eleanor [illegible] Grigsby's Quarto

K

HISTOIRE

D'ELEONOR

DE C[illegible]NIL,



286 624

HISTOIRE
D'ÉLÉONOR
DE GUYENNE,
DUCHESSE D'AQUITAINE;

CONTENANT ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable, ſous les regnes de Louis VII, dit le Jeune, roi de France; d'Henri II & de Richard ſon fils, ſurnommé Cœur-de-Lion, rois d'Angleterre.

ÉDITION AUGMENTÉE D'UN SUPPLÉMENT; de Sommaires, de Notes & d'Obſervations,

PAR M***.

A LONDRES;

Et ſe trouve A PARIS,

CHEZ CUSSAC, LIBRAIRE, GALERIE DE RICHELIEU, AU PALAIS ROYAL, nos 7 & 8.

M. DCC. LXXXVIII.



A LONDRES;

Et se trouve A PARIS,

Chez Cussac, libraire, galerie de Richelieu,

au palais royal, nos 7 & 8.

M. DCC. LXXXVIII.

AVERTISSEMENT.

La reine Eléonor, dont je donne l'hiſtoire, eſt connue de tout le monde. Les écrivains du douzieme & du treizieme ſiecle en ont compoſé la vie, & les faiſeurs de romans ont ajouté aux relations des hiſtoriens qui ne lui ſont pas avantageuſes, des fictions qui le ſont encore moins. Les plus modérés de ces auteurs nous la repréſentent comme une autre Helene, dont la beauté fut fatale à ſes deux maris. Et les autres enrichiſſant pardeſſus, nous la dépeignent courant après un ſoldat Turc dont elle avoit fait l'objet de ſa paſſion, au mépris de ſa religion & de ſa dignité. J'étois dans la même prévention avant d'avoir lu exactement les hiſtoriens qui racontent ſes aventures. Mais après un examen plus appliqué des faits & des circonſtances qui ſert de fondement à leurs invectives, j'y ai trouvé plus de témérité que de vraiſemblance. Comme je m'étois propoſé d'écrire l'hiſtoire de cette Reine, j'avoue que je n'ai

pas été fâché de me ſentir en état de la pouvoir défendre contre les calomnies dont ſa réputation a été noircie juſqu'à préſent. Il y a du plaiſir à protéger l'innocence opprimée ; & ce plaiſir redouble, quand la perſonne dont on prend le parti eſt d'un rang élevé au-deſſus des autres. Cependant je n'aurois pas entrepris la défenſe de cette princeſſe, ſi je n'avois été perſuadé le premier de l'injuſtice qu'on lui a faite ; & je n'aurois pas voulu, en imitant Iſocrate qui a fait le panégyrique d'Helène, ſauver ſa réputation aux dépens de la vérité. Je ne ſçai ſi je me fais illuſion ; mais je ſuis convaincu que ce qu'on a dit de ſes amours avec Saladin eſt un pur roman, & que les ſoupçons jaloux du roi Louis ſon mari ſont un effet de l'imbécilité de ce prince. C'eſt au lecteur qui examinera cette hiſtoire, à juger ſi je me trompe, ou ſi j'ai raiſon. Je le prie ſeulement de croire que j'ai fidélement extrait ce que les auteurs rapportent des galanteries de cette reine, & des foibleſſes de Louis VII.

Je lui laiſſe après cela la liberté de porter ſon jugement contre l'un ou contre l'autre, ſelon qu'il trouvera, ou le dernier trop défiant, ou l'autre trop galante.

J'ai une ſeconde remarque à faire, & une ſeconde précaution à prendre contre un autre préjugé. C'eſt au ſujet des portraits que je fais des principaux perſonnages de mon hiſtoire, & à l'égard des guerres que je décris entre la France & l'Angleterre. Les partiſans de la premiere trouveront peut-être que je témoigne trop de partialité pour l'autre; & en comparant quelques-uns de mes portraits à ceux que d'autres auteurs ont fait des princes François & Anglois, ils m'accuſeront d'ignorance ou de flatterie. Mais s'ils veulent examiner avec ſoin les hiſtoriens les plus accrédités, ils verront que j'ai ſuivi leurs mémoires, & que je me contente de rapporter les choſes comme elles ſont, ſans faire ni grace ni injuſtice à perſonne.

Je me fais une troiſieme objection du grand nombre d'événemens dont cette

hiſtoire ſe trouve quelquefois chargée. J'avoue qu'il faut de l'application pour les démêler, ſans perdre en les liſant le fil de la narration. Mais outre que ces endroits ſont rares, je n'ai pas cru que je duſſe les ſupprimer par la crainte de rebuter ceux qui ne peuvent ſouffrir de lecture qui les attache, lorſque je pouvois en les rapportant divertir & inſtruire les autres, qui ſont bien aiſes qu'on leur faſſe voir tout d'une vue ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable dans le cours d'un ſiecle. Comme c'eſt principalement pour ces derniers qu'on écrit, il faut avoir plus d'égard pour eux, que de complaiſance pour les autres.

En quatrieme lieu, je préviens la critique de ceux qui trouvant incroyables la plupart des exploits du roi Richard, me blâmeront de les avoir rapportés dans une hiſtoire qui doit éviter les récits fabuleux. Mais j'ai de bons garans de tout ce que j'écris; & bien loin d'avoir outré les choſes dans la narration que j'en fais d'après les auteurs, je les ai au contraire

preſque toujours diminuées. Que ſi nonobſtant cela mon hiſtoire a ſouvent l'air d'un roman, elle n'en eſt que plus agréable, puiſqu'avec la vérité que je prends ſoin de conſerver, elle a encore tous les agrémens des fictions les plus divertiſſantes. Le merveilleux quand il eſt véritable, ne doit pas être rejetté; & lorſque ce charme ſe trouve dans une hiſtoire, la lecture n'en eſt que plus attachante, & beaucoup moins ennuyeuſe.

Je ne ſçai ſi je me dois juſtifier des réflexions morales & politiques que j'ai répandues en divers endroits de mon hiſtoire. Je ſçai bien que l'hiſtorien ne doit point faire le prédicateur; mais il ne lui eſt pas défendu de rendre ſenſibles les leçons que ſa narration préſente aux lecteurs, quand le ſujet le mérite. D'ailleurs, ces réflexions ſont ſi courtes, qu'elles ne peuvent ennuyer; enfin, après l'approbation que leur a donnée une des premieres & des plus ſpirituelles princeſſes du monde, je n'appréhende point qu'elles puiſſent déplaire.

On me fera peut-être une cenſure ſur le titre de mon livre, en m'objectant qu'Eléonor de Guyenne n'en remplit que la moindre partie. Il eſt vrai que c'eſt l'hiſtoire des cours de France & d'Angleterre, & des démêlés de leurs rois, auſſi bien que l'hiſtoire de la reine Eléonor. Mais pouvois-je écrire la vie de cette princeſſe qui épouſa ſucceſſivement Louis VII & Henri II, & qui fut cauſe de leurs diviſions, ſans faire mention des guerres & des intérêts différens de ceux de ces deux princes ? Ajoutez à cela, que c'eſt l'ordinaire de tous les hiſtoriens, de ne pas rapporter ſeulement les aventures des perſonnes illuſtres qui ſont le ſujet de leurs ouvrages, mais encore tous les événemens de ce temps-là qui ont de la relation à l'hiſtoire principale qu'ils écrivent.

Au reſte on ne peut, ce me ſemble, m'accuſer d'une trop grande prévention pour mon Héroïne. Je lui rends la juſtice qui lui eſt due, ſans lui donner les louanges qu'elle ne mérite pas. Je la juſtifie,

il eſt vrai, des débauches qu'on lui a imputées, parce que je l'en crois innocente; mais je condamne ſa jalouſie, ſon ambition, ſon humeur vindicative, & ſi je loue ſes vertus, je ne flatte pas ſes vices.

J'ai diviſé cet ouvrage en neuf livres. Cet ordre ne ſert pas ſeulement à donner une idée plus diſtincte des choſes, il ménage encore le loiſir & l'attention du lecteur, qui trouve à chaque heure de lecture un ſens achevé, où il peut ſe repoſer & reprendre haleine. Les trois premiers contiennent les deux mariages de la reine Eléonor avec Louis VII, roi de France, & enſuite avec Henri II, roi d'Angleterre, juſques aux diviſions qui ſurvinrent entre elle & ſon ſecond mari. Ce période de temps qui dure trente années, renferme ce qui s'eſt paſſé de plus agréable & de plus heureux dans la vie d'Eléonor. On y ajoute les révolutions les plus conſidérables qui arriverent dans ce temps-là, non ſeulement en France

& en Angleterre, mais encore en Aſie, où Louis VII porta ſes armes contre les Turcs & les Sarraſins pour la défenſe des Chrétiens d'Orient.

Les IV, V & VIe Livres contiennent les brouilleries que les galanteries de Henri & la jalouſie d'Éléonor excitèrent dans leur famille & dans leurs Etats : les troubles qu'y cauſa le faux zèle de l'archevêque de Cantorbéry, & ſa mort tragique : la priſon d'Eléonor, la rebellion de ſes enfans, qu'elle fit révolter contre leur pere : les guerres civiles qui déſolerent l'Angleterre, accompagnées de celles que la France, profitant de ces diviſions, lui fit à diverſes repriſes : & la mort de Henri II, qui mit fin à la priſon d'Eléonor. Cet eſpace de temps eſt de vingt-trois années, où l'on voit d'un côté la valeur & la ſageſſe du Roi Henri dans les batailles, d'où il ne ſortoit qu'avec la victoire ; & de l'autre, ſon malheur dans les troubles de ſa famille, qui ne finirent qu'avec ſa vie.

Les VII, VIII & IXe contiennent la délivrance d'Eléonor, par ſon fils Richard, & le glorieux regne de ce Prince. Ces derniers livres renferment un période de treize années, où l'on voit les grandes actions de Richard, ſurnommé CŒUR-DE-LION, en Europe & en Aſie, ſa croiſade avec Philippe, roi de France, ſes exploits en Sicile, la conquête qu'il fit du Royaume de Chypre, ſes combats & ſes victoires en Orient contre Saladin, qui ſe terminerent par une triſte révolution. On continue en racontant ſon retour précipité en Europe, ſa captivité dans les priſons de Vienne & de Mayence, ſa liberté procurée par les ſoins de ſa mere, ſon arrivée en Angleterre, ſes guerres & ſes victoires contre Philippe, & ſa mort enfin dans une guerre qu'il fit à ſes vaſſaux. Ces événemens ſe paſſerent en moins d'onze années. A quoi l'on ajoute deux années pour achever la vie d'Eléonor qui lui ſurvécut, & qui vit avant ſa mort le commencement du malheureux regne de Jean

Sans-terre. Mais elle n'eut pas le déplaisir d'en voir la décadence, & la perte des grands Etats qu'elle avoit apportés à la Couronne d'Angleterre.

Explication des Figures.

La Premiere repréſente Henri II dans le cabinet d'Eléonor, où cette princeſſe lui déclare qu'elle eſt diſpoſée à répondre aux ſentimens qu'il a pour elle, & où Henri ſe jette à ſes pieds, lui jure une fidélité inviolable, & l'aſſure d'employer ſa vie & celle de ſes ſujets pour ſon ſervice & pour la défenſe de ſes états: c'eſt-là qu'il apprend de cette princeſſe qu'il falloit qu'il ſe retirât dans ſes états d'Angleterre, où il ne ſeroit pas long-temps ſans recevoir de ſes nouvelles. *Page 96.*

La Seconde repréſente la fille d'Iſaac, roi de Chypre, qui ſort de la fortereſſe de Cherin, où elle avoit été enfermée par ſon pere, & qui ſe livre elle & toute ſa ſuite à Richard. *Page 251.*

La Troiſieme repréſente Richard au lit de la mort. Il venoit de faire donner un aſſaut à la citadelle de Chalus, entre l'Angoumois & le Périgord, où il avoit

reçu un trait d'arbalêtre dans l'épaule, de la main d'un archer qui cherchoit à ſe venger de la mort de ſon pere & de deux de ſes freres tués par Richard même. Le meurtrier de ce prince paroît devant lui & dans l'attitude d'un homme ſatisfait d'avoir trouvé l'occaſion de ſe venger. Mais la bonté ſe peint ſur la figure de Richard, qui, même en mourant de ſa bleſſure, pardonne à ſon meurtrier. *Page* 362.

SOMMAIRE

DU PREMIER LIVRE.

Extraction d'Eléonor. Ses mariages & ſes intrigues. II. *La Guyenne ancienne, quelle?* III. *Les Viſigots s'en emparent.* IV. *Clovis tue leur roi, & la reprend.* V. *Origine de ſes ducs, & des comtes de Poitiers & de Toulouſe.* VI. *Erection des trois Aquitaines en royaume.* VII. *La Gaſcogne s'en détache, & retourne à la Guyenne ſous Othon.* VIII. *Pélerinage de Guillaume IX. Son teſtament en faveur d'Eléonor.* IX. *Louis le Jeune ſuccede à Philippe, & regne avec ſon pere.* X. *Deſſein de Guillaume de marier ſa fille à ce jeune roi.* XI. *Les Aquitains informés de la mort de leur duc, notifient ſon teſtament à Louis le Gros.* XII. *Bourdeaux eſt le lieu où ſe célèbre ce mariage, & où le jeune prince exerce ſes libéralités. Il apprend la mort ſon pere. Son retour à Paris.* XIII. *Gracieuſe réception que les Pariſiens font à leur nouvelle reine.* XIV. *Origine des maiſons de Dreux & de Courtenay.* XV. *Alix, ſœur de la reine, épouſe le comte de Vermandois.* XVI. *Portrait avantageux d'Eléonor.* XVII. *Etat des affaires de France & d'Angleterre.* XVIII. *Guerre entre Robert & Henri.* XIX. *Henri regne avèc une puiſſance abſolue.* XX.

Les malheurs arrivés à ſa poſtérité, attribués à la malédiction de Matilde. XXI. *Mariage de Matilde, ſa fille.* XXII. *Politique d'Henri. Sa mort.* XXIII. *Feint prétexte d'Etienne pour monter ſur le trône, au préjudice de Matilde. Il veut tenter la conquête de la Normandie.* XXIV. *Cette princeſſe, avec le comte d'Anjou, ſon mari, s'y oppoſent.* XXV. *Motifs qui engagent le roi de France à épouſer leurs querelles.* XXVI. *Ces deux princes, avec leur armée, entrent en Normandie. Le comte y reçoit le ſerment de fidélité de ſes ſujets, & en fait hommage au roi.* XXVII. *Etienne la reprend.* XXVIII. *On blâme la conduite du roi.* XXIX. *Matilde paſſe en Angleterre, & y eſt reconnue ſouveraine.* XXX. *Anciennes coutumes des évêques de ſecourir les rois dans les batailles.* XXXI. *Etienne quitte la Normandie, & eſt fait priſonnier de Gloceſter & de Matilde. Gloceſter ne tarde pas à l'être lui-même.* XXXII. *Matilde eſt obligée de racheter la liberté de l'un par celle de l'autre. Elle devient un ſujet de haine pour les Anglois.* XXXIII. *Avantages qu'Etienne en retire.* XXXIV. *Stratagême ſingulier dont Matilde fait uſage pour ſortir d'Oxford, où Etienne la tenoit aſſiégée.* XXXV. *Son mari rentre dans la Normandie, & confie à Gloceſter l'éducation de ſon fils.* XXXVI. *Progrès du jeune Henri.*

HISTOIRE D'ÉLÉONOR DE GUYENNE[1].

LIVRE PREMIER.

Ce fut au commencement du douzieme ſiecle qu'Eléonor [2], fille de Guillaume IX, comte de Poitiers, & duc de Guyenne, vint au

[1] Ce nom qui diſtingue aujourd'hui cette province, ne paroît être en uſage que depuis le XIVe ſiecle; c'eſt, comme on le verra ci-après, une corruption du nom d'Aquitaine, qui fut donné à ce païs, à cauſe du grand nombre de ſources d'eaux qu'il renferme. La Guyenne proprement dite, que poſſédoit l'Angleterre, ſous le regne de Saint Louis, *conſiſtoit*, ſelon Bouchet, *en trois ſénéchauſſées, ſçavoir, Bourdeaux, les Lannes, & Bazas.* Elle revint à la France en le 12 juin 1551; elle en a toujours joui depuis. Son étendue actuelle eſt de 72 lieues de long, 36 de large, & 1400 lieues en ſuperficie.

[2] La plupart des hiſtoriens qui ont parlé du pere d'Eléonor, ou d'Aliénor, ne ſont pas d'accord entr'eux. Les uns lui donnent Guillaume VIII pour pere; d'autres, en bien plus grand nombre, Guillaume IX. Mais M. de Bréquigny, dont nous aurons plus d'une fois occaſion de parler dans cet ouvrage, prouve clairement le contraire, par une ſçavante analyſe d'un Traité de paix conclu en 1160, entre Louis VII & Henri II, qu'il a inſérée dans le Tome XLIII des Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. art. VIII, p. 372; où il eſt dit, « Qu'Henri diſputoit au comte de Saint-Gilles le comté de » Toulouſe, au nom de ſa femme Eléonor, fille & unique héritiere » de Guillaume X, comte de Poitiers, & duc de Guyenne ».

monde : & ſa vie auſſi célèbre par ſes mauvaiſes que par ſes bonnes avantures, a rempli tout ce ſiecle-là ; ſa mort n'étant arrivée qu'au commencement de l'autre. Les hiſtoriens ne nous fourniſſent point de période plus remarquable, & où il ſe ſoit paſſé un plus grand nombre d'événemens, que le temps qui a coulé depuis la naiſſance de cette princeſſe juſqu'à ſa mort. Jamais la France & l'Angleterre, dont elle épouſa ſucceſſivement les deux rois [1], n'ont vu de révolutions plus conſidérables & plus promptes, ni dans leurs états, ni dans la plupart de ceux de l'Europe & de l'Aſie, qui ſuivoient les mouvement de ces deux puiſſances. Les royaumes de Naples, de Sicile, & de Jéruſalem, furent les conquêtes de ces deux peuples. Les Normands, dont Guillaume le Conquérant avoit uni le duché à la couronne d'Angleterre [2], fonderent les deux premiers ; & les François & les Anglois maintinrent celui de Jéruſalem par les ſecours que leurs rois y conduiſirent eux-mêmes à diverſes fois. Le royaume de Chypre fut encore dans le même temps la conquête du roi Richard [3], l'un des fils de la reine Eléonor. Mais les haines & les diviſions de ces deux peuples

[1] Louis VII & Henri II.
[2] L'an 1139.
[3] En 1191.

arrêterent le cours de leurs victoires. Le royaume de Jéruſalem ne ſubſiſta guere plus de quatre-vingt ans, & fut enlevé par les Infideles ſur la fin du ſiecle [1] dans lequel je renferme mon hiſtoire : & les royaumes de Naples & de Sicile ne demeurerent pas long-temps après dans la famille de ceux qui les avoient conquis : l'empereur Henri VI, s'en étant emparé l'an 1195, après avoir cruellement fait périr le dernier des princes Normands qui les avoient fondés. Celui de Chypre fut auſſi perdu pour les Anglois la même année que leur roi Richard s'en étoit rendu maître. Ce prince l'ayant échangé avec le royaume de Jéruſalem, & donné ce dernier au comte de Champagne, ſon neveu.

Je n'ai pas entrepris de traiter ces matieres à fond, & je n'en parlerai qu'autant qu'elles ont de relation avec l'HISTOIRE d'ELÉONOR de GUYENNE, que je me ſuis propoſé d'écrire. Mon deſſein eſt de faire connoître l'ancienneté de ſa maiſon, ſortie du ſang de Pépin, aïeul de Charlemagne ; la grandeur de ſes états, qui furent pendant pluſieurs ſiecles érigés en royaumes ; ſon mariage avec Louis VII [2], roi de France, à qui elle les porta pour ſa dot ; ſon divorce après ſeize ans de mariage, cauſé par la

[1] En 1187.

[2] Dit le Jeune, ſe fit à Bourdeaux en août 1137.

foibleſſe de ce roi ; ſon ſecond mariage avec Henri, roi d'Angleterre [1] ; ſa vie mêlée de bien & de mal ; ſa vertu conteſtée, quoique l'équité qu'on doit à tout le monde, & principalement aux perſonnes de ſon rang, nous oblige à croire plutôt ceux qui la juſtifient, que ceux qui la deshonorent ; enfin ſes intrigues & ſes traverſes, telles qu'on doute ſi ſa vie a été plus illuſtre, ou plus malheureuſe. Mais on ne peut douter qu'elle ne ſoit infiniment glorieuſe par un regne de plus de ſix cens ans qui a continué en ſa poſtérité, & qui eſt enfin parvenu à un prince capable de faire revivre l'illuſtre nom des anciens ducs de Guyenne, & de faire refleurir la gloire du royaume d'Angleterre.

II. La Guyenne, que les Romains appelloient Aquitaine, à cauſe de la beauté & de l'abondance de ſes eaux, étoit anciennement d'une bien plus grande étendue qu'elle n'eſt aujourd'hui. Elle faiſoit, du temps de Jules-Céſar, cette partie conſidérable des Gaules qu'on appelloit Gaule Aquitanique, qui s'étendoit depuis la Loire juſques aux Monts Pyrénées. Elle fut répartie ſous les empereurs ſuivans en trois provinces, qui toutes trois portoient le même nom, & qui n'étoient diſtinguées que par premiere, ſeconde, & troiſieme Aquitaine, & par leurs villes capitales.

[1] En 1153.

Bourges l'étoit de la premiere, qui comprenoit le Berry & le Poitou : Bordeaux de la ſeconde, qui renfermoit avec la Guyenne, proprement dite, la Saintonge, le Perigord, le Limouſin, le Quercy, le Rouergue, & l'Agenois : Eaulſe étoit capitale de la troiſieme, dans laquelle ſe trouvoit l'Armagnac, la Gaſcogne, le Bearn, la baſſe Navarre, le Bigorre, & le comté de Toulouſe.

III. Les Viſigots s'emparerent de ces provinces, au commencement du cinquieme ſiecle, & Vallia fut le premier qui s'y établit avec le titre de roi, du conſentement même de l'empereur Conſtance, qui eut beſoin de la valeur de ce prince Got pour maintenir l'empire. Il établit le ſiége de ſa royauté à Toulouſe, & ne vécut pas long-temps. Theodoric lui ſuccéda l'an 419, & lui & ſon ſucceſſeur, ſe rendirent maîtres des trois Aquitaines, dont Vallia n'avoit poſſédé qu'une partie.

IV. Ce royaume dura juſqu'à l'an 508, auquel temps Clovis, roi de France, ſe ſervant du prétexte de la religion, parce que les Viſigots étoient Arriens, & les Aquitains Catholiques, il entra dans le pays, après avoir défait les ennemis, & tué leur roi Alaric de ſa propre main dans la fameuſe bataille de Vouglai [1] à

[1] C'eſt l'ancienne Voclade, actuellement Vouillé.

quatre lieues de Poitiers : de ſorte, qu'en moins d'un un, il réduiſit les trois Aquitaines ſous ſa puiſſance, & les unit à ſa couronne.

V. Ces peuples remuans, & accoutumés au gouvernement d'un prince demeurant parmi eux, ſe donnerent la liberté d'élire un duc de leur nation nommé Eudes, au commencement du huitieme ſiecle. L'hiſtoire ne nous apprend point de quelle maiſon il étoit deſcendu : nous laiſſant conjecturer qu'il ſortoit de ces anciennes familles, qui, du temps des Romains, avoient poſſédé des terres dans la Gaule Aquitanique. Sa poſtérité ne jouit pas long-temps du gouvernement, & fit place aux deſcendans de Childebrand, frere de Charles Martel. Car Guillaume I, nommé auſſi Saint Guillaume, que Charlemagne fit comte de Toulouſe & duc d'Aquitaine, étoit fils de Theodoric, fils de Childebrand ; & c'eſt de lui que ſont deſcendus les ducs de Guyenne, & les comtes de Poitiers & de Toulouſe, qui preſque tous ont porté le nom Guillaume juſqu'au pere d'Eleonor, le neuvieme de ce nom, & le dernier ſouverain de ce duché. Elle paſſa enfin, par le mariage d'Eléonor avec Henri II [1], aux rois d'Angleterre, après avoir été gouvernée par ſes ducs plus de trois cens ans, à compter ſeulement depuis Guillaume I.

[1] L'an 1153.

VI. Il eſt vrai que les deſcendans de Charlemagne érigerent de nouveau les trois Aquitaines en royaume. L'empereur Louis le Debonnaire fit le premier cette érection en faveur de Pépin ſon ſecond fils ; & ce royaume ſubſiſta, non-ſeulement tant que la poſtérité de Charlemagne régna en France, mais encore ſous les premiers rois de la race Capétienne. Cependant ces provinces ne laiſſoient pas d'avoir leurs ducs qui jouiſſoient de ces grands fiefs, dont ils faiſoient hommage à la couronne de France, & dont auſſi quelquefois ils entreprenoient de conteſter l'autorité, & de ſe rendre indépendans, comme il arriva ſous le regne de Hugues Capet, & de Robert ſon fils qu'il avoit aſſocié à la royauté [1]. Car ces deux princes furent obligés de marcher en perſonne contre Guillaume III, comte de Poitiers, & duc d'Aquitaine, qui refuſoit de les reconnoître, accuſant les François de perfidie, & d'avoir lâchement abandonné le ſang de Charlemagne.

VII. Il eſt vrai encore que la Gaſcogne ſe détacha de l'Aquitaine [2] ſous le regne de Charles le Chauve, & qu'elle voulut être gouvernée par des ducs de ſa nation. Sanche, ſurnommé MITARRA par les Sarrazins, c'eſt-à-dire FLÉAU, parce

[1] L'an 990.
[2] L'an 870.

qu'il leur faiſoit une cruelle guerre, en fut le premier duc ; & cette puiſſance demeura dans ſa famille près de deux cens ans, juſques à ce qu'au défaut de mâles, elle ſe réunit une ſeconde fois à la maiſon de Guyenne [1] en la perſonne d'Othon, frere & héritier de Guillaume le Gros, comte de Poitou & duc d'Aquitaine, & ayant hérité par ſa mere du duché de Gaſcogne.

Telle eſt l'origine des anciens ducs de Guyenne, ſi illuſtre, qu'elle a la même ſource que le ſang de Charlemagne, dont nous venons auſſi de voir que le duc Guillaume III du nom ſoutenoit les droits contre Hugues Capet, qu'il regardoit comme un uſurpateur. C'eſt d'un ſi noble ſang qu'étant ſorti Guillaume IX, pere d'Eleonor, il hérita de ſon pere Guillaume VIII, du duché de Guyenne ; & il devoit hériter de ſa mere du comté de Toulouſe qui avoit été démembré de l'ancienne Aquitaine ; mais il lui fut conteſté par le comte de Raymond de Saint-Gilles, ſon oncle.

VIII. Il ne vécut que dix ans après Guillaume VIII, ſon pere, & mourut en chemin de Saint-Jacques en Galice [2], où il alloit en pélerinage, ſuivant la dévotion ſuperſtitieuſe de ce temps-là, pour effacer les crimes qu'il avoit

[1] L'an 1037.
[2] L'an 1136.

commis dans ſa jeuneſſe. Son corps fut porté à Saint-Jacques, & enterré dans l'égliſe. Cependant les faiſeurs de légendes n'ont pas laiſſé de débiter qu'il ne mourut pas dans ſon voyage, mais qu'il ſe déroba à ceux de ſa ſuite, & qu'il vint ſe rendre hermite dans un lieu déſert au territoire de Sienne, où l'on montre encore aujourd'hui ſa grotte. Ils ajoutent qu'il y vécut pluſieurs années dans une grande auſtérité, & qu'il inſtitua l'ordre des Guillemins. Ces fables étoient au goût du ſiecle, & le peuple ſuperſtitieux avoit une foi aveugle pour ces contes ridicules. Il y a de l'apparence que celui-ci eſt fondé ſur l'hiſtoire de Guillaume I, qui ſe retira véritablement dans un monaſtere qu'il avoit fait bâtir en Auvergne, où il prit l'habit de religieux, & qui fut appellé de ſon nom, Saint-Guillaume le Déſert.

Quoi qu'il en ſoit, Guillaume avoit fait ſon teſtament avant que de partir, par lequel il avoit diſpoſé de ſes états, & du mariage d'Eléonor ſa fille aînée qui n'avoit que quatorze ans. Toute la ſucceſſion la regardoit, quoiqu'elle eût encore une ſœur plus jeune qu'elle; parce que le duc Guillaume ne vouloit point démembrer ſes provinces, & que d'ailleurs il aimoit Eléonor, qu'il penſoit à faire reine. Il n'avoit qu'à choiſir. Parmi tous les monarques de la chrétienté, il n'y en avoit aucun qui n'eût accepté avec plaiſir l'al-

liance d'un prince qui alloit de pair avec les plus grands rois de l'Europe, non-ſeulement par la nobleſſe de ſon extraction, mais encore par l'étendue de ſon domaine.

Les rois de France & d'Angleterre étoient les ſeuls ſur qui Guillaume jettoit les yeux, comme ſur les plus grands princes de la chrétienté, ſes plus proches voiſins, & par conſéquent les plus capables d'attaquer, ou de défendre les états de ſa fille : de ſorte qu'il falloit s'attacher à l'un pour s'oppoſer aux entrepriſes de l'autre. L'Angleterre n'étant ſéparée de la Guyenne que par un trajet de quelques jours, elle pouvoit facilement faire aborder ſes flottes dans les ports de Saintonge & de Guyenne. D'ailleurs, le prince qui régnoit alors en Angleterre, étoit auſſi comte de Boulogne ; ſi bien qu'il avoit un port en France fort voiſin de ſon île, & d'un abord très sûr & très commode. Mais les brouilleries de ce royaume-là empêcherent le duc Guillaume de penſer au mariage du prince Anglois, fils de celui qui étoit ſur le trône.

Etienne de Blois, héritier par ſa femme du comté de Boulogne, s'étoit emparé du royaume au préjudice de Geoffroy Plantegenet, comte d'Anjou, qui avoit épouſé Matilde, fille de Henri I, mort depuis peu. Ainſi le droit d'Etienne ne paroiſſoit pas légitime, & celui de Geoffroy

étoit opprimé par ſon concurrent ; ſi bien qu'il y auroit eu du danger à s'allier de l'un ou de l'autre. En effet, on ne pouvoit douter que celui qu'Eléonor épouſeroit, n'attirât dans les états de ſa femme les armes du parti contraire : de ſorte que s'il étoit vaincu, elle demeureroit ſans royaume, & courroit encore riſque de perdre ſon duché. Il y avoit plus de ſureté à s'allier de la France.

IX. Ce royaume étoit alors gouverné par un prince ſage [1] & vaillant, & d'un activité ſurprenante, nonobſtant la peſanteur de ſon corps, qui lui acquit le ſurnom de GROS. Il avoit ſoumis tous les ſeigneurs qui avoient pris la liberté, dans les regnes précédens, de faire des ligues au mépris de l'autorité royale. Il avoit ſoutenu les efforts de Henri I, roi d'Angleterre, & de l'empereur Henri V, ſon gendre, deux des plus redoutables princes de l'Europe, & les avoit obligés à faire avec lui une paix avantageuſe. Son trône étoit encore affermi par l'union de ſa famille. Il avoit aſſocié à la royauté ſon fils de même nom que lui, qui étoit devenu l'aîné par la mort de ſon frere Philippe, prince d'une grande eſpérance, & qui mourut par un étrange accident. Comme il ſe promenoit à cheval par les rues de Paris, & qu'il courroit

[1] Louis le Gros.

par divertiſſement après un de ſes écuyers, un pourceau ſe jetta entre les jambes de ſon cheval, qui ſe renverſa ſur lui avec tant de violence, qu'il en mourut le même jour. Son frere lui ſuccéda, & fut couronné à l'âge de treize ans, du vivant de ſon pere [1]. Pour les diſtinguer, on donna au fils le ſurnom de JEUNE & au pere celui de VIEUX, pendant qu'ils regnerent conjointement. Ce couronnement fut d'autant plus célèbre, que ce fut le pape Innocent, qui ſacra le jeune prince dans l'égliſe de Rheims, après avoir été avec tous les prélats le prendre dans l'abbaye de Saint-Remi où il étoit logé, & l'avoir conduit en pompe à l'égliſe. Ce fut, dit-on, en ce ſacre qu'on réduiſit à douze le nombre des pairs qui devoient aſſiſter au couronnement des rois de France, dont il y en avoit ſix laïques, & ſix eccléſiaſtiques.

X. Quoi qu'il en ſoit, ce fut cinq ans après le ſacre de ce prince, que le duc Guillaume forma le deſſein de lui donner ſa fille, & de joindre à la couronne de France des provinces qui en devoient faire le plus beau fleuron, s'il avoit ſceu profiter de cet avantage. Le duc avoit ce mariage ſi fort à cœur, que non content de l'avoir ordonné par le teſtament [2] qu'il laiſſa en

[1] L'an 1131.

[2] Sur l'authenticité de ce teſtament, que pluſieurs auteurs ont ré-

partant pour ſon pélerinage, il confirma de nouveau cette diſpoſition en chemin, lorſqu'il ſe ſentit frappé de la maladie dont il mourut.

Les Aquitains ayant appris la mort de leur duc [1], & ſa derniere volonté, envoyerent à Louis-le-Gros des députés avec le teſtament. Le roi étoit tombé malade au retour d'une expédition qu'il venoit de faire du côté de la Loire contre un petit tyran [2] de la province, qui couroit le païs avec un armée de voleurs, & troubloit le commerce des marchands. Comme il revenoit après l'avoir ſoumis, il fut arrêté au château de Bétiſi [3] par une diſſenterie, qu'il connut bien

voqué en doute, on peut conſulter les obſervations de M. de Bréquigny, Tome XLIII des Mémoires de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. p. 421 & ſuiv. On peut encore voir au feuillet 56 des Annales d'Aquitaine, par J. Bouchet, *édit. de Poitiers*, 1545, *in-fol.* Cet ouvrage eſt le premier imprimé où il ſoit fait mention de ce prétendu teſtament.

[1] L'an 1136.

[2] Le ſeigneur de Saint-Briſſon.

[3] Bourg de France dans le Valois. « Il eſt connu, dit Piganiol » de la Force, par ſon ancien château qui a ſervi de maiſon de » chaſſe à quelques-uns de nos rois. . . A un coin de ce bourg, au » pied de la montagne, du côté du ſeptentrion, ſur le ſommet » d'un haut tertre & roc en figure conique, ou de cloche, ſe montre » & découvre d'aſſez loin le rond d'une groſſe & épaiſſe muraille en » forme de couronne, que l'on nomme la tour du château antique » & ruiné ». C'eſt vraiſemblablement dans ce ſéjour favoriſé de Louis VI & Louis VII, & de Philippe-Auguſte, que fut arrêté le mariage du ſecond avec Eléonor. C'eſt encore là que Philippe-Auguſte tenant ſon parlement, en 1282, confirma les Lettres d'uſage en la forêt de Guyſe, octroyées par Louis le Gros, ſon aïeul.

être mortelle. Il reçut là avec beaucoup de joie le députés de Guyenne, & le teſtament qu'ils luy apportoient. Il leur dit, « Qu'en l'état où » il ſe trouvoit, prêt à quitter le monde, & » à laiſſer à ſon fils le choix d'une femme, il » étoit bien-aiſe que le ciel y eût pourvu, & » qu'il eût encore cette ſatisfaction, avant que » de mourir, de voir le jeune prince auſſi avan- » tageuſement marié qu'il le ſouhaitoit, qu'il » recevoit de bon cœur l'alliance qu'ils lui pro- » poſoient, & qu'il vouloit que ſon fils partît » ſans délai avec une ſuite digne de lui, & de » la princeſſe qui lui étoit deſtinée ».

XII. Il fit auſſi-tôt préparer un équipage magnifique. Plus de cinq cens gentilshommes des plus qualifiés du royaume étoient de la ſuite, & tout répondoit à la majeſté d'un roi de France, & à la ſolemnité d'une ſi grande fête. Le jeune roi prit congé de ſon pere, qui lui donna ſa bénédiction, & d'excellentes leçons [1] pour le gouvernement du royaume qu'il luy laiſſoit, & des états dont ſon mariage avec la princeſſe de Guyenne l'alloit mettre en poſſeſſion. Il arriva

[1] Les dernieres paroles que lui dit en cette occaſion ſon pere, ſont très remarquables : « Souvenez-vous, mon fils, & ayez tou- » jours devant les yeux, que l'autorité royale n'eſt qu'une charge » publique, dont vous rendrez un compte très exact après votre » mort ».

à

à Bourdeaux, où cette princeſſe l'attendoit, ayant auprès d'elle les principaux ſeigneurs de Guyenne, de Poitou, de Saintonge & de Gaſcogne, qui compoſoient une cour qui n'étoit guere moins belle ni moins nombreuſe que celle de France. Le mariage fut célébré en la préſence de tous ces ſeigneurs, auxquels le roi fit diſtribuer de riches préſens, pour leur témoigner ſa reconnoiſſance & ſa libéralité. Il prit enſuite poſſeſſion des états de ſa femme, fut couronné comte de Poitiers dans cette ville-là, & duc d'Aquitaine à Bourges; & après s'être fait voir à ſes nouveaux ſujets, menant avec lui la reine Eléonor, il revint à Poitiers, où il reçut la nouvelle de la mort [1] de ſon pere. Il en partit en poſte pour ſe rendre à Paris, laiſſant à l'évêque de Chartres le ſoin de lui amener la reine ſon épouſe à petites journées.

XIII. Le deuil de la mort du roi Louis-le-Gros diſparut à l'arrivée de la reine Eléonor, & fit place à la joie que tout le royaume témoigna du mariage du nouveau roi. La ville de Paris ſurtout ſignala ſa magnificence dans cette ſolemnité, où elle renouvella la pompe des nôces qui avoient été célébrées en Guyenne. On ne voyoit à la cour & dans la ville que feſtins, que ballets, que tournois, que courſes de bagues, & autres ſemblables

[1] Arrivée le premier août 1136, à Paris.

divertiſſemens, avec plus d'éclat qu'on n'avoit vu dans le royaume depuis la décadence de la maiſon de Charlemagne : comme ſi la France eût eſpéré qu'un mariage ſi heureux lui rameneroit le ſiécle de cet empereur. Mais les événemens ſont cachés dans l'avenir, & elle ne prévoyoit pas le malheureux divorce qui devoit lui enlever toutes ces belles eſpérances.

XIV. Le peuple qui aime les plaiſirs brillans, ne pouvoit ſe laſſer de cette magnificence ; & la cour, où il n'y avoit que de jeunes princes & de jeunes princeſſes, étoit bien aiſe de faire durer ces galanteries. Le roi étoit beau & bien fait, n'ayant que dix-huit ans. La reine la plus belle princeſſe de l'Europe n'en avoit que quatorze. Les princes, freres du roi, commençoient à paroître dans les converſations & dans les parties de plaiſir ; principalement Robert, comte de Dreux, dont la poſtérité hérita depuis du duché Bretagne ; & Pierre, qui épouſa dans la ſuite l'héritiere de Courtenay, dont la famille ſubſiſte encore en France, mais ſans y tenir le rang que ſa naiſſance lui donne. La princeſſe Conſtance, ſœur de ces princes, qui épouſa bientôt après le comte de Boulogne, avoit de l'eſprit & de la beauté, & n'étoit pas le moindre ornement d'une ſi galante cour. Alix, ſœur de la reine Eléonor, n'ayant qu'une année moins qu'elle, paroiſſoit auſſi avec éclat

dans les ballets & dans les autres divertiſſemens.

XV. Il y a des auteurs qui diſent qu'elle étoit aînée d'Eléonor; mais que ſon pere lui préféra ſa cadette, qu'il aimoit plus qu'elle. A quoy il y a auſſi peu d'apparence, qu'à ce qu'ils ajoutent, que Robert, comte de Dreux, frere du roi Louis, étoit l'aîné; mais que la foibleſſe de ſon eſprit le fit exclure du royaume. La fauſſeté de ces deux faits paroît par la conduite que tint le roi à l'égard du comte de Dreux, dont il n'auroit pas ſouffert le mariage, s'il avoit appréhendé que ſa poſtérité pût un jour ſe reſſaiſir du royaume; & à l'égard de la princeſſe Alix, qu'il n'auroit pas mariée comme il fit avec le comte de Vermandois, prince du ſang, le plus accrédité ſeigneur de la cour, ſi cette princeſſe avoit eu des droits ſur la Guyenne, au préjudice de la reine Eléonor. Ce ſeigneur moins jeune que le roi, mais étant encore dans la fleur de ſon âge, paroiſſoit avantageuſement dans les tournois, auſſi bien que Matthieu de Montmorency, connétable, & quantité d'autres ſeigneurs: de ſorte qu'on n'a jamais vu de cour ni plus galante, ni plus magnifique. Alix de Savoie, veuve du feu roi, s'en laiſſa charmer elle-même, & oubliant la perte qu'elle avoit faite, elle paſſa à de ſecondes nôces avec le connétable, ſujet de

mérite, mais qui ſembloit peu proportionné à la qualité de veuve d'un roi de France. Cependant ce mariage ſe fit ſans oppoſition de la part du nouveau roi : & Alix vécut encore quinze ans avec ſon ſecond mari, dont elle eut une fille, qui fut depuis mariée à Gautier de Châtillon. Il eſt vrai qu'un an avant ſa mort elle ſe retira, du conſentement de ſon mari, dans le monaſtere de Montmartre, où elle voulut finir ſa vie, comme pour faire réparation au roi ſon époux de ſon ſecond mariage.

XVI. Après tout, quelque mérite qu'euſſent les princeſſes & les dames de la cour de France, la reine Eléonor en étoit le plus bel ornement. Tous les hiſtoriens parlent avec admiration de ſa beauté, de l'air vif & brillant qui ſe répandoit ſur toutes ſes actions, de la délicateſſe de ſon eſprit, & de la fermeté de ſon courage, capable de ſoutenir les plus rudes attaques de la fortune, auxquelles elle ſe trouva expoſée dans les dernieres années de ſa vie.

XVII. Les affaires ſuccéderent enfin aux plaiſirs. La France étoit en paix [1], mais l'Angleterre étoit en trouble ; & il étoit impoſſible que la France ne ſe reſſentît de ces mouvemens, à cauſe de ſon voiſinage avec un royaume qui n'en eſt ſeparé que par un bras de mer. Il y étoit même

[1] L'an 1137 & 1138.

joint alors par une grande [1] province qui alloit jusqu'aux portes de Paris. D'ailleurs, les deux princes qui disputoient le royaume d'Angleterre étant tous deux François, & vassaux de la couronne de France, à cause des états qu'ils y possédoient, il n'étoit pas possible que le roi Louis se tint les bras croisés, & sans prendre parti dans une querelle qui le touchoit de si près; joint que chacun des deux concurrens sollicitoit son secours.

Mais avant que d'entrer dans le détail de cette guerre, dans laquelle la France se trouva engagée, il est nécessaire de donner un plan des affaires de ce royaume d'outre-mer, à cause de la relation qu'elles ont avec l'histoire d'Eléonor de Guyenne, qui y fut premierement intéressée comme reine de France, mais qui s'y trouva encore plus engagée dans la suite, lorsqu'elle devint reine d'Angleterre.

Guillaume le Conquérant, fils naturel de Robert, duc de Normandie, avoit succédé à son pere. Il avoit encore hérité du royaume d'Angleterre par le testament d'Edouard [2], nonobstant le défaut de sa naissance, qui n'a servi qu'à rendre son nom plus célèbre. Guillaume son fils, surnommé le Roux, régna après lui, & mourut sans laisser

[1] La Normandie.
[2] Saint Edouard.

d'enfans, ayant été tué à la chaſſe d'un coup de fléche, ſoit qu'il eût été tiré par hazard, ou à deſſein. Son frere Robert lui devoit ſuccéder par l'ordre de la naiſſance : mais Henri le dernier des trois fils de Guillaume le Conquérant, prenant le temps de l'abſence de ſon frere Robert, qui étoit allé à la conquête de la Terre-Sainte, paſſa en Angleterre, & s'y fit couronner.

XVIII. Robert étant de retour, après avoir inutilement demandé à ſon frere, qu'il lui quittât le royaume qu'il avoit uſurpé, leva des troupes en Normandie dans le deſſein de paſſer en Angleterre. Mais Henri le prévint, & ayant paſſé la mer, il lui enleva une partie de la province. La guerre dura trois ans, & ne fut terminée que par la priſe de Robert, qui fut fait priſonnier dans la bataille. Son frere joignant la cruauté à l'injuſtice, ne ſe contenta pas de lui avoir ravi ſes états, il lui ôta encore la vie, après lui avoir fait perdre la vue, en le contraignant de regarder dans un baſſin de cuivre ardent, dont ce prince mourut peu de jours après dans la priſon.

XIX. Ainſi Henri maître du duché de Normandie, auſſi bien que du royaume d'Angleterre, régna avec une puiſſance abſolue, craint de ſes voiſins auſſi bien que de ſes ſujets, mais craignant lui-même autant qu'on le craignoit ;

n'étant en ſûreté nulle part, & changeant de lit & de gardes cinq ou ſix fois la nuit. Il avoit épouſé Matilde, ſœur du roy d'Ecoſſe, dont il ne lui reſta d'enfans qu'une fille, à qui il donna le nom de ſa mere, & qu'il maria à l'empereur[1] Henri V[2], ſi connu par ſa cruauté envers ſon pere, & par ſes démêlés avec la cour de Rome, elle en devint veuve deux ans après, & épouſa en ſecondes nôces Geoffroy[3], comte d'Anjou, à qui ſon pere la maria, après l'avoir fait ſolemnellement reconnoître pour ſa fille & ſa légitime héritiere, dans une aſſemblée qu'il convoqua des ſeigneurs & des prélats du royaume, qui prêterent tous ſerment de fidélité à Matilde. Etienne comte de Boulogne, fils d'Etienne comte de Blois, neveu de Henri, & ſorti de ſa ſœur Adèle, étoit du nombre de ceux qui firent le

[1] L'an 1124.

[2] Ce dénaturé fils, ſous prétexte d'avoir avec l'empereur Henri IV, ſon pere, une entrevue à Mayence, le fait arrêter priſonnier à Ingelheim, & l'obligea, après l'avoir dépouillé avec violence de tous les ornemens impériaux, de renoncer à l'empire. Ce prince dont les exploits avoient fixé les yeux de toute l'Europe, ne peut obtenir de l'évêque de Spire, avec lequel il avoit étudié, la derniere place dans ſon chapitre pour ſubſiſter. Enfin, devenu le jouet des viciſſitudes de la fortune, & forcé par la néceſſité, ce malheureux empereur écrit à ſon fils en ces termes : « Laiſſez-moi à Liége, ſinon » en empereur, du moins en réfugié ! qu'il ne ſoit pas dit à ma » honte, ou plutôt à la vôtre, que je ſuis obligé de chercher de » nouveaux aſyles dans le temps de Pâques ».

[3] L'an 1129.

ſerment. Mais il le viola bientôt après, lors que le roi étant mort, & que ſe trouvant alors en Angleterre, il ſe déclara ſon héritier, au préjudice de Matilde, qui étoit abſente dans les états de ſon mari. La mere d'Etienne, princeſſe habile & ambitieuſe, avoit eu ſoin de faire élever ſon fils à la cour d'Angleterre, où, ſous prétexte d'un attachement déſintéreſſé, & d'un grand reſpect pour le roi Henri ſon oncle, il s'inſinuoit dans l'eſprit des Anglois. Il les gagna ſi bien, qu'à la mort du roi, il ſe trouva en état de ſe ſaiſir du royaume, & de s'y maintenir.

XX. Les écrivains de ce temps-là diſent, que cette invaſion, & tous les malheurs qui arriverent à la poſtérité du roi Henri, furent un effet de la malédiction que la reine ſa femme donna à leur mariage, & à tous ceux qui en deſcendroient à l'avenir, pour venger l'injure faite à Dieu, à qui elle avoit voué ſa virginité, en prenant le voile, que le roi d'Ecoſſe ſon pere la contraignit de quitter pour épouſer le roi d'Angleterre. Ils rapportent encore à cette malédiction le naufrage du fils aîné du roi & de deux de ſes freres puinés, qui périrent en paſſant de Normandie en Angleterre par la faute des matelots, qui s'étant enivrés de l'argent que ces princes leur avoient donné, allerent

au ſortir du port briſer leur navire contre un rocher. L'aîné nommé Guillaume comme ſon aïeul, prince d'une grande eſpérance, s'étant jetté dans une chaloupe étoit hors de péril : mais voyant ſes freres qui diſputoient leur vie avec les flots, il voulut qu'on ramât vers eux pour tâcher de les ſauver. Sa pitié lui coûta la vie [1]. En les abordant dans ſa chaloupe, il s'y jetta un ſi grand nombre de ceux qui étoient dans le vaiſſeau qui avoit fait naufrage, qu'elle coula à fond, & qu'ils furent tous noyez. Ils ajoutent, que toutes les guerres que l'Angleterre a ſoutenues depuis le roi Henri, & tout le ſang qui a été répandu dans la famille royale, où les diviſions & les haines furent long-temps héréditaires, étoient la juſte punition de la violence faite aux vœux de cette princeſſe. Ce ſont des contes de moines, qui rempliſſoient leurs annales de ſemblables fictions, que leur malice ou leur faux zèle leur faiſoit écrire, & que la ſuperſtition faiſoit croire au peuple, qui n'avoit point alors d'autres livres, que ceux qu'on compoſoit dans l'oiſiveté des cloîtres. Mais s'il étoit permis de juger des actions des ſouverains, &

[1] Ce généreux exemple d'humanité a été répété de nos jours par le prince Maximilien-Jules-Léopold de Brunſwick-Wolfenbutel, qui a péri dans l'Oder en allant au ſecours de deux payſans entraînés par les eaux. Ce prince, né le 10 octobre 1752, fut tranſporté le 15 mai 1785 dans la ſépulture ducale de Brunſwick.

de rechercher dans les cauſes ſecondes la ſource des événemens, il ſeroit bien plus naturel & plus vraiſemblable d'imputer les malheurs de Henri I, à ſes injuſtes violences, qu'au zèle indiſcret d'une princeſſe, que ces mêmes auteurs nous repréſentent d'ailleurs comme un modèle de vertu & de douceur : idée bien contraire à cette fureur avec laquelle ils lui font maudire toute ſa poſtérité.

XXI. Il eſt temps de reprendre la ſuite de mon hiſtoire. Quelque puiſſant que fût le parti d'Etienne, ce prince avoit beſoin d'un prétexte pour autoriſer ſon action. Les brouilleries qui étoient ſurvenues entre le roi Henri, & le comte d'Anjou ſon gendre, le lui fournirent à point nommé. Henri ne ſe voyant plus d'enfans que Matilde, & craignant les armes de la France, avec qui il avoit toujours été en guerre, avoit penſé à chercher un parti à ſa fille qui pût faire tête à un ſi puiſſant voiſin, ou lui ſuſciter des affaires dans ſon royaume, capables d'empêcher qu'il ne troublât l'Angleterre. C'eſt pour cela qu'il avoit premierement marié ſa fille à l'empereur Henri V ; & qu'après ſa mort il lui fit épouſer Geoffroy, fils de Foulques, comte d'Anjou, qui étoit paſſé en Aſie, où il avoit épouſé Melinſende fille & héritiere de Baudouin, roi de Jéruſalem, & avoit laiſſé ſes états d'Anjou, du Maine & de Touraine à ſon fils. Le roi Henri

avoit fait la guerre à outrance au comte Foulques ſon pere, qui étoit venu au ſecours d'Elie, comte du Maine, ſon gendre, que Henri avoit fait priſonnier ; mais le roi de France Louis le Gros étant venu ſoutenir le comte d'Anjou, la paix s'étoit faite ; & comme la haine & l'amitié des princes ne ſont que des mouvemens de leur politique, Henri oubliant cette querelle, penſa à s'allier d'une maiſon qu'il avoit perſécutée, & préféra le comte Geoffroy à pluſieurs ſouverains, qui auroient ſouhaité avec ardeur un auſſi grand parti qu'étoit l'héritiere d'Angleterre.

XXII. Guillaume le Conquérant par la même politique avoit détaché de la France le comte de Blois, en lui faiſant épouſer ſa fille Adèle : de ſorte que Henri crut qu'à l'imitation de ſon pere, il ne pouvoit mieux faire que d'en détacher encore le comte d'Anjou, afin que tenant ce royaume dans la crainte par la jalouſie de ces deux alliances, il l'empêchât de rien entreprendre en Normandie. Mais ce roi encore plus ambitieux que politique, n'étoit pas d'humeur à mettre ſa couronne ſur la tête d'un gendre, après l'avoir arrachée à ſon frere avec la vie. Il ne laiſſoit au comte d'Anjou que des eſpérances après ſa mort ; & non content de jouir du royaume que la mer ſéparoit de ſes autres états, il retenoit encore toute la Normandie. D'autre

côté, le voiſinage de cette province frontiere des états du comte d'Anjou, lui en faiſoit ſouhaiter la poſſeſſion : & ſa femme, qui avoit conſervé, avec le titre d'impératrice, une ambition plus conforme à ſon premier mariage qu'au ſecond, l'animoit encore contre ſon propre pere. De ſorte que Geoffroy, qui d'ailleurs étoit un vaillant prince, n'ayant pu obtenir de ſon beau-pere la ceſſion de la Normandie, il s'y jetta avec une armée pour en faire la conquête. Mais Henri vint au ſecours, & le contraignit de ſe retirer. Cependant le chagrin que cet attentat lui donna fut ſi violent, qu'il en fût pris de fiévre, dont il mourut peu de temps après. Grand & vaillant prince, mais injuſte & cruel; avide de régner, ſans ſe ſoucier à quel prix; jaloux de ſon autorité, ſans en vouloir faire part à ſes enfans. Il uſurpa le royaume ſur ſon frere, & pour s'y maintenir, il lui ôta la vie : mais il la perdit lui-même par la crainte ou le dépit qu'il eut d'y être troublé par ſon gendre & par ſa fille.

XXIII. Cette mort donna lieu à Etienne de Blois, comte de Boulogne, ſon neveu, de ſuppoſer que le roi Henri en ſon lit mortel l'avoit reconnu pour ſon héritier, & qu'il avoit deshérité ſa fille Matilde. Ce que Hugues Bigot, ſénéchal du royaume, affirma par ſerment dans

une aſſemblée de ſeigneurs & de prélats qu'Etienne convoqua, où il ſe fit proclamer roi, avant qu'on fît les funerailles de ſon prédéceſſeur. Il ſe fit enſuite couronner par l'archevêque de Cantorbery & par l'évêque de Salisbury, qui tous deux avoient prêté à Matilde le ſerment de fidelité dont j'ai parlé; & ayant aſſemblé le parlement à Oxford, il s'y fit confirmer la royauté, après avoir juré l'obſervation des loix. Le pape Innocent II, favoriſa encore l'entrepriſe d'Etienne. Il lui écrivit pour le féliciter de ſon avénement à la couronne, & le recommanda aux prélats, comme un prince dont l'égliſe & le royaume avoient beſoin. C'eſt ainſi que les papes profitant de la diviſion des princes, ſe rendoient les arbitres des têtes couronnées, & que ſous pretexte d'en maintenir les droits, ils ſongeoient à établir leurs prétentions.

Etienne s'étant ainſi aſſuré le royaume d'Angleterre, reſolut de paſſer en Normandie, pour mettre auſſi cette province dans ſon obéiſſance. Son comté de Boulogne, qui en étoit frontière, lui donnoit une entrée facile, & les intelligences qu'il avoit dans le duché, lui faiſoient eſpérer un heureux ſuccès de ſon entrepriſe.

XXIV. Cependant l'impératrice Matilde, princeſſe d'un grand courage, & d'une plus

grande ambition encore, ne pouvoit ſouffrir qu'on lui enlevât une couronne que ſa naiſſance lui avoit acquiſe, & qui ſembloit lui avoir été aſſurée par le ſerment que les Anglois lui avoient prêté du vivant de ſon pere. Elle s'emportoit contre la perfidie d'Etienne, qui avoit comme les autres juré entre ſes mains de la reconnoître pour l'héritiere du royaume; contre la trahiſon du ſénéchal, qui ajoutoit une calomnie à ſon parjure; contre l'infidélité de l'archevêque de Cantorbery, & de l'évêque de Salisbury, qui avoient couronné Etienne, en violant le ſerment qu'ils lui avoient fait; & contre la légéreté des Anglois, qui oublioient ſi promptement la fidelité qu'ils lui devoient, & qu'ils lui avoient jurée.

Le comte Geoffroy entroit dans tous les reſſentimens de l'impératrice ſa femme, & penſoit aux moyens de la rétablir ſur le trône. C'étoit un prince ſi bien fait & de ſi bonne mine, qu'on lui avoit donné le ſurnom de BEL; & d'une maiſon ſi ancienne, qu'elle tenoit depuis plus de trois cens ans la premiere charge [1] du

[1] La charge de grand ſénéchal. Elle étoit à peu près la même que celle de grand-maître de l'hôtel, pour ce qui regarde la maiſon du roi; que celle de connétable, pour la guerre; & que celle de comte du palais, pour l'adminiſtration de la juſtice. Cette charge étoit héréditaire dans la maiſon des comtes d'Anjou, depuis le regne de Lothaire. Le peu de ſéjour que faiſoient à la cour les vaſſaux du

royaume de France, ne voyant que la famille royale au deſſus d'elle : vaillant au reſte, & l'un des plus expérimentés capitaines de ſon temps. Il réſolut donc avec l'impératrice de députer au roi de France pour l'engager dans leur querelle, afin d'en obtenir des troupes pour agir en Normandie, pendant que, pour faire diverſion, il jetteroit une autre armée dans le Boulenois, & que Matilde paſſeroit elle-même en Angleterre, pour ſoulever les provinces où elle avoit des intelligences.

Les affaires d'Angleterre, & des deux princes qui en diſputoient le royaume, étoient en cet

premier rang, ne permettoit pas aux comtes d'Anjou de s'acquitter exactement des fonctions de leur emploi : on leur donna donc un ſubſtitut qui exerçoit à leur place, mais toujours avec dépendance, & ſous l'obligation de l'hommage. Dans un Traité conclu entre Louis le Gros & le comte d'Anjou, il fut arrêté que dans les cérémonies d'éclat, lorſque le roi mangeroit en public, le comte ſe tiendroit aſſis juſqu'au moment du ſervice ; qu'alors il recevra les plats pour les placer ſur la table ; qu'après le repas il ſe retirera chez lui, ſur un cheval de guerre, dont il fera préſent au cuiſinier du roi, lequel lui enverra un morceau de viande, & le pannetier y joindra deux pains, avec trois chopines de vin. A la guerre, le grand ſénéchal fera préparer, pour le roi, un pavillon qui puiſſe contenir cent perſonnes. Au départ de l'armée ; il commandera l'avant-garde, & au retour, l'arriere-garde. Quelque choſe qui arrive, le roi ne pourra lui faire aucun reproche pour ce qui regarde l'adminiſtration de la juſtice. Tout jugement porté par le grand ſénéchal ne ſera point réformé ; & dans les conteſtations ſur les ſentences rendues par les juges royaux, ſa déciſion fera loi. *Dict. des Mœurs & Coutumes des François*, 3 *vol. in*-8°. Paris, chez *Cuſſac*, *Libraire*.

état, lors que les ambaſſadeurs de l'impératrice Matilde & du comte Geoffroy arriverent à la cour de France. Quoi que le roi Louis VII, n'eût pas toutes les grandes qualités de ſon pere, il avoit pourtant du courage, aimant la gloire, & manquant moins de hardieſſe que de prudence dans ſes deſſeins : jaloux d'ailleurs de ſes droits, & ne pouvant ſouffrir les entrepriſes faites au préjudice de ſon autorité. Il venoit de le témoigner à ceux d'Orléans qui avoient voulu faire les mutins, les ayant contraints d'implorer ſa clémence ; & à Gautier de Montjay l'un des chefs des ligueurs ſous le regne précédent, dont il ravagea les terres, & démantela les fortereſſes.

Il n'avoit donc garde de demeurer immobile au milieu de deux princes qui alloient couvrir de troupes ſon royaume, dont leurs états faiſoient la plus conſidérable partie. D'ailleurs, comme ſeigneur ſouverain, il étoit obligé de prendre parti, ſoit comme arbitre des deux concurrens, ou comme ami de l'un, & ennemi de l'autre. La reine Eléonor, qui ne ſçavoit pas alors l'intérêt qu'elle devoit prendre un jour à cette querelle, étoit encore ſi jeune, que les divertiſſemens de la cour l'occupoient bien plus que les intrigues du gouvernement. Ainſi elle ne ſe mêla point de la réponſe que le roi fit

aux

aux députés de Matilde & de Geoffroy, qui fut telle qu'ils la pouvoient ſouhaiter.

Deux choſes déterminerent le roi à prendre ce parti : la premiere, parce qu'il le crut le plus juſte, comme il l'étoit en effet : la ſeconde, parce qu'il ſe ſouvint que lors qu'il avoit viſité ſes états de Guyenne après ſon mariage, le comte de Blois, qui étoit alors ſur les terres de ſon comté, n'étoit pas venu au devant de lui : mépris qu'il n'oublia pas : & qui eut bonne part à la réponſe favorable qu'il fit aux envoyés du comte d'Anjou. Ajoutez à cela, que la maiſon d'Anjou étoit attachée à celle de France par des liens trop étroits & trop anciens, pour l'abandonner ; & qu'enfin la politique de cette cour ne pouvoit ſouffrir qu'Etienne, prince remuant & ambitieux, unît à la couronne d'Angleterre & à ſon comté de Boulogne, le duché de Normandie, de peur qu'il ne lui prît envie de s'aggrandir encore davantage aux dépens de la France elle-même.

XXVI. Les réſolutions ayant été ainſi priſes dans le conſeil du roi, & dans celui du comte d'Anjou, elles furent auſſi-tôt exécutées. On fit paſſer des troupes dans le Boulenois, & le roi Louis & Geoffroy avec le gros de l'armée entrerent dans la Normandie. Etienne n'ayant point d'armée dans cette province, elle ne fit

point de réſiſtance ; & les peuples bien aiſes de rentrer ſous la domination de leur légitime ſouveraine, prêterent ſerment de fidélité au comte Geoffroy ſon mari. Ce comte en fit auſſi-tôt hommage au roi ; & en reconnoiſſance du ſervice qu'il venoit d'en recevoir, il lui céda Giſors & le Vexin Normand, païs ſitué entre les rivieres d'Epte & d'Andelle, & les barrieres de la France & de la Normandie. C'eſt pourquoi ce fut depuis le théâtre de la guerre entre les rois de France & d'Angleterre, & ſouvent le prix de leurs victoires ou de leurs alliances.

XXVII. Etienne ne s'étonna point de ces progrès [1], & ayant donné les ordres néceſſaires pour empêcher qu'en ſon abſence les intrigues de Matilde & de ſes partiſans ne fiſſent ſoulever le peuple, il partit avec une flotte qu'il avoit fait équiper ; &, avec des troupes d'élite, il aborda en Normandie, qu'il regagna avec la même facilité avec laquelle le roi Louis & le comte d'Anjou venoient de la conquérir. Cette rapidité ſurprit ſi fort le roi de France, qu'il craignit de perdre auſſi le Vexin, & qu'il fut d'ailleurs intimidé par ſes miniſtres, entre leſquels Thibaut, comte de Blois, frere du roi Etienne, avoit des penſionnaires ; qu'il traita avec ce roi aux mêmes conditions qu'il avoit traité il n'y

[1] L'an 1139.

avoit pas long-temps avec la comte d'Anjou : & pour gage de cette alliance, il donna sa sœur Constance en mariage à Eustache, comte de Boulogne, son fils [1].

XXVIII. Il est mal aisé de justifier un tel procédé, & l'histoire n'y trouve point d'autre excuse, que la crainte que Louis eut des trahisons que le comte de Blois formoit par le moyen de ses intelligences, jusques dans son cabinet : comme s'il étoit permis aux souverains de manquer de foi par de semblables motifs. Cette légéreté fut suivie de plusieurs autres, qui firent des taches à la réputation de ce roi, que la postérité ne lui a pu pardonner, & dont Matilde & Geoffroy conçurent un vif ressentiment, qu'ils firent passer à leurs enfans, auxquels ils en laisserent la vengeance. Mais qui auroit alors pensé que la reine Eléonor dût être le principal instrument de cette vengeance, comme nous le verrons dans la suite ?

XXIX. Cependant l'impératrice Matilde passa en Angleterre sans mener de troupes avec elle, se fiant aux intelligences que le comte de Glocester avoit dans le royaume. C'étoit son frere naturel, homme de conseil & d'exécution, prompt à concevoir un grand dessein, & plus hardi encore à l'entreprendre ; fort attaché aux

[1] L'an 1140.

intérêts de Matilde, & l'ame de tous ſes conſeils. Il avoit paſſé avec elle, & quoiqu'il ne ſe trouvât à leur deſcente qu'une petite troupe de dix cavaliers, le comte ſe mit à leur tête, après avoir laiſſé l'impératrice dans le château d'Arondel [1] en la province de Suſſex; & marcha avec autant d'aſſurance, que s'il avoit eu une groſſe armée. Il n'eût pas fait beaucoup de chemin, qu'il fut joint par pluſieurs milords, qui reconnurent Matilde pour leur ſouveraine, & peu de jours enſuite il ſe vit une armée capable non-ſeulement de réſiſter aux ennemis, mais encore de les attaquer.

Le roi d'Ecoſſe, oncle de Matilde, prit les armes pour elle, & fit une ſi furieuſe irruption dans l'Angleterre, qu'après s'être rendu maître du comté Northumberland, il entra dans la province d'Yorck, & fut joint par un grand nombre de ſeigneurs qui ſe déclarerent pour l'impératrice. Mais cette armée victorieuſe vint

[1] C'eſt au célèbre comte de ce nom que l'Europe eſt redevabel du plus beau monument de chronologie qui ſoit au monde. Les marbres ſur leſquels elle eſt gravée, furent trouvés dans l'île de Paros, au commencement du dix-ſeptième ſiecle, par Thomas Pétre, & apportés en Angleterre aux dépens du lord Howard, comte d'Arondel, qui les fit placer autour des murailles de ſon jardin, d'où ſon petit-fils les a fait enlever depuis, pour les déposer dans la célèbre bibliotheque de l'Académie d'Oxford, où ils ſont actuellement. Ils ſont également connus ſous les titres de marbres de Paros, d'Arondel & d'Oxford.

échouer contre une poignée d'Anglois & de Normands, qui étant demeurés fideles au roi Etienne, avoient envoyé prier l'archevêque d'Yorck de leur prêter main-forte.

XXX. C'étoit alors la coutume que les évêques, à cauſe de leurs fiefs, aſſiſtoient les rois dans les batailles : & l'hiſtoire de ce temps-là nous apprend que Philippe Auguſte, qui régna en France après Louis VII, fit ſaiſir les biens des évêques de Paris & d'Auxerre, parce qu'ils ne s'étoient point trouvés à l'armée. L'archevêque d'Yorck étant malade, ne pût venir en perſonne ; mais il envoya l'évêque de Durham avec des troupes en ſa place. Ce prélat étant arrivé mit l'armée en bataille, & lui tint ce diſcours : « Vaillants Anglois & Normands, » auxquels l'Angleterre eſt ſoumiſe, qui faites » trembler la France, qui avez conquis les » royaumes de Naples & de Sicile, & qui » maintenez celui de Jéruſalem : l'Ecoſſe votre » ſujette vous inſulte, & profitant de l'abſcence » de votre roi, & de l'invaſion de ſes ennemis, » elle vient ravager vos provinces ; elle ſe fie » à la multitude de ſes troupes, & mépriſe » votre petit nombre. Montrez-lui que vous êtes » toujours invincibles, que la valeur ne compte » point les hommes, & que la victoire ſe déclare » toujours pour les plus vaillantes troupes, &

» non pour les plus nombreuſes [1] ». Les hiſtoriens ajoutent, qu'il finit ſa harangue en donnant l'abſolution à l'armée, qui pouſſa dans l'air des cris redoublés d'allégreſſe & de confiance, comme ſi elle eût été aſſurée de la victoire. Le combat commença auſſi-tôt, & les Anglois que l'évêque avoit animés par ſon diſcours, y firent paroître un courage extraordinaire. Non-ſeulement ils ſoutinrent les efforts des Ecoſſois beaucoup ſupérieurs en nombre, mais ils les enfoncerent, les battirent & en firent un tel carnage, qu'il en reſta onze mille morts ſur le champ.

XXXI. Cependant la province de Northumberland avoit été enlevée au parti d'Etienne, & le comte de Gloceſter faiſoit d'autres progrès, qui auroient pu renverſer le trône de ce roi, encore mal affermi, s'il n'étoit accouru au ſecours en quittant la Normandie, qu'il crut être en ſûreté par les gouverneurs fideles dont il avoit pourvu les places, & par l'alliance qu'il avoit faite avec le roi de France. Comme il étoit vaillant & plein de feu, il ne fut pas long-temps après ſon retour ſans préſenter le combat au comte de Gloceſter, qui ne lui étant inférieur ni en courage, ni en expérience, l'accepta, & eut le bonheur de remporter une pleine victoire [2],

[1] Matth. Paris.
[2] L'an 1138.

& de prendre Etienne prisonnier. Il l'envoya à l'impératrice Matilde, qui usant mal de sa bonne fortune, le fit jetter dans un cachot, chargé de chaînes.

Ce fut alors qu'on crut les affaires d'Etienne désespérées; & il sembloit même, de la maniere dont Matilde le traitoit, qu'elle n'épargneroit pas sa vie : lorsque tout d'un coup les choses changerent de face, & que, par un revers surprenant, le comte de Glocester tomba dans une embuscade que lui dressa Guillaume d'Ypres, & fut pris & mené prisonnier dans une place de l'obéissance d'Etienne.

XXXII. Un événement si fâcheux & si imprévu n'arrêta pas seulement les victoires de Matilde, il lui en fit encore perdre tout le fruit; & depuis cette fatale journée, elle n'eut plus que de méchans succès, qui l'obligerent enfin à sortir du royaume; le ciel en ayant différé le recouvrement à un autre temps & par d'autres voies, pour montrer que c'est lui qui dispose des empires, & qui les donne à qui il lui plaît. Pour avoir la liberté du comte de Glocester, sans qui elle ne pouvoit rien faire, elle fut obligée de l'échanger avec le roi Etienne. C'étoit proprement descendre du trône pour y faire remonter son ennemi. En effet, Etienne ne fut pas plutôt en liberté, qu'il rétablit son autorité dans le royaume, & que

chaſſant Matilde de place en place, il la vint aſſiéger dans Oxford.

Mais les manieres hautaines, & les actions violentes de cette princeſſe, lui faiſoient encore plus de tort que les armes de ſes ennemis. Les Anglois plus jaloux de leur gloire qu'aucune nation du monde, ne pouvoient ſouffrir qu'on les traitât avec mépris; & la fierté de Matilde, qui affectoit les airs d'impératrice, leur devint bientôt inſupportable. Ils étoient encore choqués de l'indignité qu'elle avoit fait ſouffrir au roi Etienne dans ſa priſon; & ceux même qui combattoient pour elle en avoient murmuré.

XXXIII. Etienne profita de ce mécontentement. Il avoit des gens apoſtés, qui animoient les eſprits par des diſcours qui tenoient beaucoup de la ſatyre & de la fable, mais que le peuple prévenu écoutoit avec plaiſir. Ils diſoient que ce n'étoit pas ſans cauſe qu'elle retenoit toujours le titre d'impératrice, nonobſtant ſon ſecond mariage avec le comte d'Anjou: que l'empereur Henri n'étoit pas mort en effet, qu'elle étoit toujours ſa femme, & qu'elle couvroit du nom de mariage une honteuſe proſtitution; que les enfans qu'elle avoit eus de Geoffroy étoient des bâtards, indignes de ſuccéder au royaume d'Angleterre, auſſi bien que leur mere; & qu'Etienne étoit le ſeul des deſcendans de Guillaume le

Conquérant, qui fût digne d'hériter de ſes états, comme il avoit hérité de ſes vertus.

Ce qui donnoit lieu à cette ſatyre, c'eſt qu'il avoit paru un homme peu de temps après la mort de l'empereur Henri, qui ſe diſoit être lui-même. Comme il lui reſſembloit extrêmement de taille & de viſage, & qu'il y avoit dans ſon air & dans ſes actions la même majeſté que cet empereur avoit fait paroître dans les ſiennes, il en impoſa d'abord au peuple par cet extérieur, & penſa former un parti dans l'empire. Mais le fourbe ayant été découvert, on le confina dans un monaſtere, où il paſſa le reſte de ſes jours. Cependant comme cette punition ſembloit peu proportionnée à la qualité du crime, on diſoit que c'étoit un moyen qu'on avoit trouvé pour conſerver la paix de l'empire, en faiſant diſparoître l'empereur. Quelques-uns furent aſſez crédules pour ajouter foi à ce conte; & ce fut un prétexte aux autres, qui ne pouvoient s'accommoder des manieres hautaines de Matilde, pour abandonner ſon parti.

XXXIV. Etienne la tenoit toujours aſſiégée dans Oxford, où elle s'étoit renfermée ſans vivres & ſans proviſions. Elle y ſoutint néanmoins le ſiége pendant plus de deux mois, réſolue à tout riſquer plutôt que de tomber entre les mains de ce prince, après le traitement qu'elle

lui avoit fait. Il auroit fallu pourtant en venir à cette extrémité, ſi l'embarras dans lequel elle ſe trouvoit ne lui eût fait imaginer un moyen ingénieux d'en ſortir. On étoit à la fin de décembre, & après une gelée qui avoit glacé toutes les rivieres, il étoit tombé beaucoup de neige, dont la terre étoit couverte. Matilde s'aviſa de s'habiller tout de blanc, commandant à ceux de ſa ſuite de faire la même choſe; & ſortant la nuit par une porte dérobée, elle paſſa la riviere ſur la glace, & traverſa le camp des ennemis ſans être découverte, parce que la blancheur éblouiſſante de la neige & des habits empêchoit qu'on ne pût diſtinguer les objets. S'étant ainſi échappée, elle repaſſa la mer, & Etienne reconquit la plupart des provinces qu'elle avoit fait ſoulever; le comte de Gloceſter ſe maintenant dans les autres.

XXXV. Mais Geoffroy qui avoit ſçu profiter de la priſon d'Etienne, étoit entré avec une armée dans la Normandie, dont il reprit les meilleures places. Le comte de Gloceſter paſſa la mer [1] pour s'aboucher avec lui, & le pria à ſon départ de lui donner le jeune Henri ſon fils aîné, qu'il ramena en Angleterre. Il le fit élever à Briſtol avec beaucoup de ſoin, & lui donna des maîtres pour l'inſtruire dans la connoiſſance de

[1] L'an 1142.

la langue latine & des ſciences dont il pouvoit être capable, n'ayant pas encore dix ans accomplis. Mais il tâchoit ſur-tout de le former de bonne heure aux mœurs & aux coutumes des Anglois, afin que, quand il ſeroit en âge de les gouverner, il les trouvât diſpoſés à lui obéir, & à le rétablir ſur le trône de ſon ayeul [1]. Il le garda quatre ans, au bout deſquels le comte d'Anjou ſon pere ſouhaita de le revoir, & députa en Angleterre trois ſeigneurs de ſa cour avec une troupe de ſoldats d'élite, pour ſervir d'eſcorte au jeune prince, qu'il les chargea de lui ramener. Il écrivit au comte de Gloceſter, qu'il n'avoit pu reſiſter à l'envie qu'il avoit de voir ſon fils; & qu'après avoir ſatisfait à ſa tendreſſe, il le feroit reconduire en Angleterre. Il le garda pourtant deux ans, au bout deſquels il lui fit repaſſer la mer: ſçachant de quelle conſéquence il étoit qu'il gagnât par ſa préſence le cœur d'une nation fiere, & qui veut être careſſée par ſes princes.

XXXVI. Le comte de Gloceſter le voyant de retour, continua de prendre ſoin de ſon éducation. Il lui donna des maîtres pour former ſon corps aux exercices de la guerre, pour lui apprendre à monter à cheval, & pour lui montrer à ſe ſervir avec adreſſe des armes qui étoient

[1] L'an 1149.

alors en uſage, afin qu'il pût s'en ſervir un jour avec ſuccès. Il lui donna auſſi d'habiles précepteurs, qui s'appliquerent à cultiver ſon eſprit. Et comme le jeune Henri avoit de la vivacité, qu'il étoit bien fait de corps, & d'un tempérament robuſte, il réuſſit admirablement par tout, & fit dans les armes & dans les ſciences des progrès qui étonnoient ſes maîtres, & qui donnerent au comte de Gloceſter de grandes eſpérances.

SOMMAIRE

DU SECOND LIVRE.

Raoul de Vermandois répudie la sœur du comte de Champagne, pour épouser Alix. Guerre qui s'en ensuivit. II. *Thibaud fait excommunier Raoul.* III. *Le roi prend le parti de Raoul, brûle Vitry & ses habitans. Son repentir, & son vœu pour une croisade.* IV. *Origine des différends ordres de chevalerie.* V. *Les vices & la désunion s'introduisent parmi les chevaliers.* VI. *Le satrape d'Héliopolis en profite, & s'empare de plusieurs places.* VII. *Le roi prétend au comté de Toulouse. Entre en accommodement avec le comte de Saint Gilles.* VIII. *Longue vie de Jean d'Etampes.* IX. *Départ du roi & de sa suite pour la Terre-Sainte. La reine est du voyage. Il laisse la régence du royaume à Suger & au comte de Vermandois.* X. *Marche & description de l'armée des croisés.* XI. *Ancienne jalousie entre les empereurs d'Orient & d'Occident. Perfidie de Manuel.* XII. *Louis passe le Méandre malgré les ennemis. Tombe dans une embuscade. Sa résolution & sa harangue. Arrive à Attalie.* XIII. *Les Antiochiens conservent leur principauté à la fille de Boëmond.* XIV. *Réception du roi & de la reine par le comte Raymond de Saint-Gilles. Leur mesintel-*

ligence. Le roi eſt jaloux de la reine. Il la fait enlever. XV. *Sujet de cette jalouſie.* XVI. *Naiſſance & mérite extraordinaire de Saladin. Sa jeuneſſe; ſes belles qualités. Reçoit les députés de la reine.* XVII. *Le roi en eſt inſtruit, & ſoupçonne la reine d'intelligence avec ce généreux Turc. Suite de cette aventure.* XVIII. *Deſcription de la ville de Damas, & ſon ſiege par l'armée des croiſés.* XIX. *Origine du luxe, des armoiries, de la poéſie & de la langue françoiſe.*

LIVRE SECOND.

Je n'ay rien dit de ce qui ſe paſſa pendant ce temps-là en Angleterre entre le roi Etienne & les ſeigneurs du parti de Matilde, n'en ayant pas jugé les événemens aſſez conſidérables. Mais il faut voir ce qui ſe paſſa en France, parce qu'il eſt de plus grande importance, & qu'il a d'ailleurs plus de rapport à l'hiſtoire que j'écris.

Tout y étoit tranquille [1]. Une profonde paix donnoit lieu aux divertiſſemens de la cour, & faiſoit en même temps le bonheur des peuples: lorſque tout d'un coup la diviſion & la guerre ſortant du milieu des plaiſirs, mirent tout le royaume en trouble. Raoul, comte de Vermandois, proche parent du roi, ſeigneur d'un grand mérite, mais ſenſible aux deux plus violentes paſſions, l'amour & l'ambition, ſe laiſſa charmer par la beauté de la princeſſe Alix, ſœur de la reine. Et quoi qu'il fût marié avec une parente [2] du comte de Champagne, il penſa pourtant à épouſer Alix, en répudiant ſa femme ſous prétexte de parenté. Peut-être auſſi qu'il cherchoit autant à ſatisfaire ſon ambition que ſon amour, par un mariage qui le faiſoit devenir beau-frere

[1] Depuis l'an 1142 juſqu'à l'an 1147.

[2] C'étoit, ſelon Mézerai, Gerberte, couſine-germaine de Thibaud, comte de Champagne.

du roi, & qui lui donnoit des prétentions ſur la Guyenne, ſi la reine venoit à mourir ſans enfans. Quoi qu'il en ſoit, ayant fait agréer ſon mariage au roi & à la reine, auſſi bien qu'à la jeune princeſſe, il convoqua un nombre d'évêques pour faire les informations de la parenté qui étoit entre lui & ſa femme, afin de faire caſſer leur mariage. On étendoit alors ſi loin les degrés de parenté, qu'il eût été bien difficile de n'en point trouver entre la femme & le mari, ſur-tout dans les familles des princes, qui ſont bien aiſes de multiplier leurs alliances. Les évêques aſſemblés trouverent donc ce degré de parenté qui rendoit le mariage du comte de Vermandois illégitime, & prononcerent le divorce. Mais la femme irritée de cet affront, & ne pouvant ſouffrir que ſa rivale la chaſsât du lit de ſon mari, proteſta contre l'injuſtice des évêques, & chercha auprès du comte de Champagne ſon parent un ſecours capable de la rétablir dans ſes droits.

II. La maiſon de Champagne étoit ſi puiſſante, qu'elle cédoit à peine à celle de France. Elle avoit comme elle ſes pairs, & poſſédoit avec la Champagne & la Brie, les comtés de Blois, de Chartres, & de Sancerre, dans le cœur du royaume, dont ce païs eſt une des plus délicieuſes & des plus fertiles contrées. Le comte Thibaut, l'aîné de la maiſon, étoit d'ailleurs un prince vaillant & ſage, aimé

aimé de ſes peuples pour ſa bonté, reſpecté de ſes voiſins pour ſa juſtice, & dont la magnificence lui avoit gagné le cœur de tout le monde. Mais tant de puiſſance & tant de vertus donnoient de la jalouſie à la cour de France. Le comte qui ne l'ignoroit pas, penſoit moins à la diminuer, qu'à s'en garantir, en balançant l'autorité de cette cour en toutes rencontres, & prenant toujours le parti de ceux qu'elle vouloit opprimer. C'eſt ce qu'il venoit de faire dans le démêlé que le roi avoit eu avec le pape, au ſujet de l'archevêché de Bourges, qui avoit été ſi loin, que le pape ſoutenant l'élection que le clergé avoit faite, avoit excommunié le roi qui s'y oppoſoit. Le comte de Champagne n'avoit donc garde d'abandonner ſa parente dans une cauſe qui lui ſembloit encore plus juſte que celle de l'archevêque, & dans laquelle il étoit aſſuré de faire intervenir le pape en ſa faveur. Il ne ſe trompa pas. Le pape bien aiſe de chagriner le roi, à qui l'excommunication n'avoit rien fait relâcher de l'affaire de Bourges, reçut l'appel de la princeſſe répudiée, caſſa le jugement des évêques, & les mit en interdit; condamna le comte de Vermandois à reprendre ſa femme, & à ſon refus il l'excommunia.

III. D'autre côté le roi de France, qui ne pouvoit abandonner la cauſe du comte de Vermandois, ni l'honneur de ſa belle-ſœur, ſe jetta

avec une armée dans les terres du comte de Champagne, qu'il regardoit comme ſon ennemi, auſſi bien que comme l'ennemi du comte de Vermandois ; vengeant en même-temps ſes injures & celles de ſon beau-frere. Le comte de Champagne étonné de cette irruption, & ne ſe voyant pas en état de la ſoutenir, ne trouva point de meilleur moyen pour s'en délivrer, que de prier le pape de lever l'excommunication. Ainſi le comte de Vermandois étant ſatisfait, le roi retira ſes troupes. Mais à peine les avoit-il congédiées, que le pape, ſoit de ſon mouvement, ou à la ſollicitation du Champenois, fulmine une ſeconde fois l'excommunication. La nouvelle en étant portée au roi, il raſſemble promptement ſes troupes, prévient encore une fois le comte de Champagne, entre dans ſon païs à la tête d'une puiſſante armée, ne reſpirant que la vengeance, & mettant tout à feu & à ſang. La ville de Vitry qui ſe trouva ſur ſon paſſage fut emportée de vive force. Tout y fut paſſé au fil de l'épée, ou périt par les flammes. Plus de trois mille [1] perſonnes s'étoient réfugiées dans l'égliſe, eſpérant que le roi reſpecteroit la ſainteté de l'aſyle : mais il n'écouta que ſa colere,

[1] Cet acte d'inhumanité, dont du Tillet porte le nombre de victimes à plus de 1500, fut d'autant plus malheureux, qu'il devint l'un des motifs de la ſeconde croiſade où périrent tant de braves Européens

& fit mettre le feu à l'égliſe, où tant de malheureux furent brûlés. Que le plaiſir de la vengeance eſt court & turbulent, & que le repentir en eſt long & amer ! Lorſque la colere du roi fut paſſée, & qu'il vint à conſidérer de ſang froid le triſte ſpectacle qui s'offroit à ſes yeux, une ville ruinée de fond en comble par ſes ordres, ſes maiſons brûlées ou abattues, ſes égliſes en cendre, ſes habitans conſumés au pied des autels : il fut ſaiſi d'une douleur qui faillit à le faire mourir, & fut long-temps inconſolable. Il fallut envoyer quérir Bernard, abbé de Clervaux, homme qui vivoit dans la réputation d'une ſi grande vertu, qu'il mérita le titre de Saint après ſa mort, & qui n'étoit pas moins renommé pour ſon ſçavoir & pour ſon éloquence, que pour ſa piété. C'étoit un gentilhomme Bourguignon, qui à l'âge de vingt-deux ans ſe retira du monde dans le monaſtere de Cîteaux, d'où il fut envoyé cinq ans après dans celui de Clervaux nouvellement bâti ſur la riviere d'Aube en Champagne, & dont il fut le premier abbé. Il étoit l'oracle de ſon ſiecle, & ſes écrits ſont encore aujourd'hui fort eſtimés. Il eut bien de la peine à remettre l'eſprit du roi, qui diſoit que rien n'étoit capable d'expier le maſſacre & le ſacrilege qu'il venoit d'autoriſer. Mais il n'en eut pas moins à retenir le reſſentiment du comte de Champagne,

qui ayant levé une armée, vouloit pourſuivre la vengeance du meurtre de ſes ſujets. Il fallut que le roi l'envoyât complimenter le premier, lui faiſant témoigner par ſon ambaſſadeur le déplaiſir qu'il avoit de ce qui s'étoit paſſé; qu'il s'obligeât de réparer tout le dommage qu'il avoit fait, & qu'il promît de ne s'oppoſer plus à l'établiſſement de l'archevêque de Bourges que le clergé avoit élu, & dont le comte de Champagne avoit pris le parti. Mais le roi preſſé par les remords de ſa conſcience, crut qu'il ne ſuffiſoit pas d'appaiſer la colere des hommes, s'il n'appaiſoit encore celle de Dieu. Ce fut pour cela qu'il fit vœu de mener une armée au ſecours de la Terre-Sainte, que les infideles menaçoient d'enlever aux chrétiens, en les chaſſant de Jéruſalem. C'étoit la dévotion de ces temps-là; & les rois, auſſi bien que les peuples, ſe trouvoient dans cette prévention, qu'ils eſtimoient que les pélérinages & les croiſades étoient les plus ſaintes actions de la religion. Ce zèle qui s'empara de l'eſprit des chrétiens occidentaux ſur la fin du ſiecle précédent, avoit pour but, au moins en apparence, d'arracher aux Sarraſins la ville de Jéruſalem, & le Saint-Sépulcre. Mais peut-être qu'il y avoit moins de piété que d'ambition dans ce deſſein. Quoi qu'il en ſoit, ces expéditions s'appelloient croiſades, parce que ceux qui s'enrôloient prenoient la croix: & ces milices ſacrées,

comme on les nommoit, s'aſſembloient ſous un ou pluſieurs princes chrétiens, dont le pape étoit le chef, ayant ſes légats dans les armées pour y exercer ſon autorité. La premiere croiſade s'étoit faite il y avoit cinquante ans. Elle avoit conquis la Paleſtine & une partie de la Syrie, où les chrétiens avoient érigé le royaume de Jéruſalem, dont le fameux Godefroy de Bouillon fut le premier roi, & fondé les principautés d'Antioche, d'Edeſſe, & de Tripoli. Louis VII fut l'auteur de la ſeconde, dans le deſſein d'expier le maſſacre de Vitry, en allant ſecourir ces chrétiens orientaux, que les Turcs & les Sarraſins commençoient d'opprimer: & ſon zèle donna de l'émulation à Conrad, empereur d'Allemagne, qui prit auſſi la croix. Il y avoit eu une autre croiſade quelques années auparavant; mais les vents contraires avoient jetté les croiſés ſur les côtes d'Eſpagne, où ils ne rendirent pas moins de ſervice à la chrétienté, que s'ils avoient paſſé en Aſie, ayant aidé au roi de Caſtille à chaſſer les Mores de la Galice. En reconnoiſſance d'un ſervice ſi important, le roi donna cette province, qu'il érigea en comté, à Henri de Lorraine leur chef, dont le fils nommé Alphonſe fut le premier roi de Portugal. Ainſi ne comptant point cette croiſade qui demeura en chemin, il eſt vrai que ce fut Louis VII, & l'empereur Conrad qui firent publier la ſeconde, dont ils furent les chefs.

Avant que de les ſuivre dans cette expédition, je crois être obligé de donner une idée des établiſſemens que les chrétiens de l'Europe avoient fait dans l'Orient, ſous le regne de Godefroy de Bouillon qui fut fort court, & de l'état où ils ſe trouvoient depuis ſa mort. La princeſſe dont j'écris l'hiſtoire m'y oblige, puiſque ſa curioſité ou ſon malheur l'engagea à ſuivre le roi dans ce voyage, qui leur fut fatal à tous deux.

IV. Les premiers croiſés ne penſerent pas ſeulement à faire des conquêtes, ils eurent encore ſoin d'aſſurer aux chrétiens de l'Europe le chemin de Jéruſalem, lorſque leur dévotion leur en feroit entreprendre le voyage. La politique n'avoit pas moins de part à cette conduite, que la religion : car en tenant la porte ouverte aux chrétiens d'Occident, ils ſe préparoient du ſecours, qui ne leur pouvoit venir que de ce côté-là. Ce fut dans ce deſſein que fut inſtitué l'ordre des Templiers, ainſi nommés, parce qu'ils avoient leur logement près du temple de Jéruſalem : ordre qui d'un foible commencement parvint à une telle puiſſance, qu'il ſe rendit redoutable aux plus grands rois de la chrétienté. Mais cette élévation ayant cauſé ſon orgueil, ſon orgueil attira ſa ruine. Il ſe maintint long-temps dans une ſi grande réputation de valeur & de courtoiſie, qu'on diſoit de ces chevaliers, qu'il n'y avoit

rien de plus fier & de plus terrible l'épée à la main dans un jour de combat, ni de plus doux & de plus honnête hors de ces occaſions. La marque de cet Ordre étoit la croix rouge qu'ils portoient ſur l'habit blanc. Deux autres ordres s'établirent en même temps, & à peu près pour la même fin : l'ordre des Hoſpitaliers, qu'on nomma auſſi l'ordre de Saint-Jean ; & l'ordre Teutonique. Leur inſtitution regardoit proprement les malades, les hôpitaux, & le ſoin des pélerins qui abordoient à Jéruſalem : mais il n'y eut que les moins conſidérables d'entr'eux qui demeurerent chargés de ces emplois ; les autres faiſant profeſſion de combattre pour la foi. Au reſte, les chevaliers de l'ordre Teutonique ne s'intéreſſoient guere que pour ceux de leur nation ; & peu d'années après l'empereur Frederic II les ramena tous en Allemagne, leur propoſant la conquête de la Pruſſe, dont les peuples étoient alors païens. Ils l'entreprirent, & en vinrent à bout. Ils firent encore de plus grandes conquêtes le long de la Viſtule [1], dans leſquelles ils ſe ſont maintenus, juſqu'à ce qu'Albert, markgrave de Brandebourg, qui avoit été élu grand maître de cet ordre, fut fait duc ſouverain de Pruſſe,

[1] Grand fleuve d'Europe, qui prend ſa ſource au mont Krapach, en Siléſie, paſſe par la Mazovie & la Pruſſe, & ſe jette dans la m Baltique par pluſieurs embouchures.

& qu'ayant épouſé la princeſſe de Dannemarck, il laiſſa ce duché à ſa poſtérité [1]. L'ordre Teutonique ſe conſerve pourtant encore en Allemagne, où il a ſon grand-maître, ſes chevaliers, & des revenus conſidérables. La marque de cet ordre étoit la croix noire ſur l'habit blanc. Les chevaliers de Saint-Jean portoient au contraire la croix blanche ſur l'habit noir. Les Turcs n'ont point encore aujourd'hui de plus dangereux ennemis que ces derniers, qui furent connus depuis par le nom de Rhodes, & qui le ſont préſentement par celui de chevaliers de Malthe, leſquels, avec de moindres richeſſes, ont acquis plus de gloire, & ſoutiennent encore aujourd'hui leur ancienne réputation.

V. La valeur de tous ces chevaliers fut invincible, tant qu'ils ne ſe laiſſerent point vaincre par leurs vices : mais l'avarice & l'ambition corrompirent bientôt les Templiers, qui de défenſeurs de la cauſe commune, ſe firent chefs de parti ; & la diviſion ſe mit entre les princes croiſés, qui ſongerent plus à ſe nuire les uns aux autres, qu'à s'entreſecourir. La mort de Foulques d'Anjou, qui laiſſoit à ſa femme l'adminiſtration du royaume de Jéruſalem [2], & la tutelle de deux enfans, dont l'aîné n'avoit que treize ans, com-

[1] L'an 1525.
[2] L'an 1142.

mença d'apporter du déſordre par les cabales auxquelles les minorités des princes ſont ſujettes. Ces mouvemens ſe communiquerent aux autres états de la domination chrétienne ; & comme ces premiers héros, Godefroy de Bouillon, Boëmond & Tancrède qui les avoient maintenus par leur ſageſſe, après les avoir conquis par leur valeur, n'étoient plus, & que leurs ſucceſſeurs n'avoient pas hérité de leurs vertus, en héritant de leurs états, on ne vit par-tout que des troubles, qui ouvrirent la porte aux invaſions des infideles.

VI. Le ſatrape [1] d'Heliopolis profitant de cette déſunion, aſſiegea & prit Edeſſe [2], & avec cette place, tout ce que les chrétiens occupoient dans la Méſopotamie. Son fils aîné, nommé Mirmiran, s'y établit après ſa mort, & ſon cadet nommé Noradin, non content du gouvernement d'Héliopolis, y voulut joindre la principauté d'Antioche : pendant que d'un autre côté le roi de Damas formoit des deſſeins ſur la ville de Jéruſalem.

VII. C'étoit l'état où ſe trouvoient les chrétiens dans l'orient, lorſque Louis VII réſolut de paſſer à leur ſecours. Mais il voulut, avant que de partir pour cette expédition, obliger Alphonſe, comte de Saint-Gilles, à lui céder le comté de

[1] Dont le nom étoit Sanguin.
[2] L'an 1144.

Toulouſe, qu'il prétendoit appartenir à la reine Eléonor. En effet, ſa mere étoit fille unique & héritiere de Guillaume d'Arles & de Toulouſe. Mais le comte de Saint-Gilles, cadet de Guillaume, diſoit que ſon frere lui en avoit fait une vente[1]. Ce contrat étoit conteſté, & le roi pouſſé par la reine Eléonor, qui n'aimoit pas tant les plaiſirs, qu'elle ne fût auſſi ſenſible à ſes intérêts, fit marcher des troupes pour s'emparer de Toulouſe de gré ou de force. Il ne put neanmoins exécuter ſon deſſein. Il trouva le comte de Saint-Gilles ſi réſolu à ſe bien défendre, & toutes ſes places ſi bien pourvues, qu'il n'oſa s'engager dans une guerre réglée, & qu'il retira ſes troupes, après un accommodement fait avec ce comte, ſe contentant de la promeſſe qu'il lui fit de paſſer en Orient avec lui. Cette alliance fut confirmée depuis au retour de leur voyage d'Aſie, par le mariage de Conſtance, ſœur du roi, qui devint veuve du comte de Boulogne, avec Raymond, fils du comte de Saint-Gilles.

VIII. On rapporte à ce temps-là la mort de Jean d'Etampes, que d'autres nomment Jean des Temps, à cauſe de ſa longue vie : ayant commencé à porter les armes ſous Charlemagne, & n'étant mort que ſous le regne de Louis VII : de ſorte qu'il auroit vécu près de quatre cens

[1] L'an 1146.

ans. Il y a pourtant des auteurs qui disent qu'on s'est trompé, & que ce ne fut pas pour Charlemagne qu'il combatit, mais pour Charles de Lorraine, dernier des successeurs de Charlemagne, qui fut dépouillé par Hugues Capet; & à ce compte il auroit au moins vécu près de deux cens ans.

IX. Le roi ne voyant plus rien qui pût retarder son voyage, ne pensa qu'à se mettre en chemin. Les comtes de Dreux, de Flandre, de Champagne, de Saint-Gilles, de Nevers, de Soissons, & quantité d'autres seigneurs le suivoient : & les prédications de saint Bernard, qui par ses ordres & par ceux du pape avoit prêché la croisade, avoient eu un tel succès, que tout le monde vouloit passer en Asie. Ceux qui s'enrôloient envoyoient une quenouille & un fuseau à ceux qui ne prenoient point la croix, pour les piquer par là & leur reprocher leur lâcheté. Les femmes elles-mêmes ne voulant point s'exempter de cette milice sacrée, formerent des escadrons, renouvellant l'histoire ou la fable des anciennes Amazônes ; & la reine Eléonor à leur exemple voulut aussi être du voyage ; soit qu'elle crût trouver plus de divertissement à la suite de la cour, qui accompagnoit le roi, que dans un royaume qui alloit être desert ; ou qu'elle ne pût, comme elle disoit, demeurer si long-temps

ſeparée du roi ſon mari, dans le chagrin de ſon abſence, & dans l'incertitude de ſon retour.

Le roi laiſſa la régence de ſon royaume [1] au comte de Vermandois, & à Suger [2] abbé de Saint-Denys. Ce dernier avoit moins d'autorité en apparence, & plus de crédit en effet. C'étoit lui qui étoit chargé de l'expédition des affaires, ſous prétexte de ſoulager le comte de Vermandois, à qui il avoit été joint pour éclairer ſes actions, & pour l'empêcher de rien entreprendre, ſi l'abſence du roi lui en faiſoit concevoir la penſée. Il avoit eu bonne part aux affaires du

[1] L'an 1147.

[2] Célèbre miniſtre des rois Louis le Gros & Louis le Jeune, & régent du royaume ſous le dernier, lorſqu'il fut en Paleſtine, nâquit à Toury dans la Beauce en 1082, & mourut à l'abbaye de Saint-Denys âgé de ſoixante-dix ans, généralement regretté. Ce fut en 1147, jour de la Pentecôte, que Louis le Jeune, avant de partir pour la croiſade, alla prendre à Saint-Denys l'oriflame, & remettre à Suger les lettres de régence pour qu'il gerât les affaires du royaume en ſon abſence. Ce ſage miniſtre méritoit d'autant plus la confiance de ſon roi, qu'il fit les plus grandes inſtances pour ne pas accepter cet emploi. L'Europe entiere étoit tellement convaincue de ſon habileté & de ſon intégrité, que pluſieurs princes le nommoient arbitre dans des affaires de très grande importance. Pendant l'eſpace de deux ans & quatre mois que dura l'expédition de la Terre-Sainte, le roi lui écrivit d'Antioche ſur la fin de l'année 1148, qu'indépendamment de la perte de la plus grande partie de ſes troupes, il étoit encore accablé de chagrins domeſtiques, occaſionnés par les procédés d'Eléonor. On reconnut à ces nouvelles accablantes, mais trop tard, combien on auroit agi ſagement, ſi on avoit ſuivi le conſeil du miniſtre, qui avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour tacher de détourner le roi d'aller en perſonne à cette périlleuſe expédition. Il uſa

regne précédent. Sa fidélité étoit connue, auſſi bien que ſon habileté; & l'on ſçavoit de plus, qu'il n'avoit pas moins de fermeté, que le comte de Vermandois avoit de hardieſſe.

Le roi menant avec lui la reine ſa femme, partit au commencement de l'été, ſuivi des ſeigneurs de ſa cour & de toute la cavalerie. Il traverſa la Hongrie & la Thrace, & ayant paſſé le Boſphore, il continua ſon chemin pour arriver en Syrie; mais ce ne fut pas ſans danger, ni ſans en venir aux mains avec les infideles, comme je le dirai bientôt. L'empereur Conrad étoit parti un peu avant lui, prenant ſon chemin

d'ailleurs des finances avec tant d'économie, que, ſans être obligé d'avoir recours à de nouveaux impôts, il trouva le moyen d'envoyer de l'argent au roi, toutes les fois qu'il lui en demanda. On a cru qu'il ne ſeroit pas indifférent de trouver ici le parallele de ſaint Bernard & de Suger, par M. l'abbé Reynal.

« Ces deux hommes avoient tous deux de la célébrité & du mérite. » Le premier avoit l'eſprit plus brillant, le ſecond l'avoit plus ſolide. » L'un étoit opiniâtre & inflexible; la fermeté de l'autre avoit des » bornes. Le ſolitaire étoit ſpécialement touché des avantages de » la religion; le miniſtre du bien de l'état. Saint Bernard avoit » l'air, l'autorité d'un homme inſpiré : Suger, les ſentimens & la » conduite d'un homme de bon ſens. Un ſage n'a jamais raiſon auprès de la multitude, contre un enthouſiaſte. Les déclamations » de l'un l'emporterent ſur les vues de l'autre, & le zele triompha » de la politique. Les ſuites de cette entrepriſe, (il eſt queſtion ici » de la croiſade de Louis le Jeune) également honteuſe & funeſte, » apprirent à l'univers, qu'un homme d'état lit mieux dans l'avenir » qu'un prétendu prophète ». Le portrait du miniſtre, dans ce parallele, paroît conforme à l'idée que l'on doit avoir de ce grand homme; & celui de ſaint Bernard peut être un peu trop forcé.

par Conſtantinople, ſiege de l'empire Grec, où regnoit alors Manuel, beau-frere de Conrad.

X. On n'avoit point vu de ſi belle armée depuis la premiere croiſade. Les troupes de l'empereur & celles du roi étoient à peu près égales. Il y avoit dans chaque armée ſoixante & dix mille gendarmes ſans la cavalerie legere, & une fois autant d'infanterie. Mais ce ne ſont pas toujours les plus grandes armées qui font les plus grandes conquêtes. Alexandre avec beaucoup moins de troupes paſſa en Aſie, & s'en rendit maître. Les rois de Perſe au contraire, avec des millions d'hommes voulant paſſer en Europe, furent battus par un petit nombre de Grecs, & contraints de ſe retirer chez eux avec honte [1]. Il en arriva autant à l'empereur Conrad & au roi; mais ce fut moins par la valeur de leurs ennemis, que par la perfidie de leurs alliés, & par la jalouſie de l'empereur de Grece. Je crois être obligé de rapporter la cauſe de cette envie, avant que de faire mention des calamités qu'en ſouffrit l'empereur Conrad.

XI. Depuis que l'empire avoit été partagé [2] entre

[1] C'eſt Xerxès qui perdit la fameuſe bataille de Salamine contre les Grecs, la premiere année de la ſoixante-quinzieme olympiade, 480 ans avant J. C.

[2] L'an 802.

Charlemagne & Nicéphore, dont le premier portoit le titre d'empereur d'Occident ou des Latins, & le ſecond celui d'empereur d'Orient ou des Grecs, il y avoit toujours eu entre ces deux puiſſances une jalouſie, que les papes d'un côté, & les patriarches de l'autre, augmentoient encore tous les jours. Ainſi l'intérêt de la religion ſe mêlant avec celui de l'état, il s'en forma une haine irréconciliable. Mais la jalouſie des Orientaux s'accrut extrêmement, par la crainte qu'ils eurent que les Occidentaux paſſant à la conquête de la Terre-Sainte, ne vouluſſent ſe ſaiſir de Conſtantinople par des raiſons de bienſéance & de commodité, afin d'avoir le paſſage libre en Orient, ou par des motifs d'ambition, auxquels il eſt aſſez difficile à des conquérans de réſiſter. Leur mécontentement alla ſi loin, que du temps de la premiere croiſade le gouverneur de Durazzo arrêta Hugues, frere du roi Philippes, & qu'il l'envoya à l'empereur de Grèce, qui ne le délivra que par la peur qu'il eut de l'armée des croiſés, qui parut peu de temps après aux portes de Conſtantinople. Les Grecs n'avoient donc garde de favoriſer la ſeconde expédition des Latins, qui renouvelloit la frayeur que la premiere leur avoit donnée.

Mais l'empereur Conrad crut que l'alliance qu'il avoit avec Manuel, ces deux princes ayant

épouſé les deux ſœurs, prévaudroit ſur la haine de la nation, & il ſe rendit avec ſon armée aux environs de Conſtantinople ſur la fin de ſeptembre [1]. Manuel l'envoya complimenter, le félicitant de ſon arrivée, & l'aſſurant qu'il lui feroit fournir toutes choſes dont ſon armée auroit beſoin pour la continuation de ſon voyage contre leurs ennemis communs. C'étoient de belles paroles qui cachoient une noire perfidie. Mais Conrad trop crédule accepta ſes offres, & lui demanda des vivres pour ſes troupes, & des guides pour le conduire dans la Syrie. Manuel lui fournit l'un & l'autre; mais il fit mettre de la chaux dans les farines, de ſorte que le pain qu'on en faiſoit pour les ſoldats fut un poiſon dont pluſieurs moururent, & il envoya des guides qui promenerent cette armée languiſſante par les rochers & les montagnes de la Cappadoce, où elle périt de faim & de ſoif; au lieu de la mener par la Phrygie & la Lycaonie, où elle n'auroit manqué de rien. Pour comble de perfidie, ces guides ayant ſçu que le ſultan d'Iconie [2], avec qui ils avoient intelligence, approchoit, ils diſparurent en une nuit, & abandonnerent les Allemands, qui ſe virent auſſitôt inveſtis par les Turcs. L'état où les avoit mis la méchante nourriture

[1] L'an 1146.
[2] Coggny.

riture & la fatigue du chemin, rendit leur défaite facile aux ennemis, qui les taillerent en pieces : de ſorte qu'à peine s'en ſauva-t-il la dixieme partie avec l'empereur, qui fut obligé de retourner ſur ſes pas avec le débris de ſon armée, & chercher du ſecours auprès du roi de France. Il fallut pour cela faire un long chemin. Car le roi qui venoit après lui, côtoyant les bords de la mer Egée, n'étoit encore qu'à Smyrne, où il le reçut, & tâcha de le conſoler de ſa diſgrace. Mais Conrad ayant honte de ſe voir en ſi pauvre équipage, & de faire ſa cour au roi, s'en retourna à Conſtantinople ; ſoit qu'il crût Manuel innocent de la trahiſon qu'on lui avoit faite, ou qu'il aimât mieux chercher du ſecours dans cette perfide cour, que de ſe voir à la ſuite d'un roi de France. L'empereur Grec diſſimulant la maligne joie qu'il avoit de la diſgrace de Conrad, affecta d'en être touché ; lui étant plus facile de témoigner de la compaſſion pour ſon malheur, qu'il ne lui avoit été de diſſimuler la jalouſie qu'il avoit eue de le voir à la tête d'une puiſſante armée.

XII. Cependant le roi continuant ſon voyage, traverſa l'Ionie[1], paſſa le Cayſtre, & arriva ſur les bords du Méandre, qui coule dans le plus beau païſage du monde. On diroit à voir les tours & les retours qu'il y fait par ſes fréquens

[1] L'an 1148.

replis, qu'il a de la peine à s'en éloigner; & une infinité de cygnes qui se plaisent dans ses eaux, font une perspective fort agréable. Les Turcs estoient campés à l'autre bord, résolus de lui disputer le passage. Le fleuve n'étoit pas guéable, & il n'y avoit point de bateaux pour le passer. Mais qui peut arrêter une armée qui veut combattre, & qui a son roi pour témoin de ses actions? La cavalerie se jette à l'eau, le courant en emporte quelques-uns, plusieurs sont assommés par les ennemis, & d'autres plus heureux gagnent la rive malgré la résistance des Turcs épouvantés de leur hardiesse. Ceux-là pourtant auroient péri, leur petit nombre n'étant pas capable de soutenir long-temps un combat si inégal, si on n'eût trouvé un gué, par où toute l'armée passa & accourut à leur secours. Les ennemis furent alors repoussés, & se retirerent en désordre.

Cette victoire sembloit être d'un bon augure: mais elle fut plus funeste aux vainqueurs qu'aux vaincus. Les François mépriserent un ennemi qu'ils avoient battu, & en devenant plus téméraires, ils en devinrent aussi plus négligens. Ils trouverent quelques jours après sur leur marche une montagne, dont le roi jugea à propos que l'avant-garde se hâtât d'occuper la hauteur, & de s'y retrancher, pendant qu'il s'avanceroit avec le corps de bataille, qui marchoit plus pesamment

à cauſe des machines. L'avant-garde ſe ſaiſit donc du haut de la montagne ; mais au lieu de s'y loger, & d'y attendre l'armée, il lui prit envie de deſcendre dans la plaine, où elle voyoit des eaux & du fourage en abondance ; abandonnant ainſi le poſte qu'elle devoit garder, ſans faire réflexion que les ennemis pouvoient être cachés derriere la montagne, & venir auſſi-tôt qu'ils en ſeroient partis ſe mettre entr'eux & leur arriere-garde. C'eſt en effet ce qui arriva. Les Turcs couverts des montagnes épioient l'occaſion d'une ſurpriſe. Ils ne manquerent pas celle qui ſe préſentoit ; & l'avant-garde ne fut pas plutôt deſcendue dans la plaine, qu'ils firent filer leurs troupes par pelotons dans la montagne, dont ils occuperent toutes les avenues, ſe poſtant dans les lieux les plus eſcarpés & les plus inacceſſibles. Le roi cependant, qui venoit avec le gros de l'armée, montoit la montagne ſans ſe douter de l'embuſcade, croyant que les ſiens l'attendoient ſur le ſommet, ſuivant l'ordre qu'il en avoit donné. Les ennemis ne ſe remuoient point, qu'ils ne viſſent l'armée trop engagée pour pouvoir retourner ſur ſes pas, les chevaux fatigués & hors d'haleine, & le ſoldat qui croyoit n'avoir rien à craindre, marchant en déſordre. Ils ſortent alors de leur embuſcade, & avec de grands cris ſe jettent ſur les François qu'ils mettent en

déroute. Le roi vit le péril où il étoit ; mais le diſſimulant. « Qu'avez-vous à craindre, leur » dit-il, ſoldats, & devant qui fuyez-vous ? » Avez-vous peur d'un ennemi qui ſe cache » dans des rochers, vous qui venez de ſi loin » dans le deſſein de le chaſſer de ſes plus fortes » places ? Songez au moins que vous combattez » à la vue de votre roi ; & que ceux qui ont » peur ſe mettent à couvert derriere moi ». Un diſcours ſi hardi ſoutenu par des actions de valeur ſurprenantes, raſſura les ſiens, qui ſe rallierent, & firent ferme. Ainſi le combat s'étant rétabli, & les eſcadrons marchant ſerrez & en bon ordre, ils forcerent les paſſages, & s'ouvrant le chemin à coups d'épée, ils gagnerent enfin le haut de la montagne. Ce ne fut pas ſans faire une perte conſidérable : près de la moitié de l'armée fut taillée en pieces, & un des parens[1] de la reine qui combattoit vaillamment, couvrant toujours le roi, & s'expoſant pour le ſauver, fut fait priſonnier dans un endroit où il ſe trouva enveloppé, & mené à Saladin qui commandoit les Turcs. Le roi fut ſurpris de ne trouver point ſon avant-garde, & ayant jetté les yeux dans la plaine, il apperçut les feux du camp, où il fit auſſi-tôt deſcendre ſon armée. Ils décamperent le lendemain, marchant en ordre de bataille, traver-

[1] Nommé Sandebeuil, ſeigneur de Sanzay.

ſerent la Pamphylie, & arriverent à Attalie[1], ſans que les ennemis les oſaſſent plus attaquer. Le roi s'y rafraîchit pendant quelques jours, en attendant ſa flotte qui portoit l'infanterie & les proviſions : ſur laquelle, auſſi-tôt qu'elle fut arrivée, il s'embarqua, & aborda heureuſement au port de Saint-Simeon à l'embouchure de l'Oronte, à cinq lieues d'Antioche, dont le prince l'attendoit ſur le rivage.

XIII. C'étoit Raymond, comte de Saint-Gilles, oncle de la reine Eléonor, qui avoit ſuccédé au fameux Boëmond, compagnon des victoires auſſi bien que des voyages de Godefroy de Bouillon. Boëmond n'avoit laiſſé qu'une fille, à qui ceux d'Antioche vouloient conſerver la principauté, en reconnoiſſance du ſage gouvernement de ſon pere. Mais il falloit qu'elle épouſât un prince capable de les défendre contre les Turcs & les Sarazins. Ils prirent donc auſſi ſoin de lui chercher un mari, & s'adreſſerent pour cela à Foulques d'Anjou, roi de Jéruſalem. Il y avoit entre lui & le comte Raymond de grandes inimitiés : mais le roi oublia dans cette occaſion tout ſon reſſentiment, pour ne penſer qu'à ce qu'il devoit au bien public, & à la valeur du comte de Saint-Gilles, & le nomma à ceux d'Antioche, comme le plus capable de remplir la place de

[1] Satalie.

Boëmond. Exemple rare de la justice & de la générosité d'un ennemi.

XIV. Ce fut donc ce prince qui vint recevoir le roi & la reine sa parente à la descente du navire, & qui les mena à Antioche, où il les régala pendant plusieurs jours avec beaucoup de magnificence. Le respect qu'il devoit au roi, & l'amitié qu'il avoit pour la reine sa nièce, n'étoient pas les principales causes des honneurs & des caresses qu'il leur faisoit : il y étoit encore porté par des raisons d'intérêt. J'ai déja dit que Noradin, sultan d'Héliopolis, menaçoit la principauté d'Antioche : & Raymond crut qu'il ne pouvoit trouver une plus belle occasion pour repousser cet ennemi, & même pour reconquérir ses états, que celle que lui offroit la venue du roi, s'il le pouvoit obliger à porter ses armes contre le sultan. C'étoit pour cela qu'il tâchoit de gagner le cœur du roi par toutes sortes de soumissions. Il employa encore les sollicitations de la reine sa parente. Mais la recommandation de cette princesse ne lui fut pas avantageuse, & le roi refusa d'employer ses troupes contre Noradin. Le prétexte de ce refus étoit le besoin qu'avoient ceux de Jérusalem de son assistance. En effet, le roi de Jérusalem lui avoit envoyé des ambassadeurs pour le prier de hâter sa venue : & il disoit à Raymond, qu'il ne pouvoit, sans

attirer la malédiction de Dieu ſur ſes armes, abandonner la ſainte ville, pour la défenſe de laquelle il les avoit priſes, & penſer à étendre les frontieres de la principauté d'Antioche, pendant que les ennemis viendroient faire des courſes juſques aux portes de Jéruſalem. Mais il ne diſoit pas une raiſon ſecrette plus forte que toutes ces conſidérations : c'étoit la jalouſie qu'il avoit priſe de la reine ſur des ſoupçons, qui pour être mal fondés, n'en étoient pas moins violens, & qui lui donnant une répugnance invincible pour tout ce qu'elle déſiroit, fortifierent la réſolution qu'il avoit priſe de ne point accorder au comte Raymond la ſatisfaction qu'il lui demandoit. Il s'imagina même que ce prince avoit eu part à la galanterie dont il ſoupçonna la reine : & ſon eſprit prévenu lui faiſant tout appréhender de leur complot, il la fit enlever la nuit, & conduire à Jéruſalem, où il marcha lui-même auſſi-tôt qu'il fut jour à la tête de ſon armée, après avoir pris congé du comte Raymond avec beaucoup de froideur de part & d'autre.

XV. Mais il faut ſçavoir le ſujet de la jalouſie du roi. C'eſt un endroit qui mérite d'être éclairci; & peut-être que le détail que j'en ferai rendra à cette princeſſe ſa réputation & ſon innocence, que la plupart des auteurs lui ont, ce me ſemble, un peu trop légérement ravie. J'ai parlé de

ſon parent qui demeura priſonnier du ſulran d'Iconie. Comme ce parent nommé Sanzay étoit un ſeigneur de mérite, & qu'elle l'aimoit tendrement, elle écrivit au ſultan, dont on parloit dans l'armée du roi avec eſtime, pour obtenir ſa liberté, accompagnant ſa lettre d'une ſomme d'argent conſidérable pour ſa rançon. Saladin, c'étoit le nom du ſultan, fut encore plus généreux que la reine n'avoit penſé. Avant que de parler de la réponſe qu'il fit à ſes députés, il faut que je diſe qui étoit ce ſultan, ſi connu par ſes victoires, dont j'aurai ſujet de parler dans la ſuite, & par les galanteries dont il fut ſoupçonné avec la reine, qui ſont un des plus curieux événemens de cette hiſtoire.

XVI. Saladin étoit un ſoldat de fortune, de fort baſſe naiſſance, mais d'un mérite extraordinaire, Turc de nation, & mahométan de religion. Car dès le ſiecle précédent[1] les Turcs ayant été appellés par le ſultan de Perſe à ſon ſecours contre le calife d'Egypte, ils s'étoient emparés de la meilleure partie des états de celui qui les avoit fait venir, comme ils firent enſuite de ceux du calife : quoique les hiſtoriens ne commencent le temps de leur monarchie que du regne d'Ottoman[2], qu'ils en ſont le fondateur. Saladin fut

[1] L'an 1048.
[2] L'an 1300.

un de ſes premiers ſultans, & il en rendit par ſa valeur le titre encore plus illuſtre qu'il n'étoit avant lui. Ce terme dans ſon origine ne ſignifioit que lieutenant ou intendant général; mais il en eſt arrivé la même choſe que de la qualité d'empereur parmi les Romains; & ces deux titres ſont devenus dans la ſuite des titres de ſouveraineté, l'un dans l'empire Romain, & l'autre dans l'empire Mahométan.

Il étoit encore fort jeune, lorſqu'il ſurprit l'armée du roi, & qu'il lui tailla en pieces la moitié de ſon arriere-garde. Cependant il portoit déja le titre de ſultan, & les Turcs l'avoient élu pour leur général, après l'avoir vu ſignaler ſon courage dans de moindres emplois. Il eſt peu de conquérans, même parmi les nations les plus civiliſées, qui aient eu autant de belles qualités que lui. Il étoit fort bien fait, vaillant, hardi, infatigable, habile à ſurprendre ſes ennemis, & à profiter de leurs fautes; uſant bien de la victoire, traitant les vaincus avec douceur, & gardant religieuſement ſa parole. Toutes ces grandes qualités étoient ſoutenues d'une eſprit vif & agréable, d'une parfaite généroſité, & d'une libéralité qui alloit juſqu'à la magnificence. De ſorte qu'il ne faut pas s'étonner ſi avec tant de mérite il parvint à une ſi haute fortune, qu'il unit à ſa puiſſance les royaumes d'Egypte & de

Syrie, & qu'il enleva Jéruſalem aux chrétiens, après avoir recueilli la ſucceſſion de ſon oncle Siracon, qui avoit fait mourir le ſoudan d'Egypte pour en prendre la place.

Il n'étoit pas encore dans une ſi grande élévation, lorſque les députés de la reine le vinrent trouver avec ſa lettre, & la rançon du priſonnier dont elle demandoit la liberté : mais il fit voir par ſon procédé qu'il avoit l'ame grande, & qu'il étoit digne du rang auquel il parvint depuis. Il accorda à la reine la liberté de ſon parent ſans en prendre de rançon, & fit à ſa lettre une réponſe fort ſpirituelle & fort civile. Sanzay, qui en fut le porteur, étant venu à Antioche, ne manqua pas de publier la généroſité de Saladin : & non content d'en parler ſouvent avec la reine, à qui il rendit la lettre du ſultan ſans en rien dire au roi, il contoit par tout ſa bonne mine & ſon mérite, avec cette exagération qui eſt naturelle à ceux qui parlent de leur bienfaiteur.

XVII. Le roi en fut averti, & voulut ſçavoir le détail de cette aventure. Le myſtere que la reine lui avoit fait de ce qu'elle avoit négocié avec Saladin lui parut ſuſpect, & le procédé du ſultan lui ſembla ſi extraordinaire pour un Turc, qu'il ne put croire que ſa généroſité fût déſintéreſſée. Il penſoit qu'un aventurier comme Saladin,

un chef des voleurs, tels qu'étoient alors les Turcs, n'auroit pas été capable d'une action auſſi noble que celle qu'il venoit de faire, s'il n'avoit eu le deſſein de ſe dédommager par quelque choſe de plus avantageux que la rançon qu'il avoit refuſée. Il ne chercha pas long-temps quel pouvoit être ce deſſein. Ce qu'on lui dit de la bonne mine & de la galanterie de Saladin, de la lettre que la reine lui avoit écrite, & de la réponſe qu'il lui avoit faite, lui fit regarder la reine comme une femme qui le trahiſſoit, & qui avoit avec Saladin un commerce criminel. Il ne fit point réflexion ſur l'éloignement des lieux, ni ſur la qualité des perſonnes, qui rendoient ce commerce impoſſible; & s'imagina que ce ſultan venoit déguiſé à Antioche, & que la reine le voyoit chez ſon oncle. Ajoutez à cela, que cette princeſſe irritée de ſes ſoupçons, ne prit pas ſoin de l'en guérir; mais qu'étant pouſſée par ſon oncle qui vouloit ſe venger du refus du roi, au lieu d'avoir de la douceur & de la complaiſance, elle lui témoigna un grand mépris, & lui propoſa la diſſolution de leur mariage, que la parenté, diſoit-elle, qui étoit entr'eux rendoit illégitime. Ce fut alors que le roi craignit qu'elle ne le quittât au premier jour pour ſuivre ſon amant; & ce fut la peur qu'il en eut qui l'obligea à la faire partir d'Antioche à une heure

extraordinaire, ne doutant point après une telle propoſition, qu'elle n'en eût formé le deſſein.

Voilà ce que l'hiſtoire nous apprend de cette avanture, qui pouvoit donner lieu aux défiances d'un prince auſſi foible & auſſi ſoupçonneux que l'étoit Louis VII, mais qui ne devoit pas ſervir de ſujet aux calomnies dont la plûpart des hiſtoriens ont noirci l'innocence de cette reine. On ne la peut révoquer en doute, lorſque l'on conſidere l'eſprit du roi ſi fort ſuſceptible de préjugés, qu'il fut ſur le point de répudier depuis ſa ſeconde femme, ſur le bruit qui courut qu'elle étoit bâtarde. Il fallut même que pour s'en détromper, il fît le voyage de Caſtille, & qu'il en apprît la vérité de la bouche de ſon beau-pere. D'ailleurs ſa réconciliation avec la reine, qu'il aima comme auparavant, & dont il eut depuis une fille, eſt une preuve convainquante de la vertu de cette princeſſe. Un tel retour ne ſe pût faire dans le cœur du roi, qu'il n'eût été auparavant détrompé de ſes ſoupçons.

XVIII. Quoi qu'il en ſoit, le roi étant parti d'Antioche avec l'armée, ſe rendit à Ptolomaïs [1], où le vint trouver l'empereur Conrad nouvellement revenu de Conſtantinople. Ils tinrent là conſeil, où ſe trouverent tous les ſeigneurs qui les avoient ſuivis, avec Baudouin, roi de Jéru-

[1] Acre.

ſalem, le grand maître de l'ordre des Templiers, & pluſieurs princes de ces premiers croiſés, qui s'étoient établis en Aſie. On y réſolut le ſiege de Damas, qui incommodoit extrêmement Jéruſalem par ſon voiſinage, & d'où le roi Saraſin qui y avoit ſa réſidence, faiſoit continuellement des courſes dans la Paleſtine, dont il empêchoit le commerce avec les places que les chrétiens poſſédoient dans la Syrie.

Cette ville ſi fameuſe dans l'Hiſtoire ſainte & dans la profane, capitale du royaume de Syrie, & l'ancienne rivale de Jéruſalem, eſt ſituée dans la Cœléſirie près du mont Liban dans une large plaine, au travers de laquelle coule le Pharphar, qu'on appelle auſſi Chryſorrhoé [1] à cauſe de la beauté de ſes eaux, & de ſon fond de ſable, dont la couleur imite celle de l'or. Ce fleuve ſe diviſe en trois bras, dont l'un coule à quelque diſtance de Damas, l'autre paſſe au travers de la ville, & le troiſieme eſt preſque épuiſé par les canaux que creuſent les habitans, afin d'arroſer leurs jardins, & par les aqueducs qui portent l'eau dans leurs maiſons. C'eſt ce fleuve que les Syriens de la ſuite de Nâman appellent Abana & Parpar dans le ſecond livre des rois, & dont ils préférent les eaux à celle du Jourdain. On prétend qu'Eliheſer, ſerviteur d'Abraham, eſt le fon-

[1] Coulant d'or.

dateur de Damas, & on en débite une autre antiquité encore plus fabuleuſe. On dit qu'Abel fut tué proche de cette ville dans une caverne du mont Liban, qu'on nomme à cauſe de cela LA CAVERNE DU SANG. Quoi qu'il en ſoit, Damas étoit alors une ville célébre, ſituée entre Jéruſalem, qu'elle a au midi, & Antioche qu'elle a au ſeptentrion. Elle n'avoit point de murailles du côté de la montagne, mais les habitans avoient leurs jardinages le long de la riviere dont elle eſt arroſée de ce côté-là, qui s'avançoient vers le Liban l'eſpace de deux lieues, & qui étoient diſpoſés d'une maniere, qu'ils ne contribuoient pas moins à la force de la ville qu'à ſon embelliſſement. Pluſieurs petits canaux tirés du fleuve les ſéparoient les uns des autres, & ils étoient remparés de haies vives qui leur ſervoient de paliſſades. Mille petites ruelles alloient d'un jardin à l'autre, tellement entremêlées, qu'elles formoient une eſpece de labyrinte, d'où il eût été difficile à d'autres qu'aux habitans de ſe tirer, & dont les avenues étoient défendues par une infinité de tours qui faiſoient un fort bel effet. Il n'y avoit qu'un chemin droit pour aller à la ville, mais ſi étroit, que deux hommes de cheval n'y pouvoient marcher de front, & garni de tours qui ſe défendoient les unes les autres. L'autre côté de la ville étoit environné de bonnes murailles

d'une hauteur & d'une épaiſſeur à l'épreuve des machines & de l'eſcalade. Les croiſés ayant conſidéré cette ſituation, jugerent que quelque difficulté qu'il y eût à forcer les Saraſins dans les retranchemens de leurs jardinages, il y en auroit moins qu'à attaquer la ville du côté qui étoit fortifié de murailles, que les batteries ne pourroient endommager qu'après bien du temps. Joint qu'il n'y avoit point d'eau ni de fourages de ce côté-là, qu'on trouvoit en abondance de l'autre côté.

La réſolution ayant été priſe, on fit marcher l'infanterie pour chaſſer les ennemis de tous ces petits forts qui défendoient les avenues, & pour couper les haies, combler les canaux. Les chrétiens furent d'abord repouſſés avec grand carnage, parce que les aſſiégés tirant inceſſamment du haut de leurs tours ſur les ſoldats, qui étoient découverts & expoſés à l'orage de leurs fleches, ils ne manquoient preſque jamais leur coup. Mais quand on eut fait faire des [a] pavois qui couvroient le ſoldat, on s'approcha des forts avec moins de péril, & la gendarmerie mettant pied à terre pour ſoutenir l'infanterie, on commença d'enfoncer les ennemis : pendant que ceux qui étoient deſtinés à raſer les forts, faiſoient avancer les machines qui les renverſoient. Ainſi les aſſiégés

[a] De grands boucliers.

perdant courage abandonnerent le terrain, & s'enfuirent dans la ville, où ils porterent une telle frayeur, que les infideles étoient prêts de ſe rendre à diſcrétion, lorſque la diviſion fatale aux croiſés ſe mit dans le camp, & changea tellement la face des choſes, qu'il fallut lever le ſiege.

Dans le temps qu'on croyoit la ville priſe, & qu'on ne ſongeoit plus qu'à celui qui en auroit la ſouveraineté, il courut un bruit que le roi Louis la vouloit donner au comte de Flandre, & que l'empereur Conrad y conſentoit. Ce bruit étoit véritable, & le comte de Flandre étoit digne par ſa valeur & par ſa naiſſance de cet honneur. Mais les princes deſcendus de ces premiers croiſés, qui avoient ſuivi Godefroy de Bouillon, ne pouvant ſouffrir qu'on leur préférât un nouveau venu, réſolurent entr'eux de faire périr l'armée des Allemans & des François, & de délivrer la ville, plutôt que d'en voir la principauté entre les mains du comte de Flandre. Cette réſolution fut encore appuyée par le comte Raymond qui étoit venu d'Antioche au camp, le cœur plein de reſſentiment contre le roi, & par l'avarice des principaux de l'armée corrompus par l'argent des Saraſins. On dit qu'ils furent punis de leur perfidie, & que lorſqu'ils vinrent à ouvrir les tonneaux, où ils devoient trouver l'or qu'on leur avoit

avoit promis, ils n'y trouverent que du cuivre. Par le conſeil de tous ces traîtres on abandonna le quartier des jardinages qu'on venoit de ruiner, & on tranſporta le camp de l'autre côté, ſous prétexte qu'il y avoit moins de ſurpriſes à craindre, parce que le terrein étoit découvert. Mais on y manquoit d'eau & de proviſions, & les ennemis, retranchés derriere de bonnes murailles, avoient là leurs magaſins & leurs meilleures troupes. On ne fut pas long-temps ſans s'appercevoir de la faute qu'on avoit faite. On tâcha de la réparer par de vigoureuſes attaques; mais elles furent ſoutenues avec la même réſolution par les aſſiégés, à qui l'imprudence des chrétiens avoit relevé le courage. L'empereur & le roi animoient cependant leurs ſoldats par leurs exhortations & par leur exemple; & dans une ſortie que firent les infideles, comme ils pouſſoient les Allemans qui lâchoient le pied, l'empereur raſſura les ſiens, & étonna les ennemis par une action qui tient du prodige: car d'un coup de ſabre il fendit en deux un Saraſin tout armé, dont la moitié tomba d'un côté, & l'autre moitié de l'autre. Mais le manque de vivres abattant le courage des ſoldats, que les fréquentes ſorties des aſſiégés avoient fort diminués, on fut enfin contraint de lever le ſiege. Conrad partit le premier, & revint en Europe plus com-

blé de chagrins que de gloire. Louis décampa en ſuite, & reſta encore un an dans la Paleſtine avec plus de zèle que de fruit. Après tout, ni lui ni Conrad ne firent qu'augmenter la miſere des chrétiens d'Orient, qu'ils abandonnerent à la merci de leurs ennemis, & dont ils remporterent auſſi autant de malédictions à leur départ qu'ils en avoient reçu de bénédictions à leur arrivée.

XIX. Ainſi ces belles armées à qui ſaint Bernard avoit prédit la conquête de l'Orient, n'y purent ſeulement prendre une place. Elles y périrent preſque toutes entieres par la jalouſie des uns, & par l'ambition ou l'avarice des autres, plutôt que par les armes de leurs ennemis. Ces guerres conſumerent des millions d'hommes, & furent la ruine de toutes les grandes maiſons de l'Europe : mais elles furent encore plus funeſtes par le luxe & la moleſſe de l'Aſie qu'elles firent paſſer dans l'Occident. Avant ces voyages du Levant, on faiſoit profeſſion d'une vertu qui mépriſoit la pompe. On commença depuis à aimer les habits magnifiques couverts d'or & d'argent, & à ſe diſtinguer par des armoiries, qui ayant été des marques de valeur ſur les cottes des premiers combattans, devinrent des marques de vanité dans les maiſons de leurs ſucceſſeurs. Je ne ſçai ſi je ne dois point mettre auſſi au nom-

bre des maux que les croiſades firent paſſer en Occident, la poëſie Françoiſe, qui doit ſon origine au commerce qu'eurent ceux de cette nation avec les Grecs dont ils apprirent à louer le vice auſſi bien que la vertu, & à inventer ces fictions auſſi dangéreuſes qu'agréables, qui conſacrent ſouvent les paſſions les plus criminelles. Quoiqu'il en ſoit, ce fut en ce ſiécle qu'on vit premierement en France des vers dans la langue du pays, qui commençoit de ſe former du mêlange de la gauloiſe & de la latine, en aboliſſant peu à peu la tudeſque, qu'on ne parloit plus que dans les provinces d'au-delà de la Meuſe. Peut-être auſſi que la galanterie de la cour, à qui la beauté de la reine Eléonor avoit donné un air fort brillant, contribuoit beaucoup à ces jeux d'eſprit, & que le peuple, à l'exemple des grands, s'en étoit voulu mêler. De quelque endroit que cela pût venir, on étoit galant juſques dans les cloîtres : & les hiſtoires ſont pleines des avantures amoureuſes d'Abélard & d'Héloïſe, un religieux & une religieuſe de ce temps-là, dont on voit encore des lettres écrites avec beaucoup de délicateſſe.

Il faut pourtant dire auſſi à l'honneur de ce ſiecle-là, que la politeſſe fit ſortir les hommes de l'ignorance dans laquelle ils avoient été long-temps enſevelis : de ſorte qu'ils commencerent

à s'appliquer aux belles lettres, & à la recherche de la vérité. Cet Abélard dont je viens de parler, Breton de naiſſance & religieux Benédictin, fut grand philoſophe, d'un eſprit vif, mais peut-être un peu trop ſubtil. Guillaume le Breton & Leonius, deux poëtes dont nous avons encore les ouvrages qui ne manquent pas d'agrément, vivoient en ce temps-là. Pierre Lombard évêque de Paris, & un grand nombre d'autres eccléſiaſtiques, faiſoient auſſi paroître leur ſçavoir. Mais ſaint Bernard les ſurpaſſa tous par la douceur & les lumieres de ſon eſprit, quoiqu'il eût accoutumé de dire qu'il n'avoit point d'autre éloquence que celle qu'il avoit apriſe dans les bois. Ce fut auſſi dans le même temps que Valdo, riche bourgeois de Lyon, homme d'une ſinguliere piété, ſelon le témoignage que lui rendent tous les hiſtoriens, ayant fait traduire l'Ecriture-Sainte en ſa langue, s'appliqua fortement à la lire, & que non content de s'inſtruire, il inſtruiſit auſſi les autres. Il jetta les fondemens de la réformation, qui fut renouvellée quatre cens ans depuis : & il fit un grand nombre de diſciples, que de ſon nom s'appellerent Vaudois [1].

Le malheureux ſuccès qu'eut la croiſade de Louis VII, m'a obligé de parler des ſuites qu'eu-

[1] Le pere Maimbourg dans ſon hiſtoire du Calviniſme.

rent en Europe ces expéditions d'outre-mer : & ces réflexions m'ont insensiblement engagé à donner en passant une légere idée des mœurs & des esprits de ce siecle-là, mêlé de biens & de maux, de vertus & de vices, à quoi le commerce des Grecs & des Orientaux a eu beaucoup de part.

SOMMAIRE
DU TROISIEME LIVRE.

Le roi revenant en France, est attaqué par la flotte des Grecs, & secouru par l'amiral de Sicile. II. *Geoffroy, maître de presque toute la Normandie, en prend le titre de duc.* III. *Le parti que le roi prend dans la guerre, entre lui & Etienne, est blâmé.* IV. *Testament de Geoffroy, sa mort & sa postérité.* V. *Henri, l'aîné de ses fils, parvient à la couronne.* VI. *Mesintelligence entre Louis le Jeune & Eléonor.* VII. *Henri vient à la cour. Rang qu'il y tient. Son portrait.* VIII. *La reine s'apperçoit qu'elle en est aimée. Elle lui en recommande le secret, & promet de travailler à la dissolution de son mariage, pour l'épouser.* IX. *Assemblée des évêques convoquée à cet effet.* X. *Eléonor retourne dans ses états. Lettre qu'elle écrit à Henri. Son second mariage avec ce prince.* XI. *Louis sent vivement la faute qu'il vient de faire en la répudiant; s'en irrite, mais trop tard.* XII. *Henri passe en Angleterre. Assiége Malmesbury & autres places. Y apprend la mort du comte de Boulogne, & la naissance d'un fils. Entre en accommodement avec Etienne; est reconnu successeur.* XIII. *Eléonor reprend le titre de reine. Son mari rétablit les loix*

& les finances. Fait démolir les châteaux & chaſſer les Vagabonds. XIV. *Le roi d'Ecoſſe eſt obligé à lui abandonner pluſieurs provinces. Celle de Galles ſe ſoumet également.* XV. *Proſpérité de la maiſon royale d'Angleterre. Naiſſance de Richard & de Geoffroy.* XVI. *Guerre entre cette maiſon & celle de France, au ſujet de la reſtitution des provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine.* XVII. *Henri paſſe la mer, & vient camper entre l'Epte & l'Andelle. Paſſe de là en Anjou. S'y rend maître de Loudun, Mirebeau & Chinon.* XVIII. *Maître de Cahors, il redemande le comté de Toulouſe, & la main de la fille du roi, deſtinée pour ſon fils, cimente l'accord qu'il fait avec Louis.* XIX. *Ancienne maniere d'élever les filles des rois promiſes en mariage, & mort de Geoffroy.* XX. *Louis invite le roi d'Angleterre à venir à Paris. Lui déclare la Guerre. Prend Chaumont; y eſt battu par Henri. Condition de leur traité.* XXI. *Reſpectueuſe réception que ces deux princes font au pape Alexandre.* XXII. *Henri repaſſe en Angleterre. Y châtie les Gallois.* XXIII. *Apprend la mort de Conan. S'empare de la Bretagne & de l'Irlande.* XXIV. *Confiſcation des biens de Striguil, & naiſſance de Jean Sans-Terre.* XXV. *Orgueil d'Henri dans la proſpérité. Troubles que ſes enfans lui ſuſcitent.*

LIVRE TROISIEME.

CEPENDANT le roi s'étant embarqué au port de Jaffé[1], s'en retournoit en France. Il ne ramenoit pas avec lui la vingtieme partie de ſon armée, & il n'étoit pas encore au milieu de ſa route, lorſqu'il fut rencontré par la flotte de l'empereur de Grèce qui croiſoit ſur ſon paſſage. Le deſſein des Grecs étoit de l'enlever, bien qu'il n'y eût point de guerre entre l'empire & la France. Mais les Grecs jaloux des expéditions d'outre-mer, étoient ennemis jurés des François qui en étoient les principaux conducteurs : & cette nation ne ſe ſoucioit guere que ſes armes fuſſent juſtes, pourvu qu'elles fuſſent heureuſes. Ils attaquerent donc la flotte du roi, qui n'étant pas ſi forte, ni ſi bien armée que la leur, faiſoit une foible réſiſtance. De ſorte qu'ils euſſent amené le roi à Conſtantinople, ſi l'amiral de Sicile n'eût paru

[1] Actuellement Jaffa. Son ancien nom étoit Joppé. Cette ville eſt fameuſe dans l'Ecriture Sainte. On prétend que d'elle ſortirent un jour la Madelaine, ſainte Marthe & Lazare pour ſe mettre en mer ſur un bateau ſans voile, ſans rames & ſans gouvernail. Elle l'eſt encore par la mythologie, car, ſelon les poëtes, c'eſt là qu'Andromède fut attachée à un rocher, d'où Perſée la délivra. Elle paſſe pour une des plus ancienne ville du monde. Saladin la ruina; quelques années après ſaint Louis la rétablit, & y donna des marques de ſa charité. Aly-Bey l'a priſe en 1772, après avoir ſoutenu un ſiege de ſix mois.

avec ſes vaiſſeaux. Comme il y avoit une étroite alliance entre la France & la Sicile, l'amiral qui reconnut le pavillon François, ſe rangea auſſitôt du côté du roi, réſolu de combattre les Grecs, s'ils ne vouloient pas lâcher priſe. Ainſi s'approchant de leur amiral, il leur fit tirer des flèches garnies d'or au lieu de fer, leur témoignant par ces armes galantes, qui étoient d'un côté le ſymbole de la paix, & de l'autre celui de la guerre, qu'il étoit également préparé à l'une & à l'autre. Les Grecs n'oſant haſarder le combat, ſe retirerent, & le roi ainſi délivré continua ſa route, & vint deſcendre à Marſeille.

II. Il trouva à ſon retour la guerre fort échauffée entre le roi Etienne & le comte d'Anjou. Ce dernier, après avoir reconquis preſque toute la Normandie [1], avoit été reçu dans Rouen, qui avoit chaſſé les garniſons d'Etienne ; & il avoit alors pris la qualité de duc de Normandie, qu'il n'avoit point voulu prendre, qu'il ne fut maître de la capitale. Il eſt vrai qu'il en avoit fait hommage au roi de France dix ans auparavant, lorſqu'après la mort du roi Henri, ſon beau-pere, il y entra à la tête d'une armée ; mais en ayant été dépoſſédé peu de jours après par le roi Etienne, il n'avoit point encore mis dans ſes titres la qualité de duc, qu'il ne commença de

[1] L'an 1149.

prendre que du jour de cette ſeconde conquête. Il ſe contenta pourtant de la gloire de l'avoir faite, & peu de temps après il réſigna le duché à Henri, ſon fils aîné, qui n'avoit que ſeize ans. Ce jeune prince ayant été fait chevalier[1] par le roi d'Ecoſſe, ſon oncle, qui en fit la cérémonie dans une aſſemblée ſolemnelle des ſeigneurs de ſa cour, étoit nouvellement arrivé d'Angleterre, & donnoit de grandes eſpérances de cette puiſſance à laquelle il fut élevé dans la ſuite.

III. Cependant le roi Etienne avoit jetté une armée dans la Normandie, où il étoit debarqué lui-même, & avoit mis le ſiege devant le château d'Arques. Le roi Louis joignit ſes troupes à celles d'Etienne, dont le fils avoit épouſé ſa ſœur, & lui avoit rendu hommage du duché. Mais le comte d'Anjou étant venu au ſecours de la place avec le jeune Henri qui faiſoit ſa premiere campagne, ils obligerent les deux rois à lever le ſiege[2]. Etienne repaſſa la mer, le roi Louis craignant que l'armée du comte d'Anjou

[1] Les cérémonies que l'on pratiquoit en faiſant un chevalier, varioient ſelon les circonſtances. Les plus uſitées étoient le ſoufflet, l'application d'une épée ſur l'épaule; enſuite on lui ceignoit le baudrier, l'épée, les éperons dorés, & les autres ornemens militaires; après quoi, étant armé chevalier, on le conduiſoit en cérémonie à l'égliſe. *Encyclop.* On ſçait que François I, après la bataille de Marignan, voulut être fait chevalier de la main de Bayard. *Notes hiſtoriq. ſur les Œuvres de Belloy, par M. Gaillard.*

[2] L'an 1150.

plus forte que la ſienne n'entrât dans le Vexin[1], & ne s'en emparât, s'accommoda avec lui, & reçût du duc Henri l'hommage qu'il avoit reçu auparavant du comte de Boulogne. Ce fut la troiſieme fois que ce roi changea de parti, ſans en avoir d'autre raiſon que ſa légéreté naturelle.

IV. Le Comte d'Anjou mourut peu de temps après cette accommodement, au retour d'une expédition qu'il avoit été contraint d'entreprendre contre un de ſes vaſſaux qui s'étoit ſoulevé. Il le fit priſonnier, & raſa ſon château de Montreuil-Bellay dans la province d'Anjou. Mais comme il en revenoit ayant fort grand chaud, il lui prit envie de ſe baigner dans une fontaine qui étoit ſur ſon chemin, & au ſortir du bain il fut pris d'une fievre qui l'emporta après quelques jours de maladie, au château du Loir dans la province du Maine. Il laiſſa trois fils de ſa femme Matilde, qui lui ſurvécut encore quelques années, Henri, Geoffroy & Guillaume. Il ordonna par ſon teſtament, que Geoffroy, qui portoit comme lui le ſurnom de BEL, hériteroit de l'Anjou, de la Touraine & du Maine, dont il n'entreroit en poſſeſſion que lorſque, par la mort de Matilde, Henri ſeroit héritier du

[1] Voyez les obſervations de M. de Bréquigny. *Mém. de l'Acad. des Inſcrip. p.* 368 *& ſuiv.*

royaume d'Angleterre & du duché de Normandie, & qu'il jouiroit cependant proviſionnellement des villes de Loudun, Mirebeau & Chinon[1]. Il ne laiſſoit à Guillaume que le comté de Mortaing en Normandie.

V. Ainſi l'aîné ſe vit à l'âge de dix-huit ans héritier du royaume d'Angleterre, revêtu du duché de Normandie, dont Matilde lui laiſſa l'adminiſtration, & jouiſſant des comtés d'Anjou, du Maine & de Touraine, qu'il n'étoit obligé de remettre à ſon cadet qu'après la mort de Matilde : de ſorte qu'il y avoit peu de princes en Europe auſſi puiſſant que lui. Sa fortune n'en demeura pas là : il étoit encore deſtiné à la poſſeſſion de la Guyenne, en épouſant la reine Eléonor.

VI. La meſintelligence continuoit entre le roi Louis & elle, depuis ce qui s'étoit paſſé à Antioche, bien qu'ils ſe fuſſent réconciliés, & que le roi, ſe repentant de ſes ſoupçons, lui eût donné de nouvelles marques de ſon amour : de

[1] Ville très ancienne du Poitou. Elle étoit déja conſidérable dans le cinquieme ſiecle, lorſque les Goths faiſoient la guerre à Gilles, Romain, élu roi des François. C'eſt là qu'Henri II, roi d'Angleterre, termina ſes jours 1189, & que Charles VII, en 1428, y reçut Jeanne d'Arc, ſurnommée enſuite du Liz par ce monarque, en conſidération des grands & ſignalés ſervices qu'il avoit reçu d'elle & de ſes freres. *Remarques de Ducheſne ſur les œuvres d'Alain Chartier*, p. 830. Chinon eſt encore la patrie du célèbre Rabelais, mort à Paris en 1553, âgé de 70 ans.

ſorte qu'elle étoit accouchée d'une fille à ſon retour en France. Mais ſa jalouſie avoit fait une ſi forte impreſſion ſur ſes ſens, qu'il y retomboit toujours; & la reine ſe laſſant de ſes foibleſſes, en conçût à la fin un mépris dont elle ne revint point.

VII. Les choſes étoient en cet état, lorſque le duc Henri vint à la cour. Il y parut avec tant de mérite, que la reine en fut charmée, & qu'elle en trouva les manieres du roi encore plus inſupportables. Depuis que le roî Louis avoit quitté le parti d'Etienne, pour ſe raccommoder avec la maiſon d'Anjou, Henri qui en étoit l'aîné ſe trouvoit ſouvent auprès du roi, où ſa charge de grand ſénéchal de France lui faiſoit tenir le premier rang. Cette dignité, devenue héréditaire dans la maiſon d'Anjou, étoit ſi conſidérable, que Philippe-Auguſte qui ſuccéda à Louis VII, en prit de l'ombrage, & la ſupprima. Celle du connétable s'éleva depuis ſur ſes ruines, mais avec un pouvoir moins abſolu. Les grands états que poſſédoit d'ailleurs ce jeune prince dans le royaume, & la couronne d'Angleterre qui lui appartenoit, le faiſoient extrémement conſidérer de toute la cour. Mais il attiroit le reſpect de tout le monde par la grandeur qui paroiſſoit en ſa perſonne, encore plus que par celle de ſon rang. Il étoit d'une taille médiocre, bien fait &

de bonne mine. Il avoit les cheveux blonds, tirant un peu ſur le roux, les yeux bleus, le teint vif, & l'on voyoit briller ſur ſon viſage un air noble & hardi, peut-être un peu trop fier. Les ſoins que le comte de Gloceſter avoit pris de ſon éducation, l'avoient rendu accompli à l'égard des exercices du corps, & des qualités de l'eſprit. Il avoit bonne grace à cheval, & dans toutes les actions de la guerre. Il n'étoit pas moins agréable dans la converſation, il avoit l'eſprit fin, poli, & il étoit naturellement éloquent. Il avoit auſſi déja donné des preuves de ſa valeur, qu'il ſignala encore dans la ſuite par une infinité d'actions ſurprenantes. Il eſt vrai qu'il étoit trop ſenſible à ce qui flattoit ou choquoit ſon inclination, & qu'il ne vouloit rien médiocrement, lorſqu'il s'agiſſoit de ſatisfaire ſon amour ou ſon ambition. Mais ce défaut ne parut que dans un âge plus avancé, & il ne penſoit alors qu'à plaire & qu'à ſe faire aimer.

VIII. Il ne fut pas long-temps à chercher un objet capable de fixer ſes deſirs. Quoiqu'il y eût beaucoup de femmes bien faites à la cour, il n'y en avoit point qui appprochaſſent de la beauté de la reine : & bien qu'elle eût paſſé ſa premiere jeuneſſe, elle en avoit conſervé la vivacité & les agrémens. D'ailleurs l'ambition du jeune prince ſe trouvant extrémement flattée par l'honneur

d'un engagement ſi illuſtre, il ne réſiſta point à ſon penchant, & il s'apperçut qu'il devenoit amoureux de la reine, ſans ſe mettre en peine de combattre ſon amour. Elle s'en apperçût bientôt elle-même, & les termes où elle en étoit avec le roi, firent qu'elle vit ſans colere la paſſion d'un prince qu'elle croyoit digne d'elle. Ainſi, bien loin de travailler à ſe raccommoder avec ſon mari, toutes les fois qu'il retomboit dans ſes ſoupçons, elle ne penſa plus qu'à s'en délivrer. Mais comme il y auroit eu du danger pour le prince Henri, ſi ſa paſſion eut été découverte, & qu'elle ſongeoit à en faire ſon mari, elle voulut qu'il s'éloignât de la cour juſqu'à ce qu'étant libre & maîtreſſe de ſes actions, elle pût le rappeller auprès d'elle. Ayant pris cette réſolution, elle en fit part au jeune prince, qui n'ayant encore oſé lui parler de ſon amour, ne croyoit pas être ſi heureux qu'il l'étoit. Un jour qu'il s'étoit rendu chez elle à l'heure du cercle, où il ſe trouvoit ſouvent, cette princeſſe, qui s'étoit retirée dans ſon cabinet ſous prérexte de quelques affaires, l'appella. Auſſi-tôt qu'il fut entré, elle lui dit : « Qu'elle avoit bien re-
» marqué les ſentimens qu'il avoit pour elle ;
» qu'elle ne les condamnoit pas, mais qu'il de-
» voit les tenir ſecrets, juſqu'à ce qu'elle pût
» avec bienſéance en recevoir la déclaration.

» Qu'elle alloit travailler à faire caſſer ſon ma-
» riage pour des raiſons qui étoient connues de
» tout le monde, & qu'il étoit à propos qu'il
» s'éloignât de la cour, de peur que le roi re-
» marquant leur intelligence, ne le fît arrêter.
» Qu'il ſe retirât donc dans ſes états, où il ne
» ſeroit pas long-temps ſans recevoir de ſes nou-
» velles ». Le prince ſe jetta à ſes pieds pour la remercier, lui jura une fidélité inviolable, & l'aſſura d'employer ſa vie & celle de ſes ſujets pour ſon ſervice, & pour la défenſe de ſes états. Il ajouta, que, puiſqu'elle le lui ordonnoit, il ſe retireroit chez lui, & qu'au ſortir de ſon cabinet il iroit prendre congé du roi. Ce qu'il fit, & dès le lendemain matin il monta à cheval.

IX. Auſſi-tôt qu'il fut parti, la reine témoigna plus hautement encore qu'elle n'avoit fait à Antioche, qu'elle deſiroit la diſſolution d'un mariage, que la parenté, qui étoit entr'elle & le roi, rendoit criminel. C'étoit le prétexte. Le roi de ſon côté dévot juſqu'à la foibleſſe, & tourmenté par ſa jalouſie, ſe trouva dans la même diſpoſition. Il convoqua donc, par la permiſſion du pape, l'aſſemblée des prélats du royaume, à Baugenci ſur Loire. Les archevêques de Reims, de Sens, de Rouen & de Bourdeaux, en étoient les chefs. Ils étoient aſſiſtés d'un grand nombre d'évêques & des principaux ſeigneurs du royaume.

Le



Retirez-vous, vous ne serez pas longtemps sans recevoir de mes nouvelles. p. 96.

deliquon. Sculp



Le roi dit, « Que ſa conſcience l'obligeoit à » demander la diſſolution d'un mariage que l'é- » gliſe condamnoit » : & finit par des paroles qui témoignoient ſa jalouſie. La reine fit de ſon côté la même inſtance, & pour ſe venger des ſoupçons du roi, elle ajouta, « Qu'elle n'avoit pas » eu intention d'épouſer un moine, mais un » roi » : reprochant par-là à ce prince, qu'il eût été plus propre pour le cloître que pour le trône. Après les informations faites qui juſtifierent la parenté, les juges prononcerent la ſentence de divorce [1].

X. Eléonor ſe retira ſur le champ dans ſes états [2] de Guyenne, dont le roi fit ſortir ſes garniſons, ſans retenir aucune place : quoiqu'ayant deux filles de ce mariage qu'il garda auprès de lui, il ſemble qu'il eût pu, ſous prétexte d'aſſurer leurs prétentions en la ſucceſſion de leur mere, ſe ſaiſir des fortereſſes du duché. Peut-être qu'il en uſa ainſi par politique, pour ne point ſoulever la Guyenne, dont les peuples remuans & jaloux de leurs droits n'auroient pas ſouffert qu'il ſe fût rendu maître au préjudice de leur légitime ſouveraine : de ſorte qu'il aimoit

[1] L'an 1152.

[2] Qui comprenoient le Limouſin, le Périgord, l'Auvergne, le Rouergue, la Saintonge, le païs d'Aunis, outre la Guyenne & le Poitou, proprement dits. *Actes publics de Rymer.*

mieux attendre que la mort de cette princeſſe en mît ſes filles en poſſeſſion. Peut-être auſſi que ce fut une délicateſſe de conſcience, ne croyant pas qu'il pût avec juſtice retenir les états d'une princeſſe qu'il avoit répudiée. D'ailleurs, il avoit perdu depuis peu les deux plus habiles hommes de ſon état, l'abbé Suger & le comte de Vermandois, qui moururent la même année: & comme ils avoient eu toute la direction du royaume, ſans qu'il s'en mêlât, il ſe trouvoit par leur mort auſſi étonné, qu'un homme que ſes guides abandonnent au milieu d'une forêt. Tant il importe à un ſouverain de s'inſtruire de bonne heure des intérêts de ſon état, & de le gouverner par ſes lumieres, & non par celles de ſes miniſtres. Cependant la reine Eléonor fut alors bienheureuſe que Louis VII, plus moine que roi, écoutât plutôt les ſcrupules de ſa conſcience, que les mouvemens de ſon ambition.

Elle ne fut pas plutôt arrivée à Bordeaux, qu'elle fit ſçavoir au duc Henri ce qui s'étoit paſſé, ſe faiſant tout l'honneur du divorce prononcé par l'aſſemblée de Baugenci. Elle lui écrivit, « Que l'eſtime qu'elle avoit pour lui, » avoit eu beaucoup de part à cette action; & » que le croyant capable de venger l'affront que » le roi Louis avoit voulu lui faire, elle con- » ſentoit qu'il en vînt remplir la place, s'il n'en

» appréhendoit pas la colere ». Il ſeroit difficile d'exprimer la joie de ce prince à la lecture de cette lettre. Son amour & ſon ambition ſe trouvant en même temps ſatisfaites, il s'eſtimoit le plus heureux de tous les hommes. Il ne balança donc pas un moment ſur le reſſentiment que le roi en pourroit avoir, & ſe fit au contraire un ſecret plaiſir de lui enlever une femme avec tant de belles provinces, qui l'alloient rendre auſſi puiſſant que lui. Il trouvoit encore de nouveaux charmes dans le procédé de la reine, dont il admiroit le courage, d'avoir oſé contraindre un roi de France d'en venir à une ſéparation, & la bonté qu'elle avoit pour lui, en le faiſant ſuccéder à ce roi dans ſon affection & dans ſes états. Ainſi ſe hâtant de la venir trouver, il partit avec les députés, & vint en poſte à Bordeaux, témoignant ſon amour par ſon impatience. Le mariage fut auſſi-tôt célébré, & la cour de France ne ſçut rien de cette intrigue, que la choſe n'eût été conſommée.

XI. Ce fut alors que le roi Louis vit la faute qu'il avoit faite, & que regardant l'action du duc Henri comme un attentat fait ſur ſon honneur & ſur ſa couronne, il fut ſaiſi d'une violente colere, à laquelle ſuccéda bientôt après une extrême crainte. La hardieſſe qu'avoit eu ce jeune prince d'épouſer la femme qu'il avoit

répudiée, l'animoit à la vengeance : mais il appréhendoit une guerre, dont la valeur & la puiſſance de ſon ennemi rendoient l'événement fort douteux. Il ne pouvoit ſans jalouſie voir entre les bras de ce rival une femme qu'il avoit paſſionnément aimée, ni penſer ſans honte qu'ils l'avoient trompé l'un & l'autre, & qu'il n'avoit point prévu par les ſuites de ſon divorce. Cependant ſa principale inquiétude étoit la nouvelle puiſſance du duc Henri, par l'union qu'il venoit de faire du duché de Guyenne avec ſon comté d'Anjou ; & connoiſſant le courage d'Eléonor, il craignoit qu'elle ne portât ſon nouveau mari à ſecouer le joug de l'hommage & de la dépendance que la Guyenne, l'Anjou & la Normandie devoient à la couronne de France. Nous verrons dans la ſuite qu'il ne ſe trompa pas dans cette conjecture ; & que cette princeſſe vindicative penſant à ſe dédommager de la perte de cette couronne, inſpira, tant qu'elle vécut, à ſon mari & à ſes enfans le deſir de la partager, s'il ne la pouvoient poſſéder toute entiere.

XII. Mais il falloit premierement ſonger à recouvrer celle d'Angleterre. Etienne en étoit toujours le maître, & le parti de Matilde ſe trouvoit fort affoibli, quoique la valeur du comte de Gloceſter le ſoutint encore. Henri

réſolut donc de paſſer la mer avec une armée tirée de ſes états & de ceux d'Eléonor, qu'il fit embarquer ſur trente-deux navires, ſans les charger de proviſions, parce qu'il y en avoit aſſez dans les places qui étoient demeurées fidelles à l'impératrice Matilde ſa mere. Il arriva heureuſement, & ayant débarqué ſes troupes, il aſſiégea le château de Malmesbury, dans le comté d'Ouïlt, & le prit. Il marcha enſuite vers pluſieurs petites places qui firent peu de réſiſtance: & la comteſſe de Warvick lui ouvrit les portes de ſon château, ſur la riviere d'Avon, après en avoir chaſſé les garniſons qu'Etienne y avoit miſes.

Il apprit en même temps la mort d'Euſtache[1], comte de Boulogne, fils unique d'Etienne, & la naiſſance d'un fils dont la princeſſe Eléonor étoit accouchée. Il regarda ces deux nouvelles comme une ſuite de ſa bonne fortune. La mort du comte de Boulogne lui ſembloit un heureux acheminement à ſon rétabliſſement ſur le trône d'Angleterre; & il concevoit de grandes eſpérances de la naiſſance du jeune prince. C'eſt pour cela qu'il voulut qu'il portât le nom de Guillaume, nom conſacré aux ducs de Guyenne, dont il croyoit que cet enfant feroit revivre la mémoire. Mais les préſages qui ne ſont fondés que

[1] L'an 1153.

ſur nos deſirs ne ſont guere aſſurés. Ce petit prince mourut dans le berceau, nonobſtant les ſouhaits de ſon pere; & le nom qu'il lui avoit donné ne put changer en ſa faveur l'ordre de la providence.

Henri fut plus heureux dans le jugement qu'il fit de la mort du comte de Boulogne. Etienne ſe voyant ſans enfans, ne ſe mit point en peine de chercher un ſucceſſeur, & ne penſa qu'à ſe maintenir ſur le trône le reſte de ſes jours. Les ſeigneurs du royaume las de la guerre, qui déſoloit l'Angleterre depuis ſeize années, prirent cette occaſion de travailler à la paix, & de faire un accommodement, qui, laiſſant la poſſeſſion à Etienne, aſſurât la ſurvivance à Henri. L'archevêque de Cantorbery fut le chef de cette médiation, qui ſe termina heureuſement par un traité qui portoit : « Qu'Etienne reconnoiſſoit » Henri pour ſon ſucceſſeur; & que Henri re» nonçoit de ſa part à ſes prétentions tant qu'E» tienne ſeroit vivant ». Henri le laiſſa régner ſuivant le traité, & repaſſa la mer, ſe contentant de l'aſſurance de régner après lui. On dit que le fameux Merlin [1], plus de ſix cent ans auparavant, avoit prédit cet événement, dont il y a peu d'exemples dans l'hiſtoire. La bonne

[1] Il vivoit dans le ſixieme ſiecle.

fortune d'Henri [1] continuant à le favoriſer, il ne fut pas long-temps ſans apprendre la mort d'Etienne, qui l'obligea de s'embarquer à Harfleur ſur la fin du mois de novembre. Il arriva peu de jours après en Angleterre, où il fut reçu avec des acclamations extraordinaires. Il fut ſacré à Weſtminſter par l'archevêque de Cantorbery, aſſiſté des prélats & des barons Anglois & Normands, qui, mêlant leur joie à celle du peuple, concevoient de grandes eſperances du gouvernement d'un prince, qui dans un âge peu avancé joignoit une parfaite valeur à une prudence conſommée.

XIII. La princeſſe Eléonor qui avoit préféré à une couronne le mérite de ce prince, lorſqu'il n'étoit encore que duc de Normandie, reprit alors la qualité de reine, & penſa même à régner ſur la France auſſi bien que ſur l'Angleterre; comme ſi elle eut voulu accomplir la prophétie de Merlin, qui l'avoit, dit-on, repréſentée comme un aigle étendant ſes deux aîles ſur ces deux royaumes. D'autre côté Henri, répondant à l'attente des Anglois, commença ſon regne [2] par le rétabliſſement des loix & des finances: les unes faiſant la ſûreté de l'état, & les autres

[1] L'an 1154.

[2] L'an 1155.

en étant le ſoutien. La licence des guerres avoit interrompu le cours de la juſtice, & une infinité de tyrans & de voleurs troubloient le royaume. Il établit par-tout des juges incorruptibles; & pour aſſurer leur autorité contre la violence des perturbateurs du repos public, il fit raſer plus de douze cens châteaux que des ſeigneurs avoient fait bâtir pendant les troubles & l'oppreſſion du peuple. Il chaſſa auſſi tous les vagabonds, qui, étant venus des païs étrangers, ne vivoient que de leur brigandage; & fit publier contr'eux un édit, qui, mettant leur tête à prix, les épouventa tellement, qu'on les vit tous diſparoître preſqu'en un ſeul jour. A l'égard des finances, il prit connoiſſance des biens de la couronne, & nomma des commiſſaires pour en examiner les titres, & pour faire rentrer dans le domaine les fonds qui avoient été uſurpés durant la confuſion des regnes précédens. De ſorte qu'en peu de temps il rétablit par-tout l'ordre, la juſtice & la paix, qui furent ſuivies de la félicité & de l'abondance des provinces.

XIV. Après avoir ainſi travaillé au repos du royaume, il voulut encore lui rendre ſes anciennes frontieres, en obligeant le roi d'Ecoſſe à abandonner les provinces de Northumberland, de Weſtmorland & de Cumberland, ſituées au nord de l'Angleterre, dont Etienne avoit ſouf-

fert qu'il s'emparât. A l'exemple de ce roi, Guillaume, bâtard d'Etienne, lui remit volontairement toutes les places [1] qu'il tenoit dans le royaume & dans le duché de Normandie. Hugues Bigod, grand sénéchal d'Angleterre, lui livra aussi tous les châteaux dont le roi Etienne l'avoit mis en possession : réparant ainsi par une soumission prompte & de bonne grace l'infidélité qu'il avoit faite à l'impératrice Matilde, & acquérant par là l'amitié d'un prince dont il avoit lieu de craindre l'indignation.

La province de Galles étoit alors un païs ennemi, dont les habitans aussi sauvages que les bois où ils se retiroient, faisoient [2] continuellement des irruptions dans le royaume. Le roi entreprit la réduction de cette province, & marchant à la tête de l'armée, il fit couper les bois, & raser les forts, porta le fer & le feu par tout, tailla en pieces les troupes de ces barbares, dont les chefs prenoient la qualité de roi, & conquit en une seule campagne toute la province, qui est aujourd'hui l'appanage des fils aînés des rois d'Angleterre.

XV. La joie de cet heureux succès étoit augmentée par la prospérité de la maison royale. La reine étoit accouchée, deux ans avant cette

[1] L'an 1156.
[2] L'an 1157.

conquête, d'un ſecond fils, à qui on donna le nom de ſon pere. Le roi fit reconnoître ce petit prince étant encore au berceau, & Guillaume ſon frere aîné, pour ſes ſucceſſeurs, ſuivant l'ordre de leur naiſſance, & voulut que les ſeigneurs du royaume leur prêtaſſent ſerment de fidélité. Mais la providence qui eſt au deſſus de la volonté des rois, diſpoſa autrement de la deſtinée de ces deux jeunes princes, dont l'aîné mourut peu de jours après, comme je l'ai déja dit, & laiſſa à ſon cadet le droit de ſuccéder au royaume. Sa mort fut réparée par la naiſſance d'un troiſieme fils, nommé Richard, dont la vie nous fournira de grands événemens, que nous verrons en leur ordre. La reine accoucha[1] encore l'année ſuivante d'un quatrieme fils, que l'on nomma Geoffroy du nom de ſon aïeul.

XVI. Pendant que le roi, après avoir affermi ſon autorité par ſa ſageſſe, goûtoit dans l'affection de ſes ſujets, & dans l'amour de la reine, des plaiſirs qui auroient pu être capables de l'endormir, la France lui ſuſcita une guerre qui le tira de ce repos où il commençoit d'entrer, & le rappella delà la mer à de nouveaux combats & à de nouvelles victoires. Le roi Louis étoit, comme je l'ai déja remarqué, auſſi inquiet de la puiſſance du roi Henri, qu'irrité de ſon ma-

[1] En 1158.

riage avec Eléonor, dont il le regardoit en quelque ſorte comme le raviſſeur. Afin de ſe venger d'un côté de l'injure qu'il croyoit avoir reçue, & pour empêcher de l'autre les entrepriſes de ce prince, il excita le comte Geoffroy à lui demander la reſtitution de l'Anjou, de la Touraine & du Maine, ſuivant le teſtament de leur pere. Ce n'étoit pas l'intention de Henri, ſoit parce qu'il ne crût pas que le temps de cette reſtitution fût échu, Matilde étant encore vivante; ou que l'ambition, qui rend preſque toujours ces ſortes de reſtitutions impoſſibles, l'emportât ſur toutes les conſidérations de la piété & de la juſtice. Le pere qui avoit prévu cette difficulté, avoit cru y trouver un remede, en défendant de l'inhumer juſqu'à ce que ſon fils Henri, qui étoit abſent, fût venu, & qu'il eût juré d'exécuter ſa derniere volonté. Henri étant arrivé ſe plaignit amérement d'un teſtament, qu'il diſoit qu'on avoit ſuggéré à ſon pere pendant ſon abſence, & refuſa long-temps de prêter le ſerment que les ſeigneurs du païs exigeoient de lui. Il le prêta pourtant enfin, s'y voyant contraint par l'horreur qu'il eut que le corps de ſon pere demeurât ſans ſépulture; mais ce ne fut pas ſans verſer des larmes, & ſans proteſter contre la violence qu'on lui faiſoit. Il envoya depuis des députés au pape pour avoir l'abſolution de

ſon ſerment, & il l'obtint. Ainſi croyant avoir dégagé ſa conſcience, il ne penſa qu'à défendre ſon droit ou ſon ambition, & rebuta les demandes de ſon frere. Geoffroy qui s'attendoit à ce refus, & qui étoit ſoutenu par le roi de France & par le comte de Champagne, avec leſquels il avoit déja partagé les dépouilles de ſon frere, entre dans la Normandie avec des troupes, que les armées du roi Louis & du Champenois vinrent joindre, ces princes s'y trouvant en perſonne.

XVII. Henri ayant eu avis de cette invaſion, paſſe la mer avec une armée moins nombreuſe que celle des ennemis, mais compoſée de ſoldats d'élite ; & s'avançant vers le Vexin, il aſſied ſon camp entre les rivieres d'Epte & d'Andelle. A ſon approche le roi & le Champenois ſe retirerent à Giſors pour défendre cette place, & pour couvrir le Vexin, ſans oſer donner bataille : & Geoffroy reprit le chemin de l'Anjou, pour aſſurer les places qu'il y poſſédoit. Henri ſe voyant maître de la campagne, ravage les terres du roi de France, & brûle tout juſqu'aux portes de Giſors, pour attirer les ennemis au combat. Mais voyant que perſonne ne paroiſſoit, il met de bonnes garniſons dans les places, & avec le reſte de ſes troupes il pourſuit ſon frere en Anjou. Il y reprend les châteaux dont Geoffroy s'étoit em-

paré, & avec une rapidité qui ne trouve rien qui l'arrête, il lui enleve Loudun, Mirebeau & Chinon. Ainſi Geoffroy, pour avoir voulu dépouiller ſon frere, & partager ſes provinces avec ſes ennemis, avant que de les avoir conquiſes, en eſt dépouillé lui-même après en avoir été vaincu. Comme il ſe ſauvoit, il fut reçu par ceux de Nantes, qui le choiſirent pour leur comte en la place de Houël, qu'ils avoient abandonné : malheureux par ſa faute, ou par l'injuſtice de ſon frere ; heureux par la faute ou par le malheur du comte de Nantes. L'accommodement ſe fit depuis entre les deux freres ; & Geoffroy, croyant avoir beſoin du ſecours de Henri pour ſe maintenir dans ſon nouveau comté contre le duc de Bretagne avec qui les Nantois étoient en guerre, abandonna toutes ſes prétentions.

XVIII. Henri, pour ſe venger du roi de France qui lui avoit ſuſcité la guerre de ſon frere, redemanda le comté de Toulouſe à Raymond qui avoit ſuccédé à ſon pere Alphonſe, à qui Louis, dans le temps de ſon mariage avec la reine Eléonor, avoit fait la même demande, prétendant que ce comté appartenoit à la reine. Ainſi Henri ne faiſoit autre choſe que renouveller la prétention que Louis avoit fait valoir le premier. Mais les choſes n'étoient plus dans les mêmes termes à l'égard du roi de France, qui avoit alors

un intérêt tout opposé à celui de ce temps-là. Cependant le roi Henri entra dans le Querci avec une belle armée, assiéga & prit Cahors, où il laissa une bonne garnison, & vint mettre le siege devant Toulouse, où le jeune Raymond s'étoit enfermé, résolu de la défendre au prix de sa vie. Le roi de France connut bien l'importance de cette guerre, dont le succès rendroit la puissance de Henri formidable, & lui ouvriroit le Languedoc : & d'ailleurs il se crut obligé par le devoir de l'alliance de secourir le comte Raymond, qui avoit épousé sa sœur, veuve du comte de Boulogne ; de sorte qu'il accourut en diligence au secours de son beau-frere. Il menoit avec lui les plus grands seigneurs du royaume avec une grande partie de sa noblesse ; & plus animé qu'il n'avoit paru dans aucune autre occasion, il étoit résolu à tout risquer, plutôt que de souffrir la prise de Toulouse, soit pour la conséquence de la place, ou parce que la guerre se faisant pour les intérêts de la reine Eléonor, il se sentît pour le roi Henri toute la jalousie d'un rival. Il n'y eut pourtant point de sang répandu ; & Henri doutant du succès du siege d'une ville où le roi Louis s'étoit jetté avec son armée, il abandonna son entreprise, & se retira lorsqu'on y pensoit le moins. La paix même se fit ; & pour former une union plus étroite entre

les deux rois, Louis promit de donner sa fille [1], qu'il avoit eue de son second mariage avec l'infante de Castille, au fils de Henri, bien que ce fussent encore deux enfans, lui assignant pour dot Gisors & les autres places du Vexin, qui furent déposées entre les mains du grand-maître des Templiers, pour les délivrer après l'accomplissement du mariage [2]. Cependant Henri ne renonça pas alors à sa prétention; mais il s'en déporta depuis

[1] Marguerite.

[2] Cet endroit fait le sujet d'un Mémoire, intitulé: « Examen de » la conduite des Templiers au sujet des places du Vexin Normand, » en 1160, par M. Gaillard », inséré dans le tome XLIII des Mém. de l'Acad. des Inscrip. p. 402. « Le Vexin, dit-il, étoit depuis » long-temps un grand sujet de contestation entre la France & » l'Angleterre. Le traité de 1160 régla sur cet objet les prétentions » respectives des deux monarques. Ils convinrent qu'à la réserve » de quelques fiefs reclamés par le roi d'Angleterre, & qui lui » furent accordés, le reste du Vexin appartiendroit au roi de » France, mais qu'il le donneroit en dot à Marguerite sa fille, » qui épouseroit le jeune Henri, fils aîné du roi d'Angleterre ». Comme Marguerite & le jeune Henri n'avoient que quatre ans, & qu'ils ne pouvoient, selon les loix de l'église, être mariés qu'à sept ans, à moins d'une dispense; on stipula dans le traité « Que » les places du Vexin resteront à la garde des chevaliers du Temple » jusqu'au terme fixé ». Mais à peine le traité étoit-il conclu, que le mariage étoit célébré, & les places livrées à Henri II par les Templiers. Car, dit le même auteur, le traité est du mois de mai 1160, la ratification du mois d'octobre suivant, & le mariage du 2 novembre. D'où l'on pourroit conclure que les historiens qui attribuent au ressentiment de Louis-le-Jeune la guerre qui s'éleva entre les deux rois en 1161, semblent être fondés sur la précipitation des légats à accorder la dispense, & des Templiers à remettre les places.

en faveur du mariage de ſa fille avec le comte de Toulouſe.

XIX. Henri étant de retour en Angleterre, envoya Thomas Becquet, ſon chancelier, en France pour quérir la princeſſe. Car c'étoit la coutume d'alors, qu'auſſi-tôt qu'une fille étoit promiſe, on l'envoyoit au pere du mari qu'elle devoit épouſer, pour avoir ſoin de ſon éducation, afin que prenant les manieres de la cour où elle entroit, elle ſemblât y être née. A peine Henri étoit-il de retour, qu'il apprit la mort de ſon frere Geoffroy. Cette mort le rappella auſſi-tôt en France [1]. Le comté de Nantes étoit trop à ſa bienſéance pour le laiſſer échapper : il paſſa la mer, vint à Nantes, & ſçut ſi bien en charmer les habitans par cette éloquence qui lui étoit naturelle, que malgré les brigues de la France, ils déclarerent que le comté lui étoit échu par la mort de Geoffroy : ce prince étant ſi heureux, qu'il hérita d'une riche ſucceſſion de ſon frere, qu'il avoit dépouillé de celle de leur pere.

XX. Le roi de France, diſſimulant le chagrin qu'il avoit eu de l'affaire de Nantes, invita Henri de venir à Paris, où il le reçut avec des témoignages d'affection d'autant plus éclatans, qu'ils n'étoient pas ſinceres ; & pour lui faire plus

[1] L'an 1159.

d'honneur,

d'honneur, il lui quitta le Louvre, bâtiment superbe pour ce temps-là, que le roi Louis le Gros avoit fait clorre de murailles pour y recevoir les hommages des pairs du royaume, mais qui a été depuis beaucoup augmenté par ses successeurs, jusqu'à ce que Louis XIV ait élevé sur les ruines de ces ouvrages irréguliers un édifice aussi vaste qu'il est magnifique. Cette entrevue ne put pourtant unir deux princes dont les intérêts étoient si opposés ; Louis ne pouvant souffrir d'égal, ni Henri de supérieur. Ainsi la paix ne fut pas de longue durée ; & Louis prenant ombrage du marché que Henri avoit fait avec le comte d'Evreux de quelques places entre Paris & Orléans, où il avoit mis garnison, il se met en campagne, entre dans la Normandie avec une puissante armée, & surprend Chaumont[1], petite ville près de Gisors ; Henri accourt au secours, bat les François qui vouloient lui disputer le passage, & reprend la ville. Il se contenta de ce succès. Car tout vaillant qu'étoit ce prince, il craignoit plusque personne l'inconstance de la fortune, & il étoit toujours prêt d'écouter des propositions de paix après la victoire. Elle fut donc conclue par l'entremise des légats du pape qui se trouverent auprès des deux rois. Le premier article fut, que la jeune princesse, qui

[1] L'an 1161.

avoit été menée en Angleterre, entrant dans ſa troiſiéme année, ſeroit fiancée au fils d'Henri qui entroit dans ſa ſeptieme. Les autres articles ne contenoient qu'un renouvellement des anciens traités.

XXI. Le roi Henri ſéjourna deux années en France [1], qu'il employa à réparer les déſordres que la guerre avoit cauſés en Normandie, & à viſiter ſon comté de Nantes, afin de gagner par ſa préſence l'affection de ſes nouveaux ſujets. Ce fut dans ce temps-là que le pape Alexandre III étant venu en France pour mettre le roi Louis & le roi Henri dans ſes intérêts contre Victor ſon concurrent, que ſoutenoit l'empereur Frédéric, les deux rois le furent recevoir à Torcy ſur la riviere de Loire. Ils mirent pied à terre en approchant du pape qui demeura à cheval; & prenant chacun une des rênes de la bride, ils le conduiſirent au logis qu'on luy avoit préparé: honneur qui n'avoit encore été fait à aucun de ſes prédéceſſeurs. Les deux rois convinrent avec l'empereur d'une entrevue à Avignon, pour tâcher d'y terminer le différend des deux papes. Il y fut réſolu qu'on tiendroit un concile qui en décideroit. Mais Alexandre refuſant cette médiation, dit qu'étant le ſouverain juge, il ne pouvoit être jugé de perſonne. Les Alle-

[1] L'an 1161 & 1162.

mands en furent si irrités, qu'ils l'eussent mis en pieces, si le roi d'Angleterre ne l'eût tiré de leurs mains. Ils étoient encore animés contre lui, à cause d'un discours que les légats de son prédécesseur avoient un peu auparavant tenu dans une diéte de l'empire : reprochant à Frédéric qu'il tenoit sa couronne du bon plaisir du pape. Les princes d'Allemagne ne pouvoient souffrir cette ambition des papes, qu'ils prétendoient être eux-mêmes les vassaux de l'empire ; & Frédéric, dont la fierté étoit telle, qu'il se croyoit seigneur de l'univers, n'avoit garde d'endurer que l'évêque de Rome lui en disputât la souveraineté, en élevant, comme il faisoit, son tribunal au-dessus de celui des rois & des empereurs. Frédéric avoit été appellé à l'empire par l'empereur Conrad son oncle, qui l'avoit préféré à son propre fils. Il étoit duc d'Allemagne, & il communiqua le nom de son duché à tout l'empire, qui étoit auparavant connu par celui de Germanie. Il n'y a point eu de prince plus vaillant ni plus ambitieux que celui-là. Cependant, après de longues & de cruelles guerres, il fut obligé de plier sous l'orgueil du pontife Romain. Mais ces troubles ne sont point de mon sujet, dont il faut reprendre la suite.

XXII. Henri ayant repassé la mer, ne fut pas long-temps en repos dans son royaume. Les peu-

ples de la province de Galles accoutumés à vivre ſans loix, n'en pouvoient ſouffrir le joug, & s'étant ſoulevés ils avoient tué ou chaſſé les Anglois, à qui ils refuſoient d'obéir. Le roi ne donna pas le temps à ces rebelles de ſe fortifier. Il y courut avec une armée, les pourſuivit, tailla en pieces ceux qui oſerent en venir aux mains, & diſſipa tellement les autres, qu'il les obligea d'implorer ſa clémence; de ſorte que la province une ſeconde fois conquiſe rentra dans l'obéiſſance.

XXIII. Peu de temps après le roi apprit la mort de Conan, duc de Bretagne. Cette province étoit pleine de diviſions par l'ambition & la jalouſie des ſeigneurs du païs; & ces diviſions augmenterent encore par la mort du duc, qui ne laiſſoit qu'une fille. Henri paſſa à Nantes pour obſerver ces mouvemens & pour en profiter. Il donna des troupes à ceux qui lui en demanderent; & lorſqu'il les vit las de la guerre, & ruinés les uns par les autres, il entra lui-même dans la province avec une armée capable de ſe faire obéir. Ainſi il les obligea tous à le reconnoître pour leur ſouverain. Mais pour rendre ſa domination plus agréable, il maria la fille du duc défunt à ſon fils Geoffroy, à qui il laiſſa le duché, dont il retint néanmoins l'adminiſtration à cauſe de la jeuneſſe de ce prince. Cette conquête fut

ſuivie de celle de l'Irlande. Cette île qui eſt au couchant de l'Angleterre, dont elle n'eſt ſéparée que par un bras de mer à qui elle donne ſon nom, n'eſt guere moins grande ni moins fertile que l'Angleterre elle-même. Si nous en croyons les auteurs Anglois, l'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande ont été habitées en un même temps, & par un même peuple, qu'ils font venir d'Egypte, & qu'ils ſauvent du naufrage de la mer Rouge. Car ils diſent que tous les Egyptiens qui ſuivirent Pharaon ne furent pas ſubmergés; & que ceux qui ſe ſauverent aborderent à Cadix en Eſpagne, d'où ils paſſerent mille ans après dans ces îles de l'Océan occidental; & que ſe diviſant en trois bandes, les uns s'habituerent en Angleterre, les autres en Ecoſſe, & les autres en Irlande. C'eſt ſans doute une fable; mais il eſt au moins certain que long-temps avant la conquête que le roi Henri fit de l'Irlande, les belles-lettres y avoient fleuri, & qu'on ne ſçait point comment cette île étoit alors retombée dans la barbarie: n'étant plus habitée que par des peuples ſauvages, & qui n'avoient d'autre ſociété avec les Anglois, que celle que la néceſſité du commerce les obligeoit d'avoir. Ils étoient diviſés en pluſieurs contrées, & chaque peuple avoit ſon roi, indépendans les uns des autres; mais, ſelon la coutume de ces petits ſouverains, entreprenant

les uns ſur les autres, & ſe faiſant continuellement la guerre. Il arriva donc qu'un de ces roitelets, que l'hiſtoire nomme Dermott Mac-Morough, qui régnoit dans la province de Lemſter, ſe voyant prêt d'être détrôné, eut recours à l'Angleterre, où il envoya ſon fils, qui en ramena une troupe d'aventuriers, par la valeur deſquels ce roi Irlandois ſe maintint dans ſon état, & défit les ennemis en pluſieurs rencontres. Il récompenſa ſi bien les ſervices des Anglois qui étoient venus à ſon ſecours, qu'oubliant leur patrie, ils s'établirent en Irlande, où ce prince leur donna de bonnes habitations. Les Irlandois en ayant pris de la jalouſie, menacerent les Anglois, qui ne ſe croyant pas en ſûreté parmi ces barbares, envoyerent chercher du ſecours dans leur ancienne patrie. Une nouvelle troupe d'Anglois attirés par l'eſpérance d'une fortune conſidérable, paſſerent dans cette île, où ils ſe trouverent aſſez forts, non-ſeulement pour s'y maintenir, mais encore pour faire des conquêtes, s'ils avoient eu un chef diſtingué par ſa naiſſance & par ſa capacité. Ils députerent pour cela une ſeconde fois en Angleterre; & Richard comte de Striguil [1] accepta cet emploi, & fit équiper des vaiſſeaux, ſur leſquels il embarqua quelques troupes avec pluſieurs gentils-

[1] Dans le comté de Montmouth.

hommes qui voulurent avoir part à cette aventure. Tout cela s'étant fait à l'insçu du roi, il le trouva mauvais, lorsqu'il en fut averti, & envoya faire des défenses au comte de partir. Mais il ne laissa pas de s'embarquer, & d'aborder en Irlande, où il fit en peu de temps d'heureux progrès, ayant assiégé & pris Dublin, capitale de l'île, & considérable par son port & par son commerce. Il prit ensuite quelques autres places de moindre importance, & voulant s'affermir dans sa nouvelle domination, il fit un traité d'alliance avec les rois voisins.

XXIV. Cependant Henri irrité de la désobéissance, & peut-être aussi jaloux de la gloire du comte, confisqua les terres [1] qu'il avoit en Angleterre; & le menaçant d'une plus grande punition, il le contraignit de se racheter par le prix de sa conquête. Ce comte l'abandonna, & remit Dublin entre les mains du gouverneur qui vint en prendre possession au nom du roi. Il y passa bientôt après lui-même, & non content de se voir maître d'une partie de l'île, il la conquit toute entiere. La reine accoucha la même année d'un cinquieme fils qui fut nommé Jean, & qu'on appella depuis JEAN SANS TERRE. Elle n'eut point d'enfans après lui, & il eut été à souhaiter que celui-là ne fût pas né, ou qu'il

[1] L'an 1166.

n'eût pas déshonoré sa naissance, comme il fit, par ses crimes. Cependant ce fut sa postérité qui régna, ayant vu périr tous ses freres avant lui.

XXV. Outre les cinq princes dont j'ai marqué la naissance, la reine étoit encore accouchée de trois princesses, dont les mariages acquirent au roi des alliances avantageuses. Une si belle famille augmentoit son amour pour la reine; & tant que cette union dura, il fut le plus heureux aussi bien que le plus puissant roi du monde. Il voyoit que tout lui réussissoit. Il avoit soumis des peuples rebelles aussi-tôt qu'il avoit paru dans la province de Galles, & il venoit de conquérir en une même année la Bretagne & l'Irlande, dont la derniere contenoit plusieurs royaumes. Aussi en conçut-il une si haute opinion de soi-même, qu'il avoit coutume de dire, que le monde entier ne lui suffisoit pas. Qu'il y a peu de certitude dans les choses humaines, & que la grandeur des souverains avec toute son élevation est peu capable d'assurer leur félicité! Un si grand nombre de provinces excita la jalousie de ses voisins, & cette florissante famille, qui devoit être l'appui de la maison royale, faillit à en causer la ruine. Ainsi après avoir vu jusqu'ici ce qu'il y a de beau & d'heureux dans la vie du roi Henri & de la reine Eléonor, nous

allons entrer dans un récit de choſes moins agréables, & voir par un étrange revers tout conſpirer à leur ruine avec la même conſtance, avec laquelle tout contribuoit auparavant à leur bonheur. Nous verrons un ſujet emporté par un faux zèle, qui ſe ſoulève contre les ordres de ſon roi ſous prétexte de maintenir l'autorité de l'égliſe ; des enfans rebelles qui veulent régner avant la mort de leur pere ; & un roi voiſin qui profitant de ces diviſions qu'il avoit fait naître, tâche de recouvrer par ſes intrigues des provinces qu'il avoit perdues par ſa foibleſſe. Nous découvrirons enfin dans les galanteries du roi & dans la jalouſie de la reine, la cauſe principale de tous leurs maux. Le roi beaucoup plus jeune que la reine, voyant que les années avoient détruit une beauté dont il avoit été idolâtre, chercha à ſe ſatisfaire dans un commerce que la corruption du monde autoriſe : & cette impérieuſe princeſſe pour ſe venger des infidélités de ſon mari, lui débaucha ſes enfans, qu'elle fit révolter contre lui. Mais au ſortir de ces troubles, nous paſſerons au glorieux regne de Richard, qui fera la clôture de cette hiſtoire : ſa mort ayant été bientôt après ſuivie de celle de la reine Eléonor.

SOMMAIRE

DU QUATRIEME LIVRE.

Querelle d'Henri & de Becket. II. *Origine & fortune de ce prélat. Se rend à l'assemblée d'Oxford. Y jure le premier l'observation des loix que le roi veut établir dans le royaume. S'en repent.* III. *Son séjour en France. Retourne en Angleterre, où il est assassiné.* IV. *Mort de Matilde. Comparaison de cette princesse avec Agrippine.* V. *Henri est soupçonné du meurtre de Becket. Il envoie des ambassadeurs pour s'en justifier auprès du pape. Condition de son absolution.* VI. *Guerre dans les provinces de Normandie & du Poitou. Henri vole au secours de la derniere, & fait la paix avec Louis.* VII. *Maniere dont il fait séparer ses terres de celle de France. Fait couronner son fils aîné. Raisons qui lui en font différer le mariage.* VIII. *Son déguisement pour s'emparer de Gisors.* IX. *Ses amours avec Rosemonde sont découverts par la reine. Vaine précaution qu'il prend pour sa maîtresse. Mort de cette favorite.* X. *Nouveaux sujets de jalousie pour Eléonor. Elle cherche à se venger. Attire son fils Henri dans son parti; lui conseille d'enlever Marguerite.* XI. *Ce prince se révolte contre son pere. Amene en France la jeune*

princeſſe, & l'épouſe. XII. *Ses freres viennent l'y joindre, & ſe révoltent contre leur pere.* XIII. *Le roi de France aſſiége & brûle Verneuil.* XIV. *Henri revient d'Irlande. Fait mettre la reine en priſon. Paſſe en Normandie; y reprend Verneuil; revient à Rouen, d'où il envoie demander la paix au roi & à ſes fils.* XV. *Cheſter s'empare de Dol. Henri vole au ſecours de cette place, & la reprend. Succès de ſes affaires en Angleterre.* XVI. *Se rend en Anjou, à Vendôme & en Saintonge; y reprend différentes places.* XVII. *Le roi d'Ecoſſe entre en Angleterre. Ranime ſes ſoldats effrayés à la vue de l'ennemi. Eſt fait priſonnier.* XVIII. *Henri retourne en Angleterre. Revient en Normandie, amenant avec lui le roi d'Ecoſſe priſonnier. Fait lever le ſiege de Rouen.* XIX. *Cherche envain à ſe reconcilier avec ſes enfans.* XX. *Repaſſe en Poitou; y défait l'armée de Richard. Celui-ci avec Geoffroy implorent ſa clémence.* XXI. *Places & revenus conſidérables qu'il céde à ſes trois fils.* XXII. *Mariage de Richard avec Alix, & condition de la paix qu'Henri conclut avec le roi d'Ecoſſe.*

LIVRE QUATRIEME.

LES chagrins du roi [1] commencerent par les brouilleries de l'archevêque [2] de Cantorbery, qui durerent plus de ſix années. Ce prélat pouſſé par un zèle indiſcret, & par les ſollicitations de la France, s'opiniâtra tellement à conteſter les droits du roi & de la couronne d'Angleterre ſur les égliſes, qu'après avoir mis le royaume en interdit, il ſe retira auprès du roi Louis, d'où il entretenoit les troubles que ſon excommunication avoit excités. L'accommodement ſe fit enfin entre lui & le roi Henri. Ce prince fut obligé d'entrer en compromis avec ſon ſujet, & l'archevêque revint en Angleterre. Mais il fut aſſaſſiné peu de temps après ſon retour; & ſa mort attirant ſur le roi toute la colere de la cour de Rome, il alloit être expoſé à la fureur des eccléſiaſtiques, s'il ne ſe fut promptement juſtifié d'en être l'auteur.

II. Comme cette affaire eſt une des plus fâcheuſes qui ſoit arrivée à ce prince, & qu'elle fit plus d'éclat qu'aucune autre, il faut reprendre

[1] Henri II.

[2] La trop legere punition d'un meurtre commis en 1163, par un prêtre du dioceſe de Salisbury, dont la cauſe avoit été portée à la cour de ce prélat, fut la premiere occaſion de cette malheureuſe querelle, qui ne finit qu'à la mort de Becket, arrivée en 1171.

la choſe d'un peu plus haut, & en rapporter les principales circonſtances. Cet archevêque, originaire de Londres, & d'une famille médiocre, avoit été premierement élevé à la dignité de chancelier par l'affection que le roi lui portoit; mais ayant été depuis élu archevêque de Cantorbery, il renvoya les ſceaux au roi; ſoit par un eſprit de dévotion, pour ne ſe point partager entre les ſoins de la cour, & ceux de ſon diocèſe; ou dans une méchante intention, comme le crût le roi. Ce qui arriva bientôt après juſtifia ſes ſoupçons. Le clergé depuis long-temps uſurpoit en Angleterre, auſſi bien que dans les autres royaumes, une autorité qui alloit au mépris de la royauté, & à l'anéantiſſement de la puiſſance ſéculiere. La cour de Rome appuyoit les uſurpations du clergé, & en faiſoit elle-même de très dangereuſes. Pour remédier à cet abus, Henri convoqua un parlement à Oxford, où tous les prélats & tous les ſeigneurs ſe trouverent, & l'archevêque de Cantorbery le premier. L'aſſemblée ne trouva point de moyen plus propre pour arrêter ces entrepriſes, que de renouveller les loix de Guillaume le Conquérant & de ſes prédéceſſeurs. Les principaux articles portoient: Que les juges royaux auroient la connoiſſance du droit de patronage des égliſes: Qu'ils connoîtroient auſſi des crimes commis par les eccleſiaſtiques;

Que les prélats ne pourroient s'abſenter ſans la permiſſion du roi, & qu'après avoir prêté ſerment de ne rien faire contre les droits du roi & du royaume : Que les officiers de la couronne ne pourroient être excommuniés, que le roi n'en eût conſulté auparavant, & en ſon abſence le juge royal : Que les excommunications qu'encourroient les autres ſujets du roi, ne pourroient être miſes à exécution que par l'autorité du juge criminel, qui contraindroit le coupable de ſatisfaire à l'égliſe : Que les archevêques, les évêques & les autres eccleſiaſtiques tenant des fiefs du roi, ſeroient ſujets aux loix du royaume, & obligés de répondre devant les juges royaux, lorſqu'ils ſeroient accuſés, ou de ſe trouver à la cour, quand ils ſeroient mandés pour y aſſiſter avec les ſeigneurs : Que les fruits des archevêchés, des évêchés, des abbayes & des prieurés, appartiendroient au roi pendant la vacance, comme les autres revenus de ſon domaine : Que l'élection s'en feroit en la préſence des officiers du roi & par ſon agrément ; & que celui qui ſeroit élu n'entreroit point en poſſeſſion, qu'il n'eût fait hommage & prêté ſerment de fidélité au roi comme à ſon ſouverain ſeigneur, au deſſus duquel il ne reconnoiſſoit perſonne.

Il y avoit encore d'autres articles de moindre importance ; & tous tendoient à donner des bor-

mes à l'ambition du clergé. Le parlement ordonna qu'ils ſeroient obſervés comme des loix fondamentales, qui étoient auſſi inutiles, qu'elles étoient anciennes. Perſonne n'y trouva rien à redire, & l'archevêque de Cantorbery en jura le premier l'obſervation. Mais à peine fut-il de retour dans ſon diocèſe, qu'il ſe repentit de ſon ſerment, dont il envoya demander l'abſolution au pape, s'obligeant de réparer ſa faute par une vigoureuſe oppoſition contre l'acte du parlement.

III. Il ne fut que trop exact à exécuter cette promeſſe. Il ſeroit ennuyeux de rapporter tous les chagrins qu'il donna au roi, pour lequel il ne garda point de meſures, excommuniant les juges & les évêques qui en exécutoient les ordres, & menaçant d'excommunier le roi lui-même. Il ſentit ſi bien l'indignité de ce qu'il avoit fait, qu'avant que le roi eût rien ordonné contre lui, il ſe retira en France, où étoit le pape, qui le reçut comme un martyr de ſes intérêts. Le roi Louis qui l'avoit vu à ſa cour, lorſqu'il y vint quérir la princeſſe Marguerite, & qui l'avoit peut-être diſpoſé dès ce temps-là à entrer dans ſon parti, lui fit auſſi de grandes careſſes, & lui donna l'abbaye de Pontigny, il y demeura près de ſix ans, juſqu'à ce que par les négociations de ce roi ſa paix fut faite avec ſon maître. Ainſi il retourna en Angleterre, où il fut aſſaſſiné. Le

refus qu'il faiſoit de lever l'excommunication qu'il avoit fulminée contre quelques évêques, en fut la cauſe ou le prétexte. Quatre gentilshommes [1] Normands, envoyés par ces évêques, entrerent dans l'égliſe l'épée nue, demandant à haute voix : « Où eſt le traître de ſon roi » ? & perſonne ne paroiſſant, ils ajouterent, « Où eſt » l'archevêque » ? Ce prélat qui ne faiſoit que ſortir de l'égliſe, entendant ces dernieres paroles, y rentra, & ſe préſentant aux meurtriers : « Me » voici, leur dit-il, je vous tends la gorge ſans » réſiſtance, content de mourir pour une cauſe » ſi juſte : mais épargnez mes parens & mes » amis, qui n'ont point eu de part à ce que » j'ai fait ». Les quatre aſſaſſins le percerent de pluſieurs coups en achevant ces paroles, & le renverſerent mort ſur le pavé. Ce meurtre eſt ſans doute fort odieux ; mais après tout, la rebellion de l'archevêque contre ſon ſouverain ne l'eſt guere moins. Auſſi ſe trouva-t-il des docteurs dans Paris, quelques années après, qui condamnant ſa révolte, ſoutinrent que non ſeulement il en avoit été juſtement puni par la perte de ſa vie, mais qu'il l'étoit même encore dans les enfers après ſa mort. D'autres au contraire eſtimerent que ſa mort étoit un martyre, & le

[1] Torci, Urci, Marville, le Breton.

jugerent

jugerent bienheureux. Le pape Alexandre fut de ce nombre ; & l'ayant canonisé, il consacra un autel à son honneur.

IV. L'impératrice Matilde, veuve de son second mari Geoffroy, comte d'Anjou, vit le commencement des désordres de sa famille. Mais sa mort qui arriva dans le milieu des troubles qu'excita l'archevêque de Cantorbery, l'empêcha d'en voir la fin [1]. De sorte qu'elle eut la joie avant que de mourir, de voir plusieurs couronnes réunies sur la tête de son fils, & les plus belles provinces de la France sous sa domination. On a comparé cette princesse pour son ambition, & pour la gloire de sa race, à Agrippine. On dit de cette derniere, qu'elle fut fille d'empereur, sœur d'empereur, & femme d'empereur. Ainsi l'on disoit de Matilde, qu'elle avoit été fille de roi [2], femme d'empereur [3], & mere de roi [4] ; qu'elle fut illustre par sa naissance, plus illustre

[1] Cette princesse mourut à Rouen, en 1167, généralement regrettée des habitans qu'elle combloit de ses bienfaits, & fut enterrée dans l'abbaye de Sainte-Marie-des-Prés de la même ville. « Elle fit, dit Rapin de Thoyras, des legs très considérables aux » pauvres & aux églises ; & donna une grande somme, pour faire » continuer le pont de Rouen, qu'elle avoit fait commencer ». Ce fameux pont, dont l'élévation prodigieuse du milieu faisoit un chef-d'œuvre, n'a subsisté dans son entier qu'environ trois siecles ; & on n'a cessé d'y passer qu'en 1564.

[2] Henri I.

[3] Henri V.

[4] Henri II.

par ſon mariage, mais que ſon fils la rendit encore plus célèbre par ſes grandes actions : differente en cela d'Agrippine, dont Néron dèshonora la famille, & à qui il ôta même la vie. Auſſi fut-elle plus modérée que cette Romaine ; & toute avide qu'elle étoit de la royauté, elle en laiſſa jouir paiſiblement Henri II, ſans réclamer le droit qu'elle y avoit, ſon ambition étant ſatisfaite par la gloire de ſon fils.

V. Cependant le roi Henri qui étoit en Normandie, ayant reçu la nouvelle du meurtre de l'archevêque, proteſta qu'il en étoit innocent, & témoigna ſa douleur par des larmes qui ſembloient d'autant plus ſinceres, qu'il avouoit que la haine qu'il avoit portée à ce prélat, avoit pu donner la hardieſſe à ſes aſſaſſins de commettre cette horrible action. Il envoya auſſi-tôt un ambaſſadeur au pape pour s'en juſtifier ; & le pape ordonna à ſon légat de s'informer de la vérité, lui donnant le pouvoir d'abſoudre le roi, s'il ſe trouvoit innocent. Ainſi, après quelques procédures il fut abſous ; mais pour avoir donné occaſion à la mort de l'archevêque, le légat le condamna à envoyer deux cens gendarmes à la défenſe de la Terre-Sainte, en attendant qu'il y pût aller lui-même. Il y a des auteurs qui diſent qu'il ſoumit ſon royaume au pape ; mais c'eſt une fable. Il avoit trop de fierté pour être

capable d'une telle foibleſſe ; & l'on ne voit point auſſi que les papes ayent voulu ſe prévaloir de cet hommage imaginaire, dont les moines ont rempli leurs annales. Au reſte on ne peut s'empêcher de remarquer dans cette hiſtoire l'ingratitude du pape, auſſi bien que celle de l'archevêque. Le dernier avoit été honoré de l'affection de ſon ſouverain, qui l'avoit élevé à la dignité de chancelier ; & le premier étoit redevable de ſa vie au roi, lors qu'au péril de la ſienne il l'arracha d'entre les mains des Allemands qui le vouloient mettre en pieces. Cependant ils ſe joignirent tous deux pour détrôner ce prince, comme s'il eût été l'ennemi de la chrétienté, parce qu'il maintenoit les droits de ſa couronne contre les entrepriſes du ſiége Romain.

VI. La guerre avoit recommencé entre les deux rois, deux ans avant que l'archevêque retournât en Angleterre : & Louis appuyant la rebellion de ce prélat, & celle du comte d'Auvergne, vaſſal du duché de Guyenne, étoit entré en Normandie, brûlant & ravageant les villages qui étoient entre Mantes & Paris. Henri vint au ſecours de ſes ſujets, obligea l'armée de Louis à ſe retirer ; & ayant repris Chaumont dont les François s'étoient emparés, il fit à ſon tour le dégât dans cette partie du Vexin qui obéiſſoit à la France, & brûla Andeli.

Sur ces entrefaites le Poitou ſe ſouleva par

les intrigues du roi Louis. Les comtes de la Marche & d'Angoulême, les seigneurs de Lusignan & de Sillé prirent les armes, & la province fut prête de se ranger sous la domination de la France. Henri que le péril n'étonna jamais, & qui voloit plutôt qu'il ne marchoit, comme en parloit le roi Louis lui-même, accourut avec tant de diligence, qu'avant que les rébelles eussent joint leurs forces, il parut au milieu de la province, les étonnant tellement par sa présence & par sa célérité, qu'ils rentrerent tous dans l'obéissance. Ainsi les mouvemens du Poitou ne furent pas si dangereux que la France l'avoit pensé; & voyant que le roi Henri en revenoit victorieux, elle ne songea qu'à se raccommoder avec lui. Le duc de Saxe qui avoit épousé depuis peu une fille d'Henri, travailla à cet accommodement. Il eut de la peine à vaincre la répugnance de son beau-pere, dont l'esprit se trouvoit aigri par les menées de la France, qui faisoit incessamment soulever ses sujets & ses vassaux. Il le disposa pourtant enfin à la paix. Les articles en furent arrêtés; & Henri qui étoit à Argentan vint à Saint-Germain-en-Laye, où elle fut jurée solemnellement. Cette conférence fut fort célébre. Henri y mena ses trois fils avec lui, dont l'aîné fit hommage au roi Louis des comtés d'Anjou & du Maine; & son frere Richard, de la Guyenne.

Pour Geoffroy, duc de Bretagne, il faiſoit hommage de ſon duché à ſon pere, duc de Normandie, dont la Bretagne dépendoit par le traité que le premier duc de Normandie[1] fit avec Charles-le-ſimple. Le prince Henri fit auſſi hommage de la charge de grand ſénéchal de France, attachée au comté d'Anjou, dont le roi Louis lui confirma la poſſeſſion, qui avoit été interrompue par l'avénement du roi Henri à la couronne d'Angleterre. Cette ſolemnité fut accompagnée de toute la pompe & de tous les divertiſſemens que la cour de France pût imaginer, & ſe termina par des proteſtations d'amitié réciproques, mais qui ne furent pas plus ſinceres que les précedentes.

VII. Cependant le roi Henri, qui s'appliquoit durant la paix à réparer les déſordres de la guerre, fit faire une grande tranchée pour ſéparer ſes terres de celles de la France, afin d'empêcher les entrepriſes qu'on faiſoit les uns ſur les autres par malice ou par ignorance. La mémoire de cet ouvrage s'eſt conſervée par le nom qui en eſt demeuré à cette étendue de terre qu'on

[1] On raconte de ce duc, que l'on nomme Rollon, Raoul ou Haroul, que, conformément à ce traité conclu en 912, étant obligé de rendre hommage au roi, de la Normandie, il chargea un de ſes officiers de s'en acquitter; comme une des formalités étoit de lui baiſer le pied, cet officier le lui leva ſi haut, qu'il fit tomber ce monarque en arriere.

appelle encore aujourd'hui, LA TRANCHÉE, & par des veſtiges qui en reſte en quelques endroits.

Après ce travail il repaſſa la mer, & ayant fait aſſembler ſon parlement, il fit [1] couronner ſon fils aîné; mais il ne fit pas couronner, avec lui la princeſſe Marguerite, dont il différoit toujours le mariage ſous divers prétextes. La véritable raiſon étoit la crainte qu'il avoit que ſon fils ſe voyant gendre du roi de France, ne ſe tournât du côté de ſon beau-pere; & que ſéduit par ſes conſeils, il ne voulût faire le maître, & lui arracher la couronne. Ce qui ſe paſſa le jour du couronnement augmenta encore ſes ſoupçons. Pour rendre cette ſolemnité plus auguſte, il avoit voulu ſervir ſon fils à table, & deſcendre un moment du trône pour l'y faire monter. Mais que cette cérémonie étoit dangereuſe, & que l'orgueil de la puiſſance ſouveraine tarde peu à corrompre le cœur! Un milord s'étant approché du jeune roi, lui dit à l'oreille, en lui faiſant remarquer ſon pere, qu'il étoit bien glorieux d'avoir un ſi grand roi pour officier. « Il n'y a rien là » d'extraordinaire, répondit le jeune Henri, » puiſque je ſuis roi & fils de roi, & que mon » pere n'eſt que le fils d'un comte ». Ces paroles qui furent entendues par le pere, pénétre-

[1] L'an 1171.

rent bien avant dans ſon cœur. Il ſe repentit d'en avoir tant fait, réſolu d'en demeurer là, & de ne faire aucune part du royaume à un fils qui ſe mettoit déja au-deſſus de lui, quoiqu'il n'eût encore qu'un titre ſans autorité. Ce fut auſſi pour cela qu'il ne voulut pas que la ſolemnité de ſon mariage avec la fille de france ſuivit celle de ſon couronnement, de peur d'être contraint de le mettre en poſſeſſion de la ſouveraineté, qu'il avoit promis de partager avec lui, auſſi-tôt que ſon mariage ſeroit acompli.

VIII. Comme il ſe doutoit bien que la France ne ſeroit pas contente, & qu'elle voudroit hâter ce mariage pour mettre le jeune prince en poſſeſſion de Giſors, qui étoit gardé par les templiers, ſuivant l'accord des deux rois [1], il paſſa en Normandie, & s'étant coulé dans la place en habit de templier, il s'en rendit maître. Il y mit une bonne garniſon [2], & ſe retira en Normandie, d'où il repaſſa la mer. A peine étoit-il arrivé en Angleterre, qu'on lui donna avis que l'Irlande s'étoit ſoulevée. Il y paſſa en diligence, appaiſa les troubles, & reçût les hommages des rois de cette île. Le ſéjour qu'il y fit lui fut funeſte. Le prince Henri étoit moins

[1] Voyez l'examen de la conduite des Templiers, par M. Gaillard, & les obſervations ſur le Traité de paix de 1160, par M. de Bréquigny, *T. XLIII des Mém. de l'Acad. des Inſcrip.*

[2] L'an 1174.

ſatisfait de l'appareil d'une vaine cérémonie, qu'irrité des délais que ſon pere apportoit à un mariage qui le devoit mettre en poſſeſſion de la royauté. De ſorte que prêtant l'oreille aux penſionnaires que la France avoit en Angleterre, il forma le deſſein d'enlever la princeſſe Marguerite de l'appartement où on la gardoit, ſous prétexte de lui faire honneur, & de l'aller épouſer en France.

IX. C'étoit dans le temps que la reine Eléonor s'étoit apperçue des galanteries du roi, qui ne trouvant plus en elle les charmes que l'âge avoit effacé, avoit ceſſé preſque tout d'un coup de l'aimer. Et comme il avoit le cœur auſſi ſenſible à la volupté qu'à l'ambition, il n'avoit pas été long-temps ſans avoir un commerce criminel avec pluſieurs dames de ſa cour. Il tint quelque temps ſes intrigues ſecrettes, & tâcha tant qu'il pût d'en dérober la connoiſſance à la reine; ſoit parce que le myſtere fait le plaiſir de la galanterie, ou parce que tout infidele qu'il lui étoit, il gardoit toujours du reſpect pour elle. D'ailleurs il appréhendoit qu'étant extrêmement vindicative, elle ne ſe portât aux dernieres extrémités contre ſes rivales. Il craignoit principalement pour la vie d'une jeune demoiſelle, nommée Roſemonde, la plus belle de ſes maîtreſſes, & celle auſſi qu'il aimoit le plus. De ſorte que pour la garantir des attentats de la

reine, il lui fit bâtir un appartement dans un de ſes châteaux [1] avec tant d'artifice, que la chambre de Roſemonde ſe trouvoit placée au milieu d'un labyrinthe, d'où il étoit impoſſible de ſe demêler ſans guide. Pour rendre cette maiſon ſolitaire encore plus agréable, il voulut que l'architecture en fût exquiſe, & que la ſculpture & la peinture y excellaſſent : ſi bien qu'il en fit un palais enchanté, qui n'étoit acceſſible qu'à lui & à ſes confidens. Mais qui peut tromper les yeux d'une femme jalouſe & vindicative ? La reine ne fut pas long-temps à découvrir le myſtere ; & elle auroit fait périr cette rivale, ſi la mort ne l'en eût délivrée.

X. Elle trouva pourtant de nouveaux ſujets de jalouſie dans la mort de Roſemonde, & dans les ſoins que prit le roi d'en éterniſer la mémoire. Il la fit enterrer dans l'égliſe des religieuſes d'Oxford avec une pompe royale, & lui fit

[1] Woodstock, ville d'Angleterre, en Oxfordshire, où l'on fait avec de l'acier des chaînes de montres, & d'autres ouvrages d'une délicateſſe & d'un poli achevés, eſt le nom de ce lieu de délices d'Henri II & de la belle Roſemonde, où la jalouſie ou plutôt la vengeance fit, pour ainſi dire, jouer à Eléonor les rôles d'Ariadne & de Médée. Son antique château n'exiſte plus aujourd'hui ; celui que les Anglois y ont fait bâtir au commencement de ce ſiecle, pour le fameux duc de Malborough, en mémoire de la victoire qu'il remporta ſur les François à Blenheim, en 1704, eſt un témoignage bien grand de reconnoiſſance & de l'amour national qui les caractériſe.

dreſſer un riche tombeau, ſur lequel il fit graver cette épitaphe :

Ci gît dans un triſte tombeau
L'incomparable Roſemonde,
Ou plûtôt la Roſe du monde,
Dont le regne fut court, mais beau.

Le roi chercha à ſe conſoler de la mort de cette maîtreſſe dans les charmes des autres dames de ſon royaume, entre leſquelles on compte la princeſſe Marguerite elle-même ; & l'on dit qu'Henri ayant oublié qu'il devoit être ſon beau-pere, étoit devenu ſon amant. Peut-être que ce fut un faux bruit, & que le peuple prit pour un effet de ſon amour, le retardement qu'il apportoit au mariage de cette princeſſe, avec ſon fils, au lieu de l'imputer à ſa politique. Quoi qu'il en ſoit, la reine offenſée des amours du roi, ne ſongea qu'à s'en venger, ſans ſe ſoucier à quel prix, ni par quels moyens. Elle penſoit avec indignation, qu'elle avoit abandonné un roi de France pour l'épouſer, lorſqu'il n'étoit encore que comte d'Anjou, elle qui étoit ſouveraine de pluſieurs grandes provinces ; & s'abandonnant à ſon reſſentiment, elle croyoit qu'elle ne pouvoit jamais trop punir les infidélités d'un mari à qui elle avoit fait de ſi grands ſacrifices. Elle ſe trouva dans cette diſpoſition, lorſque le roi paſſa en

Irlande ; & croyant la conjoncture favorable pour ſe venger, elle communiqua ſon deſſein à Deſentemore & à la Faye, dont le dernier étoit ſon parent. Ils approuverent ſa réſolution, & lui conſeillerent de profiter du mécontentement du prince Henri pour l'attirer dans ſon parti. Ils ſe chargerent de lui en parler, & le trouvant diſpoſé à les écouter, ils n'eurent pas de peine à lui perſuader d'enlever la princeſſe Marguerite pendant que ſon pere étoit abſent.

XI. La France avoit auſſi part à l'intrigue, & faiſoit aſſurer le fils qu'elle l'aſſiſteroit de toutes ſes forces contre ſon pere. On dit même que ce prince ayant fait un voyage à Paris un peu après ſon couronnement, le roi Louis & toute ſa cour s'étoient mocqués d'une cérémonie qui ne lui avoit pas donné plus d'autorité qu'il en avoit auparavant. De ſorte qu'ils l'avoient excité par-là à demander à ſon pere la jouiſſance effective du royaume, dont il lui avoit mis la couronne ſur la tête. Le roi lui promit auſſi de le ſoutenir, & de venger l'injure qu'il croyoit avoir reçue lui-même en la perſonne de la princeſſe Marguerite ſa fille, qui avoit été mépriſée dans la ſolemnité du couronnement. Ainſi ce jeune prince étant de retour de ſon voyage, avant que ſon pere partit pour l'expédition d'Irlande, lui parla ſelon les mouvemens qu'on lui avoit inſpirés : mais il

en reçut une réponſe peu favorable, & ſon pere chaſſa d'auprès de lui de jeunes gentilshommes, dont il croyoit que la France ſe ſervoit pour le ſéduire. Étant donc aigri par le traitement fait à ſes favoris, & prévenu par ſon ambition, il ne fut pas difficile à Deſentemore & à la Faye de le porter à faire une action d'éclat. Il entra dans le palais où étoit la princeſſe Marguerite, les gardes, ou par reſpect pour ſa perſonne, ou gagnés par ſes promeſſes, n'ayant oſé lui en refuſer l'entrée, l'enleva, & s'embarquant avec elle au premier port où il faiſoit tenir un vaiſſeau tout prêt, il ſe ſauva en France. Le roi qui l'attendoit, le reçut avec une joie extraordinaire. La qualité de gendre n'étoit pas celle qu'il conſidéroit le plus en lui. Celle de fils rébelle lui étoit infiniment plus agréable; & il croyoit que pour abaiſſer une maiſon dont la grandeur le tenoit dans de continuelles inquiétudes, il le falloit diviſer. Auſſi-tôt que le jeune prince fut arrivé, il fit hommage au roi du duché de Normandie. Il épouſa enſuite la princeſſe Marguerite, belle & ſage princeſſe, & qui fut à l'épreuve des ſollicitations de ſon beau-pere, s'il eſt vrai qu'il en fut devenu amoureux.

XII. Peu de temps après la retraite de ce prince, ſes freres Richard & Geoffroy le vinrent joindre. Ils avoient été gagnés par les diſcours

de la reine, qui leur avoit perſuadé que leur pere n'ayant plus d'affection que pour ſes maîtreſſes, il étoit à craindre qu'après l'avoir chaſſée de ſon lit pour les y faire entrer, il ne voulut encore mettre ſes bâtards ſur le trône. Etrange effet de la jalouſie, qui fait bien voir la corruption du cœur humain, qui n'aime les autres que par les motifs de ſon orgueil & de ſon amour-propre, puiſqu'auſſi-tôt qu'il croit en être mépriſé, il court à la vengeance avec tant de fureur. Ces jeunes princes aveuglés par leur ambition, & ſéduits par de méchans conſeils, tâcherent de faire ſoulever tous les états de leur pere; ſans penſer que la France qui les animoit, n'avoit d'autre deſſein que de profiter de leurs diviſions. Ils parcoururent la Normandie, le Maine, l'Anjou & le Poitou, & ils attirerent la meilleure partie des places dans leur parti. Le roi de France de ſon côté[1] appuya fortement cette rebellion; & croyant que le temps étoit venu de chaſſer l'Anglois de la Normandie, il y appliqua tous ſes ſoins ſous prétexte d'aſſiſter ſon gendre. Il mis ſur pied un plus grand nombre de troupes qu'il n'y avoit eu depuis long-temps en France, avec un attirail prodigieux de chariots & de voitures pour les machines & les proviſions de l'armée; & pour fournir à cette

[1] L'an 1173.

dépenſe, il leva des impôts extraordinaires, dont perſonne ne fut exempt. Ayant ainſi tout diſpoſé pour la guerre, il convoqua les grands du royaume à Paris dans une aſſemblée, où il invita le prince Henri. Il n'y parla que des intérêts de ce prince, & demanda pour lui l'aſſiſtance de tous les ſeigneurs qui étoient préſens, s'obligeant le premier à ne point mettre les armes bas, qu'il ne l'eut établi ſur le trône d'Angleterre. Afin de rendre cet engagement plus inviolable, il le confirma par un ſerment ſolemnel; & les ſeigneurs à ſon exemple prêterent le même ſerment. Le jeune Henri de ſon côté fit de grandes libéralités à ſon armée, qu'il revint trouver après l'aſſemblée de Paris, diſtribuant aux ſoldats & aux officiers de l'argent, des terres & des châteaux, dont il leur fit expédier des lettres ſignées de ſa main, & ſcellées de ſon ſceau.

XIII. Le roi de France ne tarda pas à entrer dans la Normandie à la tête d'une puiſſante armée; & après avoir emporté quelques places qui tenoient pour le roi Henri, il vint mettre le ſiege devant Verneuil, où il trouva une vigoureuſe réſiſtance. Mais comme la place manquoit de vivres, elle fut obligée de faire ſa compoſition. On ne lui tint pas parole. L'armée y étant entrée, elle y mit le feu. Plus de la moitié de la ville fut brulée, un grand nombre de ſes habitans périt dans les flammes, & la plupart de ceux qui

échapperent furent mis en prison : traitement peu digne de leur fidélité. Mais Louis vouloit faire un exemple qui intimidât les autres.

XIV. Cependant le roi Henri étoit en Irlande occupé à établir un bon gouvernement dans cette île, dont les peuples sauvages vivoient dans une étrange confusion. Leurs rois voyoient bien ce désordre; mais n'étant pas capables d'y remédier, ils le prierent d'y employer son autorité. Pendant que ces affaires l'occupoient, sa femme & ses enfans eurent le loisir d'exécuter leurs desseins, dont il ne fut averti qu'après que ces jeunes princes furent passés en France. Une si fâcheuse nouvelle le rappella en diligence en Angleterre, où il sçut bientôt la part que la reine avoit à tous ces mouvemens. La premiere chose qu'il fit, ce fut de la faire mettre dans une prison fort étroite, où elle demeura tout le temps [1] que son mari vécut depuis, & paya bien cherement la satisfaction qu'elle avoit cherchée dans une vengeance qui n'avoit respecté ni les droits du trône, ni ceux du lien conjugal. Il passa ensuite en Normandie, où il arriva dans le temps que la ville

[1] Son emprisonnement eut lieu en 1173, & dura jusqu'à l'avénement de son fils Richard au trône d'Angleterre, en 1189. Pendant tout le reste de sa vie cette princesse ne perdit aucune occasion d'exercer sa charité envers ceux qui se trouvoient privés du doux bien de la liberté, dont elle avoit si bien connu le prix.

de Verneuil venoit de ſe rendre. Il ſe préſenta avec ſon armée devant la place ; mais les François n'oſant l'y attendre, ni accepter la bataille qu'il leur préſenta, ſe retirerent, lui abandonnant leur conquête. Henri entra dans la ville, dont il fit relever les murailles, & réparer le dommage que le feu avoit cauſé. De là il vint à Rouen, d'où il envoya des députés au roi Louis & à ſes enfans, pour repréſenter au premier le tort qu'il avoit de ſoutenir la rebellion de ſa famille, & pour remontrer aux autres, que la faute qu'ils commettoient étoit auſſi préjudiciable à leur intérêt, que contraire à leur devoir ; les exhortant les uns & les autres à la paix qu'il leur demandoit. Mais cette députation fut inutile. Le roi Louis ne voulut pas même écouter les députés, & leur dit en les renvoyant, qu'il ne connoiſſoit point d'autre roi d'Angleterre que ſon gendre ; & que leur maître ne devoit eſpérer de paix qu'en lui quittant le royaume. Le roi Henri vit donc bien qu'il ſe falloit réſoudre à la guerre. Il s'y prépara pourtant d'une maniere qui faiſoit croire qu'il ne déſeſpéroit pas de la paix, ou du moins qu'il la ſouhaitoit.

XV. Sur ces entrefaites il apprit que le comte de Cheſter étoit entré en Bretagne avec une armée qui faiſoit de grands ravages, & qu'il avoit pris la fortereſſe de Dol. Il courut donc de ce côté là

là avec ſes meilleures troupes, & vint mettre le ſiege devant Dol, où le comte s'étoit enfermé dans la réſolution de ſe bien défendre. Mais il ne ſoutint les attaques que pendant les trois premiers jours; au bout deſquels il rendit la place, & demeura priſonnier de guerre avec toute la garniſon. Si les affaires du roi Henri alloient bien en France, elles n'avoient pas un ſuccès moins favorable au delà de la mer. Le roi d'Ecoſſe croyant profiter de la diviſion des Anglois, avoit pris les armes, attiré par le comte de Leyceſtre qui tenoit le parti des jeunes princes, & flatté de l'eſpérance qu'on lui donnoit de le rétablir dans la province de Northumberland, que ſon pere avoit été obligé de rendre au roi Henri. Mais en voulant s'aggrandir par une guerre injuſte, il tomba bientôt après dans une honteuſe dépendance. Le connétable d'Angleterre[1] ayant marché contre lui, défit ſon armée, prit & brûla Berwick, & fit enſuite une treve de deux mois. Cela ſe paſſa dans le temps que le comte de Leyceſtre, qui étoit allé en France pour lever des troupes, en revenoit avec une armée de quatorze mille Flamands, ayant débarqué en un endroit, où il fut joint par Hugues Bigod, qui avoit une ſeconde fois abandonné le parti de Henri. Le connétable en ayant eu avis s'avança

[1] Onfroy Boon.

pour le combattre, & fit tant de diligence, qu'il se trouva près d'eux dans le temps qu'ils y pensoient le moins, le croyant bien embarrassé du côté de l'Ecosse. Nonobstant cette surprise, le comte de Leycestre qui étoit grand capitaine rangea promptement son armée en bataille, & donna le premier à la tête de la cavalerie, ayant auprès de lui un vaillant officier François, nommé Hugues des Châteaux. Le choc fut rude; mais le comte de Leycestre ayant été porté par terre, il fut fait prisonnier avec cet officier qui tâchoit de le remettre à cheval & de le tirer hors de la mêlée. La prise de ces deux chefs causa la perte de la bataille; elle fut sanglante. Les Anglois animés contre les Flamands ne leur donnoient point de quartier, & dix mille demeurerent sur la place. Le reste fut fait prisonnier. La comtesse de Leycestre qui revenoit de France en Angleterre avoit accompagné son mari; appréhendant l'issue d'un combat qui étoit inévitable, elle avoit tiré de son doigt un diamant de grand prix, qu'elle avoit jetté dans la riviére le long de laquelle ils marchoient: ne voulant pas, disoit-elle, que les ennemis profitassent d'un si riche butin. Mais ils en firent un plus considérable par la prise du comte de Leycestre. Le connétable envoya les prisonniers en Normandie par ordre du roi, qui les fit conduire au château de Falaise.

XVI. Cette victoire n'étonna pas seulement les Anglois rebelles, mais encore le roi Louis, & les jeunes princes dont il soutenoit la rebellion. Henri profitant de cette consternation passa en Anjou, & fit rentrer dans son obéissance les places qui s'en étoient détachées. Il marcha de là à Vendome, où le comte de Lavardin s'étoit jetté, résolu de bien défendre la place, d'où il avoit même fait sortir son pere, parce qu'il étoit attaché au service du roi Henri. Mais la ville fut battue si vigoureusement, que Lavardin fut contraint de se rendre au bout de huit jours. De là Henri passa en Poitou, reprit les villes qui avoient abandonné son parti; & descendant dans la Saintonge, il fut contraint d'en assiéger la capitale [1] dans les formes. Elle ne se rendit qu'après, que ses tours eurent été abbattues par les machines. Henri pardonna néanmoins aux habitans, & revint en Normandie, glorieux de tant de victoires, s'il ne les avoit pas remportées [2] contre ses propres sujets & contre ses enfans.

XVII. Peu s'en fallut que la joie n'en fût troublée par les armes du roi d'Ecosse, qui étoit entré dans l'Angleterre après la treve finie, conduisant des troupes qui mettoient tout à feu

[1] Saintes.
[2] L'an 1174.

& à ſang, ſans diſtinction d'âge, de ſexe & de condition. Ceux de la province d'Yorck, voyant venir ce torrent, prirent la réſolution d'aller au devant & de l'arrêter. Ils leverent promptement des troupes, dont quatre ſeigneurs [1] eurent le commandement, & marcherent en bon ordre contre les ennemis. Ils n'en étoient pas loin, lorſqu'il s'éleva un brouillard ſi épais, qu'on pouvoit à peine ſe reconnoître les uns les autres. Cela étonna l'armée, & les chefs eux-mêmes, qui, appréhendant de tomber dans quelque embuſcade, étoient d'avis de retourner ſur leurs pas. Il n'y en eut qu'un [2], qui ne ſçachant, diſoit-il, ce que c'étoit que de reculer, réſolut de continuer ſa marche. Cette hardieſſe ayant fait reprendre cœur aux autres, ils n'eurent pas encore marché une heure, que le brouillard ſe diſſipa. Ils apperçurent alors le camp des Ecoſſois, qui ne les attendoient pas. De ſorte qu'ils les trouverent en déſordre & manquant de cavalerie, parce que le roi avoit envoyé ce jour-là au fourage, n'ayant eu aucun avis de la marche des Anglois. Il tâcha de réparer cette faute, & de raſſurer les ſoldats effrayés de la vue d'un ennemi qu'ils ne croyoient pas ſi près d'eux. Il rangea promptement ſon armée, à laquelle il fit

[1] Soreville, Glanville, de Veſty & Bailleul.
[2] Bailleul.

cette courte harangue. « Vous voyez, mes amis, » le péril qui vous environne. Il ne faut que » du courage pour en ſortir. C'eſt dans cette » occaſion que je connoîtrai ceux qui ſont ſol- » dats, & que vous me verrez auſſi combattre » en ſoldat & en roi ». Il fit auſſi-tôt ſonner la charge, donna le premier tête baiſſée avec un eſcadron de ſes plus braves gendarmes; mais ne ſe trouvant pas ſoutenu, il fut enveloppé, & fait priſonnier avec trois officiers [1] François qui ne le quittoient point. La défaite de ſon armée ne tarda guere après ſa priſe, & les Anglois retournerent chez eux chargés de gloire & de butin, menant en triomphe le roi priſonnier.

XVIII. La nouvelle de l'irruption des Ecoſſois étoit venue au roi Henri, qui, craignant plus pour l'Angleterre que pour ſes provinces d'outre-mer, s'embarqua, & vint au ſecours de ſes ſujets, plein d'indignation contre les ennemis qui les maſſacroient avec tant d'inhumanité. Il apprit en arrivant l'heureux ſuccès que venoient de remporter ceux de la province d'Yorck; &, n'ayant tardé qu'un mois dans le royaume, il repaſſa la mer, amenant avec lui le roi d'Ecoſſe. Il débarqua en Normandie [2], dont il apprit que

[1] Comyn, de Mortemer, de l'Iſle.

[2] L'an 1174 & 1175.

la capitale[1] étoit assiégée par le roi Louis, qui étoit en personne au camp. Quoique Henri n'eût avec lui que des troupes composées d'étrangers, qu'on nommoit Brabançons, d'un nom de faction dont on ignore l'origine, & Allemands pour la plupart, il ne laissa pas de marcher au secours de la place. Il s'avança même avec tant de confiance, qu'il envoya dire au roi de France, que s'il ne levoit le siege, il le feroit périr avec toute son armée. Le roi Louis, qui le croyoit au fond de l'Angleterre, n'avoit entrepris le siege de Rouen, que dans l'opinion qu'il avoit eue qu'Henri seroit trop occupé delà la mer pour venir au secours de cette place. De sorte que le voyant de retour, & prêt à le combattre, il en fut si étonné, qu'il crut qu'il y avoit de l'enchantement, & qu'il leva le siege en désordre, faisant mettre le feu aux machines, qui n'auroient pu suivre l'armée dans sa retraite précipitée. Ce fut dans cette occasion qu'on lui entendit dire que le roi Henri ne se servoit ni de navires ni de chevaux, parce qu'il n'en auroit pu trouver d'assez vîtes pour exécuter ses desseins; mais qu'il voloit d'un bout du monde à l'autre.

XIX. Après cette expédition Henri demeura

[1] Rouen.

paisible dans Rouen, en attendant toujours le repentir de ses fils rebelles : s'estimant plus heureux, s'il pouvoit les ramener par la douceur & par les motifs de leur devoir, que s'il les contraignoit de plier sous ses armes. Ainsi, non seulement il ne voulut point employer la violence, mais il refusa encore de recevoir des officiers, qui, condamnant leur révolte, passerent de leur camp dans le sien. Il les renvoya auprès de leurs maîtres, & les exhorta de leur être fideles. Il les chargea même de riches présens pour ces jeunes princes, les faisant suivre par des députés, qui alloient de sa part leur offrir la paix à des conditions avantageuses. De peur que cette négociation ne fût traversée par le roi de France, il lui envoya aussi des ambassadeurs, pour le prier d'être le médiateur de la paix qu'il demandoit à ses enfans. Mais il ne fut écouté ni des uns ni des autres. Les Anglois rebelles, craignant que cette réconciliation ne leur fût funeste, tâcherent de la rendre impossible ; & le roi Louis fut bien aise que les divisions continuassent dans une famille, dont l'abaissement faisoit toute sa sûreté.

XX. Il fallut donc qu'Henri se préparât tout de nouveau à la guerre. Il vit en même temps fondre trois armées en Normandie, en Bretagne & en Guyenne. Il laissa à ses lieutenans le soin

de s'oppoſer aux deux premieres, & courut avec ſes vaillans Brabançons en Poitou, où Richard, le plus fier des trois freres, l'appelloit par ſes hoſtilités. Il dompta ce fils rebelle, & défit ſon armée; mais il cherchoit à le regagner, & non à le vaincre; & il fut plus aiſe de ſa réconciliation avec lui que de ſa victoire. Richard le vint trouver au Mans, amenant avec lui ſon frere Geoffroy; & tous deux demanderent pardon de leur crime, qu'ils promirent de réparer par une obéiſſance inviolable. Cette action toucha leur frere aîné, qui ſe diſpoſa à les imiter; & le roi Louis n'oſa s'y oppoſer, étant rebuté par le méchant ſuccès des deux armées qu'il avoit jettées en Normandie & en Bretagne, qui avoient manqué toutes les entrepriſes qu'elles avoient tentées. Le prince Henri vint trouver ſon pere en Normandie, ſe jetta à ſes pieds, & témoigna ſon repentir par ſes paroles & par ſes larmes. Le pere plus touché que le fils, le releva, l'embraſſa & l'aſſura qu'il avoit tout oublié. Le roi Louis qui n'avoit pu empêcher cette paix, ſouhaita d'y être compris, & voulut même en être le garant.

XXI. Après cette réconciliation, le roi Henri donna à ſon fils aîné deux places conſidérables en Normandie avec leurs dépendances, & quinze mille livres de penſion ſur les autres revenus

de la province, ſomme conſidérable en ce temps-là, où l'argent étoit plus rare qu'il n'eſt aujourd'hui. Il donna auſſi des places dans le Poitou à ſon fils Richard, avec la moitié du revenu de ce comté; & à Geoffroy la moitié des terres de Conan, dernier duc de Bretagne. Il reçût enſuite les hommages que lui firent Richard & Geoffroy; mais il n'en voulut point recevoir de Henri, parce qu'il l'avoit aſſocié à la royauté, incompatible avec cette dépendance. Il fut auſſi arrêté par l'accommodement fait entre le pere & les enfans, que tous les priſonniers faits de part & d'autre, tant en Angleterre que dans les provinces d'outre-mer, ſeroient relâchés. Ainſi le comte de Leyceſtre & tous les autres furent mis en liberté.

XXII. Il ſe fit encore une nouvelle alliance entre les deux couronnes par le mariage du prince Richard avec la princeſſe Alix, fille de Louis, ſortie de ſon troiſieme mariage avec la ſœur du comte de Champagne; &, parce qu'elle étoit encore trop jeune pour accomplir le mariage, on en uſa comme on avoit fait à l'égard de la princeſſe Marguerite, ſa ſœur aînée, en la mettant entre les mains de ſon beau-pere.

Telle fut la fin d'une rebellion que l'ambition avoit excitée dans le cœur de trois jeunes princes impatiens de régner, & que le roi Louis

avoit eu ſoin d'entretenir par une politique moins habile que criminelle. Mais après tout, la jalouſie de la reine avoit été le principal reſſort de tous ces mouvemens.

La paix fut auſſi conclue avec le roi d'Ecoſſe, qui remit à Henri les châteaux de Rokesbourg & de Berwick, & rendit ſon royaume tributaire de celui d'Angleterre, s'il en faut croire les hiſtoriens Anglois, qui veulent même que cette dépendance ſoit beaucoup plus ancienne, comme on le peut recueillir de la harangue de l'évêque de Durham [1], que j'ai rapportée dans le premier livre de cette hiſtoire. Ainſi le roi Henri n'ayant plus de troubles ni dans ſa famille ni dans ſon royaume, il ſembloit qu'il alloit jouir d'un parfait repos le reſte de ſes jours.

[1] Voyez la page 37.

SOMMAIRE

DU CINQUIEME LIVRE.

Ce qui se passe en France & en Angleterre pendant la détention d'Eléonor, & réunion d'Henri avec ses enfans. II. *Passe avec eux en Angleterre, où il se fait de grandes réjouissances. Reçoit l'hommage du roi & des seigneurs d'Ecosse.* III. *Joie que cause à Londres l'arrivée de ses deux fils, & par qui troublée.* IV. *Richard le plus jeune passe en Poitou pour y dompter les rebelles.* V. *Phénomene singulier d'une pluie de sang; de quel présage pour le peuple.* VI. *Maniere ignominieuse dont Richard fait punir son chancelier.* VII. *Henri est pris pour arbitre des rois de Castille & de Navarre. Sagesse de son jugement. Sa libéralité.* VIII. *Hommage que les principaux Gallois lui font à Oxford; & don qu'il fait à Jean son fils du royaume d'Irlande. Il passe en Normandie. Tient à Rouen les états de la province, où le légat du pape le somme de passer à la Terre-Sainte. Sa conférence avec le roi de France, & origine de la pairie.* IX. *Envoie Geoffroy dans le Berry. Loix qu'il établit à Verneuil. Se rend à Alençon. Pardonne à Richard l'action du chancelier. L'envoie contre les rebelles du Poitou.* X. *Sa prétention sur le comté d'Auvergne,*

& ſon traité avec le comte de la Marche. XI. *Arme ſon fils Geoffroy chevalier. Ce jeune prince cherche en France l'occaſion de ſe ſignaler. Commence par faire rentrer les Bretons dans l'obéiſſance.* XII. *Etrange événement arrivé dans l'évêché de Durham.* XIII. *Motifs qui engage Louis le Jeune à viſiter le tombeau de l'archevêque de Cantorbery. Honorable réception que le roi d'Angleterre lui fait.* XIV. *Sa maladie peu de temps après ſon retour en France. Magnificence du ſacre & du couronnement de ſon fils.* XV. *Henri aſſiſte la reine de France contre le comte de Flandre.* XVI. *Mort de Louis le Jeune, & traité de Giſors conclu entre la reine & ſon fils, par la médiation d'Henri.* XVII. *Guerre entre Henri & Richard. Le premier s'empare de Limoges. Sa mort. Honneurs funéraires qu'on lui fait, comparés avec ceux que les Romains firent à Druſus. Son portrait, & le lieu de ſa ſépulture.*

LIVRE CINQUIEME.

BIEN que j'écrive l'hiſtoire d'Eléonor de Guyenne, & non celle d'Henri II, je n'ai pas cru que je duſſe paſſer de la priſon de cette reine, qui dura ſeize années, à ſa liberté, qu'elle ne recouvra qu'après la mort de ſon mari, ſans faire mention de ce qui arriva en France & en Angleterre pendant un eſpace de temps ſi conſidérable. Je continuerai donc ma narration en achevant le regne d'Henri II ; d'où je paſſerai à celui de Richard qui mit Eléonor en liberté, & je pourſuivrai juſqu'à la mort de cette reine, qui n'arriva qu'au commencement du regne de Jean qui ſuccéda à Richard.

Le roi Henri content de ſa réconciliation avec ſes enfans, & du nouveau traité qu'il avoit fait avec la France [1], paſſa en Angleterre. Il menoit avec lui ſon fils aîné, afin de faire voir aux Anglois l'union qui étoit entr'eux : n'y ayant rien de plus propre à tenir les peuples dans le reſpect, que la bonne intelligence qu'ils voient dans la famille royale. Peut-être auſſi que ce roi inſtruit par une longue expérience des pratiques de la France, craignoit que, ſi ſon fils demeuroit en Normandie, on ne jettât dans ſon

[1] L'an 1176.

eſprit trop vif & trop léger, de nouvelles ſemences de diviſion. Et ſes ſoupçons n'étoient pas mal fondés, comme nous le dirons bientôt. Il menoit encore la jeune princeſſe, que ſon fils Richard devoit épouſer, lorſqu'elle ſeroit en âge d'être mariée : gage, comme il le croyoit, de l'union qui venoit d'être conclue avec lui, ſes enfans, & le roi Louis ; mais qui fut cependant une nouvelle ſource de haines & de guerres entr'eux. Comme s'il y avoit eu quelque choſe de fatal au bonheur de l'Angleterre dans le mariage de ſes princes avec les filles de France.

II. Les réjouiſſances furent extraordinaires en Angleterre à l'arrivée de ces deux rois, le fils ayant été auſſi honoré de ce titre depuis le jour de ſon couronnement. Les grands du royaume, les prélats & le peuple s'empreſſerent à l'envi à leur témoigner la joie qu'ils avoient de leur réunion & de leur retour, par les marques les plus éclatantes qu'ils en purent donner. Ce ne furent pendant pluſieurs jours que feſtins & que divertiſſemens à la cour, dans les villes, & à la campagne ; & le roi, qui, tout belliqueux qu'il étoit, aimoit auſſi le repos & le plaiſir, ſe délaſſoit agréablement des fatigues de la guerre dans ces régals, qui ſe ſuccédoient inceſſamment l'un à l'autre. Si quelque choſe eût été capable de troubler ſa gaieté, c'eût été ſa méſintel-

ligence avec la reine ; mais il l'avoit tellement oubliée, soit par le chagrin qu'il avoit eu des brouilleries qu'elle avoit causées dans sa famille, ou par l'attachement qu'il avoit pour ses maîtresses, qu'à peine pensoit-il qu'elle fût au monde. Quelques jours après il visita les provinces de son royaume, & reçut dans celles d'Yorck les hommages que l'Ecosse lui vint faire, suivant le traité que son roi avoit conclu pour obtenir sa liberté. Ce roi, accompagné de son frere, amenoit avec lui les prélats, les comtes, les barons & toute la noblesse de son royaume qui possédoit des fiefs, afin de prêter serment de fidélité au roi d'Angleterre comme à leur souverain seigneur. Le roi d'Ecosse fit ce serment le premier, & son frere ensuite, puis les prélats, les seigneurs & les gentilshommes. Cette grande cérémonie donna lieu à de nouvelles magnificences & à de nouveaux divertissemens ; & le roi Henri qui étoit libéral jusqu'à la prodigalité dans les actions d'éclat, bien qu'il fût fort économe dans son domestique, n'épargna rien pour rendre l'hommage du roi d'Ecosse plus solemnel, & pour donner aux Ecossois une grande idée de la cour d'Angleterre.

III. Au retour de ce voyage, les princes Richard & Geoffroy arriverent à Londres, où les regals recommencerent. Mais la joie en fut un

peu troublée par l'empreſſement que témoigna tout d'un coup le jeune roi pour un pélerinage, qu'il diſoit avoir voué à Saint-Jacques en Eſpagne. Le pere craignit que ce voyage ne fût le prétexte d'un autre, & une nouvelle ruſe de la France pour attirer ſon fils en Normandie. En effet le roi Louis avoit toujours ſes penſionnaires auprès du jeune roi, qui tâchoient de lui perſuader que ſon pere ne l'avoit amené avec lui, que pour l'empêcher d'établir ſon autorité dans la Normandie; & qu'il n'avoit refuſé l'hommage qu'il lui en vouloit rendre, ſous prétexte de faire honneur à ſa royauté, que pour éluder le traité fait entr'eux. De ſorte qu'étant ébranlé par les pernicieux conſeils de ſes gens-là, il avoit réſolu de paſſer la mer, & de s'aboucher avec ſon beau-pere. Le roi Henri eut bien de la peine à lui faire différer ſon départ encore de quelques ſemaines, & ce ne fut qu'à force de prieres qu'il obtint ce délai. Il étoit bien aiſe de voir tous ſes enfans en bonne intelligence auprès de lui, & faiſoit durer le plus longtemps qu'il lui étoit poſſible une entrevue qui contribuoit à les unir plus étroitement.

IV. Il fallut pourtant enfin qu'il accordât au jeune roi le congé qu'il lui demandoit[1]. Il ſe trouva même une néceſſité de le hâter. Car on

[1] L'an 1177.

reçut

reçut des nouvelles que le Poitou s'étoit révolté, & que les vicomtes de Limoges & d'Angoulême, vassaux du duché de Guyenne, appuyant ces mouvemens, avoient pris les armes, soit que la prison de la reine Eléonor leur souveraine les eut irrités, ou que les intrigues de la France les eussent engagés dans cette rebellion. Le roi trouva à propos que son fils Richard, désigné duc de Guyenne, marchât contre les rebelles, & que son fils aîné partît avec lui, afin de l'assister non-seulement de ses conseils, mais aussi de ses troupes. Ainsi le jeune roi s'embarquant avec son frere, descendit en Normandie. Il fut quelque temps après voir le roi son beau-pere, menant avec lui la reine Marguerite, qui accoucha à Paris d'un fils. On le nomma Guillaume, & l'on en conçut de grandes espérances. Mais elles s'évanouirent bientôt, ce jeune prince n'ayant vécu que trois jours. Cependant le prince Richard étant passé dans le Poitou, il dompta ceux qu'il trouva en armes, & appaisa tous les troubles en peu de temps. Il passa ensuite dans le Limousin, emporta de vive force quelques places qu'il trouva sur son passage, & vint mettre le siege devant Limoges, qui se rendit, après s'être fait battre quelques jours. Mais le vicomte s'étoit retiré dans l'Angoumois. Richard, profitant de sa bonne for-

tune, y court avec ſon armée victorieuſe, & paroît aux portes d'Angoulême, où les deux vicomtes s'étoient enfermés, dans la réſolution de ſe défendre juſqu'à l'extrémité. Mais ils avoient à faire à un ennemi dont rien ne pouvoit arrêter la valeur. Richard fit battre la place avec tant de furie, que les deux chefs demanderent à capituler le dixieme jour. Ils demeurerent priſonniers de guerre, & s'obligerent de donner pour leur rançon Angoulême & quatre autres places dans le Limouſin & dans l'Angoumois, que Richard pourroit faire fortifier, afin de tenir le païs en bride. Ces articles ne furent accordés que proviſionnellement & ſous le bon plaiſir du roi d'Angleterre, à qui Richard envoya la relation de ce qu'il avoit fait, lui mandant qu'il lui enverroit auſſi les priſonniers, auſſi-tôt qu'il auroit ſçu ſa volonté. Le roi lui fit réponſe, qu'il iroit bientôt en Normandie, où il termineroit avec lui cette affaire : voulant que les priſonniers reſtaſſent dans la province juſqu'à ſon arrivée.

V. On dit qu'il plut cette année du ſang [1] dans

[1] « La prétendue pluie de ſang, dit M. de Bomare, n'arrive » que dans des temps de tempête, & ſur-tout en été : il n'eſt pas » étonnant que la plupart des inſectes qui cherchent leur pâture » ſur les branches des arbres, ſoient emportés par de gros vents, & » déchirés en pieces ; ce qui fait qu'en tombant ils ſont comme » enſanglantés, & qu'il pleut du ſang, des inſectes, &c ».

l'île de Wight pendant deux heures. Le peuple en fut épouvanté, craignant que ce ne fût un préſage de nouvelles guerres, & qu'il n'y eût encore bien du ſang répandu. Il n'arriva pourtant rien de ſemblable, du moins en Angleterre, où l'on jouït long-temps d'une profonde paix. Cela nous apprend qu'il ne faut pas s'effrayer des ſignes du ciel, comme font les ſuperſtitieux, ſelon la leçon que Dieu nous en donne lui-même.

VI. Il eſt vrai que dans ce temps-là le prince Richard faillit à exciter de nouvelles diviſions entre ſon pere & lui, par une action moins juſte que cruelle; mais ce fut une action particuliere, & qui n'eut point de ſuites, ayant été étouffée par la prudence du roi. Richard avoit pris à ſon ſervice des gentilshommes François & Normands, qu'il ſçavoit bien que ſon pere haïſſoit mortellement, parce qu'ils avoient été les principaux auteurs de leurs diviſions. Son chancelier [1] prit la liberté de lui en faire des remontrances. Mais ce prince, qui ne vouloit point être contredit, lui impoſa ſilence. Le chancelier crut qu'il étoit de ſon devoir d'en donner avis au roi. Mais ſa lettre fut interceptée, & tomba entre les mains de Richard, qui ne put retenir ſa colere. Il fit aſſembler ſur le champ les prélats & les ſeigneurs qui compoſoient ſon conſeil dans la ville de Poitiers où il étoit;

[1] Adam de Chervere.

& leur ayant exposé le fait en des termes qui marquoient son indignation, il leur ordonna d'opiner sur la peine que méritoit la trahison d'un sujet contre son souverain, & d'un domestique contre son maître. Tous opinerent à la mort, à la réserve de l'évêque de Poitiers, qui s'excusa sur son caractere de porter un jugement de mort contre le coupable, & qui employa toute son éloquence à modérer la colere du prince. Mais il ne gagna rien ; & Richard craignant qu'il n'attendrît les autres par sa harangue, fit appeller les bourreaux, & leur commanda de se saisir du criminel, & de le fouetter par tous les carrefours de la ville, en criant qu'on punissoit ainsi le traître de l'état & du prince. Cette violente action fâcha extrêmement le roi ; mais dissimulant son ressentiment, il dit aux députés que son fils lui envoya pour s'en justifier, qu'il en prendroit connoissance lorqu'il seroit en Normandie.

VII. Avant que d'y passer, il termina une contestation qui étoit entre deux rois, celui de Castille & celui de Navarre, l'oncle & le neveu, qui le prirent pour leur arbitre, bien qu'il fût beau-pere du premier. Cela fait voir l'opinion qu'on avoit de son équité, qu'il confirma par le jugement qui se rendit sur le différend de ces deux princes. Sanches, roi de Navarre, avoit

uſurpé pendant la minorité d'Alphonſe ſon neveu pluſieurs places ſur les frontieres de Caſtille, dont Alphonſe demandoit la reſtitution. Sanches s'en défendoit, prétendant que ces places étoient de l'ancien domaine de Navarre, & demandoit de ſa part la reſtitution de quelques places que ſon neveu avoit priſes ſur lui pendant la guerre que cette querelle avoit excitée entr'eux. Ils avoient envoyé l'un & l'autre leurs ambaſſadeurs chargés de leurs inſtructions, & du plein pouvoir qu'ils donnoient au roi Henri ; & ces ambaſſadeurs menoient avec eux deux des plus braves hommes de leurs royaumes. C'étoit pour décider ce différend par la voie des armes dans la cour d'Angleterre, ſuivant la coutume de ces temps-là, s'il s'y trouvoit de trop grandes difficultés à le terminer par la voie de la juſtice. Le roi ne voulut pas juger ſeul cette illuſtre queſtion, ſoit par modération, ou par politique ; croyant que les parties déféreroient plus volontiers à un jugement, qu'il ne rendroit qu'après en avoir conſulté ſon parlement, que s'il n'étoit fondé que ſur ſon ſeul avis. Ainſi les ambaſſadeurs ayant été ouis pendant trois jours en préſence des prélats & des milords convoqués à Londres, le roi, par un jugement équitable & qui ſatisfit les deux parties, les condamna à ſe reſtituer réciproquement les places qu'ils avoient uſurpées l'un ſur l'autre.

Mais les ambaſſadeurs n'admirerent pas ſeulement la juſtice du roi, ils eurent encore ſujet de ſe louer de ſa libéralité. Ce prince les chargea de riches préſens, de meubles précieux, & de vaſes d'or & d'argent, comme s'il eût voulu en imitant la ſageſſe de Salomon, en imiter auſſi la magnificence.

VIII. Quelque temps après il fut à Oxford, où les principaux ſeigneurs de la province de Galles vinrent lui faire hommage, entre leſquels il y en avoit cinq qui prenoient la qualité de roi. C'étoient ſans doute des rois ſemblables à ces cinq qu'Abraham défit dans les plaines de la Paleſtine. Le roi Henri donna dans la même aſſemblée le royaume d'Irlande à ſon fils Jean, qui fut depuis plus connu par le ſurnom de JEAN SANS-TERRE, que celui de roi d'Irlande.

Il ſe prépara enſuite à paſſer la mer. Mais avant que de ſortir du royaume, il pourvut à ſa ſûreté. Il établit des gouverneurs & des magiſtrats fideles, & ſe ſaiſit des places fortes que les Grands avoient occupées pendant la guerre; ôtant l'envie aux mécontens de remuer, en leur ôtant le pouvoir. Etant arrivé en Normandie, il y fit la même choſe, & demeura à Rouen pour tenir les états de la province. Le cardinal de Saint-Chryſogon, légat du pape en France, l'y vint trouver, & le menaça fierement de

mettre ſon royaume en interdit, s'il n'exécutoit la parole qu'il avoit donnée de paſſer à la Terre-Sainte, pour expier le meurtre de l'archevêque de Cantorbery : le ſommant auſſi de faire accomplir le mariage de ſon fils Richard avec la princeſſe Alix, ſuivant le dernier traité de paix fait avec la France. On diſoit de cette princeſſe, comme on avoit dit de ſon aînée, que ſon beau-pere la voulant garder pour lui, en différoit le mariage avec ſon fils. Mais il y a peu d'apparence qu'il eût cette penſée pour une princeſſe qui entroit à peine dans ſa douzieme année. Quoi qu'il en ſoit, le roi inſtruit par les brouilleries que l'archevêque de Cantorbery avoit excitées, des entrepriſes de la cour de Rome, & voulant s'en épargner le chagrin, diſſimula le reſſentiment qu'il eut de la hardieſſe du légat. Il lui fit réponſe, qu'il étoit tout prêt de paſſer en Aſie, & d'exécuter le traité fait avec la France ; mais qu'il étoit néceſſaire de régler auparavant quelques articles préliminaires. On convint donc d'une entrevue entre les deux rois, dans laquelle il fut premierement réſolu que le mariage de la princeſſe Alix s'accompliroit ſans retardement : & tous deux enſuite s'engagerent à faire le voyage de la Terre-Sainte, quoiqu'il ſemblât qu'ils n'en fuſſent plus guere capables l'un & l'autre. Auſſi cette réſolution demeura-t-elle ſans effet. Cependant ils agirent

comme s'ils eussent véritablement eu dessein de l'accomplir, & prirent leurs sûretés pour empêcher que pendant leur absence il n'arrivât point quelque révolution dans leurs états. Ils ne trouverent point de meilleur moyen pour cela, que d'établir un conseil suprême de douze personnes, six d'un côté, & six de l'autre, moitié ecclesiastiques, & moitié laïques, qui connoîtroient de tous différends concernant l'intérêt des deux rois & de leurs vassaux, & qui en jugeroient sans appel. Les seigneurs laïques sont nommés barons par les patentes qui en furent expédiées : titre d'honneur, qui, dans sa signification générale, avoit un sens plus éminent que dans sa signification particuliere & qui désignoit les pairs du royaume. Thibaud, comte de Champagne, beau-frere du roi, étoit un des trois barons François, & le comte de Dreux & le seigneur de Courtenay ses freres, les deux autres.

IX. Le roi Henri étant de retour à Rouen ensuite de la conférence tenue entre lui & le roi Louis, il envoya son fils aîné dans le Berri, contre quelques seigneurs des la province qui avoient pris les armes. Pour lui il fut à Verneuil, où, à la priere des évêques & des barons Normands, il fit des constitutions pour leur servir de loix dans les questions que la société & le commerce des hommes font naître par le droit

des uns, & par la conteſtation des autres. Il vint de là à Alençon, où ſon fils Richard l'étant venu trouver, il ratifia le traité d'Angoulême, & diſſimula ou pardonna l'action de Poitiers commiſe en la perſonne du chancelier. Il apprit là qu'il y avoit de nouveaux remuemens en Poitou, & que les rebelles de Berri ſe rendoient les plus forts. Il envoya Richard en Poitou défendre ſon appanage, & marcha lui-même contre les rebelles de Berri. Il les battit en diverſes rencontres, prit leurs principales fortereſſes, & contraignit leur chef [1] d'implorer ſa clemence, & de lui rendre la fille d'un ſeigneur [2] du pays qu'il avoit enlevée. Le Berri pacifié, il paſſa dans le Limouſin, qui avoit auſſi eu part à la rebellion, & impoſa diverſes peines aux coupables à proportion de leurs fautes.

X. Il revint dans le Berri, où il eut une conférence avec le roi Louis [3] qui s'étoit avancé ſur les frontieres, au ſujet du comté d'Auvergne, que ce dernier prétendoit relever immédiatement de ſa couronne, & qu'Henri ſoutenoit être un fief dépendant du duché de Guyenne. Pour terminer cette queſtion, il fit aſſembler les barons & les évêques du pays, dont il prit les avis en

[1] Le Seigneur de Caſtres.
[2] Rodolphe de Dolis.
[3] L'an 1178.

présence du roi Louis. Tous unanimement déclarerent que l'Auvergne étoit de l'ancien domaine des ducs d'Aquitaine, & que les rois de France n'y avoient conservé d'autre droit que la nomination à l'évêché de Clermont. C'étoit décider la chose en faveur du roi d'Angleterre. Cependant comme il vit que le roi Louis n'étoit pas content de cette déclaration, il convint avec lui d'arbitres, qui devoient être trois évêques & trois barons, d'une part, & autant de l'autre. Mais les brouilleries qui survinrent depuis entr'eux furent cause que cette affaire demeura indécise. La conférence finie, comme Henri s'en retournoit étant à Grammont, abbaye célèbre dans la province de Limoges, Andebert, comte de la Marche, qui venoit de perdre son fils, le vint trouver, & lui passa un contrat de vente de son comté pour quinze livres en argent, vingt mulets & vingt chevaux; prix peu proportionné à la valeur d'un si beau domaine, & qui fait bien voir que ce n'étoit qu'une vente feinte, & une donation effective. Étant arrivé en Anjou, il y tint les états de la province aux fêtes de Noël & de Pâques, & traita magnifiquement les députés. Il passa ensuite en Normandie; & comme s'il eût pensé sérieusement à faire le voyage de la Terre-Sainte, il mit toutes ses provinces d'outremer en la sauve-garde du roi de France. C'étoit

lui ôter le prétexte de rien attenter pendant ſon abſence, & lui lier les mains, en feignant de lui faire honneur.

XI. Cela fait, il retourna en Angleterre ; où il fit la cérémonie de ceindre l'épée à ſon fils Geoffroy âgé de vingt ans. Ce jeune chevalier partit auſſi-tôt pour aller chercher les avantures, & faire preuve de ſa valeur dans les cours étrangeres, ſuivant la coutume de l'ancienne chevalerie, qui a donné lieu aux fictions dont les faiſeurs de romans ont rempli leurs livres. Il ne pouvoit mieux commencer ſes faits d'armes que contre les Bretons rebelles, qu'il fit en peu de temps rentrer dans l'obéiſſance. Il paſſa enſuite en Normandie & en Guyenne dans les cours de ſes freres, & dans celle du roi de France, & fit paroître autant d'adreſſe dans les tournois, qu'il témoignoit de valeur dans les batailles.

XII. Cependant le roi Henri tint ſon parlement en Angleterre [1], où aſſiſta le jeune roi, qui repaſſa la mer peu de temps après. Il arriva cette année un étrange prodige, s'il en faut croire les hiſtoriens Anglois. Ils diſent que dans l'évêché de Durham une maſſe de terre ſe détacha comme feroit une montagne de ſa place ; qu'elle s'éleva en l'air, où elle demeura ſuſpendue au deſſus

[1] L'an 1179.

des plus hauts clochers, depuis neuf heures du matin jusqu'au soir ; & que retombant avec un bruit épouvantable, elle s'enfonça dans un gouffre, dont ces auteurs disent qu'on voyoit encore des vestiges du temps qu'ils écrivoient. C'est aux naturalistes à chercher les causes de ce prodige, & comment une si lourde masse a pu demeurer si long-temps en l'air contre la nature des choses pesantes qui tendent toujours en bas.

XIII. Le tombeau de l'archevêque de Cantorbery, qui se rendoit célèbre par les pélerinages qu'on y faisoit de tous côtés, & par les miracles qu'on en publioit, attira cette année en Angleterre le roi Louis, dont l'esprit foible & crédule avoit beaucoup de penchant pour la superstition, & se laissoit aisément prévenir par les contes des moines. La maladie de son fils fut le sujet de son voyage, qu'il entreprit pour en demander la guérison, à ce nouveau saint; croyant peut-être que la retraite qu'il lui avoit accordée durant sa vie dans ses états, lorsqu'il fut banni d'Angleterre, lui feroit tout obtenir de son intercession. La santé du jeune prince étoit d'autant plus précieuse, que Louis n'avoit que ce fils, sorti de son troisieme mariage avec Alix de Champagne. On lui avoit donné le nom de Philippe, & le surnom de Dieu-donné, parce que le roi, qui jusqu'alors n'avoit eu que des filles, commençant à désespérer d'avoir un

héritier, regarda la naiſſance de ce fils comme un miracle, & la reçut comme un don de Dieu. Il avoit réſolu de le faire couronner, & de l'aſſocier à la royauté. Le jour de la cérémonie étoit pris, & la cour ſe diſpoſoit à cette grande fête, quand un étrange accident la jetta dans le deuil, & faillit à faire perdre la vie à ce jeune prince, qui entroit dans ſa quinzieme année. Un jour qu'il étoit à la chaſſe, il s'égara en courant après la bête, & ſe trouva ſeul au milieu du bois ſans ſçavoir le chemin. La ſolitude du lieu, l'ombre & le ſilence de la forêt, & la rêverie que le ſilence & la ſolitude entretiennent, occupoient ſon eſprit, lorſqu'un grand homme noir, qui n'étoit peut-être autre choſe qu'un charbonnier de la forêt, ſe préſentant à lui dans cette diſtraction, il crut voir un démon; & piquant à toute bride, ſans ſçavoir où il alloit, il rencontra ſes gens qui le cherchoient; mais ils le virent ſi effrayé, qu'ils reconnurent bien qu'il lui étoit arrivé quelque choſe d'extraordinaire. Ils le remenerent donc promptement chez lui, où il fut pris de fievre auſſi-tôt qu'il fut arrivé, avec un délire qui fit appréhender pour ſa vie. Le roi ſon pere croyant qu'un pélerinage au tombeau de l'archevêque de Cantorbery, lui rendroit la ſanté, paſſa en Angleterre, où nul de ſes prédéceſſeurs n'avoit été avant lui ni comme ami, ni comme ennemi.

Le roi Henri le reçut à Douvres, où il l'attendoit avec les prélats & les barons de ſon royaume, & le conduiſit dans la grande égliſe de Cantorbery au milieu des hymnes du clergé & des acclamations du peuple. Le roi Louis donna trois jours à ſes dévotions, après avoir fait de riches préſens à l'égliſe, il reprit le chemin de Douvres, le roi Henri l'accompagnant & le défrayant par-tout juſqu'à ce qu'il fut entré dans ſon navire.

XIV. Cependant le prince Philippe étant peu à peu revenu de ſa frayeur, ſa fiévre, qui n'en étoit qu'une ſuite, le quitta tout d'un coup, & le roi ſon pere le trouva guéri à ſon retour. Mais il tomba malade lui-même d'une paralyſie dont il mourut peu de temps après. Avant que de mourir, il voulut faire ſacrer ſon fils, & la cérémonie s'en fit à Reims le premier jour de novembre [1]. Il ne manqua rien pour la rendre magnifique que la préſence du roi, à qui ſa maladie ne permit pas d'y aſſiſter. Tous les princes & barons du royaume s'y trouverent,

[1] L'an 1179. « Pour mettre plus d'ordre dans cette éclatante » cérémonie, Louis le Jeune, dit du Tillet, choiſit, parmi les » pairs du royaume, ceux qui formerent depuis ce corps ſi » célèbre, ſous le nom des douze pairs de France; corps au- » guſte, qui compoſoit comme le conſeil ſouverain de la nation, » & qui eut par la ſuite ſeul le droit d'aſſiſter aux audiences du » parlement, aux lits de juſtice, au ſacre & aux autres cérémo- » nies d'éclat ».

& l'on n'avoit point encore vu d'assemblée si belle ni si nombreuse. Le cardinal de Sainte-Sabine, de la maison de Champagne, & frere de la reine, sacra le jeune roi en qualité d'archevêque de Reims, & fit donner une déclaration solemnelle au conseil du roi, qui attacha ce droit à l'avenir à l'église de Reims & à son archevêque; ce que le pape confirma par une bulle, au lieu qu'auparavant l'onction des rois se faisoit indifféremment dans une église, ou dans une autre. On remarque même que les rois de la premiere race se faisoient rarement sacrer, & que toute la cérémonie consistoit à les porter sur le PAVOIS, qui étoit un grand bouclier à la gauloise, en présence de l'armée & des seigneurs, qui proclamoient le roi. Mais rien ne donna plus d'éclat à cette cérémonie, que la présence du jeune roi d'Angleterre soutenant la couronne sur la tête de Philippe; non pas, à ce que disent les auteurs Anglois, comme vassal, mais allié, & comme ami. Ils ajoutent, qu'il signifioit par là qu'il étoit l'appui de la couronne, & qu'il seroit toujours prêt de passer la mer pour la venir défendre, & pour empêcher qu'elle ne tombât. Il y a pourtant bien de l'apparence qu'il rendit cet office au nouveau roi, en qualité de pair du royaume, à cause du duché de Normandie.

XV. Quoi qu'il en soit, peu de temps après

cette cérémonie il arriva des brouilleries en France excitées par l'ambition du comte de Flandre, qui auroient peut-être renversé la couronne, si l'Anglois ne l'avoit affermie en appaisant ces troubles. La maladie du roi Louis le rendant incapable des affaires de l'état, & la jeunesse du nouveau roi demandant une régence, la reine prétendoit qu'elle lui appartenoit par le droit de la nature, & qu'on ne pouvoit sans injustice lui ôter la conduite de son fils. Elle fortifioit sa prétention du crédit de ses quatre freres, dont les trois premiers étoient considérables par le pouvoir de leur maison, qui avoit souvent fait trembler la France, & par une valeur qui sembloit être héréditaire dans cette famille. L'autre tout ecclesiastique qu'il étoit, n'avoit pas moins d'autorité, & attiroit le respect du peuple par les deux premieres dignités de l'église dont il étoit revêtu, celle d'archevêque & celle de cardinal. Mais d'un autre côté Philippe d'Alsace, comte de Flandre, prétendoit au gouvernement, & ne manquoit pas de raisons pour appuyer sa prétention. Il étoit oncle & parrain du roi Philippe; il en avoit eu la conduite avant qu'il fût roi; il produisoit des lettres du roi Louis qui le traitoit de régent, & il s'étoit rendu maître de l'esprit du nouveau roi, qu'il travailloit encore à s'attacher plus fortement par le mariage de sa niece, héritiere

héritiere du comté de Hainaut. D'ailleurs, il n'étoit pas moins puiſſant que les comtes de Champagne, & s'il n'étoit pas plus vaillant, il étoit au moins plus cruel. Il en avoit donné des marques cinq ans auparavant, ayant fait tuer à coups de maſſue Gautier de Fontaines, qu'il ſoupçonna d'un commerce criminel avec la comteſſe ſa femme. Il le fit enſuite attacher à un gibet la tête en bas, afin de lui ôter l'honneur, après lui avoir ôté la vie. Mais il ſe déshonoroit lui-même, & le ſupplice de cet adultere publioit ſa honte, au lieu de la réparer. On ne pouvoit donc rien attendre que de violent d'un tel eſprit. Il perſuada d'abord au nouveau roi de chaſſer tous les officiers qui lui étoient ſuſpects, & d'éloigner la reine & tous ceux de ſon parti de la connoiſſance des affaires. Il lui fit enſuite épouſer ſa niece, & l'obligea à la faire couronner dans la ville de Sens par l'archevêque du lieu, au préjudice du droit qui venoit d'être attribué à l'archevêque de Reims. Il hâta même cette ſolemnité, & en changea le jour, de peur que les grands du royaume, à qui ce mariage ne plaiſoit pas, ne la traverſaſſent. Enfin il pouſſa les choſes ſi loin, que la reine mere & les ſeigneurs de ſon parti ſe retirerent de la cour, vinrent trouver le jeune Henri, & lui demanderent ſa protection. Ce prince voyant la conſé-

quence de cette affaire, passa en Angleterre pour en conférer avec le roi son pere, qui revint aussi-tôt en Normandie, où, après avoir pris des ôtages des mécontens, & reçu quelques places, qu'ils lui livrerent, il se déclara pour eux, & donna les ordres pour lever des troupes.

XVI. Sur ces entrefaites le roi Louis mourut à Paris. Prince qui manquoit de conduite plutôt que de valeur, & à qui ses soupçons firent plus de tort que les armes de ses ennemis. Les auteurs qui louent sa dévotion, condamnent la division qu'il entretint entre le roi d'Angleterre & ses enfans; & ce fut peut-être pour l'en punir, qu'il vit avant sa mort son propre fils armé contre la reine sa mere. Sa mort n'appaisa pas les troubles; & le roi Henri avoit un beau prétexte de se venger sous ombre de défendre les droits de la reine, s'il n'avoit pas trouvé plus de gloire à pardonner ses injures, & à réconcilier la mere avec le fils. Cela se fit à Gisors, malgré les oppositions du Flamand, où d'un côté les deux rois d'Angleterre se trouverent avec le roi d'Ecosse, & de l'autre le roi Philippe avec les seigneurs de sa cour. Ces quatre princes renouvellerent aussi les traités faits entr'eux & leurs prédécesseurs. Ainsi l'on vit ce que peut-être on n'avoit jamais vu, quatre rois assemblés pour

travailler à la paix, & ne s'étant séparés qu'après l'avoir conclue. Spectacle plus agréable que de les voir les armes à la main veangeant leurs injures, ou satisfaisant à leur ambition aux dépens de leur vie & de celles de leurs peuples.

Cependant le roi d'Angleterre qui venoit de mettre la paix dans trois royaumes, ne la pût conserver long-temps dans sa famille[1] : Henri qui étoit l'aîné, & sans doute le plus modéré de ses enfans, n'ayant pu souffrir l'ambition de Richard qui vouloit faire le maître. Ce dernier étoit en Guyenne, où il usoit d'une autorité trop absolue sur ces peuples remuans, & qui aiment leur liberté. Ils en porterent leurs plaintes au jeune roi, lui représentant l'intérêt qu'il avoit de réprimer les violences de son frere, & de ne pas souffrir qu'il mît sous le joug des peuples libres, dont l'avantage de sa naissance lui destinoit le gouvernement, nonobstant la disposition que le pere en avoit faite à son préjudice. Henri qui avoit conçu de la jalousie de l'élévation de son frere, & qui ne pouvoit consentir à la perte d'un aussi beau païs qu'étoit la Guyenne, reçût favorablement les députés, & les renvoya chez eux avec une puissante armée, qui entrant dans le Limousin, assiégea & prit la ville de Limoges. Le pere ayant reçu la nou-

[1] L'an 1181 jusqu'à l'an 1184.

velle, paſſa auſſi-tôt la mer, & accourut pour éteindre un feu dont il craignoit l'embrâſement. Il ſe préſenta aux portes de Limoges dans le temps que ſon fils venoit de s'en rendre maître. Il crut avoir aſſez d'autorité pour ſe les faire ouvrir. Mais il faillit à être tué par la ſentinelle, & fut contraint de ſe retirer.

XVII. Cependant les ſeigneurs du païs ne pouvant s'accommoder de la fierté de Richard, ils ſe rangerent auprès du roi Henri ſon frere, dont l'humeur étoit plus douce ; de ſorte que tout ſe préparoit à une guerre ſanglante, lorſque le jeune Henri tomba malade, & mourut peu de jours après dans un château de Gaſcogne. Son corps fut porté en grande pompe dans la ville du Mans. Le peuple ſortoit au devant du convoi de toutes les villes qui étoient ſur le paſſage, & le cercueil étoit porté ſur les épaules des officiers de l'armée : honneur que les Romains avoient fait à Druſus, moins pour complaire à la douleur d'Auguſte, que pour contenter la leur. Les magiſtrats de la ville l'enterrerent eux-mêmes auprès de ſon aïeul Geoffroy, comte d'Anjou. Mais ſur la remontrance que fit le doyen des chanoines de Rouen, que le roi avoit choiſi ſa ſépulture dans leur egliſe, on y fit porter le corps, qui fut enterré avec une pompe royale. L'épitaphe qu'on grava ſur ſon tombeau

fait le portrait de ce prince dans ces quatre vers :

Ci gît Hector, Achille, Auguſte & Jule enſemble,
Et ces quatre héros dans un ſeul ſont compris :
Henri ſeul gît ici, mais lui ſeul les reſſemble,
Et joint à leurs vertus la beauté de Pâris.

En effet ce fut un des plus aimables princes de ſon temps, beau, bienfait, doux, libéral, vaillant; & s'il ne s'étoit point laiſſé ſéduire par les conſeils de ceux qui lui firent prendre les armes contre ſon pere, il auroit été un prince accompli. Mais ſa mort précipitée qui le ſurprit à la fleur de ſon âge, n'ayant que vingt-huit ans, & celle de ſon fils qui précéda la ſienne, ſont les juſtes fruits de ſa révolte.

Au reſte le repentir qu'il témoigna de ſa faute, en ôte toute l'horreur. Il envoya prier ſon pere de le venir voir, voulant lui demander pardon avant que de mourir, & le fléchir par ſa douleur & par ſes larmes, qu'il ne ceſſoit de verſer. Il les accompagnoit des paroles du monde les plus touchantes, & voulut même qu'on lui mît la corde au cou, & qu'on le couchât ſur un lit de cendres, pour faire réparation de ſon crime. Le pere attendri par le récit que lui en firent les députés, étoit près de le venir trouver; mais il en fut détourné par ſes principaux con-

feillers, qui lui firent appréhender une trahiſon. Cependant il chargea les députés d'aſſurer ſon fils qu'il lui pardonnoit; & tirant ſon anneau de ſon doigt, il le mit entre leurs mains pour le porter à ce prince, comme un gage de réconciliation & de paix qui ne lui étoit pas inconnu. Le fils le reçût des députés à leur retour, avec des tranſports de joie qu'on ne peut exprimer. Il le baiſa mille fois, & dit qu'il mouroit content, puiſqu'il mouroit aſſuré du pardon de ſon pere.

Telle fut la fin de ce prince, qui fait connoître la bonté de ſon naturel, & qui mérite qu'on rejette toute la haine de ſa rebellion ſur ceux qui l'y engagerent par leurs artifices. Quoiqu'il eût été aſſocié à la royauté par ſon pere, les Anglois ne le mettent pourtant point au nombre de leurs rois, parce que ſon regne eſt confondu dans celui de ſon pere qui lui ſurvécut. Il ne laiſſa point d'enfans de la princeſſe Marguerite ſa femme, qui fut quelque temps après remariée à Bela, troiſieme du nom, roi de Hongrie.

SOMMAIRE

DU SIXIEME LIVRE.

Motif qui engage Philippe-Auguſte à déclarer la guerre à Henri. II. *Sa familiarité avec Richard.* III. *Portrait de Richard. Portrait de Philippe. Conformité de mœurs & d'inclination de ces deux princes.* IV. *Mort de Geoffroy. Vénération que les Bretons conſervent pour la mémoire de ce prince. Loix qu'il leur preſcrivit.* V. *Guerre entre Philippe & Richard. Valeureuſe action de Desbarres, & généroſité de Richard.* VI. *Henri refuſe d'en venir à un combat avec Philippe. Leur accommodement.* VII. *Etats des affaires de la Paleſtine.* VIII. *Saladin fait la conquête de l'Egypte, s'empare de Jéruſalem, y entre en triomphe, ſa modération & ſa douceur; prodiges qui précédèrent la ruine de cette ville.* IX. *Le marquis de Montferrat ſauve celle de Tyr, aſſiégée par Saladin.* X. *Deſcription de cette ville, ſon ancienne ſplendeur, ſa ruine.* XI. *Voyage infructueux qu'Héraclius fait en Angleterre, pour obliger Henri à paſſer au ſecours de la Terre-Sainte. Son manque d'égard pour la perſonne du roi.* XII. *Moyens oppoſés que l'archevêque de Tyr avoit employé peu auparavant.* XIII. *Philippe entre dans le Vexin; convient avec*

Henri d'une entrevue. XIV. *Réſultat de leur conférence.* XV. *Henri s'y brouille avec ſon fils Richard.* XVI. *Ses mauvais ſuccès, & ſa mort.* XVII. *Ingratitude de ſes ſerviteurs. Action louable d'un de ſes pages.* XVIII. *Douleur que Richard témoigne de la mort de ſon pere.* XIX. *Vertus & vices d'Henri. Son épitaphe. Nombre de ſes enfans.*

LIVRE SIXIEME.

APRÈS la mort d'Henri, Philippe [1] redemanda le Vexin, que ſon pere avoit donné pour la dot de la princeſſe Marguerite; & ne recevant point de réponſe poſitive du roi d'Angleterre, il rompit la paix. Mais au lieu de ſe jetter dans la Normandie, dont il ſçavoit bien que les places étoient pourvûes de bonnes garniſons, il entra dans la Guyenne, où il crût trouver plus de facilité. Il mit le ſiege devant Iſſoudun, l'une des principales villes du Berry, mais qui n'étant ni fortifiée, ni pourvûe de troupes, ne fit pas une longue réſiſtance. il en trouva davantage devant Châteauroux, où il mena ſon armée après la priſe d'Iſſoudun; & l'arrivée du roi Henri, qui accourut au ſecours, l'obligea de lever le ſiege, & de préſenter la bataille à ſon ennemi. Henri en qui l'âge n'avoit rien diminué de ſa vigueur, & qui mépriſoit la jeuneſſe de Philippe, n'avoit garde de refuſer le combat. Ainſi les deux armées étoient prêtes d'en venir aux mains, lorſque le légat du pape, qui les ſuivoit pour les porter à la paix, ſe jetta entre-deux, & les fit convenir d'une treve,

[1] Philippe II, ſurnommé Auguſte, parvient à la couronne l'an 1150, âgé de quinze ans.

pendant laquelle on travailleroit à regler leurs différends. Henri témoigna encore en cette rencontre qu'il n'avoit pris les armes que pour en obtenir une qui fût de durée : car il ſoumit au jugement de la cour des pairs de France, quelque partialité qu'il en dût appréhender. Le prince Richard, ſon fils, qui l'accompagnoit, ſe laiſſa gagner par les careſſes de Philippe, qu'il alla voir dans ſon camp, & s'en retourna avec lui à Paris, quoique ſon pere lui pût dire pour l'en empêcher. Ce prince ſçavoit combien le ſéjour de Paris avoit été fatal à ſon fils aîné, & il craignoit encore plus pour Richard, parce qu'étant plus ambitieux que ſon frere, il étoit plus capable de ſe laiſſer ſéduire par les promeſſes de la France. On ne peut voir plus d'union qu'il y en eut entre Philippe & Richard pendant deux ans que ce dernier fut à la cour de l'autre. Non ſeulement il étoit de tous les plaiſirs du roi, mais ils n'avoient qu'une table & qu'un lit, & ils ne pouvoient vivre l'un ſans l'autre.

II. La reſſemblance qui ſe trouvoit entr'eux, contribuoit à entretenir cette affection. Ils étoient tous deux jeunes, quoique Richard eût quelques années plus que le roi. Tous deux étoient bien faits, & tous deux aimoient le plaiſir & la gloire. Richard étoit d'une taille avantageuſe & bien proportionnée, n'étant pas alors ſi gros qu'il

devint depuis. Il avoit le tour du visage agréable, les traits réguliers, les yeux bleus, grands & pleins de feu. Ses cheveux étoient d'un blond un peu fort, son teint vif & délicat, n'ayant pas encore été gâté, comme il fut depuis, par les fatigues & par une fievre quarte qui ruina sa santé. Il avoit dans son air cette noble fierté qu'on dépeint dans les héros. Il étoit magnifique, somptueux dans ses festins, prodigue dans ses amours, & s'abandonnant trop facilement à l'excès du vin & des femmes. Sa valeur qui tenoit du prodige lui acquit le surnom de CŒUR-DE-LION, & devint si redoutable aux Sarasins, lorsqu'il passa en Asie, qu'ils en firent un proverbe pour signifier la chose du monde la plus terrible [1]. Il est vrai que cette prodigieuse valeur étoit quelquefois si turbulente & précipitée, qu'il s'abandonnoit trop à ses passions, & que son ambition lui fit oublier le respect qu'il devoit à son pere.

III. Philippe fort semblable à Richard en bien des choses, étoit comme lui d'une taille au dessus de la médiocre. Il avoit le port majestueux, le visage beau, le teint vermeil, les cheveux blonds, le nez grand, les yeux brillans, quoiqu'il eût deux petites taches dans l'œil gauche

[1] Les cavaliers qui montoient un cheval ombrageux lui disoient en lui appuyant l'éperon : « Crois-tu voir le roi Richard ».

qui l'offuſquoient à demi. Il étoit magnifique dans ſa maiſon & dans ſes armées, ſplendide en meubles & en ornemens, & ſur-tout en édifices publics. Il aimoit les femmes; & ſes amours avec la fille du duc de Meranie [1], qu'il épouſa, quoiqu'il fut marié avec la princeſſe de Dannemarck, lui attirerent l'excommunication du pape, qui mit ſon royaume en interdit. Vaillant au reſte, & ſi belliqueux, qu'il en acquit le nom de CONQUERANT : mais colere, & plus porté à la ſévérité qu'à la clemence. Les hiſtoriens diſent que cela fût ſignifié par le ſonge qu'avoit eu le roi Louis ſon pere un peu avant ſa naiſſance. Car il crût voir la reine accouchant d'un prince, qui tenoit en ſa main une coupe pleine de ſang, qu'il préſentoit à ceux qui étoient dans la chambre. Et, afin qu'il ne manquât rien à la reſſemblance qui ſe trouvoit entre ces deux princes, la fortune voulut que comme Richard ſe ſouleva contre ſon pere, Philippe de ſon côté prit les armes contre ſa mere.

Ces deux princes étant ainſi faits, & ayant à peu près les mêmes inclinations, paſſoient agréablement le temps enſemble. Mais la Cour de France avoit d'autres deſſeins que de divertir le prince Anglois. Elle connut bientôt ſon foible, qui étoit de ne pouvoir ſouffrir de ſupérieur. De

[1] C'eſt le comte de Tirol.

ſorte que lui faiſant voir un rival dans la perſonne de ſon pere, qui ne lui faiſoit point part de la puiſſance ſouveraine, & qui lui retenoit la princeſſe, dont la poſſeſſion lui étoit deſtinée, elle diſpoſa ce jeune prince jaloux de ſes droits à prendre des réſolutions contraires à ſon devoir, que nous verrons éclater avant qu'il ſoit peu de temps [1]. Le roi Henri d'autre côté étant bien averti de toutes ces intrigues, s'affermit dans le deſſein de ne point rendre le Vexin, de peur de donner un moyen au François ligué avec ſon fils d'entrer en Normandie, lorſqu'il n'auroit plus cette barriere pour l'en empêcher.

IV. Pendant que Richard donnoit ces inquiétudes à ſon pere, la mort de ſon fils Geoffroy lui fut un nouveau ſujet de douleur. Ce jeune prince mourut à Paris, où il avoit été voir le roi qui l'aimoit tendrement, & fut enterré au lieu où l'on a depuis bâti le cimetiere de Saint-Innocent. C'eſtoit de tous les enfans d'Henri celui qui avoit le plus de douceur, bien qu'il ne manquât pas de courage. Son pere l'avoit marié fort jeune à l'heritiere de Bretagne, dont il laiſſa un fils & une fille; mais ils ne lui ſurvecurent pas long-temps, & le duché retourna à ſa veuve, qui le tranſporta à un ſecond mari. Les Bretons eurent tant d'amour pour lui, que

[1] L'an 1185.

ſa memoire leur eſt encore en vénération. Ils admirent ſa valeur jointe à une extrême bonté ; & ils ſe louent de ſa juſtice, dont ils tiennent encore aujourd'hui cette loi célébre qu'ils appellent l'ASSISE du comte Geoffroy, parce qu'il la fit dans les états-généraux de la province. Elle ordonnoit que dans les familles des barons & des chevaliers, l'aîné auroit toute la ſucceſſion, ſans être obligé d'en faire part à ſes cadets, dont la condition dépendoit du bon plaiſir de leur frere aîné. Les autres gentilshommes voulurent depuis être compris dans la même loi, pour ne pas céder aux barons : & l'on y apporta ce tempérament, que l'aîné donneroit aux puinés le tiers du bien, mais pour en jouïr leur vie durant ſeulement ; la poſſeſſion en retournant à leur frere aîné après leur mort, ſans que leurs enfans y puſſent ſucceder.

V. Cependant Richard étoit parti de la cour[1] de France, & s'étoit retiré en Guyenne, où quelques-uns qui étoient ennemis du comte de Saint-Gilles, & qui agiſſoient ſelon les inſtructions du roi Henri, lui firent naître l'envie de renouveller la querelle du comté de Toulouſe. Il ne penſa point alors à l'intérêt que Philippe y pourroit prendre ; & ne ſongeant qu'à la gloire de cette conquête, il ſe jetta tout d'un coup avec

[1] L'an 1186.

une armée dans le Querci, & prit Cahors & Moissac. Le roi Philippe accourut au secours du comte de Saint-Gilles; & pour faire diversion, il entra dans le Berri, prit Chateauroux & quelques autres places, dont il mit le comte de Blois son oncle en possession, afin de l'obliger plus fortement à la conservation de ces places. De-là il passa dans la Touraine, & s'étant saisi de quelques chateaux, il fit le dégât dans ce beau pays. Henri qui ne demandoit pas mieux que de voir une guerre allumée entre son fils & le roi Philippe, passa la mer en diligence, & vint en Touraine à la tête d'une armée composée de Gallois & de Normands, tous soldats d'élite. Richard le vint joindre, & tous deux se mirent à la poursuite des François, qui furent contraints d'abandonner leurs conquêtes, & de se retirer plus promptement qu'ils n'étoient venus. Les Anglois les poursuivirent si chaudement, qu'ils eussent enfermé le roi Philippe dans Mantes, si la valeur de Guillaume Desbarres, le plus renommé capitaine de son temps, ne l'eût dégagé. Ce vaillant homme avec un seul escadron s'étant avantageusement posté sur le passage des ennemis, il les arrêta quelque temps tout court, pendant que Philippe se retiroit: & nonobstant l'expérience d'Henri, & l'ardeur de Richard, il leur fit tête assez long-temps pour donner lieu aux

François de ſauver leur armée en s'approchant de Paris. Cette hardieſſe coûta la liberté à Desbarres, & la lui rendit auſſitôt. Car ayant été fait priſonnier par Richard, qui étoit venu fondre ſur lui à la tête de la nobleſſe de Normandie, ce prince, quoiqu'il eût été irrité de ſa réſiſtance, fut ſi charmé de ſon action, qu'il le délivra ſur le champ : laiſſant douter par un ſi généreux procédé, qui des deux eſt le plus digne d'admiration, ou celui qui donna de ſi belles preuves de ſa valeur, ou celui qui ſçut ſi bien honorer la vertu de ſon ennemi. Desbarres témoigna à ſon tour le reſſentiment qu'il en avoit. Il ne crût point qu'il lui fut permis de revenir au combat contre ſon bienfaiteur, & au lieu d'aller trouver l'armée du roi Philippe, il ſe jetta dans Mantes[1], aimant mieux qu'on doutât de ſon courage, que de ſa reconnoiſſance.

VI. Cependant Philippe ayant reçu le ſecours qu'on lui amenoit de tous côtés, ſe remit en campagne, & vint préſenter la bataille à Henri. Le prince Richard étoit d'avis de l'accepter ; mais Henri qui avoit toujours évité le combat, lorſqu'il l'avoit pu faire avec honneur, & que ſans le haſarder il avoit à peu près obtenu ce qu'il ſouhaitoit, ne fut pas de ſon ſentiment. Il crût qu'il avoit aſſez fait d'avoir chaſſé les François

[1] L'an 1178 & 88.

de

de ſes états, & de les avoir menés battant juſqu'aux portes de Paris, & ſe retira à Rouen. Ce ne fut pourtant pas ſans laiſſer des marques de ſa vengeance ſur les frontieres, qu'il ravagea avant que d'en partir. Il mit le feu à la petite ville de Saint-Clair, ſituée ſur la riviere d'Epte, & raſa le boccage que Louis VII, avoit fait planter aux portes de la ville.

Philippe de ſon côté ne trouva point à propos de pourſuivre un ennemi qui ſe retiroit; & dans ce temps-là l'archevêque de Tyr, qui venoit de la part des chrétiens d'Orient pour implorer le ſecours de ceux d'Occident, étant arrivé en France, il negocia un accommodement entre les deux rois. Mais avant que de parler de cette négociation, il faut voir en peu de mots, & autant que cela eſt néceſſaire à notre ſujet, en quel état ſe trouvoient alors les affaires de la Paleſtine.

VII. Depuis le fatal voyage de Louis VII & de la reine Eléonor, le déſordre avoit augmenté tous les jours entre les chrétiens par la mort de Baudouin, roi de Jéruſalem, prince doué de grandes qualités, qui mourut à la fleur de ſon âge, ayant été empoiſonné par ſon médecin. Cette mort fut ſuivie peu de temps après de celle de ſon frere nommé Amaury, qui lui avoit ſuccédé, & qui ne manquoit pas de courage,

quoiqu'au reſte il lui fût fort inférieur. Amaury n'ayant laiſſé qu'un enfant de treize ans, qui fut Baudouin IV, foible de corps & d'eſprit, la régence tomba entre les mains de Raymond, comte de Tripoli, qui dès ce temps-là penſoit à ſe ſaiſir du royaume. Baudouin mourut à l'âge de vingt-cinq ans, & laiſſa pour héritier ſon neveu, de même nom que lui, qui n'en ayant que huit, fut mis en tutelle de la comteſſe Sibille ſa mere, & du comte de Tripoli. Il fut empoiſonné ſept mois après, ou par le comte de Tripoli, qui ayant une fois eu l'adminiſtration du royaume, ne ſongeoit qu'à s'y établir; ou par ſa propre mere, femme ambitieuſe qui fut accuſée de l'avoir ſacrifié à la paſſion qu'elle avoit de régner. Car elle étoit ſœur de Baudouin IV, & par conſéquent héritiere du royaume de Jeruſalem, ſi ſon fils ne l'en eût pas éloignée par le privilege des mâles qui excluoient les femmes. Elle étoit veuve de Guillaume Longue-Epée, fils du Marquis de Montferrat, & avoit épouſé en ſecondes nôces Guy de Luſignan. La diviſion s'augmenta par la mort de cet enfant; les uns tenant pour la comteſſe Sibille, & pour Guy de Luſignan ſon ſecond mari, qui prirent alors le titre de roi & de reine, & les autres ſe déclarant pour le comte de Tripoli.

VIII. Ce comte aveuglé du deſir de ſe voir

roi de Jéruſalem à quelque prix que ce fut, s'entendit avec Saladin ; & pour l'engager à lui mettre cette couronne ſur la tête, il embraſſa ſa religion, & lui livra le paſſage par la Galilée, dont il tenoit la principauté, en ayant épouſé l'héritiere [1]. Mais Saladin ne croyant pas être obligé de garder ſa parole à un traître, ſe moqua de lui après avoir conquis Jéruſalem ; & bien loin de lui en quitter la ſouveraineté, il le menaça de lui ôter même celle de Tripoli, dont Raymond entra dans un tel déſeſpoir, qu'il en perdit l'eſprit, & peu de tems après la vie.

Saladin le plus heureux capitaine de ſon temps, & qui d'ailleurs avoit de grandes qualités que j'ai remarquées, avoit ſuccedé à ſon oncle Siracon, qui de commandant qu'il étoit de l'armée du ſoudan d'Egypte, s'étoit mis en ſa place, après l'avoir fait aſſaſſiner. Le neveu plus brave encore & plus ambitieux que l'oncle, ſe rendit maître abſolu de l'Egypte, après avoir maſſacré le calife qui reſidoit dans le grand Caire, dont le ſoudan, que Siracon avoit fait mourir, n'étoit que le lieutenant. Il ſe joignit enſuite à Noradin qui poſſédoit la Syrie & la Méſopotamie ; & pendant que ce dernier ravageoit la Paleſtine, Saladin s'empara de la ville de Gaze ſur les frontieres de l'Egypte. Il ſe ſaiſit auſſi de la Syrie, dont

[1] Eſchine princeſſe de Galilée, fille d'Hugues de Saint-Omer.

la mort de Noradin lui facilita la conquête. Se voyant alors le plus puiſſant prince de ſa ſecte, il ne pût ſouffrir que les chrétiens, qui en ſont les ennemis, occupaſſent plus long-temps la ville de Jéruſalem, & les principautés qu'ils avoient fondées dans la Syrie. Ainſi profitant de leurs diviſions, & de la trahiſon du comte de Tripoli, il leur enleva la Galilée, & toutes les places qui étoient au-delà du Jourdain, après avoir défait l'armée des chrétiens dans une bataille qui fut donnée près de Tibériade. Le roi Guy de Luſignan y fut fait priſonnier avec le marquis de Monferrat, le grand-maître des Templiers, & les grands ſeigneurs qui échapperent à l'épée des ennemis. Le reſte fut taillé en pieces. Ce fut après cette victoire que Saladin vint mettre le ſiége devant Jéruſalem, où la reine Sibille s'étoit enfermée. Les aſſiégés ayant été ſommés de ſe rendre, répondirent avec aſſez de fermeté, qu'ils étoient réſolus de périr pour la défenſe de la place. Mais les machines ayant fait brêche le quatorzieme jour, ils demanderent à capituler, & accepterent les conditions que Saladin leur accorda. Les chrétiens qui faiſoient profeſſion de la religion Grecque eurent la liberté de ſe retirer, ou de demeurer à Jéruſalem avec l'exercice de leur religion; mais les Latins furent contraints d'en ſortir, ayant ſeulement la permiſſion de prendre avec eux

autant de leurs meubles qu'ils en pouvoient porter. Saladin tint religieuſement ſa parole, & uſa de la victoire avec beaucoup de modération. Il entra en triomphe dans la ville au milieu de ſon armée victorieuſe, menant le roi captif & plus de vingt mille priſonniers. Mais il défendit les déſordres & les violences, & il fit publier qu'il prenoit les chrétiens en ſa protection, ne voulant point qu'on les inquiétât dans leur religion. Cet exemple doit faire la leçon aux princes chrétiens, qui prétendent être en droit de regner ſur les conſciences : prétention non-ſeulement contraire à la douceur de l'évangile, mais qu'un prince mahométan jugea lui-même indigne de l'alcoran. Le ſultan laiſſa aux chrétiens l'égliſe du Saint-Sépulchre, ayant converti en moſquée le temple de Jéruſalem, qu'il fit laver avec de l'eau-roſe. Peu de temps après la reine Sibille qui s'étoit retirée dans la ville d'Aſcalon, livra encore cette place à Saladin pour avoir la liberté de ſon mari, & celle du grand-maître des Templiers.

On dit que ces malheurs avoient été précédés par d'horribles ſignes qui en avoient été les avant-couriers ; qu'on avoit ſenti des tremblemens de terre en pluſieurs lieux, accompagnés de vents terribles, d'une grêle prodigieuſe, de tempêtes qui avoient cauſé une infinité de naufrages & d'inondations ; qu'il y eut pluſieurs

éclipſes de ſoleil ; & qu'un des gentilshommes de la chambre du roi de Jéruſalem vit en ſonge une grande aigle volant autour de l'armée des chrétiens, tenant dans ſes ſerres ſept javelots, & proférant ces paroles d'une voix intelligible, MALHEUR A JÉRUSALEM. Ce ſont apparemment des contes forgés ſur les événemens dont parle l'hiſtoire du ſiege que les Romains firent de cette fameuſe ville. Peut-être auſſi qu'il arriva aux chrétiens qui en étoient alors en poſſeſſion, quelque choſe de ſemblable à ce qui étoit arrivé aux Juifs pluſieurs ſiécles auparavant : leurs crimes ayant égalé, & peut-être ſurpaſſé ceux des Juifs.

IX. Quoi qu'il en ſoit, les affaires des chrétiens étoient en ce triſte état, lorſque l'archevêque de Tyr entreprit le voyage d'Occident. Cette célèbre ville de Phenicie étoit échappée à la valeur de Saladin par le courage de Conrad, marquis de Montferrat, fils de celui qui avoit été fait priſonnier avec le roi de Jéruſalem, & frere de ce Guillaume Longue-Epée, que la reine Sibille avoit épouſé en premieres nôces. Saladin qui avoit attaqué la ville par mer & par terre, avoit fait donner pluſieurs aſſauts avec beaucoup de furie ; mais étant repouſſé avec la même vigueur, il fit venir le vieux marquis, pere de Conrad, ſur le bord du foſſé, offrant de le délivrer, ſi

le fils vouloit lui rendre la place ; & menaçant de le faire mourir, s'il s'opiniâtroit à la défendre. Conrad mépriſa ſes offres & ſes menaces, & fut aſſez heureux pour faire dans une ſortie un priſonnier d'importance qui fut échangé avec ſon pere, à qui Saladin aima mieux rendre la liberté, que de lui ôter la vie. Comme s'il eût voulu par cette généreuſe pitié acquérir plus de gloire, que Conrad n'en méritoit par une fermeté qui avoit expoſé la vie de ſon pere.

X. C'eſt ainſi que la ville de Tyr fut garantie du joug des Turcs, & qu'elle ſe maintint encore quelques années dans ſon ancienne ſplendeur. Elle eſt ſituée entre la ville de Sidon, qu'elle a au ſeptentrion, & celle de Ptolemaïs qu'elle a au midi, ſur la mer de Syrie qui l'environne preſque de tous côtés, & qui en faiſoit autrefois une île, avant qu'Alexandre le Grand, qui ne la conquit qu'après un ſiege de ſept mois, l'eût jointe à la terre ferme par le moyen d'une digue, qu'il fit faire pour combler le bras de mer qui l'en ſéparoit. Elle avoit été bâtie par Agenor, roi des Phéniciens, & elle fut long-temps une des plus grandes & des plus riches villes de l'Aſie. Sa magnificence eſt renommée dès le temps de Salomon dans l'hiſtoire ſainte ; & la profane nous apprend que c'eſt d'elle que ſortirent les colonies qui fonderent Carthage, & qui por-

terent des richeſſes immenſes dans l'Afrique. Elle avoit un fort beau port, défendu par une citadelle bâtie ſur un rocher eſcarpé & d'un accès très difficile. Mais les Turcs qui la reprirent ſur les chrétiens après la mort du marquis de Monferrat, l'ont réduite dans un ſi triſte état, qu'il n'y reſte que quelques maiſons & un méchant château.

XI. Ce fut de cette ville fameuſe, que Guillaume, qui en étoit archevêque étant parti, vint en France dans le temps que j'ai marqué, & qu'il s'employa à faire la paix entre les deux rois qui étoient le plus en état de lui donner le ſecours qu'il venoit chercher. Il y avoit quatre ans qu'Héraclius, patriarche de Jéruſalem, avoit fait le même voyage, & qu'il avoit paſſé en Angleterre, pour ſommer le roi Henri d'aller au ſecours de la Terre-Sainte, ſuivant la promeſſe qu'il en avoit faite au pape. Mais le roi ayant fait aſſembler ſon parlement, où le patriarche fit ſes propoſitions, qu'il appuya de lettres fort preſſantes de la part du pape, l'aſſemblée des barons & des prélats ne trouva pas à propos que le roi quittât ſon royaume dans la conjoncture d'une guerre domeſtique que la France lui avoit ſuſcitée, & des mauvaiſes diſpoſitions qu'on découvroit tous les jours dans les provinces d'outre-mer. Ainſi le patriarche n'avoit rien gagné ni

par ſes ſollicitations, ni par ſes menaces, qu'il fit avec tant d'emportement, qu'oubliant le reſpect dû à la majeſté des ſouverains, il traita le roi d'infidele & de Sarraſin. Ce monarque eut beſoin de toute ſa modération pour ſouffrir un diſcours ſi inſolent. Il n'en témoigna pourtant point d'émotion, & rentra même en converſation avec Héraclius, lorſqu'il le vit plus traitable. Quelques jours enſuite il le conduiſit à bord de ſon navire; & s'embarquant avec lui, il le fit deſcendre en Normandie, le menant à Rouen, où il lui fit encore beaucoup d'honneur. Mais il ne changea rien en la réſolution de ſon parlement.

XII. L'archevêque de Tyr plus moderé & plus éloquent que le patriarche, n'employa que des paroles douces & touchantes pour perſuader les deux rois, entre leſquels il moyenna un entrevue entre Trie & Giſors, ſur les frontieres de l'un & de l'autre royaume. Il leur repréſenta, que de toutes les conquêtes que les chrétiens d'Occident avoient faites dans le Levant, qui s'étoient étendues d'un côté juſqu'à l'Égypte, & de l'autre juſqu'au Tygre, il ne leur reſtoit plus que les villes d'Antioche, de Tyr & de Tripoli, qui ne pouvoient même faire une longue réſiſtance, ſi elles n'étoient promptement ſecourues. Il finit ſon diſcours par de vives exhortations de marcher promptement au ſecours de ces places,

& à la délivrance de la ſainte cité, qui gémiſſoit ſous le joug des infideles. Enfin il parla avec tant de véhémence, que les deux rois, le prince Richard, & tous les ſeigneurs qui s'étoient trouvés à la conférence, jurerent de prendre les armes & de partir ſans delai. Et, comme les différends qui étoient entre Philippe & Henri pour la reſtitution du Vexin n'étoient point réglés, on convint d'une ſeconde conférence pour terminer cette conteſtation par les voyes de la douceur. Henri retourna en Angleterre pour ſe préparer au voyage de la Terre-Sainte; &, afin d'avoir de l'argent pour les frais de cette expédition, il défendit par un édit les dépenſes ſuperflues des habits & des feſtins. Il leva auſſi la dixieme partie des meubles de ſes ſujets, comme fit de ſon côté le roi Philippe dans ſon royaume; & cet impôt fut nommé la dixme SALADINE, parce que c'étoit pour faire la guerre à Saladin.

XIII. Dans le temps qu'Henri étoit occupé de ces ſoins, & qu'il ne penſoit qu'à ſon embarquement [1], il eut avis que Philippe, impatient de ſe voir en poſſeſſion du Vexin, avoit repris les armes, ſe fondant ſur ce que le temps porté pour cela étoit paſſé. Henri lui envoya demander un nouveau delai, promettant de ſe rendre au lieu qu'il voudroit choiſir dans le jour dont il

[1] L'an 1188.

conviendroit avec ſes députés ; mais Philippe les renvoya ſans les vouloir écouter. De ſorte qu'Henri ſe vit obligé de changer le deſſein qu'il avoit pris d'aller au ſecours des chrétiens d'Orient, en celui de venir défendre ſes propres états, où le roi de France étoit déja entré avec une armée. Il paſſa donc en Normandie, où étant arrivé, il ſollicita encore une fois Philippe à un accommodement : craignant de rallumer la guerre dans ſes provinces, & ayant plus d'inclination pour la paix, qu'il n'avoit jamais eu. On convint d'une entrevue. Henri & Philippe ſe trouverent au rendez-vous, & le prince Richard auſſi, ſoit que ce fût ſans autre deſſein que d'aſſiſter ſon père, ou que ce fut de concert avec Philippe.

XIV. Ces princes ayant pris leurs places, Philippe ouvrit la conférence par une propoſition qui déconcerta Henri, & qui le mit aux priſes avec ſon fils. Il ne demanda plus la reſtitution du Vexin ; il conſentit au contraire qu'il demeurât à l'Anglois, pourvu qu'il fît le mariage de ſon fils Richard avec la princeſſe Alix ſous les mêmes conditions que s'étoit fait auparavant celui de Henri, frere aîné de Richard, avec la princeſſe Marguerite ; c'eſt-à-dire, en reconnoiſſant ce prince pour ſon ſucceſſeur, & l'aſſociant à la royauté. Henri s'apperçu bien de l'artifice, & il ne douta point que ſon fils, ayant renouvellé l'affection qu'il

avoit eue pour Philippe, n'eût pris des mesures avec lui pour se mettre sur le trône d'Angleterre. Ce soupçon entra dans son esprit avec toutes les présomptions qui le pouvoient rendre vraisemblable, il ne pût cacher sa surprise. Il se représenta son fils dont il connoissoit le naturel ardent, ambitieux, hardi, & craignit qu'étant gagné par les promesses de Philippe, il ne fut plus capable d'écouter la nature, lorsqu'on lui proposeroit une couronne pour le prix de sa rebellion. Toutes ces pensées se présentant en foule dans son imagination, elles y firent une impression si vive, qu'il prit une ferme résolution de ne consentir jamais au mariage dont le François pressoit l'accomplissement, quoiqu'il en pût arriver. Ainsi il rebuta premierement la proposition de Philippe, & s'avisa ensuite d'un expédient qui acheva de tout perdre. Le légat du pape qui se trouva à la conférence, lui ayant représenté le double engagement dans lequel il étoit de satisfaire la cour de Rome en faisant le voyage de la Terre-Sainte, & le roi de France en lui restituant le Vexin, ou en le retenant aux conditions que Philippe lui offroit, il accepta l'alternative, pourvû qu'on mît son fils Jean en la place de Richard. Peut-être qu'il crût à son tour donner le change à Philippe, & qu'il voulut éluder par là le dessein qu'avoit le François de rejetter sur

lui la haine de la guerre ; ſe montrant diſpoſé à la paix, pourvu qu'il la pût faire avec sûreté. Il repréſenta même au légat en particulier le danger qu'il couroit, en faiſant le mariage de Richard avec la princeſſe Alix, & lui fit ſi bien voir l'intelligence de ſon fils avec Philippe, que le légat en étant perſuadé tomba dans ſon ſens, & dit au roi de France qu'il devoit accepter l'expédient d'Henri. Il ajouta qu'il avoit ordre du pape de mettre ſon royaume en interdit, s'il apportoit des obſtacles au voyage de la Terre-Sainte, par la guerre qu'il feroit au roi d'Angleterre. Philippe n'avoit garde de prendre le change. Sa partie étoit faite avec Richard ; & il ne doutoit point qu'il ne le ſecondât. Il repartit donc au légat, que la propoſition d'Henri n'étoit qu'une défaite, & que l'approbation qu'il y donnoit ſentoit les ſterlins d'Angleterre ; mais qu'il n'avoit point de peur de ſes menaces, ne tenant ſa couronne que de Dieu, laquelle il ſçauroit bien défendre contre les violences de la cour de Rome, ſi le pape entreprenoit ſur les droits de ſa ſouveraineté.

XV. Cependant Henri ne tira pas un grand avantage de l'adreſſe qu'il avoit eue de mettre le légat dans ſes intérêts ; & pour ne ſe point brouiller avec le pape, il ſe brouilla irréconciliablement avec ſon fils. Il y en a qui croient

que la crainte qu'avoit Henri de l'humeur de Richard & de ſes intrigues avec le roi Philippe, n'étoit pas le véritable motif de l'averſion qu'il témoignoit pour ſon mariage avec la princeſſe Alix, & qui aſſurent qu'il la vouloit épouſer lui-même, après avoir fait caſſer ſon mariage avec la reine Eléonor. Quoi qu'il en ſoit, Richard ne pût ſouffrir qu'on reculât toujours ſes eſpérances, ni voir ſans indignation la préférence qu'on vouloit donner à ſon cadet. Ce prince ambitieux, qui ſouffroit à peine ſon pere ſur le trône qu'il brûloit d'envie d'occuper, n'avoit garde d'y ſouffrir ſon frere. Il frémit de colere à la propoſition que ſon pere en fit; & bien qu'en propoſant le mariage d'Alix avec ſon fils Jean, il n'eût pas déclaré qu'il lui feroit part de ſa couronne, Richard crût que l'un étoit une ſuite néceſſaire de l'autre. De ſorte qu'après s'être contraint quelque temps pour voir à quoi aboutiroit la conférence, il ſe leva enfin tout furieux, & tenant ſon épée nue : « Puis que » vous ne voulez pas, dit-il à ſon pere, me » reconnoître pour votre ſucceſſeur, & que non » content de me ravir un droit que ma naiſſance » me donne, voulez encore m'enlever une prin» ceſſe qui m'a été promiſe; je me tourne du côté » du roi de France, à qui je demande juſtice, & » lui fais hommage des états qui relevent de ſa » couronne ».

XVI. Henri bien étonné vit alors la faute qu'il avoit faite ; mais il n'y avoit plus de remede, & l'assemblée étant rompue, on courut de toutes parts aux armes avec une égale fureur. Mais la partie du François étoit mieux faite ; car ayant prevû ce qui devoit arriver, il tenoit ses troupes toutes prêtes pour fondre de tous côtés dans les états d'Henri. Ce prince plus affligé de la révolte de son fils, qu'étonné de la puissance de Philippe, envoya son chancelier en Anjou pour tenir cette province dans l'obéïssance. Il le suivit de près avec le peu de troupes qu'il avoit levées à la hâte, couvrant le Maine & la Touraine, où il se doutoit bien que le François marchoit pour appuyer Richard, qui avoit fait soulever une partie du Poitou. Mais il ne pût empêcher que Philippe à la tête d'une puissante armée ne s'approchât du Mans, après avoir emporté toutes les places qu'il trouva sur son passage. Il battit aussi le corps d'armée qu'Henri avoit envoyé de ce côté-là, entrant pêle-mêle avec les fuyards dans la ville, dont cette défaite le rendit maître. De-là il s'avança dans la Touraine, où Henri s'étoit retiré avec sept cens chevaux seulement, & jetté dans Chinon, après avoir fait rompre les ponts de la Loire. Mais Philippe ayant trouvé un gué, il fit passer ses troupes, & vint mettre le siege devant Tours, dont la bourgeoisie ne fit point

de réſiſtance. Il prit Amboiſe avec la même facilité ; & Richard l'étant venu trouver, ils réſolurent de terminer cette guerre par la priſe de Chinon, & celle du roi Henri qui s'étoit enfermé dans le chateau. Afin que rien ne manquât au malheur de ce roi, ſon fils Jean qu'il aimoit tendrement, à qui il avoit donné le royaume d'Irlande, & qu'il vouloit peut-être encore faire roi d'Angleterre, l'abandonna & ſe joignit à ſon frere Richard, qui n'avoit pris les armes que pour le renverſer du trône où ſon pere le vouloit élever. Cette ingratitude fut ſi ſenſible à ce pere infortuné, qu'il en tomba malade, & qu'après quelques jours de fievre il mourut dans le chateau de Chinon, accablé de douleur par la rebellion de ſes enfans, s'il ne mourut pas par leurs mains, comme quelques-uns l'aſſurent. Exemple terrible de ce que la jalouſie de la ſouveraineté eſt capable de faire entreprendre à un pere contre ſes propres enfans, & de ce que l'envie de regner peut inſpirer aux enfans contre leur pere.

XVII. Ses domeſtiques n'ayant pas plus de reſpect pour lui que ſes enfans, emporterent tous les meubles de ſa chambre, & laiſſerent ſon corps tout nud ſur le carreau, où il fut long-temps expoſé, juſques à ce qu'un jeune page ému de l'horreur de cette action, le couvrit de ſon man-

reau

teau depuis la ceinture seulement jusques aux pieds. Ainsi ce roi fut dans sa vie & dans sa mort un prodige de la bonne & de la mauvaise fortune ; & l'on doute s'il est plus admirable par la gloire de sa vie, ou plus à plaindre par l'indignité de sa mort.

XVIII. La nouvelle, qui en fut aussitôt portée au camp de Philippe, où étoit Richard, leur arracha des soupirs à tous deux, & mit fin à la guerre. Philippe s'en retourna à Paris, & Richard se rendit à Chinon. Il ne put voir le corps de son pere dans le triste état où il le trouva, sans en être sensiblement touché. Il pleura, il maudit sa rebellion, & donna toutes les marques d'une véritable douleur, soit que le repentir de sa révolte causât son affliction, ou que la nature réveillée par la vue d'un objet si touchant, fît couler ses larmes. Tant il y a de malignité dans le cœur de l'homme, qu'il faille être malheureux pour exciter sa tendresse. Richard prenant soin de l'inhumation de son pere, le fit revêtir de ses habits royaux, & dans cet appareil, ayant la couronne sur la tête & le sceptre à la main, on le porta à Fontevrault dans la province d'Anjou, où il avoit choisi sa sépulture. Richard accompagnant le corps, ne cessa de pleurer pendant tout le chemin, & lui fit faire de magnifiques funérailles. Mais le sang qui sortit

de la bouche & du nez de ce malheureux pere, auſſitôt que Richard s'en approcha, ſembloit lui reprocher ſon ingratitude, & crier vengeance, ſi ſon repentir & ſes larmes n'avoient obtenu ſa grace.

XIX. Ainſi mourut Henri, ſage & vaillant prince, infidele mari, mauvais frere, & pere trop jaloux de ſon pouvoir. Son regne fut extrêmement glorieux, & l'Angleterre n'a point eu de roi qui en ait tant illuſtré la couronne. Il joignit au domaine de ſes prédéceſſeurs tout le duché d'Aquitaine, qui avoit fait lui ſeul autrefois un beau royaume, l'Anjou, le Maine & la Touraine, avec la Bretagne. Il conquit au delà de la mer le païs de Galles, qui avoit avant cela ſes rois particuliers, indépendans des Anglois. Il ſoumit toute l'Irlande, dont il fit un royaume tributaire; & il obligea l'Ecoſſe à reconnoître la ſouveraineté de l'Angleterre, dont il étendit l'empire depuis la mer Occidentale juſqu'à celle du Nord. Au reſte, il fut juſte & modéré envers ſes ſujets, qu'il ne chargea point d'impôts; ſevere aux ſcélérats, qu'il fit punir avec tant d'exactitude, qu'il n'y eut de ſon temps ni voleur, ni raviſſeur, ni meurtrier qui oſât paroître; humain aux étrangers, défendant de piller ceux qui faiſoient naufrage ſur ſes côtes, & ordonnant au contraire de leur prêter toute l'aſſiſtance dont ils auroient

besoin ; accessible aux plus pauvres, favorable aux orphelins & aux veuves, dont il fut nommé le pere & le protecteur ; pacifique & belliqueux tout ensemble ; heureux dans la guerre, où la gloire l'entraînoit ; mais revenant aussitôt à la paix, où son inclination le portoit. Enfin, s'il n'eût point souillé sa maison d'adulteres, & peut-être d'incestes ; s'il n'eut point puni si sévérement la jalousie de la reine dont il étoit la cause ; & s'il eût été plus équitable à l'égard de ses freres & de ses enfans, il auroit été un prince incomparable. L'amour & l'ambition furent la source de tous ses maux. Il sçut encore moins donner des bornes à la premiere qu'à l'autre, quoique son ambition paroisse dans toute sa vie, & dans cette épitaphe qu'on mit après sa mort sur son tombeau.

Ma vaste ambition dans cette urne est enclose,
Et moi qui n'étoit point content de l'univers,
Je suis content & je repose
Dans six pieds de terrain dont mes os sont couverts.

Il eut de son mariage, avec Eléonor de Guyenne, cinq fils, & trois filles. Les fils furent Guillaume, qui mourut au berceau ; Henri dont nous avons vu la vie, qui mourut sans laisser d'enfans ; Richard, qui lui survêcut, & qui lui succéda ; Geoffroy, qui avoit épousé l'héritiere de Bretagne,

& qui étoit mort auparavant, ayant laiſſé un fils, que ſon oncle fit mourir; & Jean ſurnommé SANS TERRE, le meurtrier de ſon neveu, & qui par ce meurtre ſuccéda à Richard, qui ne laiſſa point d'enfans. Les filles furent Matilde, qui épouſa le duc de Saxe; Eléonor, mariée avec Alphonſe, roi de Caſtille; & Jeanne, qui fut femme de Guillaume II du nom, roi de Sicile; & en ſecondes noces, de Raymond comte de Toulouſe. Il eut auſſi deux fils naturels de ſes maîtreſſes; Guillaume ſurnommé LONGUE ÉPÉE, qui fut comte de Salisbury; & Geoffroy, qui fut archevêque d'Yorc. Mais ni le nombre de ſes enfans, ni la grandeur de ſes états, ne purent rendre ſon bonheur conſtant: & pour n'avoir ſçu régner ſur lui-même, il perdit l'empire qu'il avoit ſur les autres.

SOMMAIRE

DU SEPTIEME LIVRE.

Richard fait empriſonner Turnham. Reconnoit ſa bonne foi. Reçoit l'épée de duc de Normandie. II. *Paſſe en Angleterre. Vers qu'on chante à ſon arrivée.* III. *Liberté d'Eléonor. Honneurs que ſon fils Richard lui fait. Uſage qu'elle fait de ſon changement de fortune.* IV. *Richard prend connoiſſance des tréſors de ſon pere.* V. *Cérémonie de ſon couronnement.* VI. *Un grand nombre de Juifs ſont victimes de leur curioſité.* VII. *Richard reçoit l'hommage du roi d'Ecoſſe ; & l'ambaſſadeur de celui de France.* VIII. *Préfere la vente de ſes domaines à l'appauvriſſement de ſes peuples.* IX. *Laiſſe la régence à la reine, aux évêques d'Ely & de Durham.* X. *Vient en Normandie. Sa réponſe ingénieuſe à l'inſulte que lui fait le curé de Neuilli, & dénombrement de ſa flotte.* XI. *S'abouche avec Philippe pour régler les conditions de leur voyage. Apprend l'horrible cruauté que les Anglois avoient exercée contre les Juifs.* XII. *Les deux rois ſe rendent à Lyon. Malheur que la cavalerie qui les ſuivoit y éprouve. Leur ſéparation.* XIII. *Richard ſe rend à Marſeille, à Gênes ; & va delà à Salerne pour y attendre ſa flotte.* XIV. *Service important qu'elle*

rendit, dans ſon paſſage, au roi de Portugal. XV. *Richard paſſe avec elle en Sicile. Son entrée pompeuſe dans le port de Meſſine.* XVI. *Son entrevue avec Philippe. Union apparente des deux rois. Son peu de durée.* XVII. *La Sicile, par qui conquiſe; où ſituée & quels ont été ſes premiers rois?* XVIII. *Prétention de Richard ſur la ſucceſſion de Guillaume II.* XIX. *Il fait la guerre à Tancrede. S'empare des fortereſſes au-deçà & au-delà du Phar.* XX. *Ne peut rallier les fuyards.* XXI. *S'empare de Meſſine, fait arborer ſa banniere ſur les murailles. Philippe en conçoit de la jalouſie.* XXII. *Tancrede fait alliance avec Richard, & ſe brouille avec Philippe.* XXIII. *Combat de Cannes entre Richard & Desbarres.* XXIV. *Dangers de jouer avec ſon maître.* XXV. *Eléonor engage Richard à épouſer Berengere au préjudice d'Alix.* XXVI. *La méſintelligence des deux ſouverains s'accroît par la trahiſon de Tancrede.* XXVII. *Vive altercation entre Richard & Philippe. Leur apparente réconciliation.* XXVIII. *Richard épouſe la princeſſe de Navarre.* XXIX. *Philippe s'embarque, & arrive à Ptolomaïs, & Richard à Candie.* XXX. *Inhumanité du prince de Cypre, punie par la perte de ſes états.* XXXI. *Nom, origine & mauvaiſes qualités de ce prince.* XXXII. *De quelle manière Richard ſe rend maître de Cypre. Sa généroſité envers la fille de ce Barbare.* XXXIII. *Deſcription*

de cette île. XXXIV. *Richard fait couronner sa femme reine d'Angleterre & de Cypre. S'embarque, &, sur son passage, fait couler à fond un vaisseau d'une grandeur prodigieuse.* XXXV. *Durée du siége d'Acre, & de quelle utilité cette place peut être par sa situation.* XXXVI. *Les divisions qui se mêlent parmi les chefs des croisés en retardent la prise.* XXXVII. *Nouveaux sujets de contestation entre Philippe & Richard, & réflexion de l'auteur sur l'objet des croisades.* XXXVIII. *Politique de Saladin apperçue des assiégeans.* XXXIX. *Léopold outragé par Richard, & contes qu'on débite sur ce siége.* XL. *Condition de la capitulation. Injustice des deux rois dans le partage du butin.* XLI. *Départ des deux armées. Action hardie de Richard.* XLII. *Son entrée dans Ptolomaïs, est un nouveau sujet de jalousie pour Philippe.* XLIII. *Dessein du dernier de revenir en Europe, & réponse de Richard à ses députés.* XLIV. *Conférence de Philippe avec l'émir Caracos.* XLV. *Ce prince laisse le commandement d'une partie de son armée au duc de Bourgogne, & retourne en France.*

LIVRE SEPTIEME.

APRÈS que Richard eut rendu les derniers devoirs à ſon pere, il penſa à s'aſſurer des tréſors & des états qu'il lui laiſſoit. Etienne Turnham ſénéchal d'Anjou étoit le dépoſitaire des richeſſes qu'Henri avoit amaſſées dans ſes provinces d'outre-mer, qui étoient gardées dans des citadelles dont ce ſénéchal avoit le gouvernement. Le roi lui en demanda compte, & pour l'obliger à lui en rendre un fidele, il le fit mettre en priſon, d'où il ne ſortit qu'après avoir rendu l'argent & les places. Il reconnut la bonne foi du ſénéchal dans la reſtitution qu'il lui fit des tréſors que ſon pere lui avoit remis entre les mains, & deux ans après il lui confia lui-même un dépôt encore plus important, & lui donna le gouvernement de l'île de Chypre, après l'avoit conquiſe. D'Anjou le roi vint à Rouen, où il prit l'épée de duc de Normandie, qu'il reçut dans la grande égliſe avec les cérémonies accoutumées. Son frere Jean aſſiſta à cette ſolemnité, où ſe trouverent les prélats & les ſeigneurs de la province. Quelques jours après il s'aboucha avec le roi Philippe. Ils convinrent de ratifier les traités faits entre les deux couronnes, & notamment le dernier au ſujet du voyage de la Terre-Sainte.

II. Il s'embarqua enſuite au port de Harfleur à l'embouchure de la Seine, & paſſa en Angleterre. Il y fut reçu au milieu des acclamations du clergé & du peuple, qui s'empreſſoient à l'envi de lui témoigner leur allégreſſe. Et pour marquer l'opinion qu'ils avoient de ſa vertu, telle qu'ils eſpéroient qu'elle les dédommageroit de la perte qu'ils venoient de faire du plus grand roi qu'ils euſſent jamais eu, ils chantoient devant lui ces vers :

Le ſoleil s'eſt couché ſans que la nuit arrive,
Un autre aſtre retient la clarté fugitive :
Et lorſqu'Henri quitte & le trône & le jour,
Richard vient éclairer l'univers à ſon tour.

III. La premiere choſe que fit Richard, ce fut de délivrer la reine Eléonor ſa mere [1], qui étoit priſonniere depuis ſeize ans. C'étoit celui de ſes enfans qu'elle aimoit le plus ; ſoit par la force de cette puiſſance ſecrette de la nature, qui donne la prédilection aux uns plutôt qu'aux autres ; ou parce que connoiſſant ſa fierté, elle le crût plus propre que ſes freres à la venger des injures de la France. Elle l'avoit toujours haïe depuis ſon divorce avec Louis VII, & ſa haine s'étoit augmentée depuis que les princeſſes Marguerite & Alix étoient paſſées en Angleterre : comme

[1] L'an 1189.

ſi elles euſſent été coupables de l'amour qu'elle croyoit que le roi ſon mari avoit eu pour elles. Richard lui fit des honneurs & des careſſes extraordinaires ; ordonna à tous les gouverneurs & à tous les magiſtrats de lui obéïr comme à lui-même, & ſembla partager la royauté avec elle. Il ne ſe contenta pas de la rétablir dans la poſſeſſion de ſes états, il y ajouta encore de grandes terres & de belles maiſons avec des ameublemens magnifiques, pour la dédommager par là des ennuis de ſa priſon, & réparer les indignités qu'elle avoit reçues de ſon pere. D'autre côté la reine uſa généreuſement du changement de ſa fortune. Au lieu d'employer le crédit que ſon fils lui donnoit de faire des miſérables, en ſe vengeant de ceux qui avoient été les miniſtres des débauches de ſon mari, & peut-être les auteurs de ſa captivité, elle ne penſa qu'à ſoulager les malheureux, & fit mettre en liberté tous les priſonniers du royaume, hormis ceux que leurs crimes rendoient indignes de cette grace. C'eſt ainſi que le ſentiment de notre miſere nous apprend à avoir pitié de celle des autres ; & qu'il n'y a point de meilleure école pour nous former à la vertu, que celle de l'adverſité.

IV. Cependant Richard étant venu à Winchester, où étoit l'or, & l'argent, & les joyaux du roi ſon pere, il en voulut ſçavoir le nombre

& le poids. Il y trouva neuf cens mille livres pesant en or & en argent, sans les vases & les pierreries qui étoient encore d'un plus grand prix. De sorte qu'on peut dire que le roi Henri avoit été un des plus riches princes du monde. Et ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'il n'avoit point chargé ses sujets d'impôts, quoiqu'il eût presque toujours eu les armes à la main pendant un regne de trente-six années.

V. Richard vint enfin à Londres, où il fut reçeu avec une magnificence qui surpassoit celle des autres villes, autant que Londres les surpasse elle-même. Il fut sacré & couronné à Westmunster avec une pompe royale, ayant été conduit à l'église en grande cérémonie. Le clergé marchoit à la tête. Quatre barons étoient au milieu portant des cierges allumés. Deux comtes venoient ensuite, dont le premier portoit le sceptre, au haut duquel étoit une croix d'or; & l'autre portoit la verge royale, ayant au haut une colombe aussi d'or. Trois comtes les suivoient, portant des épées qu'on avoit tirées du trésor-royal, qui étoient dans leurs fourreaux d'or. Six comtes & autant de barons marchoient après eux portant un échiquier, sur lequel étoient les ornemens royaux. Ils étoient suivis par le comte de Chester portant la couronne, qui étoit d'or enrichie de perles & de pierreries. Le roi paroissoit ensuite

au milieu de deux évêques ſous un magnifique dais porté par quatre barons : & l'on voyoit dans les rues, aux fenêtres, & aux balcons une foule incroyable de gens de toutes conditions attirés par la pompe de ce ſpectacle. Le roi étant venu à l'égliſe, fut ſacré par l'archevêque de Cantorbery, qui le revêtit après l'onction des habits royaux, & qui lui mit dans la main l'ÉPÉE BENITE. Enſuite deux comtes lui attacherent les éperons, & lui mirent le manteau royal ſur les épaules. En cet état l'archevêque l'exhorta de penſer ſérieuſement à la promeſſe qu'il avoit faite en entrant dans le royaume, d'en garder inviolablement les loix : & Richard jura de les obſerver. Ce ſerment prêté, il prit la couronne qui étoit ſur l'autel, & la donna à l'archevêque, qui la lui mit ſur la tête. En cet appareil on le conduiſit au trône qui étoit dreſſé dans l'égliſe, ſur lequel il s'aſſit. La cérémonie étant achevée, il prit d'autres habits, & une couronne plus legere, & vint dans la ſalle de Weſtmunſter, où l'on avoit préparé un magnifique feſtin.

VI. La beauté de cette cérémonie fut ſouillée par le maſſacre d'un grand nombre de Juifs qui étoient entrés dans l'égliſe, nonobſtant les défenſes qu'on leur en avoit faites. La haine qu'on portoit à cette nation, & la ſuperſtition du peuple, les faiſoit paſſer pour ſorciers : & la crainte

qu'on avoit de leurs ſortiléges avoit donné lieu à une ordonnance, qui leur défendoit de ſortir ce jour-là de leurs maiſons. Mais la curioſité l'emportant ſur le danger auquel ils s'expoſoient, pluſieurs ſe jetterent dans la foule, & ſe coulerent peſle-meſle avec les Anglois. Ils y furent en ſureté, tant qu'on fut occupé de l'appareil de la cérémonie. Mais lors que cette application étant paſſée, on commença à ſe remarquer les uns les autres, & à les reconnoître à leurs manieres & à leurs habits, le peuple ſe jetta ſur eux, & les fit ſortir de l'égliſe avec violence. Sa fureur n'en demeura pas là : il pourſuivit ces miſérables dans leurs maiſons, où il mit le feu ; & cette cruauté ſe communiqua aux autres villes, qui leur firent le même traitement, juſqu'à ce que le roi eût fait ceſſer la tuerie, en faiſant publier un édit par lequel il prenoit les Juifs ſous ſa protection.

VII. Il reçut, après ſon couronnement, l'hommage du roi d'Ecoſſe, à qui il rendit les forteresſes de Rokesbourg & de Berwick, acceptant pour reconnoiſſance ou pour équivalent dix mille marcs d'argent. Et comme s'il eût voulu donner une idée agréable & magnifique tout enſemble de ſon regne, il prit ſoin de payer les dettes de ſon pere, & d'en récompenſer les officiers & les ſerviteurs : gagnant par cette

action de juſtice & de libéralité le cœur des Anglois, qui aiment l'éclat, & qui veulent être traités avec douceur. Il donna auſſi à ſon frere Jean les comtés de Sommerſet & de Dorcheſter. Enfin il y eut peu de ſeigneurs qui ne ſe reſſentiſſent de ſa bénéficence. Il n'y avoit pas ſix mois qu'il avoit été couronné, lorſque le comte du Perche vint de la part du roi de France lui repréſenter, que les affaires des chrétiens en Orient ne ſouffroient plus de délai, & le ſommer d'accomplir la parole qu'ils s'étoient réciproquement donnée de paſſer à leur ſecours, comme le roi de France étoit prêt de faire de ſon côté. Cet ambaſſadeur avoit auſſi ordre de demander la ratification des traités de paix conclus entre les deux couronnes, & d'en jurer l'obſervation au nom du roi ſon maître, ſi Richard la vouloit jurer de ſa part. Il fut fort bien reçu; & pour lui faire plus d'honneur, le roi aſſembla ſon parlement à Londres, où le comte du Perche ayant été introduit, il expoſa ſa commiſſion. Ayant ceſſé de parler, le roi demanda qu'il jurât l'obſervation des traités ſuivant le pouvoir qu'il en avoit; & ce ſerment ayant été prêté, il en fit prêter un ſemblable en ſon nom par Guillaume de Mandeville, comte d'Eſſex.

VIII. Avant que de ſortir du royaume, il amaſſa l'argent dont il avoit beſoin pour l'entre-

tien de ſa flotte & de ſes troupes. Il ne crut pas que le tréſor de ſon pere fût ſuffiſant, & il expoſa en vente les plus belles terres & les principales dignités de la couronne. Afin d'attirer les acheteurs, il les mit à un prix fort bas : aimant mieux diminuer ſon domaine, que d'appauvrir ſon peuple. Ce moyen lui réuſſit. Mais il ſe dédommagea du bon marché par une ruſe qui ſemble indigne de lui, & qu'on ne peut excuſer, qu'en diſant qu'il punit par là l'ambition de ceux qui avoient voulu acquérir des dignités au-deſſus de leur mérite, ou de leur naiſſance, & principalement celle des eccléſiaſtiques, qui en avoient été les plus avides. Il feignit d'avoir perdu ſon ſceau ; & pour éviter qu'on n'en abuſât, il en fit fabriquer un autre, dont il ordonna qu'on ſcelleroit de nouveau toutes les chartres qui avoient été expédiées depuis ſon avénement à la couronne, & celles qu'on expédieroit à l'avenir ſous ſon regne. Tous ces acheteurs rapporterent donc leurs titres ; mais ils furent obligés de payer un droit pour le ſceau, qui ſervit de ſupplément à la juſte valeur des biens qu'ils avoient achetés.

IX. Après cette levée de deniers, Richard pourvut à la ſûreté du gouvernement, qu'il laiſſa entre les mains de la reine ſous la direction des évêques d'Ely & de Durham. Ce dernier étoit un de ſes engagiſtes dont je viens de parler, & ſon

ambition avoit donné lieu à la raillerie du roi. Car cet évêque ayant acheté le comté de Northumberland, ſans penſer ni à ſon caractere qui le devoit éloigner de cette vanité, ni à ſon âge qui ne lui permettroit pas d'en jouir long-temps: le roi dit fort plaiſamment « Qu'il venoit de faire » d'un vieux évêque un jeune comte ». Toute la puiſſance demeura pourtant à l'évêque d'Ely, que le roi revêtit de la dignité de chancelier, & à qui il confia la garde de la Tour de Londres; de ſorte que l'évêque de Durham & la reine elle-même n'avoient que des titres d'honneur.

X. Richard s'embarqua enſuite au port de Douvres, & paſſa en Flandre, où il fut magnifiquement reçu du comte Philippe. Il l'amena avec lui en Normandie, & fit tenir les états auſſitôt qu'il y fut arrivé. Il y avoit alors dans la province un prédicateur zèlé qui prêchoit la croiſade. On l'appelloit Foulques. Il étoit curé de Neuilli près de Paris, & il avoit acquis par ſes déclamations une grande reputation. Un jour que Richard ſe trouva dans l'égliſe où il prêchoit, Foulques eut la hardieſſe de lui dire en ſe tournant vers lui, « Qu'il devoit ſe défaire de trois » pernicieuſes paſſions, qu'il nommoit ſes trois » filles, l'orgueil, l'avarice & la luxure ». Le roi ſe vengea de l'indiſcrete plaiſanterie du prédicateur par une raillerie plus fine, en lui répondant

répondant sur le champ, « Qu'il donnoit son » orgueil aux chevaliers du Temple, son avarice » aux moines de Cîteaux, & sa luxure aux » prélats de son royaume ». C'est ainsi qu'il rejeta sur les écclesiastiques les vices que ces gens ont accoutumé d'imputer aux princes, quoique souvent ils régnent plus dans les cloîtres qu'à la cour. Cependant Richard dépêcha des exprès à tous les ports de Normandie, de Bretagne, de Poitou, & de Guyenne, pour hâter l'équipage de sa flotte, consistant en treize galeaces, cinquante galeres, & cent navires du premier rang, avec les barques & les tartanes dont le nombre étoit presqu'infini. De sorte que le roi avoit besoin d'un aussi grand fond que celui qu'il avoit amassé, pour équiper tant de vaisseaux, & pour une aussi longue expédition que celle qu'il entreprenoit.

XI. Les deux rois s'assemblerent ensuite pour regler les conditions de leur voyage. Ils fixerent dans cette conférence le jour de leur départ, jurerent réciproquement de se garder la foi l'un à l'autre, & s'engagerent à une défense mutuelle de leurs provinces : dequoi ils firent expédier des patentes à tous les gouverneurs des places. Comme Richard étoit prêt de partir, il reçut une nouvelle qui lui donna du chagrin. On lui manda que les Anglois s'étant soulevés contre

les Juifs, en avoient fait un horrible maſſacre dans la province d'York. Le gouverneur avoit permis aux Juifs de ſe retirer dans la forteresſe de la ville, pendant qu'il iroit par les rues pour appaiſer le peuple : mais il fut impoſſible d'en venir à bout ni par menaces, ni par prieres, ni par promeſſes. Les Juifs offrirent même de grandes ſommes pour ſe racheter. Tout cela fut inutile : & ce peuple furieux préoccupé du zèle inconſidéré qui le tranſportoit, ne penſa qu'à faire périr ces miſérables qu'il tenoit aſſiégés. Cette opiniâtre cruauté fit prendre aux Juifs une réſolution qui toute furieuſe qu'elle eſt, a quelque choſe de magnanime. Un d'entr'eux leur repréſenta, qu'il étoit glorieux de mourir pour leur loi ; mais qu'ils devoient mourir en hommes libres & par leurs propres mains, & non en eſclaves par les mains de leurs ennemis. Cette réſolution priſe, les femmes & les enfans voulurent être les premieres victimes, & ſe mettant à genoux, tendirent la gorge à leurs maris, & les enfans à leurs peres, qui en furent les meurtriers, ou les libérateurs. Après cette terrible exécution, les hommes mirent le feu au chateau, & furent conſumés par les flammes avec toutes leurs richeſſes & tous leurs titres, qu'ils jetterent dans le bucher en s'y jettant eux-mêmes. Ainſi les Anglois demeurent chargés de l'horreur de

cette tragique action, sans avoir eu le plaisir de satisfaire leur cruauté, dont les Juifs se délivrerent par leur courage, ou par leur désespoir. L'évêque d'Ely à qui le roi avoit laissé l'administration du suprême pouvoir, vint dans la province, & ayant fait faire les informations de ce furieux tumulte, il fit châtier les plus coupables, & arrêta les désordres dans les autres places du royaume.

XII. Cette nouvelle ne retarda pas le voyage de Richard, qui vint trouver Philippe à Vezelay en Champagne sur les frontieres de Bourgogne, d'où après y avoir pris le BOURDON & la MALETTE, qui étoient les marques de pelerin que Philippe avoit déja reçues à Saint-Denis, ils prirent ensemble le chemin de Lyon à la tête de leur cavalerie. L'infanterie s'embarqua sur les flottes, qui avoient ordre de les venir joindre dans les ports de Marseille & de Genes, pour delà faire voile tous ensemble en Sicile, où étoit le rendez-vous des deux armées. Les Historiens ne nous disent point le nombre de ces troupes; mais ils nous apprennent que Richard sçachant que la multitude cause souvent plus de confusion, qu'elle n'apporte d'utilité, licencia tous les croisés qu'il ne trouva point propres à la guerre, & qu'il ne retint que ceux qui avoient déja donné des marques de leur courage, ou dont

il crut pouvoir faire de bons ſoldats. C'eſt ainſi qu'il remédioit d'un côté au déſordre qui eſt preſque toujours inévitable dans des armées nombreuſes & compoſées de gens ramaſſés, ſans exercice & ſans diſcipline; & que de l'autre il empêchoit la diſette, que le trop grand nombre met tôt ou tard dans une armée qui traverſe des pays ennemis ou étrangers. Les deux rois marchant en cet ordre arriverent à Lyon, où ils paſſerent le Rhône ſur le pont, toute la cavalerie les ſuivant. Mais la moitié n'étoit pas paſſée, que le pont tomba, emportant avec lui hommes, armes & chevaux, qui ſe précipitoient dans les eaux de ce fleuve rapide avec un bruit effroyable, augmenté par les cris de ces malheureux, & par ceux de leurs compagnons qui regardoient du bord du Rhône cet étrange ſpectacle. La plupart furent noyés: & ceux qui ſe ſauverent furent fort incommodés de leur chûte. Les deux rois affligés de ce malheur, & voulant éviter de ſemblables déſordres, que pouvoit encore cauſer dans la marche la multitude de leurs troupes, ils les diviſerent en deux corps, qu'ils firent marcher par divers chemins. Philippe prit la route de Gênes, & Richard celle de Marſeille. Cet événement fut de mauvais augure pour le voyage, dont il ſembla prédire le malheureux ſuccès, & la diviſion des deux chefs qui en fut la cauſe.

XIII. Richard étant arrivé à Marſeille, n'y trouva point ſa flotte ; & après l'avoir attendue quelque temps, l'impatience le prit : de ſorte qu'il loua des vaiſſeaux marchands, ſur leſquels il s'embarqua & vint à Gênes, ſoit pour y apprendre des nouvelles de ſes vaiſſeaux, ou pour y voir Philippe. Il l'y trouva malade ; mais il ne put rien ſçavoir des deux flottes, ni l'une ni l'autre n'étant encore arrivée. Cela fut cauſe qu'il y fit peu de ſéjour, & que ſe rembarquant ſur ſes navires, il vint côtoyant la riviere de Gênes, la Toſcane, & la Campanie, deſcendre à Salerne, où il réſolut d'attendre des nouvelles de ſa flotte.

XIV. Il n'en apprit pas ſi-tôt. La tempête, dont elle avoit été battue, avant que d'entrer dans la mer Mediterranée, l'avoit jettée ſur les côtes de Portugal, & diſperſée en divers havres où elle avoit jetté l'ancre. Elle vint à propos pour le roi de Portugal, à qui le Miramolin [1] d'Afrique faiſoit la guerre, le tenant inveſti dans Santaren. Ce prince ayant ſçu l'arrivée de la flotte chrétienne, envoya prier ceux qui la commandoient de l'aſſiſter contre l'ennemi commun de leur religion : leur faiſant entendre que le ſervice qu'ils lui rendroient dans cette occaſion, ne ſeroit pas moins utile à la chrétienté, que les conquêtes

[1] C'eſt ainſi que les Sarraſins de ce pays-là nommoient leur roi.

qu'ils avoient deſſein de faire dans la Paleſtine. Il reçut de ces croiſés une aſſiſtance pareille à celle que le roi de Caſtille avoit reçue cinquante ans auparavant de la croiſade que commandoit Henri de Lorraine, dont j'ai parlé dans la premiere partie de mon Hiſtoire. Cinq cens hommes de la flotte s'en allerent avec ſes députés, & ſe jetterent dans Santaren malgré le blocus des Sarraſins, qui ne purent ſe rendre maîtres de la place à cauſe de ce ſecours qui y étoit entré. La mort du Miramolin acheva de délivrer le Portugal de ces Infideles, dont l'armée ſe débanda, & reprit le chemin de ſon pays. Ainſi les Anglois n'étant plus néceſſaires en Portugal, s'en retournerent ſur leur flotte.

XV. Cependant les vaiſſeaux que la tempête avoit ſéparés ſe rejoignirent, & ayant mis à la voile, ils cinglerent vers la Sicile, après avoir ſçu par les barques qu'ils envoyerent à Marſeille, que le roi en étoit parti prenant la route d'Italie, pour paſſer de là dans cette île. La flotte de France y étoit arrivé auparavant, ayant mis ſes troupes à terre, qui avoient été logées dans la ville, & Philippe dans le palais des rois de Sicile. Celle d'Angleterre ayant ſçu que Richard étoit à Salerne, jetta l'ancre à l'entrée du Phar de Meſſine, envoyant une galere pour lui en porter la nouvelle. Il s'embarqua auſſitôt ſur la même galere

& ayant joint ſa flotte, il fit appareiller. Il entra dans le port avec toute la pompe d'une armée royale. Les Siciliens & les François en furent également ſurpris. Les derniers ne purent s'empêcher d'avoir de la jalouſie & de l'admiration tout enſemble, conſidérant du haut des remparts où ils étoient accourus, le nombre & la beauté des navires Anglois; & ceux de Meſſine appréhendérent pour leurs biens & pour leur liberté, en ſe voyant au milieu de deux ſi puiſſantes armées.

XVI. Richard étant ſorti de ſa galere, vint voir le roi de France; & Philippe lui rendit ſa viſite le lendemain dans le fauxbourg où Richard avoit choiſi ſon quartier. Ils vivoient en apparence dans une grande union, & il ſembloit qu'ils vouluſſent renouveller l'amitié qui avoit été entr'eux pendant les premieres années du regne de Philippe. Mais on voit rarement que l'entrevue de deux ſouverains produiſe de bons effets, & que leur familiarité ſoit ſuivie d'une affection ou d'une eſtime réciproque: l'ambition mettant entr'eux une antipathie que toute leur vertu ne peut ſurmonter. Celle de Philippe s'augmenta par la nouvelle gloire que Richard acquit contre les plus vaillans peuples de cette île, que les Hiſtoriens de ce temps-là nomment GRIFFONS; & contre le roi de Sicile lui-même, qu'il con-

traignit de lui faire juſtice ſur ſes prétentions; & ſur celles de la reine Jeanne ſa ſœur. Elle étoit veuve de Guillaume II du nom, ſurnommé le BON, dont le pere étoit Guillaume I, ſurnommé le MAUVAIS, qui étoit fils de Roger I. Ainſi Roger, qui avoit été un prince très vertueux, fut pere d'un méchant fils; & Guillaume, au contraire prince cruel & vicieux, eut un fils renommé pour ſa douceur & pour ſa bonté extraordinaire. Ce qui fait bien voir que la vertu n'eſt pas un bien héréditaire; & que c'eſt Dieu qui donne en ſon amour, ou en ſa haine, les bons ou les méchans princes.

XVII. La Sicile avoit été conquiſe par ces Normands qui ſe rendirent maîtres de la Pouille au commencement de l'onzieme ſiécle, & peu de temps après de la Sicile. Ils étoient douze freres fils de Tancrede de Hauteville, aïeul de ce Tancrede qui paſſa en la Terre-Sainte au temps de la premiere croiſade, dont l'Hiſtoire a tant loué la valeur, & qui eſt ſi connu par ſes amours avec Clorinde, dont le Taſſe a fait une des plus ingénieuſes fictions de la Jéruſalem [1]. Ces vaillants Normands prirent la qualité de ducs de la Pouille, après l'avoir conquiſe ſur les Sarraſins. Ils furent enſuite appellés en Sicile par un parti de ces infideles qu'un autre opprimoit, comme

[1] Poëme du Taſſe, traduit dans preſque toutes les langues.

les Sarraſins y avoient été appellés eux-mêmes deux cens ans auparavant par la diviſion des chrétiens. Ils ſe ſaiſirent premierement de Meſſine, l'an 1060, & peu d'années après ils aſſiégerent & prirent Syracuſe. Ils s'emparent enfin de Palerme qui étoit la réſidence du roi Sarraſin, & contraignirent ces infideles de leur abandonner toute cette belle île, qui fut autrefois la premiere province de l'empire Romain, & qui s'étendant en triangle entre les mers de Toſcane, d'Afrique & d'Ionie, ſemble être le centre de l'Europe, de l'Afrique & de l'Aſie. Ils la poſſéderent long-temps ſous le titre de comtes de Sicile; & ce fut un Roger qui en fut le premier comte. Mais ſes deſcendans prirent enfin le titre de roi, & ce fut encore un Roger qui fut le premier honoré de cette dignité. Il fut proclamé & ſacré à Palerme, non-ſeulement roi de Sicile, mais encore roi d'Italie, l'an 1129, & non roi des deux Siciles, comme parlent ceux qui donnent à la Pouille le nom de Sicile au deçà du Phar. Cependant cette diviſion de Sicile deçà & au-delà du Phar a été inconnue & aux Romains, & aux empereurs de Conſtantinople, & aux Sarraſins, & aux Normands, qui ne connoiſſoient point d'autre Sicile que celle que la mer renferme dans ſon île, ſans y avoir jamais compris les provinces qui ſont dans l'Italie. Le pape Calixte II, & ſon ſuc-

ceſſeur Honorius II, qui prétendoient que la Sicile étoit un fief du ſiége Romain, traverſerent Roger dans ſa nouvelle monarchie; mais ce fut inutilement, le peuple s'étant déclaré pour lui. Innocent II, qui ſuccéda à Honorius, tint d'abord la même conduite; mais voyant qu'il ne gagneroit rien, il aima mieux ſe faire honneur de la ceſſion de ſon droit imaginaire, que de s'opiniâtrer mal-à-propos à l'établir par la force. De ſorte qu'il déclara Roger roi de Sicile, l'an 1139, ajoutant encore à ſon domaine celui de la ville de Naples & de ſon territoire, dont les empereurs de Conſtantinople jouiſſoient auparavant. Ainſi Roger roi de Sicile & de Naples, & duc de la Pouille, régna paiſiblement juſqu'à ſa mort, qui arriva l'an 1154. Il laiſſa ſon royaume à Guillaume I, ſon fils, à qui ſuccéda, comme je l'ai dit, Guillaume II, qui mourut ſans laiſſer d'enfans.

XVIII. La reine Jeanne ſa veuve n'avoit donc point de prétexte pour ſe maintenir ſur le trône, n'ayant que ſon douaire à prendre: mais Richard demandoit encore les legs que Guillaume avoit faits par ſon teſtament à Henri II, ſon pere. Ils conſiſtoient en une table d'or maſſif de douze pieds de long; en vingt-quatre flacons, & en autant de plats d'argent: en une tente de ſoie d'une ouvrage exquis, aſſez grande pour loger

deux cens perſonnes ; en ſoixante mille meſures de froment, autant d'orge & autant de vin pour les proviſions d'une armée ; & en cent galeres bien équipées, & pourvue de vivres pour deux ans.

XIX. Guillaume avant ſa mort avoit fait reconnoître pour reine ſa tante Conſtance fille de Roger, & femme de l'empereur Henri VI. Mais Tancrede, fils naturel du même Roger, prétendit qu'il devoit ſuccéder au préjudice de ſa ſœur, nonobſtant le défaut de ſa naiſſance ; & les Siciliens jaloux de leur liberté, qu'ils craignoient de perdre par la domination d'un prince étranger, le préférerent à Conſtance & à l'empereur. Ainſi Tancrede ſe vit établi ſur le trône, moins par ſon droit & par ſa vertu, que par la jalouſie des Siciliens. Ce fut donc à ce prince à qui Richard eut à faire ; & comme il étoit fier, prompt & impatient, il ne put ſouffrir que Tancrede cherchât à éluder les demandes qu'il lui fit du douaire de ſa ſœur, & des legs portés par le teſtament du feu roi : & ſe voyant une armée capable de toute entreprendre, il ſe ſaiſit des deux principales fortereſſes de l'île, l'une au-deçà & l'autre au-delà du Phar, qu'il mit entre les mains de ſa ſœur. Celle qui étoit au-deçà du Phar, & qu'on appelloit le château des Griffons, étoit gardée par les habitans de ce nom,

gens qui s'étoient rendus redoutables par leur brutale valeur, & qui firent d'abord quelque peine au roi Richard, ayant repouſſé le comte de la Marche dans un aſſaut, & contraint Richard lui-même qui étoit accouru pour le ſoutenir, de ſe retirer après avoir perdu beaucoup de monde. Mais étant revenu le lendemain à la charge, il attaqua la fortereſſe ſi vigoureuſement, qu'il l'emporta de vive force. Il fit grace aux habitans, s'étant contenté de les déſarmer, de prendre des ôtages & de faire bâtir une citadelle pour les tenir en bride, qu'il appella MATTE-GRIFFON. Cette défaite les dompta en effet ſi bien, qu'ils ne s'en releverent point depuis, & qu'ils furent autant mépriſés de leurs compatriotes dans la ſuite, qu'ils en avoient été redoutés auparavant.

XX. Comme Richard revenoit de cette expédition, & qu'il approchoit de Meſſine, il vit que ſes gens, qu'il avoit laiſſés dans leur quartier, n'ayant mené avec lui qu'une partie de ſon armée, étoient chaſſés par les Siciliens, qui les pourſuivoient l'épée dans les reins : ſoit que ce fût un tumulte & une querelle imprévue entre ces troupes & ceux de Meſſine ; ou que les derniers euſſent pris la réſolution de venir charger les Anglois dans le temps qu'ils croyoient Richard occupé contre les Griffons. Il fit faire halte aux troupes qu'il ramenoit, & tâcha de rallier les

fuyards, qu'il voulut contraindre de retourner contre les Meſſinois. Mais il lui fut impoſſible d'en venir à bout. Il pria, il menaça, il en frappa même quelques-uns : tout cela fut inutile. Il fallut qu'il laiſsât paſſer cette frayeur qui les avoit ſaiſis, & qu'il ſe retirât avec eux, frémiſſant de colere de leur lâcheté, & de la ſupercherie des Siciliens.

XXI. Étant entré dans ſon quartier, il mit ſon armée en bataille ; & après avoir fait une aigre réprimande à ceux qui avoient pris ſi lâchement la fuite, il les diſpoſa tous à donner le lendemain un aſſaut à la ville, faiſant en même temps préparer les machines pour favoriſer leur attaque. Mais Philippe qui étoit dans Meſſine prévoyant ce qui devoit arriver, obligea les habitans à envoyer des députés à Richard pour excuſer ce qui s'étoit fait, & pour moyenner un accommodement proviſionnel avec lui, en attendant la venue de Tancrede, qui étoit allé d'un autre côté s'oppoſer aux entrepriſes de la reine Conſtance. Il joignit ſes députés à ceux de Meſſine, & donna cette commiſſion aux plus grands ſeigneurs de ſa ſuite. Ainſi cette troupe étant ſortie de bon matin, vint trouver Richard dans ſa tente qui ſe préparoit pour l'aſſaut. Ils ſuſpendirent ſa réſolution, & il entra en conférence avec eux. On étoit déja d'accord ſur les

principaux articles, lorſqu'on vit paroître un gros de cavalerie, qui s'étant caché derriere une hauteur qui en déroboit la vue, venoit fondre ſur la tente où ſe tenoit la conférence, pour tuer ou enlever le roi Richard. Ce prince rompt auſſitôt l'aſſemblée, court aux armes, & fait ſonner la charge. Comme il avoit fait tenir ſes troupes prêtes pour attaquer la ville, il ſe trouva en état non-ſeulement de repouſſer les ennemis, qu'il rechaſſa dans leurs murailles, mais encore d'y entrer pêle-mêle avec eux, nonobſtant la réſiſtance des Meſſinois qui étoient ſur le rempart, & des François qui ſe joignirent avec eux. Philippe approuvoit cette jonction : ne pouvant, diſoit-il, ſouffrir la priſe d'une ville qui l'avoit reçu dans ſon enceinte avec ſon armée, & dont il croyoit que le droit d'hoſpitalité l'obligeoit de prendre la défenſe contre Richard qu'il accuſoit de l'avoir violé. Mais ſa jalouſie le faiſoit parler de la ſorte; car la perfidie des Meſſinois ne méritoit pas un autre traitement. Cette jalouſie parut ſur-tout, lorſque Richard fit arborer la banniere d'Angleterre ſur les murailles de la ville : Philippe regardant cette action comme une entrepriſe de Richard qui faiſoit le ſouverain en ſa préſence. Il fallut pourtant qu'il diſſimulât, & qu'il ſouffrît que le conquérant uſant de ſes droits dans toute leur étendue, ſe fît prêter le ſerment de fidélité

par ceux de Meſſine, & donner des ôtages pour la garantie du traité.

XXII. Mais Tancrede étant arrivé trois jours après cet accord, il en obtint un plus avantageux de Richard, qui étoit plus avide de gloire que de royaumes. Il ſe contenta pour toutes ſes prétentions de quarante mille onces d'or, dont il y en eut même vingt mille pour le mariage de la fille de Tancrede, qu'il promit de donner au jeune Artus duc de Bretagne neveu de Richard. Cet accord fait à l'inſçu de Philippe, lui déplut: de ſorte qu'il n'attendoit que le printemps pour ſe rembarquer ſur ſa flotte, & pour achever ſon voyage. Pendant le ſéjour que l'hyver l'obligea de faire en Sicile, il arrivoit tout les jours de nouveaux ſujets de méſitelligence en lui & Richard, dont le dernier fut tel, qu'ils n'eurent plus à l'avenir que de la haine l'un pour l'autre, quelque réconciliation qu'ils affectaſſent pour cacher leurs véritables ſentimens.

XXIII. Avant que de parler de cette derniere rupture, je ne puis ſupprimer une querelle qu'un jeu fit naître entre le roi d'Angleterre, & Guillaume Desbarres, ce brave cavalier qu'il avoit fait priſonnier de guerre, & à qui il avoit rendu la liberté, pour lui témoigner l'eſtime qu'il faiſoit de ſon courage. Un jour que Richard ſe promenoit à cheval dans les rues de Meſſine, accom-

pagné non ſeulement des ſeigneurs de ſa cour; mais auſſi de pluſieurs de celle de Philippe, & de Desbarres entre les autres, un payſan paſſa chaſſant un âne chargé de cannes. Le roi en prit une, & ceux de ſa ſuite à ſon exemple firent la même choſe. Le jeu des cannes étoit alors en uſage, & dura long-temps depuis. C'étoit un combat ſemblable à celui de la lance, les deux tenants courant l'un contre l'autre, & rompant leurs cannes au milieu de la carriere. Le roi s'adreſſant à Desbarres, voulut qu'il courût contre lui : les cannes ſe briſerent dans leurs mains; mais un éclat de celle de Desbarres donna contre le chapeau du roi, qui ne pût s'empêcher d'en être irrité. Il revint avec le tronçon de ſa canne, tâchant de faire vuider les arçons à Desbarres, qui ſe tint ſi ferme, qu'il n'en put venir à bout. Au contraire la ſelle du cheval du roi ayant tourné, il fut obligé de mettre pied à terre : & croyant qu'il y alloit de ſon honneur de voir encore Desbarres à cheval pendant qu'il étoit à pied, il retourna ſur lui, & fit tout ſes efforts pour le porter par terre, ſans qu'il y pût réuſſir. Alors un ſeigneur Anglois s'étant approché pour lui aider, « Retirez-vous, lui dit le roi, je n'ai » pas beſoin de ſecond. Un contre un, ce ſont » les loix du combat, & je ne veux point de » ſupercherie ». Cependant ayant eu dans cet intervalle

intervalle le temps de revenir de ſon ardeur, il reconnut qu'il s'étoit commis mal-à-propos, & regardant Desbarres avec chagrin : « Otez-vous, » lui dit-il, de devant moi, & que je ne vous » voie jamais ». Desbarres reconnut à ſon tour qu'il en avoit trop fait, ſe retira auprès de Philippe, qui eut bien de la peine à faire ſa paix avec Richard, & qui employa pour cela ſes prieres & celles de tous les ſeigneurs de ſa cour pendant pluſieurs jours.

XXIV. Si cet exemple nous apprend qu'il eſt dangereux de ſe jouer avec ſon maître, il nous apprend auſſi que l'amour-propre regne dans toutes nos actions. Desbarres dans une conjoncture plus importante avoit hazardé ſa réputation pour témoigner ſa reconnoiſſance à Richard, parce qu'il ſe dédommageoit d'une gloire par une autre : dans celle-ci qui n'eſt qu'un badinage, ſa vanité l'empêche de lui céder. D'autre côté Richard avoit pardonné à Desbarres ce qu'il avoit fait contre lui dans un combat à outrance, parce qu'il l'avoit vaincu : & il ne peut lui pardonner ce qu'il a fait dans un jeu, parce qu'il le regarde comme ſon vainqueur.

XXV. Pendant qu'on paſſoit ainſi le temps en Sicile, la reine Eléonor y arriva, venant de Navarre. Il faut dire le ſujet de ſon voyage. La mort du roi ſon mari n'avoit pas été capable

d'éteindre dans ſon cœur le deſir de ſe venger des injures qu'elle en avoit reçues : & ne pouvant l'en punir lui-même, elle chercha les moyens d'en punir ſes rivales. Elle mit dans ce rang la princeſſe Alix, ſans examiner ſi ſes ſoupçons étoient mal-fondés. Cette jeune princeſſe devoit, comme je l'ai dit, épouſer Richard, à qui elle avoit été fiancée n'étant encore qu'un enfant ; & en attendant qu'elle eût atteint l'âge propre à accomplir ce mariage, elle avoit été conduite en Angleterre, & miſe en la garde de ſon beau-pere. J'ai déja remarqué les délais qu'Henri avoit pris dans la ſuite pour n'en point venir là ; & j'ai rapporté les bruits vrais ou faux qui en avoient couru parmi le peuple, toujours prêt à juger mal des actions du prince. Quoi qu'il en ſoit, on rapporta à la reine Eléonor dans ſa priſon, qu'Henri avoit deſſein de la répudier, & qu'il s'en étoit ouvert avec le légat du pape qui étoit alors à Londres, afin d'épouſer enſuite la princeſſe Alix. La crainte qu'elle en eut lui fit haïr mortellement cette princeſſe ; & lorſqu'elle fut en état de s'en venger, elle porta les choſes à l'extrémité. Comme elle avoit tout pouvoir ſur l'eſprit de Richard, elle tâcha de le dégoûter de ce mariage, en lui donnant des ſoupçons de la conduite que ſon pere avoit tenue avec cette jeune princeſſe ; & voyant que ſes ſoupçons ne ſuffiſoient pas, elle

ajouta qu'Henri l'avoit violée, & qu'il en avoit eu un fils. Enfin craignant que les charmes d'une si belle princesse ne prévalussent dans le cœur de Richard sur ses paroles, elle se hâta de le marier avec une autre. C'est pour cela qu'elle étoit allée à la cour du roi de Navarre, voulant faire le mariage de la princesse Berengere, avec Richard, dont elle avoit obtenu la permission, avant qu'il partit d'Angleterre, de négocier ce traité. Il ne lui fut pas difficile d'en venir à bout, ayant autant d'habileté qu'elle en avoit, & le parti paroissant d'ailleurs au Navarrois aussi avantageux qu'il l'étoit effectivement. Elle amena donc la princesse de Navarre avec elle, & vint descendre à Messine un peu avant le temps que Philippe en devoit partir.

XXVI. La mésintelligence s'augmentoit tous les jours entre lui & Richard, qui refusoit de le suivre sous divers prétextes. Quelques-uns disent qu'il avoit été gagné par Saladin, qui ayant été amoureux de la mere, vouloit faire amitié avec le fils, à qui il envoya faire des offres fort avantageuses. Mais il y a peu d'apparence à cela, & il ne faut point chercher d'autre cause du refus de Richard, que l'aversion qu'ils avoient prise Philippe & lui l'un pour l'autre, & que la venue de la princesse de Navarre, que Richard attendoit tous les jours. L'arrivée de la

reine Eléonor n'aida pas à raccommoder ces deux princes. Mais rien ne les brouilla plus irréconciliablement que l'action de Tancrede. Ce prince artificieux avoit au commencement pris le parti de Philippe, dont il croyoit avoir besoin contre Richard : mais s'étant depuis raccommodé avec ce dernier, & étant devenu son allié par le mariage de sa fille avec le prince Artus, il lui découvrit toutes les intrigues que Philippe avoit employées pour le perdre. Il lui dit que c'étoit lui qui avoit soulevé ceux de Messine, & qu'il n'avoit ménagé la conférence, pendant laquelle il faillit à être surpris, que pour le faire assassiner. Et voyant que Richard n'étoit pas bien persuadé de ce qu'il lui disoit, il lui mit entre les mains des lettres, par lesquelles Philippe l'exhortoit de joindre ses forces aux siennes pour faire périr un prince ambitieux, qui n'étoit venu en Sicile que pour en usurper le royaume. Ces lettres étoient scellées du sceau de Philippe ; & Tancrede ajouta qu'elles lui avoient été rendues par le duc de Bourgogne, qu'il obligeroit de le reconnoître, si Richard demandoit encore cet éclaircissement.

XXVII. Au récit de Tancrede, & à la vue des lettres de Philippe, Richard fut saisi d'une colere qu'il seroit difficile d'exprimer. Comme il étoit violent, il ne tarda à en faire des reproches à Philippe, que le temps qu'il lui fallut pour

passer dans son appartement : & l'abordant avec un visage furieux, « Vous m'avez voulu perdre, » lui dit-il, mais vous n'avez pu en venir à bout. » Je renonce à votre amitié & à votre alliance. » Je vous rends votre sœur, & j'épouse la prin- » cesse de Navarre ». Philippe surpris d'un abord si brusque & d'un discours si offensant, supprima son ressentiment, & se mit en état de se justifier. Mais Richard continuant sans l'écouter : « Quand » vous ne m'auriez pas donné lieu, dit-il, par » votre procédé de rompre avec vous, je ne » pourrois épouser votre sœur, parce que mon » pere l'a violée ». Il acheva ce discours en quittant Philippe, que ces dernieres paroles jetterent dans un grand étonnement.

XXVIII. Les esprits étant ainsi irrités, le voyage de la Terre-Sainte alloit être rompu ; Richard y renonçant ; & Philippe appréhendant après cet éclat d'y aller seul, & d'abandonner son royaume à la fureur de l'Anglois. Mais les seigneurs qui s'étoient croisés avec eux s'entremirent de leur accommodement, & les réunirent, du moins en apparence. Philippe protesta que tout ce qu'avoit dit Tancrede étoit faux, aussi-bien que les lettres qu'il avoit fait voir à Richard. Et d'autre côté Richard assura qu'il auroit épousé la princesse Alix, s'il n'avoit eu peur de commettre un inceste ; & promit de rendre le Vexin,

qui étoit la dot de cette princeſſe. Enſuite ils renouvellerent leur traité pour le voyage de la Terre-Sainte, & ſe promirent une amitié réciproque ; plus ſans doute de la bouche que du cœur. Philippe s'embarqua le premier. Richard s'excuſant ſur ſon mariage, qu'il vouloit accomplir avant ſon départ avec la princeſſe Berengere, ne partit que quelques jours après. Il mena avec lui ſa nouvelle épouſe, que la reine Jeanne ſa ſœur accompagnoit. Mais la reine Eléonor ſa mere s'en retourna en Angleterre, ravie de s'être vengée des infidélités de ſon mari aux dépens de ſa rivale & de la cour de France.

XXIX. Le deſſein des deux rois étoit de débarquer près du camp des chrétiens qui aſſiégeoient la ville d'Acre ; & Philippe y aborda heureuſement vingt-deux jours après ſon départ de Meſſine. Mais avant que de voir ce qui ſe paſſa à l'arrivée de ces deux flottes, il faut ſuivre celle de Richard, que la tempête écarta de ſa route pour le mener à la conquête de l'île de Cypre. Telle étoit la valeur de ce prince, que tout plioit ſous ſes armes ; & ſon bonheur ſi grand, que les tempêtes qui cauſent le naufrage des autres, ſervoient à lui faire gagner des royaumes.

XXX. Il mit à la voile au commencement d'avril, quinze jours après le départ de Philippe, ayant fait prendre le devant à la reine ſa femme,

& à la reine ſa ſœur, avec une eſcadre qui les eſcortoit. Un orage violent les ſurprit au milieu de leur route, & porta cette eſcadre ſur les côtes de Cypre. Ils jetterent l'ancre, & les deux reines envoyerent demander permiſſion au prince de cette île de prendre terre, & de ſe rafraîchir quelques jours à Limiſſo : leurs navires qui ſe tenoient à la rade n'oſant entrer dans le port ſans ſon congé. Ce prince brutal & cruel ne le voulut pas ſouffrir : & bien loin d'être touché de compaſſion pour deux princeſſes qu'il voyoit expoſées à la merci des flots, & du vent qui étoit toujours fort impétueux, il prit plaiſir à regarder du rivage le navire, où elles étoient, battu de l'orage, & prêt à tout moment de couler à fond, ou à ſe venir briſer contre les rochers. Trois vaiſſeaux de cette eſcadre avoient été pouſſés dans le port par la violence du vent. Mais ils n'y furent pas plutôt arrivés, que les hommes furent pris, dépouillés & jettés dans des cachots. Cependant Richard que la tempête avoit obligé de relacher en Candie, & enſuite à Rhodes, ayant été averti du péril où étoient les reines, & toute l'eſcadre qui les conduiſoit, fit mettre auſſitôt à la voile, & parut bien à propos pour leur délivrance. Il envoya premierement demander au prince de Cypre la liberté de ceux qu'il avoit fait mettre en priſon, avec la reſtitution de tout

ce qu'on leur avoit pris, & une pleine ſatisfaction des indignités faites aux deux reines. Mais il en reçut une réponſe telle qu'on la pouvoit attendre d'un homme ſi farouche. Il renvoya les députés de Richard en les chargeant d'injures, & en menaçant leur maître d'un traitement pareil à celui qu'il faiſoit ſouffrir aux priſonniers dont on lui demandoit la liberté.

XXXI. Ce prince féroce, qui s'appelloit Iſaac, étoit de la famille impériale des Comnenes, du côté de ſa mere. L'empereur Andronic lui avoit donné le gouvernement de Cypre, qui étoit alors de la dépendance de cet empire. Mais Iſaac ſe rendit abſolu, & prit non-ſeulement le titre de roi, mais même celui d'empereur après avoir défait les troupes d'Iſaac l'Ange, le ſucceſſeur & le meurtrier d'Andronic. C'étoit un monſtre de cruauté & d'avarice, qui n'épargnoit non plus ſes ſujets que les étrangers, pillant également les uns & les autres : lâche au reſte & perfide, & qui n'avoit remporté la victoire ſur l'armée de l'empereur Iſaac l'Ange, que par le ſecours du roi de Sicile, qui lui avoit envoyé ſon amiral avec ſon armée navale.

XXXII. Richard ayant ouï le rapport de ſes députés, range ſa flotte, & ſe prépare à la deſcente. On s'approche de terre auſſi près qu'on peut ſans ſe mettre en danger d'échouer ; & les

navires ayant jetté l'ancre, on diſpoſe les chaloupes pour porter les ſoldats à terre. Richard ſe mit dans la premiere, & ſautant auſſi le premier ſur le rivage, il donna l'épée à la main ſur les ennemis qui l'attendoient rangés en bataille, avec tant de furie, qu'il les mit en fuite, après en avoir fait un grand carnage. La nuit l'empêcha de les pourſuivre, craignant de s'engager dans des chemins inconnus, & de tomber dans quelque embuſcade : mais il envoya ſes eſpions, qui s'étant mêlés parmi les Cypriots à la faveur de la nuit, ne revinrent au camp qu'après avoir ſçu leur réſolution. Ils rapporterent que leur deſſein étoit de revenir le lendemain matin à la charge, & que le roi de Cypre qui les avoit ralliés derriere les montagnes, leur avoit ordonné de prendre un peu de repos, afin d'être en état de combatre auſſitôt qu'on verroit le jour. Richard ayant entendu ce rapport, réſolut de prévenir les ennemis, & de les ſurprendre dans leur ſommeil. Il donna donc promptement ſes ordres, & l'on marcha ſans bruit ſous la conduite des eſpions. Ils menerent l'armée dans le poſte où les Cypriots s'étoient retirés, ſans avoir pourvu à leur ſûreté ; ne croyant pas que des troupes qui ne connoiſſoient point le païs, vouluſſent s'engager dans les défilés des montagnes pendant les ténèbres : de ſorte qu'ils

n'avoient pas même ſongé à poſer des ſentinelles pour empêcher les ſurpriſes. Ils ne s'apperçurent donc de l'arrivée des Anglois que par les cris que firent les premiers qu'on paſſa au fil de l'épée ; & s'éveillant à ce bruit, ils ne ſongerent qu'à prendre la fuite. Leur roi lui-même ſe jetta en dèshabillé & à demi-nud ſur ſon cheval, abandonnant ſon étendart, qui étoit d'un tiſſu d'or & de ſoie, plus propre pour un jour de fête que pour un jour de combat, & toutes les richeſſes qui étoient dans ſa tente. Cette victoire fit mettre les armes bas à tous les Cypriots : & le roi s'en voyant abandonné vint demander pardon à Richard avec autant de baſſeſſe, qu'il avoit témoigné de fierté auparavant ; acceptant toutes les conditions qu'il plût au vainqueur de lui impoſer. Il ſe fit ſon vaſſal, rendit le royaume de Cypre tributaire de la couronne d'Angleterre, & s'obligea de payer vingt mille marcs d'or pour dédommager ceux qu'on avoit pillés & empriſonnés ; de donner ſa fille unique en mariage au gendre que Richard voudroit choiſir ; de le ſuivre en la Terre-Sainte, & de lui livrer les principales places de l'île pour garantie de cet accord. Il eſt vrai qu'il ſe repentit dès le lendemain d'un ſi honteux traité, & qu'il s'enfuit de Limiſſo, dans la réſolution d'amaſſer des forces capables de chaſſer les Anglois, & de ſe rétablir dans

ſa premiere dignité. Mais Richard le pourſuivit avec tant de diligence par mer & par terre, qu'en moins de trois ſemaines il ſe vit maître de toutes les places, dont les Cypriots, qui avoient ce tyran en horreur, lui ouvroient les portes auſſitôt qu'il paroiſſoit. Il avoit mis la princeſſe ſa fille dans la fortereſſe de Chérin, une des meilleures places de l'île, & s'étoit retiré dans un château bâti ſur la pointe d'un rochet inacceſſible. Richard s'étant approché de Chérin n'eut pas beſoin d'en former le ſiege : la princeſſe en fit ouvrir les portes, & le fut recevoir ſur le pont-levis qu'elle fit abaiſſer, ſe jettant à ſes pieds, & implorant ſa clémence. Le roi la releva, la traitant fort civilement, & l'envoya à Limiſſo, où elle fut logée avec les reines, & n'eut point d'autre table que la leur. On dit que Richard la trouvant plus belle & plus galante que la reine, en devint amoureux : & on lui donne encore d'autres maîtreſſes, dont on ne dit ni le nom ni les avantures. La reddition de Chérin & la captivité de la princeſſe fit changer à ſon pere de réſolution : de ſorte qu'il vint lui-même peu de jours après ſe ſoumettre à la miſéricorde de Richard. Comme il ſçavoit bien qu'en violant le traité qu'il avoit fait, il en étoit déchu, il n'oſa en demander l'exécution. Il ſe contenta d'avoir la vie, ſans

retenir aucunes marques de la ſouveraineté. Il pria ſeulement Richard de ne le point mettre dans les fers, parce qu'il ne pourroit, diſoit-il, ſouffrir cette indignité ſans mourir. Il obtint ce qu'il demandoit; & Richard l'ayant fait lier de chaînes d'argent, l'envoya priſonnier à Tripoli; digne par ſa lâcheté de la raillerie du vainqueur.

XXXIII. Voilà comment Richard ſe vit roi de Cypre, ayant conquis cette île en moins de temps qu'il n'en faudroit, à un autre pour en faire le tour. C'eſt une des plus grandes & des plus belles de la Méditerranée. Elle contient plus de cent vingt lieues dans ſa forme triangulaire, & s'étend entre la mer de Cilicie qu'elle a au ſeptentrion, celle d'Egypte au midy, celle de Pamphylie au couchant, & celle de Syrie à l'orient. Sa beauté la fit conſacrer ſous le paganiſme à Vénus, & c'eſt là qu'étoit la fameuſe ville de Paphos & d'Amathonte, où cette déeſſe de la volupté avoit des temples magnifiques.

XXXIV. Dans le temps de cette conquête, Guy de Luſignan, roi de Jéruſalem, ſon frere Geoffroy, le prince d'Antioche, & le comte de Tripoli arriverent en Cypre pour hâter le voyage de Richard. Ils vouloient le mettre dans leur parti contre le marquis de Montferrat qui s'étoit rendu maître de la ville de Tyr, après l'avoir



Clemence de Richard envers les vaincus.

P. 281.

Borel, Inv. et Del. 1788. L. M. Halbou

défendue contre les armes de Saladin, de la maniere que je l'ai rapporté, & qui ſe voyant appuyé du roi de France, prétendoit encore au royaume de Jéruſalem. Richard leur fit un accueil favorable, & leur ayant promis ſon aſſiſtance, il diſpoſa toutes choſes pour ſon départ: mais il voulut auparavant faire couronner à Limiſſo la reine Berengere ſa femme, reine d'Angleterre & de Cypre. Il reçut auſſi des Cypriots le don gratuit qu'ils lui firent, de leur pur mouvement, de la moitié de leurs biens, pour obtenir la confirmation des anciens privileges dont ils avoient joui ſous les empereurs de Conſtantinople: ce que Richard leur accorda, & leur en fit expédier des lettres ſcellées de ſon ſceau. Il laiſſa la garde de ſa nouvelle conquête au ſénéchal d'Anjou, & s'embarqua ſur ſa flotte avec le roi de Jéruſalem & les autres princes d'Orient. La reine ſa femme, la reine ſa ſœur, & la princeſſe de Cypre étoient parties un peu auparavant. Il avoit deſſein d'aborder à Tyr, & peut-être de ſe ſaiſir de la ville, afin de la mettre entre les mains de Guy de Luſignan, qui prétendoit en être le ſeigneur naturel; mais on lui ferma le port, & il ne voulut pas y entrer de vive force, de peur de s'engager dans une guerre qui auroit mis de la diviſion entre les Chrétiens, & ruiné le ſiege d'Acre. Il ſe fit pour-

tant porter à terre, & ayant fait dreſſer ſa tente ſur le rivage, il y paſſa la nuit, ſe rembarquant le lendemain matin pour continuer ſon voyage. Il n'étoit pas loin d'Acre, lorſqu'il découvrit un vaiſſeau d'une grandeur prodigieuſe qui avoit arboré le pavillon de France. Il l'envoya reconnoître; & le capitaine ayant répondu que c'étoit un vaiſſeau François qui alloit joindre l'armée navale devant Acre, Richard qui ſçavoit bien que Philippe n'avoit point de ſi grands navires, ſe douta de l'artifice, & commanda aux capitaines de ſon eſcadre de s'en rendre maîtres, & de l'amener. Cette priſe n'étoit pas facile. La hauteur extraordinaire du vaiſſeau ne permettoit pas aux galiottes de l'accrocher; & quinze cents ſoldats d'élite qui étoient dedans faiſoient pleuvoir une infinité de fléches de deſſus le tillac, & en défendoient l'abordage avec beaucoup de réſolution. Il fut pourtant attaqué par tant d'endroits, & il reçut tant de coups de pointe des éperons des galiottes, qu'il s'entrouvrit & coula à fond. Tous les ſoldats & les matelots qui étoient deſſus, après avoir jetté leurs armes & leurs feux d'artifice dans la mer, s'y jetterent eux-mêmes, tâchant de ſe ſauver à la nage. Mais ils furent tous ou tués, ou noyés, à la réſerve de deux cents des principaux, que Richard épargna pour les échanger

contre autant de Chrétiens. Il ſçût de ces priſonniers, que c'étoit un navire chargé d'armes, de vivres & de ſoldats, que Saladin envoyoit à ceux d'Acre : de ſorte que cette priſe fut conſidérable ; & que Richard arrivant le lendemain avec ſa flotte, on regarda ſon entrée dans le camp comme un triomphe. On entendoit de tous côtés le bruit des trompettes, & les cris d'allegreſſe que pouſſoient en l'air les ſoldats de l'armée de Richard, & ceux du camp qui leur répondoient ; & ce prince qui venoit de conquérir un royaume, & de défaire le ſecours que Saladin envoyoit aux aſſiégés, attiroit ſur lui les yeux de tout le monde.

XXXV. Il y avoit trois ans que la ville d'Acre, qu'on nomme auſſi Ptolémaïs, parce que ce fut un Ptolomée, roi d'Egypte qui en fut le fondateur ou le reſtaurateur, étoit aſſiégée par les Chrétiens, dont l'armée ſe trouva forte de trois cents mille hommes par l'arrivée de Richard. Elle avoit été priſe au temps de la premiere croiſade, par Baudouin, premier du nom, roi de Jéruſalem. Saladin l'avoit repriſe après la conquête de la Galilée ; & Guy de Luſignan y avoit mis le ſiege bientôt après, n'ayant au commencement que ſept mille hommes devant la place. Le mépris que les Sarraſins firent de ce petit nombre, les laiſſant en repos dans leur

camp, donna lieu aux Chrétiens de s'y fortifier; & leurs armées groſſiſſant tous les jours par les ſecours qui leur venoient de tous côtés, ils ſe trouverent en état de faire un ſiège régulier, & de battre vigoureuſement la place. Mais comme elle étoit bien fortifiée, qu'elle étoit défendue par une groſſe garniſon, & que Saladin y jettoit de temps en temps des troupes & des vivres, le ſiege fut long & meurtrier. Cette place ſituée dans la Phénicie entre Tripoli, Tyr & Antioche, qui reſtoient aux Chrétiens, leur étoit extrêmement importante. Elle ne l'étoit pas moins aux Turcs pour aſſurer la conquête de Jéruſalem, & pour avoir un paſſage commode de l'Egypte, dont ils étoient les maîtres, dans la Syrie & dans la Phénicie, d'où ils vouloient chaſſer les Chrétiens. Ainſi les uns & les autres employoient toutes leurs forces pour la priſe ou pour la défenſe d'une ville ſi conſidérable. Mais il étoit temps que le ſecours vint aux aſſiégeans, dont l'armée dépériſſoit chaque jour par la famine, par les maladies & par les fréquentes attaques de Saladin. L'arrivée de Philippe les avoit d'abord encouragés : mais le manque de vivres les rejetta bientôt après dans la conſternation. Richard releva leurs courages abbatus, en leur amenant des vivres & des troupes, & les raſſura encore plus par ſa préſence.

XXXVI.

XXXVI. Auſſi-tôt qu'il fut arrivé, il fit diſtribuer aux ſoldats de Philippe & des autres croiſés les vivres qu'il avoit fait charger en Cypre. Les Génois & les Piſans l'étant venu trouver pour lui prêter ſerment, il ne voulut le recevoir que des derniers, & renvoya les autres qui l'avoient prêté à Philippe. Il fit enſuite dreſſer de nouvelles batteries, ayant fait apporter ſur ſes vaiſſeaux des machines qui jettoient des pierres d'une groſſeur prodigieuſe avec tant de violence, que rien ne leur pouvoit réſiſter. Elles firent en peu de temps un furieux fracas, briſant les maiſons & renverſant le rempart; & s'il y eût eu plus d'union qu'il n'y en avoit entre les deux chefs, la ville eût été bientôt priſe. Mais leur diviſion en retarda la conquête encore quelque temps, & faillit à faire périr toute l'armée. Deux choſes principalement cauſoient cette méſintelligence; la jalouſie qu'avoit Philippe de voir que le cœur des ſoldats ſe tournoit tout entier du côté de Richard, à qui ils donnoient la gloire de tout; & les différends de Guy de Luſignan, roi de Jéruſalem, & de Conrad, marquis de Monferrat, dont le premier étoit ſoutenu par Richard, & l'autre par Philippe. De ſorte que les croiſés ſe partageant entre ces deux rois, les chevaliers du Temple, les Génois & les Allemands ſe déclarerent pour Philippe. Les

chevaliers de l'ordre de S. Jean, les Piſans, & même quelques François, prirent le parti de Richard. Le comte de Champagne fut de ce nombre, étant également allié de l'un & de l'autre, comme fils de la princeſſe Alix, ſortie du mariage de Louis VII, pere de Philippe, avec Eléonor, mere de Richard.

XXXVII. Ces brouilleries donnerent lieu à une prétention de Philippe, qu'il n'auroit pas formée dans un autre temps. Leur traité pour le voyage de la Terre-Sainte portoit, qu'ils en partageroient toutes les conquêtes. Philippe demanda, ſuivant cet article, la moitié du royaume de Cypre que Richard venoit de conquérir. Richard s'en défendit, & fit voir que leur accord ne s'entendoit que des priſes qu'ils feroient ſur les infideles leurs ennemis communs, & non d'une conquête faite ſur un prince Chrétien, qui l'avoit obligé à prendre les armes pour venger ſes injures particulieres. A quoi il ajoutoit que ſi ce partage étoit général, & qu'il comprit tout le gain qu'ils pourroient faire pendant leur voyage, il demandoit donc auſſi à Philippe la moitié de la ſucceſſion du comte de Flandre qui venoit de mourir dans le camp; offrant de partager l'île de Cypre avec Philippe, ſi Philippe vouloit partager la comté de Flandre avec lui. On trouva cependant moyen d'accommoder ces diffé-

rends. Le premier qui fut réglé fut celui des deux rois. L'île de Cypre demeura toute entiere à Richard, & ils renouvellerent leur traité pour le partage des conquêtes qu'ils feroient ſur les Sarraſins. La conteſtation entre Guy de Luſignan & Conrad fut terminée enſuite. Le royaume de Jéruſalem demeura au premier, nonobſtant la mort de la reine Sibile ſa femme, ſans en avoir laiſſé d'enfans ; & la ville de Tyr au ſecond, qui devoit auſſi hériter du royaume de Jéruſalem après la mort de Guy de Luſignan, parce qu'il avoit épouſé la ſœur de la reine Sibile. Je crois qu'il me ſera permis de m'arrêter un moment ſur ces diviſions des croiſés, & de faire remarquer qu'il y avoit moins de zèle que d'ambition dans les voyages qu'ils faiſoient en Aſie. Il ſembloit, lorſqu'ils partoient de l'Europe, qu'ils n'euſſent pour but que la gloire du Chriſtianiſme ; mais ils n'étoient pas plutôt arrivés, que ne penſant qu'à leur profit particulier, ils ſe quérelloient pour la diviſion des pays qu'ils n'avoient pas encore conquis. Il ne faut donc pas s'étonner ſi Dieu, qui ne peut ſouffrir que les hommes faſſent ſervir ſa gloire à leur vanité, renverſa les deſſeins des croiſés, & ſi tant de vaillans princes à la tête de leurs nombreuſes armées n'en remporterent que de la confuſion.

XXXVIII. Le Sultan avec une armée con-

ſidérable avoit fort incommodé les Chrétiens pendant tout le ſiége, attaquant leurs lignes de temps en temps, & jettant ſouvent du ſecours dans la place. Mais comme il n'étoit pas moins habile que vaillant, il attendoit que la diviſion, qu'il ſçavoit être dans le camp, fît périr les aſſiégeans ſans qu'il hazardât la bataille, ou que la faim les contraignit de ſe retirer. Il ſe contentoit donc de leur couper les vivres par terre, eſpérant que l'hiver qui approchoit les empêcheroit bientôt d'en recevoir par mer. Il tâchoit en même-temps d'amuſer les deux rois par des offres qu'il leur faiſoit de leur abandonner non-ſeulement Ptolemaïs, mais encore Jéruſalem & toute la Phénicie, s'ils vouloient lui prêter une partie de leurs troupes pour aller contre les fils de Noradin qui venoient de lui enlever la Méſopotamie. Il accompagnoit ces offres de préſens qu'il leur envoyoit des plus excellens fruits de Damas, qui ſurpaſſent autant en bonté ceux du reſte de l'Aſie, que les fruits de l'Aſie ſurpaſſent ceux de l'Europe : & les deux rois répondant à ſes civilités, lui renvoyoient toutes ſortes de régales & de rafraîchiſſemens de leur camp. Cependant on continuoit toujours le ſiége; & la réconciliation ayant été faite entre les princes Chrétiens de la maniere que je viens de le dire, on ne penſa plus qu'à attaquer ſi vive-

ment la place, qu'on la pût emporter, ſans ſe laiſſer tromper par des négociations qu'on voyoit bien que Saladin n'entretenoit que pour gagner du temps.

XXXIX. Ce fut dans une de ces attaques que Léopold, duc d'Autriche, qui commandoit les Allemands, arbora ſon étendart ſur le haut de la tour dont il s'étoit emparé, & que cet étendart fut renverſé dans la bouë, ſoit par accident, ou par le commandement de Richard. Il attaquoit la place dans le même temps par un autre endroit, & l'on dit qu'il ne put ſouffrir cette action, par laquelle un ſimple général ſe mettoit en concurrence avec lui; injure que Leopold vengea depuis ſévérement. La ville alloit être emportée de vive force par cette attaque, Richard étant prêt d'y entrer de ſon côté, lorſque les aſſiégés demanderent à capituler. Les hiſtoriens diſent que cet aſſaut fut donné ſur les avis d'un Chrétien, qui les avoit informés de l'état de la place par des lettres attachées à des flèches qu'il leur tiroit du haut du rempart en ſe mêlant avec les Sarraſins. Ils ajoutent que ces avis parvinrent ſûrement au camp par la vertu de ces paroles ſacrées: « Au nom du Pere, du » Fils & du Saint-Eſprit », que ce Chrétien mettoit à la tête de ſes lettres. Il y a bien de l'apparence que c'eſt un conte des hiſtoriens de ce

temps-là, qui faiſoient venir la religion par tout; ou un ſtratagême des chefs, pour encourager les ſoldats par cette ſuperſtition. Ce qui le fait croire, c'eſt que lorſque la ville fut priſe, on ne put jamais trouver ce Chrétien, quelque recherche qu'on en fit.

XL. Quoi qu'il en ſoit, les Turcs ſe rendirent à ces conditions : qu'ils abandonneroient la ville aux Chrétiens avec l'or, l'argent, les armes & les proviſions qui y étoient, ſans en rien emporter : qu'ils obligeroient Saladin à délivrer dans quarante jours quinze cent Chrétiens, que les deux rois choiſiroient ſur tous les priſonniers du Sultan; à rendre la croix, qu'il avoit priſe ſur les Chrétiens dans la bataille de Tibériade, qu'on diſoit être la vraie croix; & à payer deux cent mille beſans, qui étoient des pieces d'or ainſi nommées de l'ancien nom de Conſtantinople [1], où elles étoient fabriquées. Pour la ſûreté du traité ils donnerent deux mille ôtages, entre leſquels étoient les principaux commandans, qu'on nommoit Emirs. Les deux rois prirent enſuite poſſeſſion de la ville, & partagerent ſuivant leur accord tout ce qui s'y trouva de richeſſes & de munitions, & même les ôtages ſans en faire part aux autres chefs. Il faut avouer que cette diſtribution n'étoit pas équitable, & qu'il n'étoit pas juſte d'en exclure les autres croiſés,

[1] On l'appella premierement Biſance.

principalement les Allemands, qui de cent cinquante mille hommes qu'ils étoient au commencement du siége, se trouvoient alors réduits à cinq mille. Ils avoient encore perdu leur empereur Frédéric, surnommé BARBEROUSSE, l'un des plus grands princes de l'Europe, qui mourut pour s'être baigné dans le Cydnus, ou plutôt pour y avoir été renversé par son cheval, qui s'abattit sous lui, fleuve fatal aux Héros, Alexandre ayant failli à y laisser la vie, & Frédéric y étant mort, comme on le retiroit hors de l'eau. Son fils de même nom que lui mourut aussi de maladie au siége. De sorte que ceux qui restoient, que commandoit le duc d'Autriche, méritoient bien qu'on leur fît quelque part des dépouilles. Mais ni eux ni les autres n'en profiterent point, quoiqu'ils représentassent leur droit aux deux rois, qui se contenterent de leur donner des paroles, sans en venir aux effets. Il est vrai que bientôt après Richard répara cette injustice par une libéralité royale. Ayant vu que la plûpart n'avoient ni argent ni équipage, & que quelques-uns même étoient sans armes & sans habits, il leur ouvrit son trésor, & leur distribua des sommes considérables. Le duc Léopold y eut plus de part que les autres, quoique dans la suite il se montrât moins sen-

ſible à cette libéralité, qu'à l'injure qu'il croyoit avoir reçue.

XLI. Quelques jours après la priſe de la ville, les deux rois y trouverent peu de vivres, & craignant d'en manquer, firent marcher leurs troupes diviſées en deux corps, pour enlever tout ce qu'ils trouveroient de proviſions dans le pays: Philippe allant d'un côté, & Richard de l'autre, dans une diſtance telle qu'ils pouvoient s'entre-ſecourir en cas d'attaque. Mais le premier ayant trouvé ſur ſon paſſage un château où il y avoit une forte garniſon de Turcs, au lieu de prendre à côté, comme avoit fait Richard, il voulut emporter cette fortereſſe, qui fit plus de réſiſtance qu'il n'avoit penſé. Cependant Richard le voyant trop éloigné, & appréhendant que Saladin ne ſe jettât entre lui & Philippe, il retourna ſur ſes pas pour lui aider à prendre le château. Mais il le trouva décampé, ſoit parce qu'il ne voulut point conſumer le temps devant cette bicoque, ou qu'il ne voulut point avoir le chagrin de la voir prendre par Richard, qui l'avoit averti de ſa marche. Richard cependant ayant inveſti le château, fait monter à l'aſſaut. Les ennemis l'attendoient avec tant de réſolution, qu'ils avoient fait ouvrir les portes, ne laiſſant néanmoins qu'autant d'ouverture qu'il en faut pour le paſſage d'un homme à cheval. Ce prince s'y jetta l'épée

à la main, & ſans prendre garde s'il étoit ſuivi, il entra dans la place, tuant à droite & à gauche tout ce qui ſe préſentoit devant lui. Un moment après on entendit crier: « le roi eſt mort ». Alors les Anglois tous furieux font des efforts extraordinaires, renverſerent ceux qui leur diſputoient le paſſage, entrent dans la fortereſſe, & trouvent le roi à pied, ſon cheval ayant été tué ſous lui. En cet état il ne laiſſoit pas d'être formidable aux Turcs, & ſe défendoit ſeul contre toute la garniſon, qui oſoit à peine en approcher. Les Anglois ſe rangerent autour de lui, & taillerent les ennemis en pièces, n'en épargnant que trois des principaux, que Richard envoya à Philippe. Il le joignit lui-même, après avoir fait démolir le château, & ils retournerent à Ptolomaïs, faiſant conduire ſur des chariots les grains qu'ils avoient amaſſés.

XLII. Leur entrée dans la ville fut un nouveau triomphe pour Richard, & un nouveau ſujet de jalouſie pour Philippe, qui ne pouvant plus ſouffrir la préférence qu'on donnoit à ſon rival, réſolut de s'en retourner en France. Richard lui propoſa de renouveller leur traité pour trois ans, afin d'achever la défaite des infideles; mais il n'y voulut point entendre, s'excuſant ſur ſa ſanté, qui ne lui permettoit pas de faire un plus long ſéjour dans un climat dont l'air lui étoit mortel.

Il eſt vrai qu'il avoit failli à mourir d'une maladie qui lui avoit fait tomber les ongles, les cheveux & la peau. Richard avoit auſſi été attaqué de la même maladie; mais il ſurmontoit par ſon courage la foibleſſe qui lui en étoit reſtée.

XLIII. Philippe envoyant quelques jours après complimenter Richard, par le duc de Bourgogne & par l'évêque de Beauvais, les chargea de le diſpoſer à conſentir à ſon départ, & à tenir pour accompli le traité qu'ils avoient fait en Europe, comme ſi la guerre d'Aſie eût dû finir par la priſe d'Acre. Ces députés ayant été introduits devant Richard, ils commencerent par des civilités qu'ils lui firent de la part de Philippe; mais lorſqu'ils voulurent parler du véritable ſujet de leur députation, ils furent ſaiſis d'une douleur, qui faiſant couler leurs larmes, leur ôta la parole. Alors Richard en devinant la cauſe: « J'entends », dit-il, « ce que vous me voulez » dire; Philippe veut nous abandonner ». Il eſt » vrai, reprirent les députés, que nous ſommes » chargés de vous repréſenter, que la langueur » du roi augmentant tous les jours, il eſt con- » traint de s'en retourner pour ſauver ſa vie. » Je ne veux pas être la cauſe de ſa mort, ré- » partit Richard, mais il y va de ſa gloire & de » ſa foi, de ne pas laiſſer nos conquêtes impar-

» faites ». Les députés ayant fait ce rapport à Philippe, ils y ajouterent des raiſons ſi fortes pour l'obliger à reſter, qu'il témoigna en être perſuadé.

XLIV. Il voulut cependant ſçavoir ce qu'il y avoit à faire pour reconquérir le royaume de Jéruſalem. Il y avoit parmi les priſonniers qui lui étoient échus, un émir ou capitaine général, nommé Caracos, d'une ſi grande réputation, qu'on diſoit que Saladin devoit toute ſa fortune à ſes conſeils. Le roi crut qu'il pouvoit tirer d'un homme ſi habile de grandes lumieres pour terminer promptement la guerre. Il ne ſe trompoit pas, & l'émir lui donna un bon avis, s'il avoit voulu le ſuivre, en lui conſeillant de ſe ſaiſir de Damiette, qui eſt la clef de l'Egypte. Il lui fit remarquer l'importance de cette entrepriſe, qui enlevoit à Saladin un royaume d'où il tiroit de grandes richeſſes, & où il avoit des ports commodes, qui le rendoient maître des mers de Phénicie & de Syrie, & qui lui en aſſuroient les provinces. De ſorte que par la priſe de Damiette, les Chrétiens lui ôteroient, diſoit-il, la communication qu'il avoit par mer avec ſes autres états. Il ajoutoit, qu'ils ſe feroient en même-temps un paſſage court & facile de l'Europe en Aſie, en deſcendant premierement en Afrique, d'où ils pourroient enſuite commodé-

ment naviguer le long des côtes de Phénicie, dont ils tenoient les meilleures places. Il lui fit voir auſſi la facilité de cette conquête pendant l'abſence de Saladin, qui étoit occupé ailleurs, & qui n'avoit point d'armée navale capable d'oppoſer à celle des Chrétiens. Enfin il lui repréſenta qu'on tâcheroit en vain de reprendre Aſcalon, ſi on ne s'aſſuroit de l'Egypte ; & qu'il falloit être maître de la mer, ſi on vouloit garder les villes qui ſont dans les terres que des ennemis puiſſans enfermoient de tous côtés.

XLV. Cet avis étant appuyé de raiſons convainquantes ; cependant, ſoit que Philippe ſe défiât de celui qui le donnoit, ou qu'il craignît de s'engager dans une trop longue expédition, il n'en prit que ce qui ſervoit à lui donner du dégoût pour la conquête de Jéruſalem. Il la regarda, ſuivant les réflexions que le diſcours de l'émir lui fit faire, comme une conquête qu'il ſeroit impoſſible de garder, quand elle ſeroit auſſi facile à faire, qu'il y prévoyoit de difficultés. De ſorte qu'il ne penſa plus qu'à ſon départ. Il le fit propoſer une ſeconde fois à Richard, qui y conſentit enfin, voyant qu'il ne pouvoit l'empêcher, après que Philippe eut juré de ne rien entreprendre ſur ſes états pendant qu'il ſeroit abſent ; & que s'il avoit à lui faire la guerre, ce ne ſeroit que quarante jours après

ſon retour. Il laiſſa en partant cinq cents gens-d'armes & dix mille hommes de pied ſous le commandement du duc de Bourgogne, avec ordre d'obéïr à Richard; mais il lui donna, dit-on, des inſtructions ſecrettes pour s'oppoſer aux deſſeins de ce prince, qui lui avoit donné une furieuſe jalouſie. Il s'embarqua ſur treize galeres avec les évêques de Langres & de Chartres, le comte de Nevers, & quelques autres ſeigneurs, amenant avec lui les ôtages qui lui étoient échus par le partage fait après le priſe d'Acre; & abordant à Tyr, il les y laiſſa en la garde du marquis de Montferrat. Il fit là peu de ſéjour, & continuant ſon voyage, il côtoya l'Aſie Mineure, paſſa le long des îles de Rhodes & de Candie, entra dans la mer d'Ionie, & vint deſcendre dans la Calabre, d'où il acheva ſon chemin par terre juſqu'à Rome.

SOMMAIRE

DU HUITIEME LIVRE.

Richard réſout le ſiége d'Aſcalon. II. *Fait trancher la tête aux ôtages Turcs.* III. *Victoire qu'il remporte près la riviere de Céſarée. Combat ſingulier entre lui & Saladin.* IV. *Fait rebâtir Aſcalon & Jaffé. Célébrité du port de cette ville, du temps de Salomon.* V. *Riſque qu'il court à la chaſſe, & ſa prodigieuſe intrépidité.* VI. *Il rejette les propoſitions de paix que lui propoſe Saladin; aſſiége Jéruſalem.* VII. *Départ du duc d'Autriche pour l'Europe, & brigues du marquis de Montferrat.* IX. *Richard fait confiſquer les états du dernier.* X. *Conſent depuis à l'élection que les Croiſés en font pour leur général.* XI. *Eſt ſoupçonné l'avoir fait aſſaſſiner.* XII. *Origine des aſſaſſins, leur chef, & quel pays ils habitoient.* XIII. *Conrad tombe ſous leurs coups.* XIV. *Le Vieux de la Montagne s'en déclare l'électeur.* XV. *Crainte que Philippe en a, & origine des gardes en France.* XVI. *Mort du duc de Bourgogne.* XVII. *Juſtice réciproque que ſe rendent Richard & Conrad.* XVIII. *Richard approuve l'élection du comte de Champagne, lui fait épouſer la veuve de Conrad.* XIX. *Se réſoud d'aſſiéger Jéruſalem.*

Surprend la caravane de Babylone, dont il fait distribuer les trésors à son armée. XX. *Est contraint d'abandonner le siége.* XXI. *Apprend la prise de Jaffé par les Turcs.* XXII. *Court au secours de cette place.* XXIII. *Exploits incroyables qu'il y fait, & son combat singulier avec l'émir Turc.* XXIV. *Sa maladie.* XXV. *Conditions de son accommodement avec Saladin.* XXVI. *Réflexions sur ses conquêres & sur l'abandonnement qu'il en fait.* XXVII. *Sage conduite de Saladin, & malheureux succès de Richard.*

LIVRE HUITIEME.

Le départ de Philippe n'abattit point le courage de Richard. Ayant ſondé les officiers de l'armée, qu'il trouva diſpoſés à marcher par-tout où il voudroit les conduire, il réſolut le ſiege d'Aſcalon, avant que d'entreprendre celui de Jéruſalem. Il fit pour cela embarquer ſur ſes vaiſſeaux toutes les proviſions de guerre & de bouche, & marcha par terre le long de la mer de Syrie à la tête de ſes troupes, qui étoient encore de cent mille hommes : la flotte côtoyant l'armée, & lui fourniſſant les proviſions dont elle avoit beſoin. Il laiſſa dans Acre les deux reines & la princeſſe de Cypre, dont il confia la garde & celle de ſon tréſor à Etienne de Longchamp, frere de l'évêque d'Ely.

II. Cependant le délai pris par les Turcs pour exécuter la capitulation d'Acre étoit expiré, ſans que Saladin ſe fut mis en peine de ratifier le traité. Richard l'envoya ſommer d'y ſatisfaire, & de lui rendre les priſonniers Chrétiens & la vraie Croix; le menaçant, s'il différoit plus longtems, de faire couper la tête aux ôtages. Saladin lui fit réponſe qu'il s'en vengeroit ſur les Chrétiens, & demanda un nouveau délai, que Richard lui accorda. Le Sultan uſa mal de cette grace.

Il

Il se laissa emporter par les sollicitations de ses capitaines à une action de cruauté contraire à son naturel, & fit décapiter tous les Chrétiens qu'il tenoit captifs dans son armée, avant que le délai qu'il avoit demandé pour en faire l'échange fût échu. Richard au contraire attendit que ce temps fut passé pour ne point violer sa parole, dont il crut que la cruauté de Saladin ne le dégageoit pas. Mais le temps fatal étant venu, il usa du droit de représailles; & ayant fait venir les ôtages sur une hauteur d'où l'armée du Sultan les pouvoit voir, il leur fit trancher la tête, à la réserve des émirs, qu'il épargna dans l'espérance d'en tirer une rançon considérable. C'est ainsi du moins que le rapporte un historien de ce temps-là, qui écrit avec beaucoup d'exactitude : bien qu'un autre qui suit souvent sa passion, au préjudice de la vérité, donne le blâme de cette action à Richard; l'accusant d'avoir le premier fait mourir les ôtages, par le dépit qu'il eut du refus que faisoit Saladin, de ratifier le traité.

III. Après cette exécution, Richard continua sa route, étant toujours harcelé par l'armée de Saladin, qui étoit forte de trois cent mille hommes. Le roi qui n'avoit avec lui que des troupes d'élite, ne craignoit pas la multitude des Turcs : & Saladin qui sçavoit à quelles gens il

avoit à faire, ne vouloit pas en venir à une bataille, qu'il n'eut trouvé un poſte avantageux pour y aſſeoir un camp. Il crut avoir rencontré le lieu qu'il cherchoit ſur les bords d'une rivière qui coule près de Céſarée, où étoit alors l'armée des Croiſés, & d'où il falloit qu'elle marchât pour continuer ſon chemin, & pour ſe fournir d'eau. Il en fit occuper les deux rives par deux lignes qui ſe défendoient l'une l'autre, & qui faiſoient face aux ennemis de quelque côté qu'ils vinſſent, pendant qu'il ſe tenoit à couvert derrière une montagne, qui l'empêchoit d'être vu, à la tête de la troiſieme ligne. Il avoit là ſes meilleures troupes, avec leſquelles il prétendoit couper l'arriere-garde des Croiſés, & ſe jetter enſuite ſur le corps de bataille. Peu s'en fallut que la choſe ne réuſsît. Richard avoit paſſé quelques jours à Céſarée, pour y rafraîchir ſes troupes, & pour faire relever les murailles de cette ville, qu'Hérode bâtit autrefois dans la Phénicie, ſur les bords de la mer en l'honneur de Céſar-Auguſte. Il en partit au commencement de ſeptembre, & marcha du côté de la riviere, comme Saladin ſe l'étoit imaginé. L'armée étoit diviſée en trois corps. Jacques, ſeigneur d'Avénes & de Guiſe, l'un des plus hardis capitaines de ſon temps, menoit l'avant-garde; Le roi conduiſoit le corps de bataille: & le

duc de Bourgogne étoit à la tête de l'arriere-garde, ayant avec lui le duc d'Autriche, qui ſe tenoit toujours joint au corps des François. Ils furent bien ſurpris de trouver les ennemis retranchés ſur les deux bords du fleuve, dans la réſolution de leur en diſputer l'eau, dont il leur étoit impoſſible de ſe paſſer : de ſorte qu'il falloit ou retourner à Céſarée, ce qui auroit ôté le courage à leurs ſoldats, & augmenté au contraire celui des Turcs : ou chaſſer les ennemis qui s'étoient rendus maîtres du fleuve. Richard ne balança pas ſur le parti qu'il avoit à prendre, & donna l'ordre pour combattre. D'Avénes à la tête des Danois & des Flamands qu'il commandoit, chargea la ligne qui étoit en deçà du fleuve, & perça par deux fois les eſcadrons ; mais comme il venoit inceſſamment des gens frais à la place de ceux qu'il avoit rompus, il fut, la troiſième fois qu'il retournoit à la charge, accablé par le grand nombre, & porté à terre, après avoir eu la jambe coupée. Il tomba comme un homme mort ; mais reprenant ſes eſprits, il ſe releva, s'appuyant ſur les genoux. En cet état il défioit les ennemis l'épée à la main, bleſſant & tuant pluſieurs de ceux qui oſerent l'approcher : juſqu'à ce que la main droite lui ayant été coupée d'un coup de cimeterre, elle tomba à terre avec ſon épée. En

même-temps ce brave capitaine fut percé de mille coups, en criant à Richard, qu'il voyoit venir à ſon ſecours : « Vaillant prince, venez venger ma mort ». Ces paroles furent ouies du roi, qui, paſſant comme un foudre au travers des eſcadrons, ſe faiſoit une large voie, ſecondé par le comte de Champagne ſon neveu, par les Anglois, les Normands, & les Aquitains. Le ſon de cette voix qui l'animoit à la vengeance, & la vue de ce général noyé dans ſon ſang, & coupé par morceaux, changerent ſon courage en fureur, & augmenterent ſes forces de la moitié. De ſorte qu'il fit un terrible carnage des Turcs, paſſant au fil de l'épée tous ceux qui étoient au deçà de la riviere, à la réſerve de quelques-uns qui gagnerent les montagnes. Non content de cette victoire, emporté par ſon ardeur, il ſe jette dans la riviere, & paſſe de l'autre côté, étant ſuivi de la bataille & de l'arriere-garde. Les Turcs furent ſi étonnés de la rapidité avec laquelle il venoit de défaire les troupes de la premiere ligne, dont ils voyoient les corps étendus ſur le champ de bataille, & de la fierté avec laquelle il venoit à eux au travers du fleuve, qu'ils penſerent plutôt à fuir qu'à combattre. Ainſi cette ſeconde défaite lui coûta moins que la premiere. Mais comme il croyoit n'avoir plus d'ennemis en tête, il vit

paroître du côté de la montagne de gros eſcadrons, qui venant couper ſon arriere-garde, commandée par le duc de Bourgogne, étoient deſcendus dans la plaine, & l'avoient inveſtie. C'étoit le corps de réſerve que Saladin commandoit lui-même, & qui auroit apparemment mis en pièces l'arriere-garde des Chrétiens, ſi Richard n'eut promptement repaſſé la riviere pour venir à leur ſecours. Ce fut alors que le combat recommença plus furieux encore qu'il n'avoit été dans les deux premieres attaques, dont Richard étoit ſorti victorieux. Saladin le plus grand homme de guerre que les Turcs aient jamais eu, animoit les ſiens de la main & de la voix, & portoit la terreur par-tout où il paroiſſoit. D'autre côté Richard ſignaloit ſa valeur par des coups étonnans, & battoit tout ce qui ſe préſentoit devant lui. Enfin, ces deux généraux piqués d'émulation, ſe chercherent quelque temps, & ſe rencontrerent tous deux dans le même deſſein d'eſſayer leurs forces, & de décider par leur mort, ou par leur victoire, du ſuccès de la journée. Ainſi s'étant défiés par un grand cri, ils empoignerent leurs lances, & coururent l'un contre l'autre comme s'ils euſſent été en champ clos, pendant que les deux armées demeuroient comme immobiles entre la crainte & l'eſpérance, attendant l'événement de

ce fameux combat. Les lances ſe briſerent ſur leurs cuiraſſes, ou ſur leurs écus, & Richard fut ébranlé du coup de ſon ennemi; mais le ſien plus violent porta Saladin par terre. Alors les deux armées pouſſerent en l'air des cris bien différens, les Chrétiens d'allégreſſe, & les Turcs de douleur; & ces derniers accourant à l'endroit où le ſultan étoit tombé, ils s'oppoſerent à une victoire plus complette que Richard en vouloit remporter, l'empêchant de le joindre de plus près l'épée à la main. Il fut donc obligé de décharger ſa colere ſur de moindres ennemis, qui lâchoient le pied devant lui, à l'exemple de Saladin, qui fuyoit lui-même; ſoit de honte d'avoir été vaincu, ou parce que voyant la déroute de ſon armée, il crut qu'il n'y avoit plus de ſalut que dans la fuite. La défaite des Turcs fut ſi grande, qu'il en demeura quarante mille ſur la place. Ce furent les funérailles que Richard fit au vaillant général des Flamands, & la vengeance qu'il prit de ſa mort. Les Chrétiens de leur côté ne firent de perte conſidérable, que par la mort de ce général, n'ayant point perdu d'autres perſonnes de marque, & n'ayant eu que peu de ſoldats tués; tant Richard eut bon marché d'une ſi grande victoire.

IV. Elle lui valut la conquête de toutes les places maritimes qui s'étendoient le long de la

côte de la mer de Syrie, depuis Acre juſqu'à la mer d'Egypte. Saladin qui avoit abandonné Céſarée, abandonna auſſi Jaffé & Aſcalon, ſans qu'il fût beſoin d'en faire le ſiége. Mais afin que les Chrétiens ne puſſent tirer avantage de ces conquêtes, il en fit ſortir les habitans avec leurs meubles, & ruiner les murailles & les maiſons. Richard au contraire, ayant remarqué la commodité du port de Jaffé, & l'importance de la fortereſſe d'Aſcalon, qui couvroit toute la Phénicie, & qui ôtoit à Saladin la communication de l'Egypte avec la Syrie, il fit promptement travailler à rétablir l'une & l'autre. Le port de Jaffé, qu'on nomme auſſi Joppé, étoit auſſi célèbre dès le temps de Salomon. Ce fut-là que Hiram, roi de Tyr, fit porter tous ces bois rares que l'Hiſtoire-Sainte dit qu'il fournit pour la conſtruction du temple de Jéruſalem, leſquels on portoit enſuite de Jaffé par terre ſur des chariots. Pour la ville, elle étoit bâtie ſur un rocher fort élevé qui défendoit l'entrée du port. Aſcalon, que l'on nomme aujourd'hui Scalone, eſt ſituée plus bas, entre Azot qu'elle a au ſeptentrion, & Gaze qu'elle a au midi. Richard entreprit donc de rebâtir ces deux places, & de les repeupler. Les Chrétiens qui étoient à Ptolemaïs avoient de la peine à ſortir d'une ville où il trouvoient toutes leurs commodités, pour

en venir bâtir de nouvelles. Il fallut que Richard y retournât lui-même, ceux qu'il y avoit envoyés, n'ayant point eu assez d'autorité pour se faire obéïr. Il eut là une nouvelle prise avec le duc d'Autriche, à qui ayant fait des reproches de la négligence qu'il affectoit à l'égard de ces ouvrages. Léopold lui répondit qu'il n'étoit ni maçon ni charpentier. Cependant Richard fit si bien, que sans user de violence, il ramena vingt mille hommes avec lui pour être les architectes & les habitans de ces deux villes. Il fit aussi venir à Jaffé les deux reines, & la princesse de Cypre, dont il étoit toujours amoureux, & y demeura deux mois avec elles, afin d'encourager les nouveaux habitans par sa présence, & par celle de toute la maison royale, passant le temps à la promenade, ou à la chasse.

V. Ce fut dans un de ces divertissemens qu'il lui arriva une aventure plus dangereuse que toutes les batailles où il s'étoit trouvé. Etant un jour sorti avec ses oiseaux & son équipage de chasse, il se fatigua si fort dans cet exercice qu'il aimoit avec passion, que se trouvant accablé de sommeil, & voyant un lieu frais qui l'invitoit à se reposer, il y mit pied à terre, se coucha sur l'herbe, & s'endormit, n'ayant auprès de lui que cinq ou six gentilshommes de sa maison. Il fut bientôt réveillé par un bruit de chevaux

qui venoient à lui à toute bride. C'étoit un gros eſcadron de Saraſins, qui ſçachant qu'il avoit accoûtumé de venir chaſſer dans ces lieux-là, lui avoient dreſſé une embuſcade. Il n'eut que le loiſir de ſe jetter ſur ſon cheval, en ſe mêlant l'épée à la main parmi les ennemis, ſuivi de ſa petite troupe qu'il animoit par ſa préſence & par ſon exemple. Il fit là des actions ſi extraordinaires, qu'elles ſemblent incroyables; ayant long-temps ſoutenu cet eſcadron, & fait mordre la pouſſiere aux plus hardis. Mais quatre des ſix gentilshommes qui l'accompagnoient étant tombés morts à ſes côtés, il alloit infailliblement être pris ou tué, s'il n'eût été ſauvé par la généreuſe action de Guillaume des Pourcelets, un des deux gentilshommes qui reſtoient encore auprès de lui. Ce fidele & hardi domeſtique[1] ne penſant qu'à ſauver ſon prince, s'écria qu'il étoit le roi, prévoyant bien ce qui en arriveroit. Il ne fut point trompé; tous les Saraſins quittant

[1] Ici la qualification de domeſtique ne doit pas s'entendre ſelon la ſignification actuelle, mais d'un des plus grands ſeigneurs, ainſi qu'il eſt aiſé de le démontrer par une lettre que Louis XIV, écrivit à Chriſtine, reine de Suede, au ſujet de l'aſſaſſinat commis, en la perſonne de ſon ambaſſadeur & de ſon ambaſſadrice : il s'exprime de la ſorte : « Je me réſolus, pour ſatisfaire à la pro-» penſion naturelle qu'à ſa ſainteté à la magnificence, de lui » envoyer une ambaſſade d'éclat, jetant les yeux pour la ſoutenir » ſur un des plus qualifiés ſeigneurs de mon Royaume, & en qui » j'ai entière confiance, comme étant mon *domeſtique* ».

les deux autres l'environnerent, & il s'en laiſſa prendre & mener à Saladin, pendant que Richard ſe ſauvant, regagna Jaffé, où les ennemis le laiſſerent aller, croyant amener celui qui leur échappoit. Ce fut ainſi que ce prince, après avoir défendu ſa vie par ſa valeur, la ſauva par la courageuſe réſolution d'un de ſes gentilshommes. L'hiſtoire qui en a conſervé le nom nous apprend qu'il étoit Provençal; de ſorte qu'il n'étoit pas né ſujet de Richard; mais s'étant attaché à ſon ſervice, il lui donna une preuve de ſa fidélité, telle qu'il n'y a point de ſujet qui en puiſſe donner de plus illuſtre à ſon ſouverain. Le roi témoigna de ſon côté l'eſtime qu'il en faiſoit, lors qu'il donna depuis pour ſa liberté dix émirs ou ſatrapes des plus conſidérables qu'il eût entre les priſonniers : rançon d'un roi, plutôt que d'un gentilhomme.

VI. Pendant que Richard faiſoit relever les murailles de Jaffé & d'Aſcalon, Saladin lui envoya des Députés pour traiter la paix. Il offroit de quitter Jéruſalem, avec tout le territoire qui s'étend depuis le Jordain juſqu'à la mer occidentale, pourvû que le roi voulût faire ceſſer ſon travail, & laiſſer Jaffé & Aſcalon démolies, ſans qu'il fut permis ni aux uns ni aux autres de le fortifier. Le traité paroiſſoit avantageux; mais on reconnut que ce n'étoit qu'un artifice

pour faire diſcontinuer les ouvrages; & l'on y travailla avec d'autant plus de diligence, qu'on vit par les propoſitions de Saladin qu'il en avoit une extrême inquiétude.

Sur la fin de l'année, Richard vint paſſer les fêtes de Noël aux environs de Jéruſalem dans les petites villes de Rama & de Bethnopolis [x]. Il y tint un conſeil de guerre, où l'on réſolut le ſiége de Jéruſalem, que ce roi un peu trop prompt entreprit ſur le champ, dans une ſaiſon mal-propre à former un ſiége auſſi important que celui-là. Auſſi la choſe ayant été une ſeconde fois examinée, on y remarqua tant de difficultés, qu'on trouva à propos de différer cette entrepriſe juſqu'au printemps prochain, & de mettre les fortifications d'Aſcalon en état de défenſe, afin d'en faire une place d'armes pendant la campagne, & d'y tenir les magaſins de l'armée en ſûreté.

VII. Ce fut dans ce temps-là que le duc d'Autriche qui ſe brouilloit continuellement avec Richard, depuis l'affaire de l'étendart, dont il ne pouvoit oublier l'affront, s'en retourna en Europe, remenant ſes Allemands avec lui. Ainſi l'armée des croiſés demeura fort affoiblie. Mais elle acheva de ſe ruiner par la diviſion qui ſe mit entre les Piſans & les Génois qui étoient

[x] Nob.

dans Acre, & par le départ des François qui ſuivirent quelque temps après les Allemands.

VIII. Le marquis de Montferrat étoit la cauſe de cette méſintelligence. Ce prince fier & entreprenant, faiſoit des brigues dans Acre, dont il eût bien voulu ſe rendre maître pendant l'abſence de Richard, qu'il regardoit comme ſon plus grand ennemi; & le duc de Bourgogne appuyant le parti de Conrad, mettoit les Génois dans ſes intérêts. C'eſt ce qui cauſoit dans Acre le mouvement de ces deux factions. Le duc de Bourgogne en étant averti, partit d'Aſcalon, afin de ſoutenir les Génois. Conrad de ſon côté y accourut de Tyr; & s'étant préſentés devant la ville, ils demanderent à y être introduits. Mais les Piſans qui ſe trouverent les plus forts chaſſerent les Génois, & fermerent les portes au duc de Bourgogne & au marquis de Montferrat. Conrad vouloit prendre la ville de vive force, & ſe préparoit à un aſſaut; mais ayant ſcu que Richard accouroit au ſecours, il décampa le troiſiéme jour, & revint à Tyr, amenant avec lui le duc de Bourgogne.

IX. Richard étant arrivé à Acre, réconcilia les Génois & les Piſans; & pour empêcher les remuemens de Conrad, il voulut l'occuper comme les autres croiſés au ſiége de Jéruſalem; ou l'engager au moins à y envoyer ſes troupes, s'il

ne vouloit pas y venir en perſonne. Il eut pour cela une conférence avec lui entre Tyr & Acre, dans laquelle il tâcha de lui perſuader qu'il étoit obligé de contribuer à la conquête d'un royaume qu'il prétendoit de poſſéder un jour. Mais il n'en put rien obtenir. Conrad qui comprit ſon deſſein, & qui avoit des intentions toutes contraires, s'excuſa ſur le danger qu'il y auroit pour lui d'abandonner la ville de Tyr, & d'y reſter ſans troupes, ayant à craindre les Saraſins d'un côté, & Guy de Luſignan de l'autre. Richard n'approuva point ſes raiſons, & prit ce refus pour une déſertion de la cauſe commune. De ſorte qu'étant de retour à Acre, il fit tenir conſeil, où ayant rapporté l'entretien qu'il avoit eu avec Conrad, il fut ordonné qu'à ſon refus, de joindre ſes troupes à celles des croiſés, il ſeroit privé des états qu'on lui avoit accordés dans la Paleſtine, par le Traité fait entre lui & le roi de Jéruſalem, & que les revenus en ſeroient confiſqués au profit de l'armée.

X. Sur ces entrefaites, & le temps de commencer la campagne approchant, il arriva des députés d'Angleterre, qui rapporterent à Richard, que ſon frere Jean avoit tout brouillé dans le royaume, qu'il avoit dépoſſédé l'évêque d'Ely, qui s'oppoſoit à ſes nouveautés, de la charge de chancelier, & qu'il aſpiroit ouvertement à ſe

mettre la couronne ſur la tête. Cette nouvelle obligea le roi d'aſſembler tous les chefs des croiſés, & de leur repréſenter la néceſſité dans laquelle il ſe trouvoit de repaſſer la mer, afin de défendre ſon propre héritage, que lui vouloit ravir un frere ambitieux, dont il ſçavoit bien que la France appuyoit la révolte. Il propoſa enſuite d'élire un chef en ſa place, duquel tous les autres dépendiſſent, & un ſucceſſeur à Guy de Luſignan au royaume de Jéruſalem, dont Conrad étoit déchu par le refus qu'il avoit fait de joindre ſes armes à celles des croiſés. Mais il fut bien étonné de voir le même Conrad, que les croiſés avoient exclus de ſes prétentions ſur la Paleſtine, élu par l'aſſemblée, pour commander l'armée qui devoit aſſiéger Jéruſalem, & pour en poſſéder le Royaume après la mort de Guy de Luſignan. Ce changement venoit moins de leur légéreté, que de leur intérêt, qui les obligeoit à choiſir un chef capable de remplir la place de Richard, & de faire tête à Saladin. Ils n'en voyoient point d'autre que Conrad, qui avoit ſauvé la Paleſtine en ſauvant la ville de Tyr, & dont la valeur & l'expérience donnoient autant de crainte aux Turcs, que de confiance aux Chrétiens.

XI. Richard lui-même, après y avoir un peu penſé, approuva cette élection. Comme il avoit

l'ame grande, & qu'il honoroit la vertu juſques dans ſes ennemis, il rendit juſtice au mérite de Conrad ; & le jugeant digne du choix que l'aſſemblée en faiſoit, il lui en fit ſçavoir la réſolution, & le convia de venir à Acre prendre poſſeſſion de ſa nouvelle dignité. Conrad ſe diſpoſa auſſi-tôt à partir. Mais comme il penſoit à ſe mettre en chemin pour aller recevoir une couronne, il perdit la vie [1] par le crime de deux ſcélérats, qui le poignarderent dans la rue, au ſortir du logis de l'évêque de Beauvais, chez qui il avoit dîné. Il mourut de ſes bleſſures, peu de temps après. Les aſſaſſins furent pris, & non-ſeulement ils avouerent leur crime, mais ils témoignerent encore une joie extraordinaire de l'avoir commis, ſe moquant des ſupplices dont on les menaçoit. Ils les ſouffrirent même avec une conſtance qui auroit mérité l'admiration de tout le monde, ſi la cauſe pour laquelle ils

[1] Peu s'en fallut qu'un ſemblable accident n'arrivât à Saint-Louis. Ce monarque ayant appris que le roi des Arſacides avoit deſſein de le faire aſſaſſiner, & que pour cet effet il avoit envoyé deux hommes deguiſés pour le ſurprendre. Quand il eut découvert leur entrepriſe & connu ceux qui la vouloient exécuter, les fit venir chez lui, & après leur avoir fait pluſieurs remonſtrances, les renvoya comblés de préſens & les chargea d'une lettre d'amitié pour leur roi. Un tel acte de généroſité déconcerta tellement ce roi barbare, qu'il ſe repentit d'avoir attenté à la vie d'un prince ſi vertueux. *Traité des Nobles & des vertus dont ils ſont formés. Par l'Alouëte.* Paris 1577, *in*-4°.

les ſouffroient n'en eût mérité l'horreur. Tant il eſt vrai qu'il y a dans le crime, auſſi bien que dans la vertu, je ne ſçai quoi de grand, capable de tromper ceux qui ne s'arrêtent qu'au dehors de l'action, ſans en pénétrer le fond. Ces aſſaſſins étoient, comme on le ſçut depuis, des émiſſaires de ce Vieux de la Montagne, dont l'hiſtoire nous dit des choſes ſurprenantes.

XII. Il étoit chef d'un petit état renfermé dans un coin de la Phénicie, environné de rochers & de montagnes, les villes étant bâties ſur le ſommet, dans les lieux les plus inacceſſibles. On en comptoit dix principales, & on faiſoit monter le nombre des habitans à ſoixante mille hommes, la plupart gens d'exécution, & qui ne vivoient que de brigandages [1]. Il y avoit auſſi quelques marchands dans les villes maritimes, & des laboureurs dans les campagnes, qui n'étoient pas moins fertiles qu'agréables. Ces peuples s'appelloient Arſacides, parce qu'ils ſe vantoient d'être deſcendus de ce fameux Arſace, qui fonda l'empire des Parthes après la mort d'Alexandre; & ils étoient affectivement venus de ce pays-là, un peu après la mort de Ma-

[1] Tindal, dans ſes remarques ſur l'Hiſtoire d'Angleterre, dit « Qu'ils n'étoient qu'environ 40,000, toujours diſpoſés à poignarder » le premier prince que le Vieux de la Montagne leur auroit » nommé pour cela, ou à s'expoſer à toute entrepriſe, quelque » dangéreuſe qu'elle fut ».

homet,

homet, dont ils embraſſerent la fauſſe religion, Par corruption on les appela Aſſaſſins, nom préſentement auſſi odieux, que l'autre étoit autrefois illuſtre. Ils poignardoient ſans balancer ceux que leur prince leur commandoit de faire périr, ſe croyant obligés en conſcience d'exécuter ſes ordres ſanglans. On le nommoit le Vieux de la Montagne, à cauſe de ſon âge, & du lieu de ſa réſidence. Car ils choiſiſſoient le plus ſage & le plus expérimenté d'entr'eux pour les gouverner : & ce monarque, ou plutôt ce chef de voleurs & de particides, avoit poſé le ſiége de ſa barbare royauté ſur les plus hautes montagnes de cette contrée. Il découvroit de-là, d'une ſeule vue, tout ſon domaine, petit à la vérité, mais infiniment agréable. On voyoit des villes ſur les côteaux, plus petites ou plus grandes, & bâties de différentes manieres, comme le terrain l'avoit pu ſouffrir. Les palmiers, les cèdres, & quantité d'autres arbres ſemblables qui ne viennent que de l'Orient, fourniſſoient au ſortir de la ville de belles promenades, dans de grandes allées, qui ſe terminoient, en deſcendant inſenſiblement, au pied des collines. La campagne n'étoit pas moins délicieuſe. C'étoit d'un côté une plaine à perte de vue, & de l'autre des jardins & vergers, où les oliviers, les amandiers & les grenadiers étoient continuellement

chargés de fleurs ou de fruits. Mais rien n'égaloit la magnificence & la volupté des lieux où le prince faiſoit ſa réſidence. Les palais en étoient ſuperbes, & les jardins élevés ſur la pointe des rochers, ſurpaſſoient ceux de Sémiramis. On dit que le Vieux de la Montagne faiſoit porter là tout endormis ceux qu'il deſtinoit à faire quelque aſſaſſinat important, qui croyoient à leur réveil ſe trouver dans le paradis, dont cet impoſteur leur avoit promis de leur donner un échantillon, leur en faiſant eſpérer la pleine poſſeſſion après qu'ils auroient exécuté ſes ordres. Ce qui perſuadoit ſi bien ces miſérables, qu'il n'y a point de péril auquel ils ne s'expoſaſſent avec joie pour lui obéir, allant dans les cours les plus éloignées aſſaſſiner les princes Chrétiens, ſans en craindre les gardes.

XIII. Voilà d'où partoit le déteſtable coup qui fit périr le marquis de Montferrat, parce qu'il avoit refuſé de faire juſtice au Vieux de la Montagne de la violence commiſe par ceux de Tyr ſur un des ſujets. Car un navire richement chargé pour le compte des marchands qui vivoient dans l'état de ce prince ſanguinaire, ayant été contraint par la tempête de relâcher à Tyr, avoit été pillé, & le maître du vaiſſeau tué & jetté dans la mer. Le Vieux de la Montagne avoit envoyé des Députés à Conrad pour

lui en demander ſatisfaction. Mais Conrad les ayant reçus avec fierté, les renvoya avec mépris. Le Vieux de la Montagne plus offenſé de cette indignité, que de la violence commiſe par les Tyriens, dépêcha ces deux aſſaſſins, qui exécuterent fort exactement ſes ordres. Ils étoient même ſi prévenus des ſentimens que leur avoit inſpirés cet impoſteur, qu'ils jouiroient de la félicité du paradis pour la récompenſe de leur parricide, que bien loin de ſe cacher ou de s'enfuir, après avoir fait leur coup, ils ſe produiſirent & ſe livrerent eux-mêmes, ravis de leur furieuſe action.

XIV. La gêne qu'on leur donna, avant que de les faire mourir, ne leur fit rien confeſſer: & l'on ne ſçut la cauſe de ce meurtre avec les circonſtances, que je viens de rapporter, que par la connoiſſance qu'en donna depuis le Vieux de la Montagne, qui voulut bien en informer les princes Chrétiens, afin de ſe rendre par-là plus redoutable. Ainſi chacun ſe donnant la liberté de raiſonner ſur une action ſi extraordinaire, dont on ne connoiſſoit point encore l'auteur, les François qui étoient dans Tyr ne manquerent pas d'en accuſer Richard, & de publier qu'il n'avoit fait ſemblant de ſe réconcilier avec Conrad, que pour avoir lieu d'exécuter ſon tragique deſſein.

XV. Philippe en ayant reçu la nouvelle en France, craignit lui-même un ſemblable ſort, & ne parut plus en public qu'avec des gardes, dont juſques à ce temps-là les rois de France ne s'étoient point ſervis. Peut-être auſſi que ce fut une feinte, afin d'avoir un prétexte de faire la guerre à Richard avant ſon retour, l'accuſant d'avoir fait un Traité avec le Vieux de la Montagne, pour le faire poignarder. Mais ſon parlement qu'il fit aſſembler, ne le trouva pas à propos, n'eſtimant pas qu'on pût avec juſtice rompre la trêve ſur des ſoupçons qui pouvoient être mal fondés.

XVI. Ils l'étoient en effet; au moins ce qui ſe paſſa entre la veuve de Conrad & le duc de Bourgogne, juſtifie hautement Richard du meurtre du marquis de Monferrat. Comme ce duc la preſſoit de lui remettre la ville de Tyr entre les mains, pour en prendre poſſeſſion au nom de Philippe, de peur que Richard ne s'en emparât, elle lui répondit qu'elle exécuteroit la derniere volonté de ſon mari, qui lui avoit ordonné en mourant, de porter les clefs de la ville au roi d'Angleterre. Cette réponſe ſurprit le duc de Bourgogne, & le fit réſoudre à retourner en France. Mais étant allé à Ptolémaïs pour conférer avec les autres croiſés de ſon parti, avant que de s'embarquer, il tomba malade &

mourut. Son armée ne laiſſa pas de partir, à la réſerve de quelques-uns qui demeurerent avec le comte de Champagne. Cependant les Génois qui ſuivoient les mouvemens de la France, accuſoient toujours Richard d'avoir fait périr le marquis de Montferrat : & les autres croiſés y trouvoient tant de vraiſemblance, qu'ils ne ſçavoient qu'en penſer. Mais ce prince diſſimulant ces bruits injurieux, n'en fit paroître aucune émotion, ſoit par magnanimité, ne croyant pas qu'il fût digne de lui, de penſer qu'on le pût ſoupçonner d'une ſi lâche action ; ou par la tranquillité qu'inſpire le ſentiment d'une conſcience innocente.

XVII. Au reſte les deux actions de Richard & de Conrad, qui ſe rendirent tour-à-tour juſtice l'un à l'autre, ont quelque choſe d'héroïque. Richard ſurmontant la haine que ſa jalouſie lui inſpiroit contre le marquis de Montferrat, rival de ſa gloire, & partiſan du roi de France, ſe porta tout-d'un-coup à lui déférer le généralat de l'armée Chrétienne, & le titre de roi de Jéruſalem. Conrad à ſon tour ſurmontant l'envie que la réputation de Richard lui avoit donnée, & oubliant les traverſes qu'il en avoit reçues, l'appelle en mourant à la poſſeſſion de ſes états. C'eſt ainſi que la vertu triomphe des paſſions : ou plutôt c'eſt ainſi que l'amour-propre ſe ſa-

tisfait par des actions de généroſité, d'une maniere bien plus fine & bien plus délicate que par des mouvemens de vengeance.

XVIII. La mort de Conrad obligea les croiſés de faire une nouvelle élection; & Richard les ayant convoqués pour cela, ils nommerent Henri comte de Champagne, jeune prince d'un grand mérite, & agréable aux deux partis, de France & d'Angleterre, parce qu'il étoit neveu des deux rois. D'ailleurs, pour réunir en ſa perſonne tous les droits du royaume auquel les ſuffrages de l'aſſemblée l'appelloient, Richard penſoit à lui faire épouſer la veuve de Conrad, qui étoit héritiere de ce royaume-là, & à dédommager Guy de Luſignan, qui n'en avoit guères plus que le titre, parce qu'il étoit preſque tout entier en la puiſſance des Turcs. Il fit peu de temps après l'un & l'autre; il obligea la veuve de Conrad à épouſer le comte de Champagne, en lui promettant de la faire reine de Jéruſalem; & il la mit en poſſeſſion de ce royaume, par la démiſſion qu'en fit Guy de Luſignan, à qui il donna en échange le royaume de Cypre. Comme ſi ce prince n'eût pris plaiſir à conquérir des royaumes, que pour avoir celui de les donner. C'eſt ainſi que le royaume de Cypre paſſa dans la maiſon de Luſignan, & qu'il y demeura juſqu'à l'an 1489, auquel temps les

Vénitiens s'en saisirent après la mort de Jacqueline Cornaro, Vénitienne, veuve de Jacques II, roi de Cypre, dont elle avoit eu Jacques III, qui mourut avant elle. Ils en furent chassés à leur tour par les Turcs, qui possédent encore cette île aujourd'hui.

XIX. La magnificence de Richard n'en demeura pas-là. Aussitôt que le comte de Champagne eut été élu par les croisés, il lui donna toutes les conquêtes qu'il avoit faites dans la Palestine, & le mit en possession de la ville d'Acre, qui en étoit la principale. Il lui conquit encore la fortereſſe de Darum, dont les ruines ont formé un village qui porte le nom de Taures; au lieu que c'étoit avant cette démolition une place considérable, d'où les Turcs faisoient des courses sur les terres des Chrétiens. Enfin il se prépara au siége de Jérusalem, voulant en mettre la couronne sur la tête de son neveu, avant que de retourner en Europe. Les avis réitérés qu'il reçut d'Angleterre des entreprises de son frere, ne le détournerent point de ce dessein, & son aumônier poussé par un zèle de religion l'y affermit si bien, qu'il ne pensa qu'à l'exécuter. Ainsi l'armée prenant la même route qu'elle avoit tenue quatre mois auparavant, vint camper à Bethnopolis, où Richard ayant eu avis que les Turcs lui avoient

dreſſé une embuſcade dans les montagnes par leſquelles il devoit paſſer, il les prévint, & les ayant ſurpris eux mêmes dans leur poſte, les tailla en pieces, & revint dans le camp chargé de leurs dépouilles. Mais il fit peu de jours après un butin bien plus conſidérable. Ses eſpions lui ayant rapporté qu'ils avoient vu un grand convoi qui prenoit le chemin de Jéruſalem, eſcorté par pluſieurs eſcadrons, il fit un détachement de cinq mille chevaux pour l'aller enlever, & ſe mettant à la tête, il marcha vers le lieu que ſes eſpions lui avoient déſigné, & vint fondre ſur les ennemis avant qu'ils l'euſſent découvert. De ſorte que trouvant des gens étonnés, & profitant de leur déſordre, il chargea bruſquement leur cavalerie, qui prit la fuite, après un combat d'une heure, dans lequel elle perdit dix-ſept cent chevaux. La cavalerie défaite, l'infanterie ne fit pas une grande réſiſtance. Elle fut foulée par les pieds des chevaux de l'armée victorieuſe, ou paſſa par le fil de l'épée. Ainſi les Anglois demeurerent maîtres du convoi. C'étoit la caravane qui venoit de Babylone à Jéruſalem. Elle conſiſtoit en deux mille chameaux, en autant de dromadaires, & en un bien plus grand nombre d'autres voitures chargées d'or, d'argent, de draps d'écarlate, de velours & d'autres riches étoffes en broderie, d'armes, de tentes, de pavil-

ſons de pourpre & de ſoie, d'aromates & de parfums les plus exquis que l'Orient puiſſe fournir. Si bien que cette priſe fut d'une valeur preſqu'ineſtimable. Cependant Richard ne s'en réſerva rien, & avec une magnificence pareille à celle d'Alexandre, il diſtribua toutes ces richeſſes aux troupes, tant à celles qui avoient combattu, qu'à celles qu'il employoit aux fortifications des places.

XX. Mais ces victoires n'empêchoient pas qu'il ne ſe trouvât de ſi grandes difficultés au ſiége de Jéruſalem, qu'après une longue délibération, on fut obligé de décamper & de retourner à Ptolémaïs. Le roi ne voulut pourtant pas ramener l'armée, que la choſe n'eût été examinée par un conſeil déſintéreſſé de vingt des principaux officiers, qu'il choiſit entre les Templiers, les chevaliers de l'ordre de S. Jean, & les ſeigneurs, tant des anciens que des nouveaux croiſés. Ils ſe trouverent tous d'un même avis; qu'il valoit mieux continuer à fortifier Aſcalon, & les autres places le long de la côte, que d'entreprendre le ſiége de Jéruſalem. Leurs raiſons étoient, qu'on ne pouvoit ſe promettre un bon ſuccès de ce ſiége; que Saladin étoit avec l'élite de ſes troupes dans la ville; qu'il avoit pourvue de vivres & de toutes ſortes des munitions; & que l'armée des Chrétiens au contraire campoit dans

un pays déſert & ruiné par le dégât que l'ennemi avoit fait. A quoi ils ajoutoient, que les maladies qui y régnoient augmenteroient encore apparemment tous les jours par la diſette des vivres : le butin qu'on venoit de faire ſervant plus à contenter le luxe du ſoldat, qu'à ſatisfaire à ſa néceſſité. Ils repréſentoient enfin le peu d'union qu'il y avoit entre les croiſés, dont on voyoit tous les jours quelques-uns prêts à déſerter : Qu'il étoit donc beaucoup plus ſûr de mettre les places maritimes en état de défenſe pour y avoir une retraite certaine, & pour tenir les portes ouvertes aux Chrétiens d'occident, que d'aller, avant qu'elles fuſſent fortifiées, entreprendre un ſiége, où il étoit évident que l'armée dépériroit : que ſa défaite ſeroit ſuivie de la perte de toutes leurs conquêtes ; & que les ennemis ne trouvant ni remparts pour les arrêter, ni ſoldats pour leur faire tête, auroient bientôt repris Ptolémaïs avec toutes les autres places de moindre importance. Richard fut obligé de déférer à la réſolution d'un conſeil ſi ſage, & compoſé de perſonnes dont la valeur & l'expérience étoient dans une ſi grande réputation, qu'il y auroit eu du danger à ne pas ſuivre leur avis. Ainſi retournant avec une partie de l'armée à Ptolémaïs, il renvoya l'autre à Aſcalon, afin d'en hâter les fortifications.

XXI. A peine étoit-il arrivé à Ptolémaïs, qu'un courier lui vint apporter la nouvelle de la ſurpriſe de Jaffé par les Turcs, qui étoient entrés dans la ville par la brêche, tuant tout ce qu'ils avoient trouvé de Chétiens dans les rues & dans les maiſons. Il ajoutoit, que le patriarche s'étoit ſauvé avec une partie des ſoldats dans une tour, qui auroit été emportée le même jour, s'il n'avoit arrêté l'ardeur des ennemis par une capitulation. Elle portoit, que les Chrétiens rendroient la tour, & qu'ils demeureroient priſonniers de guerre, s'ils n'étoient ſecourus dans trois jours.

XXII. Le roi ne balança point ſur ce qu'il devoit faire dans cette occaſion. Il s'embarqua ſur ſes vaiſſeaux qui étoient tous prêts dans le port, prenant avec lui une partie de l'armée, & fit marcher le reſte par terre. Comme il étoit à la vue de Jaffé, il fut repouſſé par une tempête qui l'obligea de tenir la mer pendant deux jours; de ſorte qu'il ne put aborder que la nuit qui précédoit le jour auquel la tour devoit être rendue aux ennemis. Auſſi-tôt que les Turcs apperçûrent la flotte, ils accoururent ſur le rivage, qu'ils couvrirent de leurs eſcadrons, réſolus d'empêcher la deſcente. La mer qui étoit baſſe la rendoit fort difficile. Les navires n'oſoient approcher de terre, de peur d'échouer; & les

chaloupes même n'en pouvoient aborder à cauſe des bancs de ſable. D'ailleurs il n'y avoit point de chevaux ſur la flotte, & pour gagner le rivage, il falloit ſe jetter dans l'eau qu'on avoit juſqu'à la ceinture. Ces difficultés épouvanterent les officiers, qui vouloient que le roi remît à la voile. Ils lui repréſenterent la difficulté du débarquement, & ils ajoutoient qu'il y avoit de l'apparence que la tour avoit été rendue, le terme de la capitulation étant expiré. Comme ils en étoient ſur ces conteſtations, & que le roi ne vouloit point déférer à leurs avis, un prêtre qui s'étoit ſauvé de la ville, vint à la nage, & joignit la chaloupe, où étant entré : « Sire, lui » dit-il tout hors d'haleine, hâtez-vous, ſi vous » voulez ſauver la vie à vos ſoldats » : ſont-ils » encore vivans », répondit le roi; « oui, ſire », répartit le prêtre; « mais ſi vous différez plus » long-temps, on va les égorger ». Il ne fut plus poſſible de retenir le roi; & ſe jettant dans la mer l'épée à la main, « à moi, dit-il, braves » croiſés, il faut vaincre, ou mourir ». A l'exemple du roi, tous les officiers & tous les ſoldats ſe mettant dans l'eau, s'empreſſerent d'aborder malgré les flèches que les ennemis décochoient ſur eux. Les Turcs épouvantés de cette prodigieuſe hardieſſe oſerent à peine les attendre; & dans le même temps l'armée qui venoit par

terre arriva, conduite par le comte de Champagne. Ainſi les ennemis ne ſongerent plus qu'à prendre la fuite. Pendant que cette armée les pourſuivoit, le roi entra dans la ville, ſuivi des plus braves gens de ſa flotte, taillant en pieces les Turcs qu'ils trouvoient par les rues, dont il demeura trois mille morts. Voilà comment la tour fut délivrée. Le roi y mit une bonne garniſon, & fit travailler en diligence à réparer les brêches de la place.

XXIII. Mais il faillit à périr trois jours après, par une embuſcade que lui dreſſerent les Turcs. Il étoit campé hors de la ville, à cauſe du mauvais air, & toute l'armée étoit ſous des tentes, le roi n'ayant lui-même point d'autre logement que la ſienne. Saladin qui avoit ſon armée près delà, & qui ne cherchoit qu'une occaſion de le ſurprendre, réſolut de l'enlever, & fit un détachement de ſa cavalerie pour l'envelopper de tous côtés, ſçachant bien qu'il n'avoit que de l'infanterie avec lui. Les Génois, dont le quartier étoit le plus près des ennemis, ayant vu ce mouvement, en donnerent promptement avis au roi, qui rangea ſes gens en bataille avec une préſence d'eſprit admirable, ſans s'étonner du danger qui le menaçoit. Il n'y avoit que lui dans ſon armée, & dix des principaux ſeigneurs qui euſſent des chevaux; tout le reſte

étoit à pied. Il n'y avoit guère d'apparence que l'infanterie pût ſoutenir long-temps en pleine campagne le choc de la cavalerie qui venoit fondre ſur elle, & qui lui étoit même beaucoup ſupérieure en nombre. Mais ce prince auſſi habile que vaillant, forma de ſes troupes un bataillon quarré qui faiſoit face de tous côtés à l'ennemi. Il leur fit mettre un genou en terre, & préſenter au cavalier la pique, dont il leur commanda de ficher le bout dans la terre, pour être plus ferme, & de tenir le fer à la hauteur du poitrail des chevaux. Il fit placer enſuite entre deux piquiers deux arbalêtriers, dont l'un ne faiſoit que préparer l'arbalête, donner les flèches, & l'autre tiroit inceſſamment. Et pour lui, il ſe mit avec les dix ſeigneurs qui avoient des chevaux à la tête du bataillon. Cette ordonnance & la réſolution des Chrétiens ſurprirent ſi fort les Turcs, qu'ils ne firent que voltiger autour du bataillon, pour tâcher de le rompre. Mais trouvant des gens intrépides, dont une partie leur préſentoit la pointe des piques, pendant que l'autre faiſoit pleuvoir ſur eux une prodigieuſe grêle de flèches, ils n'oſerent s'engager dans un combat plus ferme & plus régulier. Le roi voyant qu'ils ne faiſoient que caracoller, en conçut tant de mépris, qu'il ne craignit point de s'éloigner de l'infanterie avec

les dix ſeigneurs qui l'accompagnoient, & de charger l'eſcadron qui ſe préſenta devant lui. Il fit là des exploits incroyables, perça l'eſcadron, frappant & tuant à droite & à gauche, releva le comte de Leyceſtre, qui avoit été abattu, & dégagea Mauleon qui avoit été pris, coupant bras & jambes à ceux qui l'amenoient. Il marcha enſuite vers la ville pour couper chemin à un gros de cavalerie qui s'y avançoit, renverſant les premiers qui étoient prêts d'entrer par un endroit qu'on n'avoit pas encore bien réparé, & étonnant tellement les autres, qu'ils prirent la fuite. Il courut de-là au rivage, ſur l'avis qu'on lui vint donner que ſa flotte qui croyoit que tout fut perdu, vouloit mettre à la voile. Il la raſſura par ſa préſence; & comme il revenoit, il tomba au milieu d'un eſcadron commandé par un émir d'une taille au-deſſus de celle de tous les autres, & avantageuſement monté, qui venoit à lui à toute bride. Il fut ravi de trouver un ennemi digne de lui, & pouſſant ſon cheval avec la même ardeur que l'émir pouſſoit le ſien, il le joignit bientôt, & du premier coup de ſabre qu'il lui porta, il lui coupa le bras droit & l'épaule, qui tomba d'un côté, & le reſte du corps de l'autre. Ce terrible coup donna tant de frayeur aux Turcs, qu'ils n'oſerent plus approcher, ſe contentant de tirer

des flèches de loin, & ſe retirant peu à peu vers le gros de l'armée, où étoit Saladin, qui n'avoit envoyé que ſes lieutenans à cette expédition. Ainſi le roi après avoir combattu pendant tout le jour, revint le ſoir victorieux dans ſon camp, ayant ſa caſaque & le caparaçon de ſon cheval tout hériſſés de flèches. Ce fut une choſe merveilleuſe, qu'avec un ſeul bataillon, & dans une plaine, il eût ſoutenu durant un jour pluſieurs eſcadrons de cavalerie qui le pouvoient envelopper; & ce qu'il y a de plus étonnant & de plus incroyable, ſi tous les hiſtoriens ne l'aſſuroient pas, c'eſt qu'il ne perdit qu'un ſoldat dans un combat ſi long & ſi inégal & qu'il en coûta la vie à plus de ſept cens Turcs.

XXIV. La joie de cet heureux ſuccès fut troublée par la maladie du roi, qui après être échappé de tant de périls, faillit être emporté par une fièvre maligne, & fut obligé par l'avis de ſes médecins, de ſe faire tranſporter à Porphirie [1], petite ville ſituée au pied du mont Carmel. Ce fut dans cette occaſion que Saladin témoigna une généroſité dont il y a peu d'exemples, même parmi les Chrétiens. Au lieu de profiter de cette conjoncture, comme le droit de la guerre l'y autoriſoit, & d'aller à la tête

[1] Caïbas.

de

de ſes troupes enlever le roi, qui n'étoit pas en état de ſe défendre, il ſe tint dans ſon camp, ſans rien entreprendre, & l'envoya complimenter ſur ſa maladie. Les ennemis de Richard en prirent occaſion de l'accuſer d'intelligence avec Saladin; & d'autres diſoient que c'étoit une ſuite de l'amour que ce ſultan avoit eu pour la reine Eléonor. Mais les plus équitables ne doutoient point que Saladin, qui faiſoit profeſſion d'eſtimer la vertu, n'eût rendu cet honneur à la valeur de Richard, le plus grand capitaine qui fût au monde.

XXV. Cependant l'état où ſe trouva le roi par ſon indiſpoſition, le fit réſoudre à ſon retour : ſa maladie ayant été ſi violente, que même après que le péril en fut paſſé, il lui reſta une fièvre quarte, & une langueur qui dura le reſte de ſa vie. D'ailleurs il lui venoit inceſſamment des avis d'Angleterre, que ſon frere troubloit le royaume; & que le roi de France ſe joignant avec lui, penſoit à lui enlever la Normandie. Mais avant que de partir, il voulut faire un Traité avec Saladin pour aſſurer le repos des Chrétiens qu'il laiſſoit en Aſie. Les choſes avoient bien changé de face en peu de temps. Le départ des François qui ſuivit de près celui des Allemands, avoit extrêmement diminué l'armée. Les maladies avoient achevé

de l'affoiblir ; & la diviſion qui continuoit parmi ce qui reſtoit en état de combattre, ne permettoit pas d'en rien eſpérer de bon. Les victoires du roi avoient à la vérité un peu relevé les courages abattus ; mais étant tombé malade, auſſi bien que les ſoldats, les croiſés ne pouvoient tirer un grand fruit de ces heureux ſuccès ; & il n'y avoit guere d'apparence qu'après ſon départ, ils ſe puſſent maintenir dans les places qu'il avoit conquiſes. Saladin bien informé de tout cela, le fit bien connoître aux députés que Richard lui envoya pour négocier la paix. Car lors qu'ils voulurent le remettre ſur les offres qu'il avoit faites de quitter Jéruſalem avec le territoire qui eſt au deçà du Jourdain, il leur dit qu'il falloit le prendre au mot dans le temps qu'il en avoit fait la propoſition ; mais que les choſes n'étoient plus dans les mêmes termes ; qu'ils lui diſſimuloient inutilement le mauvais état de leurs affaires, dont il ſçavoit tout le détail, & qu'il n'entroit en conférence avec eux, que par l'eſtime qu'il faiſoit de celui qui les avoit envoyés ; que cette conſidération le portoit à laiſſer les Chrétiens en poſſeſſion des places que Richard avoit conquiſes, & de celles qu'ils occupoient avant ſon arrivée, pourvu qu'on démolît les fortifications de Jaffé & d'Aſcalon, ſans les pouvoir rebâtir pendant la trêve, la-

quelle il consentoit de faire à ces conditions pour trois ans. Il fallut en passer par-là; & tout ce que Richard put obtenir de plus, ce fut que les Chrétiens d'Occident auroient la permission de venir sans armes en équipage de pélerins, faire leurs dévotions à Jérusalem en toute sûreté. Il obtint aussi qu'ils pourroient entretenir deux prêtres dans l'église du saint-Sépulchre, dans celle de Nazareth & dans celle de Bethléem, dans lesquelles auparavant il n'étoit permis qu'aux Grecs d'en avoir.

XXVI. Ce fut tout l'avantage que Richard remporta de ses grandes actions, & tout le profit que les Chrétiens tirerent d'une croisade dont on avoit conçu bien d'autres espérances. Au reste, il ne faut point imputer un si triste événement à cette fatalité à laquelle les hommes par vanité, ou par ignorance, ont coûtume de rapporter leurs calamités. Il n'y a personne qui ne voie bien qu'il faut attribuer le malheureux succès des croisés à l'ambition & à la jalousie des chefs, à la diversité des factions, & à la licence des soldats. Les fautes que commirent Philippe & Richard eurent aussi beaucoup de part à la ruine de leurs entrepriſes. Car si après la prise d'Acre, ils eussent marché droit à Jérusalem, peut-être qu'ils s'en fussent rendus maîtres, tant la consternation étoit grande parmi les Turcs, ou s'ils se fussent présentés

devant Damiette avec leur flotte, ſuivant le conſeil de Caracos, ils auroient infailliblement emporté cette ville, & avec elle toute l'Egypte. Cette conquête leur auroit encore facilité celle de la Phénicie & celle de la Syrie, & les y auroit en même temps affermis, comme l'émir le fit voir au roi Philippe, par les raiſons que j'ai rapportées. Si même après le départ de Philippe, Richard eût pu profiter de la victoire qu'il remporta ſur Saladin près de Céſarée, & qu'au lieu de s'arrêter à fortifier Aſcalon, il ſe fût contenté d'y laiſſer les perſonnes les moins propres au combat, & qu'il eût mené ſon armée victorieuſe devant Jéruſalem, il n'auroit peut-être point trouvé de réſiſtance, parce que la défaite de Saladin avoit jetté la frayeur dans toute la Paleſtine.

XXVII. Saladin au contraire en uſa en grand capitaine, lorſque, s'appercevant de la diviſion qui étoit entre les deux rois, il en attendit le ſuccès ſans expoſer ſon armée, & lors qu'après la priſe de Ptolemaïs, il fit le dégât dans la Phénicie & dans la Syrie. Il ſçavoit que c'étoit le moyen d'empêcher les Chrétiens d'aſſiéger Jéruſalem; & que ne trouvant point dequoi ſubſiſter, ils appréhenderoient de s'expoſer à mourir de faim dans leur camp. Ce fut encore une ſage conduite que celle qu'il tint après

la bataille de Céſarée, de laiſſer à Richard un pays ouvert & ruiné, & des villes à rebâtir, pour l'amuſer, pendant qu'il ſe tenoit à couvert dans de bonnes places, ou dans des poſtes avantageux, d'où il fatiguoit ſans ceſſe l'armée des Chrétiens. Il y eut auſſi beaucoup d'habileté dans les feintes négociations qu'il entretint avec Richard, à qui il faiſoit eſpérer la reſtitution de Jéruſalem, pour l'empêcher d'en faire la conquête.

Ainſi Saladin, quoique vaincu en diverſes rencontres, & contraint de fuir & de raſer ſes places, ſe trouva victorieux à la fin, & chaſſa ſon ennemi. Et Richard au contraire, après un grand nombre de victoires, ſe trouva vaincu, & obligé d'abandonner ſes conquêtes. Voilà comment la valeur d'un conquérant n'eſt qu'une vertu funeſte & aux autres & à lui-même, ſi la prudence ne la conduit; & comment il eſt plus important de ſçavoir uſer de la victoire, que de ſçavoir vaincre.

Il faut pourtant avouer qu'il n'y a point de conquérant qui ait fait d'expédition plus glorieuſe, que le fut celle de Richard. Car outre les prodiges de valeur qu'on lit avec étonnement, & qu'on a de la peine à croire, que peut-on imaginer de plus grand que le don qu'il

fit de deux royaumes, de celui de Cypre à Guy de Lusignan, & de celui de Jérusalem au comte de Champagne? Il est vrai qu'il ne fut pas assez heureux pour conquérir à ce dernier la capitale de son royaume, comme il en avoit formé le dessein : mais en lui laissant ses conquêtes, il lui laissoit au moins dequoi soutenir sa royauté, dont le jeune prince posa le siège dans Acre, où il mourut cinq ans après, sans avoir pu recouvrer Jérusalem.

SOMMAIRE

DU NEUVIEME LIVRE.

Richard s'embarque pour retourner en Europe. Fait naufrage sur les côtes du duc d'Autriche. II. *En est fait prisonnier, & vendu à l'empereur.* III. *On le transfere à Mayence.* IV. *Le roi de France fait solliciter l'empereur de prolonger sa détention.* V. *Henri l'accuse dans la diete de Spire.* VI. *Il s'y défend courageusement.* VII. *Ses discours touchent l'empereur jusqu'aux larmes, & le justifient du meurtre de Conrad.* VIII. *Philippe lui fait déclarer la guerre, & engage de nouveau l'empereur à faire durer sa prison. Recherche la princesse Palatine en mariage, qui lui préfere le prince de Saxe.* IX. *S'empare du Vexin. Met le siege devant Rouen défendu par le comte de Leycestre.* X. *Eléonor convient avec l'empereur de la rançon de Richard. Passe en Allemagne, & le délivre.* XI. *Risques que court Richard, d'être repris en passant en Angleterre.* XII. *Maladie, dernieres volontés, & mort de Saladin. Belles leçons que sa conduite laisse aux princes, de la vanité des grandeurs.* XIII. *Richard est magnifiquement reçu à Londres. Fait condamner son frère à une prison perpétuelle.*

XIV. *Fait refleurir le commerce, & obſerver les loix.* XV. *Paſſe en Normandie; y eſt victorieux ſans combattre.* XVI. *Cruelle perfidie de ſon frere, envers trois cents gentilshommes François. Vengeance que Philippe en prit ſur les habitans d'Evreux.* XVII. *Ce prince perd la bataille près de Blois, & les chartres de la couronne.* XVIII. *Richard déſaprouve le traité que les ſeigneurs Normands & François avoient fait en ſon abſence.* XIX. *Veut ſçavoir la volonté de l'empereur avant que de conſentir à un accommodement avec Philippe.* XX. *Leur réconciliation inattendue. Tuent un ſerpent monſtrueux.* XXI. *Conditions de leur traité. Richard retourne à Londres, où il pardonne généreuſement à ſon frere.* XXII. *Apprend la mort du duc d'Autriche.* XXIII. *Rétablit l'uſage des Tournois.* XXIV. *Il en corrige les abus.* XXV. *La guerre ſe rallume entre lui & Philippe. Paſſe en Bretagne, y ſurprend la mère d'Artus. Accourt au ſecours d'Aumale, où il eſt vaincu.* XXVI. *Apprend que ſon frere a fait priſonnier l'évêque de Beauvais. Réponſe qu'il fait aux deux prêtres qui s'offroient pour ſervir ce prélat.* XXVII. *Son raccommodement avec les Bretons, & retour des ôtages qu'il avoit donné à l'empereur.* XXVIII. *Philippe eſt contraint de capituler avec le comte de Flandre.* XXIX. *Richard paſſe en Berri, où il apprend les ſéditions qu'excitoit dans Londres*

un certain Guillaume. XXX. *Sujet de plainte de l'archevêque de Rouen ; ce que Richard fait pour le dédommager.* XXXI. *Philippe rompt la trève qu'il avoit faite avec Baudouin & Richard. Tombe dans la riviere d'Epte, en ſe ſauvant.* XXXII. *S'empare d'Evreux ; le brûle.* XXXIII. *Le Pape ſe porte pour médiateur du différent entre lui & Richard ; & particularités ſur la mort de l'empereur Henri.* XXXIV. *Cruautés de ce prince, & vertus de ſon ſucceſſeur.* XXXV. *Lieu où Richard & Philippe ſe rendent pour convenir d'une trève ; & tréſor que découvre un gentilhomme Limouſin.* XXXVI. *Richard veut ſe l'approprier ; met le ſiége devant Chaluz, y eſt bleſſé mortellement. Pardonne à ſon meurtrier ; belle parole qu'il lui dit.* XXXVII. *Son teſtament.* XXXVIII. *Sa mort : ſon éloge, ſon âge.* XXXIX. *Eſt regreté d'Eléonor. Age avancé de cette princeſſe.* XL. *Jean Sans-Terre s'empare des tréſors de Richard, paſſe en Angleterre, & s'y fait couronnner.* XLI. *Politique d'Eléonor en ſe déclarant pour le comte de Mortaing, au préjudice d'Artus.* XLII. *Ce dernier cherche un aſyle auprès de Philippe ; lui fait hommage de pluſieurs Provinces.* XLIII. *Philippe lui promet ſa fille en mariage ; eſt contraint de l'abandonner.* XLIV. *Fournit des troupes au jeune prince que ſon oncle fait priſonnier.* XLV. *Incertitude ſur la fin malheureuſe*

d'Artus. Le roi Jean eſt ſoupçonné de l'avoir fait mourir. XLVI. *Raiſons que les Bretons avoient eues de lui donner le nom d'Artus.* XLVII. *Enumération des princes qui ont poſſédé la Bretagne.* XLVIII. *Bonnes & mauvaiſes qualités d'Eléonor. Le temps qu'elle vécut; ſa fortune & ſes diſgraces.*

LIVRE NEUVIEME.

La trève étant ſignée, & Richard ſe portant un peu mieux, il retourna à Ptolemaïs, afin de hâter ſon départ. Il fit prendre le devant aux reines, qui s'embarquèrent avec la princeſſe de Cypre, ſur la flotte, & arrivèrent heureuſement en Sicile, d'où elles continuèrent leur voyage en Angleterre. Il n'en fut pas de même de Richard, qui partit quelques jours après ſur un navire plus léger que les autres, croyant qu'il les joindroit bientôt ſur la route. Mais la tempête le jetta ſur les terres de l'empereur de Conſtantinople, dont la foi lui étoit ſuſpecte. Il fit donc remettre à la voile, & aborda dans un port d'Eſclavonie. Il ne s'y crut pas plus en ſûreté que ſur les terres de l'empereur de Grèce : de ſorte qu'il loua une galiotte, ſur laquelle il ſe rembarqua, étant contraint de quitter ſon vaiſſeau que la tempête avoit endommagé, & qu'il n'avoit pas le loiſir de faire radouber. Pour comble de malheur, ſa galiotte fit naufrage dans le Golfe de Veniſe, entre cette ville & celle d'Aquilée ſur les terres du duc d'Autriche ſon plus grand ennemi. Le bruit ſe répandit auſſitôt dans le pays du naufrage d'un vaiſſeau, ſur lequel il y avoit, diſoit-on, un homme de

qualité qui s'étoit ſauvé avec tout l'équipage, & qui ne vouloit point être connu. Le duc d'Autriche qui avoit été averti du départ de Richard, ne douta point que ce ne fût lui-même, & donna des ordres fort précis à tous les gouverneurs des places de s'en ſaiſir. Richard échappa par deux fois à ſes ennemis, par la généroſité de ceux à qui il ſe fit connoître. Le premier fut le gouverneur d'un château qui étoit ſur ſon paſſage. Richard déguiſé en marchand que la tempête avoit jetté ſur ſes côtes, l'envoya complimenter, le priant de lui donner un ſauf-conduit, parce qu'il avoit eu avis qu'on arrêtoit les étrangers, & lui faiſant préſent d'un rubis de mille écus. Cette magnificence découvrit le roi. Le gouverneur dit à celui qui lui préſenta le joyau, qu'il n'y avoit que Richard capable de faire une ſemblable libéralité, & qu'il ne doutoit point que ce ne fût lui. Il ajoûta auſſi-tôt, qu'il avoit tant d'eſtime pour ſa vertu, qu'il le laiſſeroit aller, nonobſtant les ordres qu'il avoit reçus ; & que cependant il le remercioit de ſon préſent, qu'il ne voulut point recevoir. Il échappa enſuite par la fidélité que lui garda un gentilhomme Normand de la ville d'Argentan, qui étant né ſon ſujet, fut eſtimé plus propre qu'un autre à le ſurprendre. Le duc d'Autriche qui jetta les yeux ſur lui pour ce deſſein, lui pro-

mit de lui donner la moitié d'une petite ville, où l'on disoit que Richard s'étoit caché, s'il pouvoit le reconnoître, & le lui amener. Mais ce gentilhomme crut être plus obligé à son légitime souverain, qu'au maître qu'il servoit; & préférant son devoir à son intérêt, il decouvrit au roi l'ordre qu'il avoit reçu, & lui donna le moyen de se sauver.

II. Cependant l'heure fatale à la liberté de ce prince étoit venue; & si la générosité de ces deux hommes put reculer sa captivité de quelques jours, elle ne pût au moins en éluder le decret. Il semble même que sa destinée le conduisoit vers son ennemi. Car en fuyant de ville en ville, il vint à Vienne, capitale d'Autriche, & la résidence de Léopold. Ce fut là qu'il fut découvert par l'imprudence d'un page qu'il envoyoit à la provision. Le cuisinier remarqua que ce jeune homme choisissoit toujours les viandes les plus délicates, & que lorsqu'il payoit, il faisoit montre de plusieurs pièces d'or. Il en donna avis au duc, qui fit prendre le page, & le contraignit par la force des tourmens, d'avouer la vérité. Ainsi le logis où étoit le roi fut aussitôt investi. Une partie des gardes se saisit des portes, & les autres entrerent dans la chambre. Il se présenta à eux l'épée à la main, & leur dit qu'il ne se rendroit qu'au duc d'Au-

triche lui-même : étant réſolu de ſe faire tuer, plutôt que de ſouffrir qu'ils miſſent la main ſur lui. Ils firent donc ſçavoir cette réſolution au duc, qui ne tarda pas à venir. Le roi le voyant entrer dans la chambre, s'avança vers lui, & lui rendant ſon épée, il lui dit avec une grace qui auroit dû vaincre tout ſon reſſentiment, qu'il étoit ſon priſonnier. Le duc le traita d'abord avec beaucoup de civilité, l'amenant avec lui comme s'il eût voulu lui donner un appartement dans ſon château; mais ce fut pour le jetter dans la priſon, où il le fit indignement charger de chaînes. Spectacle étonnant, de voir un roi ſi puiſſant [1], & couvert de la gloire de mille belles actions, à la merci d'un ennemi qu'il avoit mépriſé, & en étant traité à ſon tour comme un eſclave. Au reſte, c'eſt une belle leçon à ceux qui ſont élevés au-deſſus des autres, de n'abuſer point de leur puiſſance, & de ne s'attirer point par leur mépris le reſſentiment de leurs inférieurs, auxquels la providence a le pouvoir de les ſoumettre quand il lui plaît. Il eſt pourtant vrai qu'il eût été plus glorieux au duc d'Autriche,

[1] Cette captivité a fourni à M. Sedaine, le ſujet d'une pièce dont-il a fait un ſi bel uſage dans celle qu'il a intitulée : RICHARD CŒUR-DE-LION, *Comédie en trois Actes*. Le choix & la grandeur du ſujet traité par une plume depuis long-temps accoutumée à enrichir le Théâtre, ne pouvoit manquer d'avoir le grand ſuccès qu'elle a obtenu.

d'oublier les injures qu'il avoit reçues, que de s'en venger ſi lâchement; témoignant par un procédé ſi peu magnanime, qu'il les avoit diſſimulées par foibleſſe, & non par grandeur de courage. Il fit quelque choſe de plus malhonnête encore, en vendant le roi pour ſoixante mille marcs d'argent à l'empereur, qui ne les devoit payer que lors qu'on racheteroit le priſonnier.

III. C'eſt ainſi que Léopold & Henri mettoient à prix la liberté d'un prince ſur lequel ils n'avoient aucun droit, puiſqu'il n'étoit point vaſſal de Henri, qu'il étoit fort ſupérieur à Léopold, & qu'il n'avoit de guerre déclarée ni avec l'un ni avec l'autre. Mais la fortune prit plaiſir à abaiſſer la fierté de ce prince, par une indignité ſans exemple. L'empereur le fit tranſporter à Mayence, où il fut reſſerré fort étroitement. Cet empereur étoit Henri VI, fils de Frédéric I, digne par ſon courage de l'honneur de ſa naiſſance, s'il ne l'avoit pas deshonorée par ſon avarice & par ſa cruauté. Il avoit épouſé, comme je l'ai déja dit, Conſtance, reine de Sicile, à qui Tancrede avoit enlevé le royaume; & parce que Richard avoit pris l'alliance de Tancrede, Henri en avoit gardé un reſſentiment qu'il fit éclater, lorſqu'il en trouva l'occaſion. Il prit pour prétexte de ſa vengeance l'invaſion de la Sicile,

& le pillage de Meſſine, dont il avoit fallu, diſoit-il, que les Siciliens ſe fuſſent rachetés par une groſſe ſomme d'argent. Il y joignit la conquête de l'île de Cypre, qu'il appelloit une uſurpation & un brigandage, quoiqu'il n'y eût point d'intérêt; n'ayant ni la poſſeſſion ni la ſouveraineté de cette île, qui appartenoit aux empereurs de Conſtantinople. Mais il le chargeoit ſur-tout d'avoir fait aſſaſſiner le marquis de Montferrat, & d'avoir pris de l'argent de Saladin pour abandonner la Paleſtine.

IV. Le roi de France ſongeant de ſon côté à retirer le Vexin, & peut-être toute la Normandie, envoya Philippe de Dreux, évêque de Beauvais ſon couſin, à l'empereur, pour le ſolliciter à faire durer la priſon de Richard autant que ſa vie. Si cet ambaſſadeur n'obtint pas qu'elle fût perpétuelle, il la rendit au moins fort dure, & fut cauſe que l'empereur oubliant le reſpect qui eſt dû aux têtes couronnées, fit charger le roi de fers. C'eſt la plainte que Richard en fit lui-même quelques années après ſa délivrance, en rejettant une requête qu'on lui préſentoit pour cet évêque, que la fortune livra depuis entre ſes mains.

V. Après tout, le procédé de l'empereur étoit inſoutenable. Mais voulant intéreſſer les princes & les états de l'empire dans ſa querelle, il

il convoqua une diette à Spire, où il fit transporter le roi. L'empire Germanique ne vit jamais d'assemblée plus solemnelle ; & l'empire Romain lui-même dans sa splendeur n'en a peut-être point vu de plus célébre. Richard fut introduit comme un criminel ; mais il témoigna dans ses fers autant de majesté, que s'il avoit été sur le trône, la tempérant néanmoins par une modération convenable à l'état auquel sa mauvaise fortune l'avoit réduit. Il ne se défendit point sur l'incompétence de ses juges, bien qu'il le pût faire, étant né souverain & indépendant de l'empereur & de l'empire ; mais il se crut obligé de défendre sa réputation devant tous les tribunaux du monde. D'ailleurs il craignoit l'esprit sanguinaire de l'empereur, qu'il vouloit ménager. De sorte que comme il avoit hérité de l'éloquence, aussi-bien que de la valeur d'Henri II, son pere, il parla avec tant de force, qu'il laissa tout le monde, & l'empereur lui-même persuadé de son innocence.

VI. Il répondit à tous les chefs de l'accusation de l'empereur, & dit : « Qu'il n'avoit rien fait » ni en Sicile, ni en Cypre, que de juste ; que » Tancrede l'avoit obligé de faire la guerre, en » lui refusant le douaire de sa sœur, & les legs » du testament de Guillaume II, & que la bru» tale inhumanité d'Isaac, usurpateur du royaume

» de Cypre, l'avoit contraint de prendre les ar-
» mes pour venger ſes injures, & celles des
» Cypriots eux-mêmes, qui gémiſſoient ſous
» le joug de ce tyran : qu'il étoit innocent du
» meurtre de Conrad, dont Conrad l'avoit juſ-
» tifié lui-même, lorſqu'il avoit ordonné à ſa
» veuve de le mettre en poſſeſſion de la ville
» de Tyr. A l'égard de l'argent qu'on l'accuſoit
» d'avoir pris de Saladin pour revenir en Europe,
» qu'il ne penſoit pas qu'il eût jamais pu s'attirer
» de ſemblables reproches, lui à qui il ne reſtoit
» de toutes ſes conquêtes que la gloire de les
» avoir faites, & qui avoit diſtribué aux Croiſés
» tout le butin de la caravane de Babylone qui
» montoit à des ſommes immenſes. Et quels
» préſens auroit-il fallu que Saladin lui eût faits
» pour le corrompre, lui qui donnoit des royaumes
» aux autres »? « Où ſont enfin, dit-il, ces richeſſes
» qu'on m'accuſe d'avoir reçues pour le prix de
» ma perfidie? on ſçait en quel équipage l'on
» m'a trouvé. Il ne m'eſt reſté pour tout tréſor
» que la bague que j'ai au doigt. Voilà, conti-
» nua-t-il en la montrant, tout ce que je rem-
» porte, non-ſeulement de mes conquêtes, mais
» encore de tout l'argent de mon royaume que
» j'avois emporté avec moi, & que mes con-
» quêtes ont conſumé. Au reſte, qui ſont ceux
» qui m'accuſent d'avoir abandonné les Chrétiens

» d'Orient à la merci de Saladin ? Est-ce Phi-
» lippe qui s'en est retourné chez lui après la prise
» d'Acre, ou Léopold qui l'a suivi ? Ne suis-je pas
» revenu après eux ? & n'ai-je pas assez de fois
» exposé ma vie en combattant contre les Turcs,
» pour assurer ma réputation contre la calomnie
» de mes ennemis »

VII. L'empereur fut si touché du discours de Richard, qu'il ne put retenir ses larmes, & que s'étant levé il l'embrassa tendrement, l'assurant qu'à la venir il le traiteroit en roi, qu'il l'honoroit de son estime & de son amitié ; soit qu'il eût effectivement ce dessein, ou qu'il en usât de la sorte, pour empêcher que la diete, charmée de la majesté de ce prince, ne le voulût délivrer. Richard ne se contenta pas de faire connoître son innocence à l'égard du meurtre de Conrad par de fortes raisons, il voulut encore fermer la bouche à ses ennemis par l'aveu du vieux de la Montagne qui en étoit l'auteur. Il lui envoya donc par la permission de l'empereur un messager, qui en rapporta une lettre, contenant l'histoire de cet assassinat, de la maniere que je l'ai racontée. Mais pour tout cela l'empereur ne tint pas la parole qu'il lui avoit donnée ; & s'entendant avec le roi de France, il le retint prisonnier comme auparavant.

VIII. Philippe lui envoya peu de temps après une ambaſſade ſolemnelle pour négocier une étroite alliance entr'eux, dont il ſouhaitoit que ſon mariage avec la princeſſe Palatine, couſine germaine de l'empereur fût le lien, & la priſon de Richard le prix & le ſceau, en même-temps. Philippe avoit nouvellement épouſé la princeſſe de Dannemarc; mais l'averſion qu'il prit pour elle le premier jour de ſon mariage, ſoit par la force de quelque ſortilége, ou à cauſe de quelque défaut ſecret qu'il y découvrit, l'obligea d'en pourſuivre la ſéparation. Il l'a fit juger par ſentence de ſon clergé dans une aſſemblée où l'archevêque de Rheims préſidoit: à quoi la parenté qui ſe trouva, ou qu'on imagina entre lui & cette princeſſe, ſervit de fondement, ſuivant l'abus de ces temps-là. Cependant la princeſſe Palatine touchée de l'indignité de cette action, rejetta la propoſition que l'empereur lui fit du mariage du roi, & lui préféra le prince de Saxe. Henri ne laiſſa pas de promettre à l'embaſſadeur de Philippe de tenir toujours Richard priſonnier. Il n'approuva pourtant point la déclaration de guerre que Philippe lui envoya faire dans ſa priſon, ne croyant pas qu'il pût ſe mettre par-là à couvert du ſerment qu'il avoit fait de ne rien entreprendre ſur les terres de Richard que quarante jours après ſon retour. Mais Phi-

lippe avoit pris sa résolution, & fait un traité avec Jean, frere de Richard, à qui il promit de lui aider à s'emparer du royaume d'Angleterre, parce que Jean de son côté consentit que Philippe se saisit du Vexin. Ainsi ce frere perfide au lieu de s'employer pour la délivrance de son frere, tâchoit de lui ravir la couronne; & par les troubles qu'il excitoit au delà de la mer, il favorisoit les invasions de Philippe en Normandie.

IX. Cette province se trouvoit partagée entre les seigneurs qui tenoient le parti de Jean, & ceux qui soutenoient l'évêque d'Ely, chancelier de Richard, que Jean avoit chassé. Il ne fut pas difficile au roi de France d'y entrer à la faveur de ces divisions, & de se rendre maître de Gisors & de tout le Vexin. Il fit ensuite avancer son armée dans la province; & après avoir pris Aumale & Evreux, il vint mettre le siége devant Rouen. Mais le comte de Leycestre se jetta dans la ville, & la défendit avec tant de valeur, que Philippe fut obligé de lever le siege, après y avoir perdu beaucoup de monde. Il prit pour se dédommager quelques bourgs & quelques châteaux de peu d'importance, & accepta la somme que le comte de Leycestre lui fit offrir pour obtenir une trève de six mois. Le comte croyoit tout gagner en gagnant ce délai, parce qu'il

eſpéroit que dans ce temps-là le roi pourroit être mis en liberté.

X. Il ne ſe trompa pas. La reine Eléonor, qui d'un côté s'oppoſoit puiſſamment à la rebellion de Jean Sans-Terre, s'employoit de l'autre avec beaucoup d'application à la délivrance de Richard, ſentant redoubler ſa tendreſſe par les infortunes de ce prince. Elle obligea le pape à écrire à l'empereur, à qui elle fit offrir une rançon telle qu'il la voudroit demander. Il convint avec Richard de cette rançon, qui fut fixée à cent cinquante mille marcs d'argent. La reine travailla auſſi-tôt au recouvrement de cette ſomme, & tout le monde ſans exception y contribua, le peuple, la nobleſſe & le clergé. Cette levée n'étant pas ſuffiſante, on fit fondre les vaſes ſacrés & les ornemans d'or & d'argent des égliſes. Avec tout cela il s'en fallut cinquante mille marcs qu'on ne pût fournir le prix de la rançon. On donna pour caution de cette ſomme l'archevêque de Rouen, & l'évêque de Bath avec cinquante gentilshommes, dont une partie paſſa auprès de l'empereur, & les autres ſe rendirent auprès du duc d'Autriche. L'archevêque de Rouen fut du nombre des premiers, & la reine Eléonor l'accompagna, dans l'impatience où elle étoit de revoir ſon fils, qu'elle eut la joie de délivrer de priſon. Ainſi l'amour de la mere répondit à la piété du fils. De ſorte qu'on peut dire que s'ils

furent malheureux l'un & l'autre, en éprouvant ſucceſſivement les rigueurs de la captivité, ils furent auſſi heureux en éprouvant tour-à-tour, la mere l'affection d'un bon fils, & le fils la tendreſſe d'une bonne mere.

XI. Richard ayant été mis en liberté, vint de Mayence à Cologne, d'où il ſe retira en Flandre, n'attendant qu'un temps propre pour paſſer en Angleterre. Mais les vents contraires l'ayant arrêté pendant deux mois, il faillit à retomber dans une captivité pire que la premiere. Henri qui n'avoit pas les vertus de l'empereur Frédéric ſon pere, & qui d'ailleurs étoit ſollicité par la France, ſe repentit d'avoir laiſſé aller ſon priſonnier : ſe le repréſentant comme un tigre furieux qu'il avoit imprudemment lâché, & qui ne ſeroit pas plutôt de retour chez lui, qu'il chercheroit à ſe vanger des indignités de ſa priſon. Ainſi pour ſe garantir de ſon reſſentiment, il ne trouva point de meilleur moyen que de le remettre dans les fers, nonobſtant la foi du traité qu'il venoit de ſigner. Les amis que la vertu de Richard lui avoit acquis dans ſa captivité lui en donnerent avis, l'exhortant de partir, quelque péril qu'il pût courir ſur la mer, qui ſeroit toujours moins fâcheux que celui qu'il couroit en demeurant à terre. Il ſuivit leur conſeil : & quoi qu'il n'eût pas un vent favorable, il s'embarqua

ſi à propos, que les gens que l'empereur envoyoit pour le prendre, arriverent dans le temps qu'il mettoit à la voile. Ils n'oſerent le pourſuivre: & après quelques jours d'une fâcheuſe navigation, où la fortune acheva d'épuiſer ſa haine, elle changea tout-d'un-coup en ſa faveur, & le fit heureuſement aborder à Douvres, dix-huit mois après ſon départ de Ptolémaïs, dont il en avoit paſſé quinze dans les priſons de Vienne & de Mayence. Avant que de le ſuivre en Angleterre, il faut que je retourne en Aſie, où la mort de Saladin me rappelle pour un moment. Ce ſultan, qu'on dit avoir été l'amant de la reine Eléonor, eſt trop fameux dans l'hiſtoire que j'écris, pour ne rien dire des circonſtances mémorables de ſa mort, après avoir tant parlé des belles actions de ſa vie.

XII. Enſuite du traité de paix ou de tréve pour trois ans conclu entre lui & le roi Richard, il porta ſes armes vers l'Euphrate contre les ſucceſſeurs de Noradin, ſur leſquels il reconquit toutes les provinces qui s'étendoient ſur les deux rives de ce fleuve. Etant revenu victorieux à Damas, il y tomba malade. Il connut bien que ſa maladie étoit mortelle: mais il enviſagea la mort dans ſon lit avec la même intrépidité avec laquelle il l'avoit affrontée tant de fois dans les combats. Il diviſa ſes états entre

ſes douze fils, & diſtribua ſes meubles d'une valeur preſqu'ineſtimable en trois parties égales entre les pauvres Mahométans, Chrétiens, & Juifs qui ſe trouvoient répandus dans les diverſes provinces de ſon empire : ſoit qu'il balançât, comme l'ont dit quelques-uns, entre les trois religions ; ſoit qu'il crût que la religion devoit avoir pour objet de ſa bénéficence la miſere de tous les hommes en général. Il fit cependant une grande faute en oubliant ſon frere Saphadin, qui avoit eu beaucoup de part à ſes conquêtes, & donna lieu par cette ingratitude à ce frere ambitieux d'uſurper ſes états ſous prétexte de ſe faire juſtice, & de les ôter à ſes neveux avec la vie. Mais il fit à tous les conquérans de belles leçons de la vanité de leurs victoires, lorſqu'il ordonna que le jour de ſes funérailles celui qui avoit accoutumé de porter ſon étendart dans un jour de combat, portât à la tête du convoi au bout d'une lance un morceau du drap dans lequel il avoit été enſeveli, en criant « Voilà tout ce qui reſte du » vainqueur de l'Orient ». Spectacle plus digne de l'attention des princes, que leurs triomphes mêmes ; puiſque ceux-là ne ſervent qu'à nourrir leur vanité, & que celui-ci les mettant dans leur état naturel, leur fait connoître la miſere

de la condition humaine, dont leurs couronnes ni leur épée ne les ſçauroient garantir.

XIII. Cependant Richard ayant débarqué à Douvres, alla faire ſes dévotions à l'égliſe de Cantorbéry, & vint de-là à Londres. Il y fut reçu au milieu des acclamations du peuple, qui non-ſeulement ne ſe plaignit point des ſommes exceſſives qu'il avoit payées pour ſa rançon, mais qui lui fit encore une entrée magnifique. Les Allemands qui avoient accompagné le roi, furent ſurpris de voir tant de pompe & tant de richeſſes dans une ville qu'ils croyoient épuiſée, & ne pûrent s'empêcher de dire, que ſi l'empereur avoit cru qu'il y eût eu tant d'argent en Angleterre, il eût mis la liberté du roi à plus haut prix qu'il n'avoit fait.

Le roi s'appliqua auſſi-tôt à réparer les déſordres que la guerre avoit cauſé, & à rétablir la tranquillité publique, en étouffant toutes les ſemenſes de rebellion que ſon frere avoit répandues en diverſes provinces. Il le fit condamner dans le prochain parlement à une priſon perpétuelle, & à perdre ſon appanage, pour avoir pris les armes & troublé le gouvernement du royaume pendant ſon abſence. Mais ce prince ſans courage, auſſi bien que ſans foi, ne l'avoit pas attendu, & s'étoit ſauvé auprès du roi de

France, ne ſe croyant pas en ſûreté dans ſon comté de Mortaing, ni dans les autres places qu'il avoit en Normandie.

XIV. Avant que de le pourſuivre au-delà de la mer, Richard fit dans ſon parlement des réglemens importans pour faire refleurir le commerce, qui fait toute la richeſſe d'un état [1]. Il établit l'uniformité des poids & des meſures. Il prit ſoin de la manufacture des draps, & les mit par ſa police dans la réputation qu'ils conſervent encore aujourd'hui. Il abolit toutes les monnoies de méchant aloi, & en fit battre

[1] Richard & ſes ſucceſſeurs, en tournant toute leur attention ſur le commerce, ont ſenti combien il étoit important d'encourager ceux qui s'y rendent induſtrieux, & de mettre le moins de diſtance poſſible entre le noble & le commerçant ; c'eſt ce que l'on remarque chez les Anglois. La confiance de Bajazet dans la foi d'un ſimple négociant, nommé Barthelemi Pélegrin, de l'île de Chio, eſt un témoignage bien glorieux pour le commerce, dont le crédit, fondé ſur l'intelligence & la fidélité, embraſſe l'univers, & s'attire une conſidération d'autant plus ſolide, qu'il ne la doit qu'à lui-même. On pourroit encore citer le témoignage le plus illuſtre qui nous reſte de l'antiquité, au rapport de Plutarque, d'après Héſiode : « Or n'y avoit, dit-il, en ce temps là eſtat quelconque qui fût reprochable, ni art ni meſtier qui meiſt difference entre les hommes : ains qui plus eſt, la marchandiſe eſtoit tenue pour choſe honorable, comme celle qui donnoit le moyen de hanter & traffiquer avec les nations eſtranges & barbares, de gaigner l'amitié des princes, & de acquerir experience de pluſieurs choſes. Tellement qu'il y a eu des marchands qui autrefois ont eſté fondateurs de groſſes villes, comme fut celui qui premierement fonda Marſeille, &c ». *Plut. Vie de Solon, T. II, de l'éd. de Cuſſac.*

de bon or & de bon argent, défendant d'en expoſer d'autre; & nomma des commiſſaires pour faire obſerver tous ces édits, & pour corriger les abus qui s'étoient gliſſés durant les troubles. Il ajouta à ces ſoins, dignes d'un bon roi, & qui lui attirerent l'amour du peuple, une action de juſtice & de bénéficence en même temps, qui lui en attira l'admiration. Ayant remarqué que la plupart des égliſes n'avoient plus que des calices d'étain, parce qu'elles avoient fait fondre ceux qui étoient d'argent pour contribuer au paiement de ſa rançon, il en fit faire d'autres de même poids & de même valeur, qu'il fit mettre à la place de ceux qu'on avoit fondus. C'eſt ainſi qu'il ſe rendit maître par ſa magnificence de tous les tréſors de ſon royaume, & qu'il s'y acquit par cette reſtitution un droit plus juſte & plus abſolu que par une puiſſance arbitraire.

XV. Pendant qu'il étoit ainſi appliqué au bien de l'état, il reçut la nouvelle de la guerre que le roi de France & le comte de Mortaing ſon frere lui faiſoient en Normandie. Il dînoit dans la grande ſalle de Veſtmunſter, lorſque le courier lui apporta le paquet, par lequel on lui donnoit avis que Philippe, après avoir pris le Vaudreuil, Neufbourg & Evreux, avoit mis le ſiége devant Verneuil. Il ſe leva auſſitôt de ta-

ble, donna les ordres néceſſaires pour faire avancer les troupes, & ſe rendit à Portsmouth, afin de hâter l'équipage de ſa flotte. Les vents contraires le retinrent plus long-temps qu'il n'eût voulu, & ſon impatience eut beaucoup à ſouffrir de ce retardement. Il craignoit qu'il ne fût fatal à une ville dont la conſervation lui paroiſſoit importante, la regardant comme la clef de la province, & devant laquelle les armées de France avoient toujours échoué. Enfin le vent étant devenu favorable, il s'embarqua. Il aborda heureuſement en Normandie, & marcha, ſans prendre de repos, juſqu'à ce qu'il fût arrivé à la vue du camp des ennemis. Il fit auſſitôt travailler à la circonvallation du ſien, voulant être inſtruit des forces des aſſiégeans, & de l'état de leurs retranchemens, avant que de les attaquer. La fortune ſe joignit à ſa prudence, & contribua dans cette occaſion, encore plus que ſa valeur, à lui donner la victoire.

XVI. Le comte de Mortaing ſon frere n'étoit pas dans l'armée de Philippe. Il étoit demeuré dans Evreux, dont le roi l'avoit mis en poſſeſſion, & faiſoit réparer les murailles de cette place. Mais ce prince perfide voyant que ſon frere avoit paſſé la mer, ne crut point que Philippe fût capable de le défendre contre ſon reſſentiment; de ſorte quil penſa à s'en mettre

à couvert par une trahiſon, n'étant pas capable de s'en garantir par une action de courage. Dans ce deſſein il convia à dîner toute la garniſon que Philippe avoit laiſſée dans le château ; parce que ne ſe fiant à lui que de bonne ſorte, il croyoit l'empêcher par-là de rien entreprendre dans la ville contre ſon ſervice. Cette garniſon étoit compoſée de trois cent hommes d'élite, & preſque tous gentilshommes, qui ſans ſe défier de la ſupercherie de celui qui les invitoit, ſe rendirent dans la ſalle du feſtin. Ils ne ſe furent pas plutôt mis à table, qu'ils furent ſaiſis & égorgés par des ſoldats, que le comte de Mortaing fit ſortir d'une chambre où il les tenoit tout prêts pour cette tragique exécution. Il en fit couper les têtes, qu'il fit planter ſur les murailles de la ville. Mais n'oſant y attendre Philippe, il ſe retira auprès de la reine Éléonor. Il crut que cette action ne lui déplairoit pas, & il vouloit l'employer à faire ſa paix avec le roi ſon frere, qu'il croyoit auſſi avoir appaiſé par cet horrible ſacrifice. La nouvelle de ce maſſacre ayant été portée au camp, Philippe fut ſaiſi d'une ſi violente colere, que ſans rien communiquer de ſon deſſein, il partit avec la quatrieme partie de l'armée, & accourut à Evreux. Il croyoit y trouver le comte de Mortaing, & vanger par ſa mort celle de ſes trois cent gen-

tilshommes. Mais il en étoit déja parti. Il ſe vengea donc ſur la ville, comme ſi elle eût été coupable d'un maſſacre, auquel pourtant elle n'avoit rien contribué ; & l'ayant emportée de vive force, il y fit mettre le feu, & la réduiſit en cendres. Il revint enſuite dans ſon camp, où le bruit s'étoit répandu qu'il avoit levé le ſiége, parce qu'on n'avoit rien ſçu de ſon expédition ; de ſorte qu'il trouva l'armée qui ſe retiroit en déſordre, & plus en état de fuir que de combattre. Il fit ce qu'il put pour obliger les ſoldats à rentrer dans les lignes ; & pour leur perſuader qu'il venoit de punir ſur les habitans d'Evreux la perfidie du comte de Mortaing, qui n'étoit échappé que par la fuite à ſa vengeance. Ils n'en voulurent rien croire, & le regarderent toujours comme vaincu & fuyant devant Richard, qu'ils croyoient avoir à dos ; ſi bien qu'il fut contraint de ſe retirer avec eux. Ainſi le ſiége de Verneuil fut levé, ſans qu'il en coutât de ſang aux Anglois ; & Richard reprit le château d'Evreux, & fit rebâtir la ville ; ayant en même-temps reconquis les places que Philippe lui avoit enlevées.

XVII. On dit qu'il y eut cette année de terribles tempêtes, & que le feu du ciel ſe mêlant avec la grêle, brûla des villes entieres. L'égliſe de Notre-Dame de Chartres, & le château de

Chaumont en Laonnois en furent consumés. Le peuple qui attribue aux causes surnaturelles tout ce qui le surprend, publioit que les démons mettoient eux-mêmes le feu aux maisons, & qu'on les avoit vus déguisés en corbeaux volant en l'air avec des charbons ardens à leur bec, qu'ils portoient sur le toit des édifices qu'ils vouloient embrâser.

Cependant le comte d'Angoulême, vassal du duché de Guyenne, se révolta, & prit les armes pour le roi de France, qui lui envoya des troupes pour le soutenir, pendant que de son côté il s'avançoit dans la Touraine, où il croyoit mieux faire ses affaires qu'en Normandie. Il prit Tours, favorisé par les chanoines de S. Martin qui tenoient son parti. Mais comme il vouloit passer dans le Berri, dont les meilleures places s'étoient déclarées pour lui, Richard le surprit auprès de Blois, défit son armée, & l'obligea de se retirer dans le fond de son royaume. Philippe perdit dans cette déroute tout son bagage, avec les chartres & les titres de la couronne[1], que les rois de France faisoient porter en ce temps-

[1] « Comme Philippe, dit Mezerai, passoit entre Freteval & Blois, » les Anglois qui s'étoient mis en embuscade dans des bois & » des haies épaisses, lui enlevèrent tout son bagage, dans lequel » il faisoit porter tous les titres de la couronne, &c ». Cette perte malheureuse pour la France & pour son histoire, arriva vers la fin de l'année 1195.

là

là dans leurs expéditions, comme le ſultan des Turcs le pratique encore aujourd'hui. Cette victoire fit rentrer la ville de Tours dans l'obéiſſance de Richard, qui en chaſſa les chanoines de S. Martin, partiſans de la France. De-là il porta ſes armes dans l'Angoumois, & vint ſe préſenter devant la capitale. Le ſiege n'en fut pas long, il l'emporta au premier aſſaut qu'il fit donner; mais ce ne fut pas ſans qu'il y eût bien du ſang répandu de part & d'autre.

XVIII. Pendant qu'il domptoit les rebelles de Guyenne, les ſeigneurs Normands & François entreprirent de faire un traité au nom des deux rois, le ſignerent & le ſcellerent des ſceaux de France & d'Angleterre. C'étoit une coutume établie en France dès le commencement de la monarchie, que les grands du royaume négocioient la paix ou la trève, ſouvent à l'inſçu, & quelquefois même contre la volonté du roi. Cependant il étoit obligé d'y conſentir, de peur de ſe voir abandonné de toute l'armée, qui n'étoit compoſée que des troupes que lui amenoient les ſeigneurs, vaſſaux de la couronne. Mais Richard ne put approuver cette liberté; & d'ailleurs trouvant le traité déſavantageux, il ne le voulut pas tenir, & rompit le ſceau dont il avoit été ſcellé. Ainſi la guerre recommença. Les armées firent le dégât par-tout où elles

entrerent, arracherent les arbres, couperent les bleds encore verts, pillerent & ravagerent les villes & les campagnes, & cauſerent la famine dans toute la France. Elle fut ſi violente & ſi univerſelle, qu'une infinité de gens moururent de faim. Pluſieurs perſonnes de qualité furent de ce nombre, après avoir ſoutenu quelque temps leur vie de racines & d'herbes comme les bêtes. Tout cela n'étoit cependant point capable de ralentir la fureur de deux princes animés de longue main l'un contre l'autre. D'ailleurs l'empereur entretenoit cette diviſion tant qu'il pouvoit, penchant tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre, & cherchant une entrée en France, afin d'y faire des conquêtes, ſous prétexte d'y mener du ſecours.

XIX. Il négocioit alors un traité avec Richard, nonobſtant l'indigne traitement qu'il lui avoit fait, & il en avoit chargé ſon chancelier qu'il faiſoit paſſer vers ce prince, pendant que d'autre côté il amuſoit la France par des propoſitions toutes contraires. Mais ſa ruſe fut découverte, & l'on arrêta ſon chancelier, qu'on trouva ſaiſi du traité qu'Henri avoit ſigné le premier, pour engager Richard par cette avance à le ſigner enſuite. Sur ces entrefaites il arriva des députés à la cour des deux rois de la part d'Alphonſe roi de Caſtille, pour leur demander du

ſecours contre Boyac, roi d'Afrique, qui avoit défait ſon armée, & le tenoit inveſti dans Tolede. Comme Alphonſe étoit allié de l'un & de l'autre, ils convinrent de lui envoyer le ſecours qu'il leur demandoit; mais ils ne purent convenir de la paix entr'eux, parce que Richard refuſa d'en ſigner le traité, qu'il n'eût ſçu auparavant la volonté de l'empereur, auquel il en envoya la copie. Ainſi la guerre continua encore quelque temps; & Philippe eut des ſuccès aſſez avantageux en Normandie, ayant contraint Richard de lever le ſiege d'Arques, pris la ville de Dieppe, & brûlé les vaiſſeaux qui étoient dans le port.

XX. Richard ayant rétabli ſon armée, s'avança vers Dieppe, & préſenta la bataille à Philippe, qui ne la voulut point accepter. Cependant il envoya propoſer à Richard de terminer leurs différends par un combat de cinq contre cinq, afin d'épargner le ſang de leurs ſujets, & de mettre fin aux déſolations de la guerre. Richard fit réponſe à ſon héraut qu'il acceptoit le défi, pourvu que Philippe & lui fuſſent de la partie; n'étant pas juſte qu'ils ne fuſſent que les ſpectateurs d'un combat auquel ils avoient le principal intérêt. Cette réponſe fit évanouir la propoſition, parce que Philippe ne crut pas qu'il fût de ſa dignité de ſe commettre dans un combat

ſingulier, ou parce que les ſeigneurs de ſa cour ne voulurent pas le ſouffrir. Mais étant appellé par les rebelles de Berri, il fit marcher ſon armée de ce côté-là. Richard qui en fut averti, accourut à la tête de la ſienne, & l'ayant atteint au gué d'Amours, il ſe mit en bataille. Philippe s'y mit auſſi, & l'on étoit prêt d'en venir aux mains. Les deux rois avoient déja donné leurs ordres, & les deux armées s'ébranloient pour commencer le combat; lorſque tout d'un coup Philippe ſe détachant de ſon eſcadron, & Richard du ſien, ils s'avancerent l'un vers l'autre, non plus comme deux ennemis qui veulent s'arracher la vie, mais comme deux princes qui veulent faire une étroite alliance enſemble. Ils s'embraſſerent tendrement, & mettant pied à terre, s'aſſirent au pied d'un orme qui étoit au milieu des deux camps, où, après un court entretien, ils conclurent la paix, qui ſembla leur avoir été miraculeuſement inſpirée. Ils remirent à une plus ample conférence l'examen des articles & la ſignature du traité. Dans le temps qu'ils s'entretenoient avec le plus d'application, ils entendirent derriere eux un ſifflement, qui leur ayant fait tourner la tête, ils virent un prodigieux ſerpent ſortant du creux de l'arbre au pied duquel ils étoient aſſis, & lançant ſa tête qu'il élevoit en haut, tantôt contre l'un, &

tantôt contre l'autre, comme s'il eût douté lequel il devoit attaquer le premier. Les deux princes mirent l'épée à la main, & le tuerent. Mais leurs armées qui virent leur action ſans en ſçavoir la cauſe, crurent qu'ils s'étoient querellés ; de ſorte qu'empoignant de leur côté leurs lances & leurs arbalêtres, on alloit voir un ſanglant combat, ſi Philippe & Richard n'euſſent fait ſigne de la main de ne point branler, & ſi les ſoldats ne les euſſent vus enſuite décharger leurs coups ſur le ſerpent.

XXI. Leur converſation étant finie, ils allerent de compagnie & ſans ſuite rende graces à Dieu dans une égliſe qui étoit proche de-là : & quelques jours après ils s'aſſemblerent à Louviers avec les principaux ſeigneurs des deux royaumes. Ce fut là qu'après être demeurés d'accord des articles, on ſigna le traité [1]. Il portoit que Louis, fils de Philippe, épouſeroit la ſœur d'Artus, duc de Bretagne, niece de Richard ; que pour la dot de cette princeſſe, Richard donneroit les comtés du Vexin & d'Évreux avec la ville de Vernon & ſon territoire ; & qu'il céderoit à Philippe en faveur de la paix tous ſes droits ſur l'Auvergne & toutes les places qu'il y poſſédoit. Que Philippe de ſon côté lui rendroit Iſſoudun & toutes

[1] Ce traité fut conclu l'an 1199, à la grande ſatisfaction des deux rois.

les places qu'il lui avoit prises pendant sa prison, tant en Berry qu'ailleurs. Ce traité ayant été signé, Richard repassa la mer, & vint à Londres, où sa mere lui présenta le comte de Mortaing son frere, qui se jetta à ses pieds, & lui demanda pardon : « Je vous pardonne, lui dit le roi en » le relevant, & je ne veux jamais me souvenir » de votre faute ; mais vous au contraire sou- » venez-vous-en si bien, que vous n'oubliez ja- » mais que je vous l'ai pardonné ». Il le rétablit aussi-tôt dans la possession de tous ses biens, & y ajouta une pension considérable.

XXII. Il reçut dans le même temps une nouvelle qui lui fut fort agréable ; c'étoit la mort de Léopold, duc d'Autriche, à qui il devoit encore vingt mille marcs d'argent qu'il se préparoit de lui envoyer, afin de dégager les cautions. Pour lever cette somme, & pour fournir aux frais de la guerre qu'il venoit de soutenir contre la France, il avoit été obligé de mettre des impôts sur les Anglois, qui s'en plaignirent un jour à l'archevêque de Lyon qui étoit venu avec lui en Angleterre. Mais cet archevêque leur ferma la bouche, en leur disant que Richard étoit un saint [1] en comparaison du roi de France. La mort de Léopold arriva bien à pro-

[1] Il y a dans l'original un hermite.

pos pour faire ceſſer les mécontentemens du peuple, en faiſant ceſſer la levée des impôts. Les cautions que ce duc avoit renvoyées n'apportoient pas ſeulement la quittance des vingt mille marcs qu'on lui devoit, mais en rapportoient encore quatre mille qu'il avoit reſtitués. Comme s'il eût voulu par-là réparer ſon injuſtice, & ſe réconcilier avec Richard avant que de mourir. Au reſte ſa mort arriva par un étrange accident; comme il ſe promenoit ſur la fin de décembre dans les rues de Vienne, étant à cheval & ſuivi des gentilshommes de ſa cour, il arriva à un endroit où des enfans attaquoient un château de neige que d'autres défendoient. C'étoit un divertiſſement que la jeuneſſe prenoit tous les ans dans une pareille ſaiſon. La troupe des aſſiégeans ſe trouvoit dans ce moment rebutée par la réſiſtance des aſſiégés; de ſorte que voyant paſſer le duc, ils s'adreſſerent à lui, le priant de leur prêter main-forte. Le duc prenant plaiſir à cette hardieſſe pouſſa ſon cheval vers le château. Il enfonça aiſément le rempart qui n'étoit qu'un monceau de neige; mais ce rempart tombant dans le foſſé, ſon cheval qui ne trouva plus rien ſous ſes pieds y tomba auſſi, renverſant le duc ſous lui, qu'il fallut relever, & porter au château dangereuſement bleſſé. Sa jambe qui s'étoit trouvée priſe ſous le cheval ayant porté toute la

violence de la chûte, en avoit été tellement fracaſſée, qu'il la fallut couper. Mais cette opération ne lui put ſauver la vie, & quelques jours après il mourut. C'eſt ainſi que la fortune ſe joua de la fierté de ce duc, qui ſe vantoit d'avoir humilié l'ambition d'un roi qui l'avoit offenſé. Ce n'eſt pas de lui qu'eſt deſcendue la famille qui regne aujourd'hui en Allemagne & en Eſpagne. Elle n'hérita du duché d'Autriche que cent ans depuis, dont elle prit le nom, en quittant celui de Hapsbourg qu'elle portoit auparavant.

XXIII. Richard voyant ſon royaume & ſes provinces en paix, ſongea à divertir le peuple, qui veut être amuſé par les plaiſirs, lorſqu'il n'eſt point occupé par les affaires. Ce prince aimoit les ſpectacles, & ſur-tout ceux qui repréſentent les combats; parce que d'un côté il trouvoit du plaiſir dans ces images de la guerre, & que de l'autre il croyoit que la jeune nobleſſe du royaume apprendroit en ſe jouant à combattre ſérieuſement. Il rétablit donc l'uſage des tournois, qui avoient commencé plus de cent ans auparavant, mais qui avoient été abolis ſous le regne de Henri II. Il fit pour cela la dépenſe néceſſaire pour la lice, pour les échafauds, & pour tout l'appareil de ces fêtes galantes & guerrieres, où les cavaliers rompoient les lances, & donnoient un certain

nombre de coups de maſſe ou d'épée pour l'amour de leurs maîtreſſes; pendant que les dames regardant des échafauds un combat dont leur beauté étoit le ſujet, animoient leurs chevaliers par leur préſence. Ils entroient dans la lice armés de fer, & ſur des chevaux bardés de même. Mais ils avoient par-deſſus leurs cuiraſſes une cotte d'armes d'une riche étoffe de telle couleur qu'il leur plaiſoit, qu'on appelloit gonelle, d'où vient le nom de Griſe-Gonelle donné au comte d'Anjou, parce qu'il en portoit une de cette couleur. Leurs chevaux étoient caparaçonnés de la même étoffe, & la cotte & le caparaçon étoient blaſonnés des armes du chevalier. Leurs écuyers portoient devant eux leur armet [1] & leur lance, qu'ils ne prenoient que lorſqu'il falloit commencer le tournois, & ce combat s'appelloit ainſi parce que les chevaliers combattoient tour-à-tour diviſés en pluſieurs quadrilles.

XXIV. La paſſion qu'on avoit pour ces exercices avoit été ſi violente du temps de Guillaume le Conquérant, & juſqu'au pere de Richard, que les cenſures de l'égliſe ne les avoient pu faire ceſſer. Les prélats avoient joint à leurs fulminations celle de la cour de Rome, & trois papes avoient excommunié ceux qui mouroient

[1] Ou morion, petit caſque.

de leurs bleſſures dans ces combats. Cette ſévérité n'avoit point été capable d'arrêter l'ardeur de la jeuneſſe Angloiſe, qui abuſoit de l'uſage des tournois, & venoit s'égorger dans un lieu où elle devoit ſeulement faire paroître ſon adreſſe. Il n'y eut que l'autorité de Henri II, qui pût mettre fin à ces duels, & les guerres qui occuperent le cours de ſon regne donnerent aſſez d'exercice à la jeuneſſe pour lui faire oublier celui-là. Richard le rétablit, mais il en corrigea les abus qui s'y étoient gliſſés, & fit de ſéveres réglemens pour empêcher qu'on ne convertît en des duels meurtriers, des fêtes qui n'avoient été inſtituées que pour donner à ſa nobleſſe une honnête émulation, & que pour l'exercer en la divertiſſant.

XXV. Il eut bientôt après des occupations plus ſérieuſes; & la guerre ſe ralluma plus violente que jamais entre lui & Philippe[1], s'accuſant l'un & l'autre de contrevenir au traité de paix, parce qu'ils cherchoient peut-être tous deux des prétextes pour le rompre. Philippe ſe plaignoit de ſes miniſtres, qui lui avoient conſeillé de rendre Iſſoudun & ſes autres conquêtes. Et Richard ſe repentoit de la ceſſion qu'il avoit faite du comté du Vexin, & des villes

[1] En 1196.

d'Evreux & de Vernon, qui laiſſoient la Normandie ouverte aux armes des François. Le prétexte de rupture que prit Philippe, fut le château que Richard faiſoit bâtir ſur un fond dont la riviere d'Andelle fait une île [1], parce qu'il prétendoit que cette place ſervoit de frontiere, & que diviſant leurs états, elle ne pouvoit être occupée ni par l'un ni par l'autre. Richard d'autre côté ſe plaignit que Philippe eût reçu l'appel du ſeigneur de Vierzon [2] : l'un de ſes ſujets, dans la province de Berri, prenant cela pour une contravention au traité, par lequel il rentroit dans la pleine poſſeſſion de cette province. Ainſi, l'on courut de part & d'autre aux armes. Richard paſſant la mer [3], entra dans la Bretagne pour s'aſſûrer de cet état partagé en deux factions ſous la minorité du jeune Artus ſon neveu ; les uns ſe déclarant pour lui, & les autres pour Philippe. Comme la ducheſſe Conſtance, mere d'Artus, & en ayant la tutelle, étoit de ce dernier parti, il la ſurprit dans Pontorſon dont il ſe rendit maître : mais il n'y trouva point ſon neveu. Les bretons l'avoient retiré

[1] Cette place, qui étoit défendue par Hugues ou Roger de Lacy, & que Rapin de Thoyras nomme Château-Gaillard, coûta à Philippe un ſiege de cinq mois.

[2] Sur le Cher.

[3] En 1197.

dans le milieu du pays, & le gardoient avec de bonnes troupes, renforcées par celles que Philippe leur avoit envoyées ſous le commandement du vaillant Guillaume Desbarres. Richard n'oſa s'engager plus avant dans cette guerre, & trouva plus à propos de venir au ſecours d'Aumale que Philippe aſſiégeoit. Les deux armées en vinrent aux mains, & le combat fut fort ſanglant : mais la victoire demeura aux François par la chûte de Richard, qui fut abattu d'un coup de lance par la valeur d'Alain de Dinan. Il ne fut pourtant pas pris, & s'étant retiré à Rouen il envoya chercher du renfort en Angleterre, d'où on lui amena trois mille Gallois, gens cruels plutôt que vaillans, & qui ſe ſentoient encore de la barbarie d'une province nouvellement domptée. Il ſe préſenta avec cette recrue devant Gaillon, à une journée de Rouen, où, ſon malheur continuant, il fut bleſſé, & ſes nouvelles troupes taillées en pieces.

XXVI. Il fut dédommagé de toutes ces pertes par une ſuite de bonnes nouvelles qu'il reçut preſque en même-temps de divers endroits. Le comte de Mortaing, ſon frere, étant entré dans l'île de France, pilla les environs de Beauvais, & fit priſonnier l'évêque qui étoit venu au ſecours du Beauvaiſis avec les milices du pays. C'étoit ce Philippe de Dreux qui avoit rendu de ſi mau-

vais offices à Richard auprès de l'empereur pendant ſa captivité. Auſſi deux prêtres ayant prié le roi de leur permettre de ſervir leur évêque priſonnier, il les renvoya, en leur diſant qu'un évêque qui n'avoit point eu de reſpect pour ſa dignité, l'ayant fait charger de chaînes dans ſa priſon, ne méritoit pas qu'il adoucît la rigueur de la ſienne. Et le pape l'ayant ſollicité de mettre en liberté ce prélat qu'il traitoit de frere [1], il lui envoya la cuiraſſe que l'évêque portoit le jour du combat, avec cette réponſe : « Voyez, ſaint » Pere, ſi vous reconnoiſſez là la tunique de » votre frere ». Ainſi, il fallut que l'évêque ſe rachetât en payant ſa rançon.

XXVII. Dans le temps que le comte de Mortaing défit l'armée des François dans le Beauvaiſis, les Bretons qui avoient pris le parti de la France ſe raccommoderent avec Richard, & mirent ſous ſa protection la province & le jeune duc, qui demeura cependant en la garde de la ducheſſe ſa mere. Richard fit auſſi une étroite alliance avec le comte de Saint-Gilles, qui épouſa la reine de Sicile ſa ſœur, veuve de Guillaume II. En conſidération de ce mariage il abandonna ſes prétentions ſur le comté de Toulouſe, & le comte de Saint-Gilles ſe détacha des

[1] D'autres diſent de fils.

intérêts de la France. Enfin, Baudouin, comte de Hainaut, & devenu comte de Flandre par la mort de Philippe d'Alsace, se ligua avec lui contre Philippe. Il étoit irrité des indignités de ce roi, qui, non-seulement le traitoit avec trop de hauteur, mais qui l'avoit encore dépouillé de moitié de ses états, & qui s'étoit emparé du comté d'Artois sous prétexte de la promesse que Philippe d'Alsace lui en avoit faite, en lui faisant épouser sa niece, fille de Baudouin.

Il faut encore mettre entre les bons succès qui arrivoient en foule à Richard, le retour des ôtages qu'il avoit donnés à l'empereur, puisque lui-même ne comptoit sa délivrance que de ce jour-là, s'écriant lorsqu'on lui apporta la nouvelle : « C'est à cette heure que j'ai recouvert ma » liberté ». Parole digne d'un bon roi, qui ne croit avoir d'autre droit sur la liberté de ses sujets, que celui que leur affection lui donne, & qui témoigne par la joie qu'il a de leur délivrance, qu'il en est le pere, & non le tyran.

XXVIII. Toutes ces prospérités furent suivies des victoires que Richard & ses alliés remportèrent sur la France. Il prit Saint-Valeri-sur-Somme, petite ville, mais qui a un port commode sur les frontieres de Picardie & de Normandie. Baudouin, comte de Flandre, se met-

tant auſſi en campagne, reprit Douay, dont Philippe s'étoit ſaiſi, & vint mettre le ſiége devant Arras. Cette ville, capitale de l'Artois, à qui elle donne ſon nom, étoit de la derniere importance, & Philippe réſolut de la ſecourir à quelque prix que ce fût. Il partit dans ce deſſein avec une belle armée : mais ſe laiſſant emporter à ſon ardeur, il ne prit pas garde qu'il s'engageoit dans un pays entrecoupé de foſſés & de rivieres. Baudouin fit rompre les ponts par tout, & ſe préſentant à la tête de ſes Flamands, il attira le roi dans un endroit marécageux, où ſa cavalerie ne pouvoit ni avancer ni reculer. De ſorte qu'il fut obligé de capituler à telles conditions qu'il plût au comte de Flandre, qui pouvoit le faire périr avec toute ſon armée. Les articles portoient, qu'il rendroit au comte & à Richard, ſon allié, toutes les places qu'il leur avoit priſes.

XXIX. Pendant que le comte de Flandre remportoit ces avantages; Richard étoit paſſé dans le Berri, où il ſoumit ceux qui s'étoient détachés de ſon obéiſſance, & reprit les places qui avoient reçu garniſon Françoiſe. Il trouva à ſon retour le traité qu'avoit fait le Flamand, & le ratifia. Mais la joie de ces bons ſuccès fut diminuée par deux événemens qui ne paroiſſoient pas être de grande importance, & qui faillirent pour-

rant à troubler l'Angleterre & la Normandie. Le premier arriva dans Londres par la faction d'un certain Guillaume, homme de baſſe naiſſance & de mauvaiſe mine, mais éloquent & hardi, qui s'étoit rendu plus puiſſant dans la ville que tous les magiſtrats. Le peuple mécontent du maire & & des aldermans, qu'il accuſoit de rejetter les impôts ſur les pauvres, & d'en décharger les riches, écoutoit volontiers cet homme qui ne parloit que de liberté & de bien public, & le regardoit comme un libérateur que le ciel lui envoyoit. Il fut d'abord chez les particuliers. Il fit enſuite des aſſemblées ſecretes, & parut enfin ſuivi de toute la canaille, courant par les rues, pillant les maiſons des principaux bourgeois, & tuant ceux qui ſe mettoient en défenſe. L'archevêque de Cantorbery étoit alors à Londres, dont le roi lui avoit confié le gouvernement. Il aſſembla les magiſtrats, &, ſuivant la réſolution qui fut priſe dans le conſeil, il fit mettre la bourgeoiſie ſous les armes. On pourſuivit les ſéditieux, & on les inveſtit dans une tour [1], où ils s'étoient retranchés avec leur chef. L'archevêque l'envoya ſommer de ſe rendre, lui promettant la vie & à tous ceux qui l'avoient ſuivi. Mais il répondit fierement que c'étoit à lui à

[1] La tour de l'Arc, près l'égliſe Sainte-Marie.

donner

donner la loi, & non à la recevoir. Il fallut donc attaquer la tour. Elle fut emportée dès le premier assaut, & l'on prit ce chef de parti qui se défendoit vaillamment. Il fut pendu avec ceux qu'on trouva les plus coupables : mais son corps ayant été emporté la nuit par les factieux, on cria au miracle. Ainsi la sédition recommença, & ne fut appaisée qu'on eut retrouvé le corps, & qu'on eut puni ceux qui l'avoient enlevé.

XXX. L'autre événement se passa au-delà de la mer dans la province de Normandie, & dura plus long-temps. J'ai parlé d'un château que Richard faisoit bâtir dans une île de la riviere d'Andelle, & de la jalousie qu'en avoit eu le roi de France. L'archevêque de Rouen s'en plaignit de son côté, comme d'une entreprise faite sur le domaine de son archevêché, à qui ce fonds appartenoit. Il voulut faire cesser l'ouvrage; & Richard l'ayant fait continuer malgré son opposition, il mit toute la province en interdit; de sorte que pendant huit mois le service divin cessa dans toutes les églises, & que les morts demeurerent sans sépulture. Pour tout cela Richard ne discontinua point son travail, non plus que pour le prodige qui parut ensuite, ou du moins dont on fit courir le bruit. Car on rapporta au roi qu'il étoit tombé une pluie de sang pendant que les ouvriers travailloient, dont

leurs habits avoient été tachés en pluſieurs endroits : ſoit qu'effectivement la pluie qui tomba fût plus rouge que d'ordinaire par le mêlange de quelque corps étranger qui auroit pu ſe trouver dans l'air [1] : ſoit que la ſuperſtition l'eût fait imaginer de la ſorte. Quoi qu'il en ſoit, Richard qui n'étoit pas homme à s'épouvanter de ces terreurs paniques, n'en preſſa pas moins la perfection de ſon ouvrage. Ce différend fut enfin accommodé par la récompenſe qu'on fit à l'archevêque. Le roi pour ce fonds de peu de valeur, mais qui lui étoit de conſéquence, & pour quelques terres qui en dépendoient, quitta à l'archevêque la ville de Dieppe avec ſon territoire, dont les archevêques de Rouen ſont encore aujourd'hui ſeigneurs [2].

XXXI. Le traité que Baudouin avoit fait avec le roi de France, & dans lequel Richard avoit été compris, n'étoit qu'une trêve de ſeize mois: mais elle dura bien moins encore. Philippe irrité de l'affront qu'il avoit reçu par ſon imprudence, & ne pouvant ſe réſoudre à l'exécution d'un traité auſſi déſavantageux que celui qu'il avoit été contraint d'accorder, prétendit n'être point obligé à

[1] Voyez à la page 162, où j'ai rapporté le ſentiment de M. de Bomare ſur cette prétendue pluie de ſang.

[2] Les hiſtoriens diſent qu'il lui céda encore les moulins de Rouen.

le tenir, parce qu'il ne l'avoit ſigné que par force, & que d'ailleurs ſon vaſſal ne l'avoit pu exiger de lui. Ainſi chacun reprit les armes. Baudouin aſſiégea la ville de St.-Omer dont Philippe s'étoit emparé, & la prit. D'autre côté, Richard marcha dans le Vexin, & ſe rendit maître des fortereſſes que Philippe avoit fait bâtir pour couvrir Giſors. Alors Philippe qui ſçavoit ſon deſſein, ſe mit aux champs avec une armée de quarante mille hommes, croyant ſurprendre Richard qui n'avoit pas la moitié tant de troupes. Mais il en fut ſurpris lui-même, & tomba dans une embuſcade que l'Anglois lui dreſſa entre Courcelle & Giſors. Il marchoit à la tête d'un eſcadron de deux cent ſoixantes gendarmes, accompagné des principaux ſeigneurs du royaume, ſans penſer que les ennemis fuſſent ſi près de lui, lorſqu'il s'en vit environné de tous côtés. Il n'avoit point d'autre parti à prendre que celui de tourner bride, & de ſe ſauver à Giſors. Il y courut donc en perçant l'eſcadron qui lui voulut diſputer le paſſage. Mais étant arrivé ſur les bords de l'Epte, le pont ſur lequel il paſſoit, tomba ſous les pieds de ſon cheval, qui le renverſa dans la riviere [1].

[1] Rapin de Thoiras rapporte l'accident arrivé à Philippe, par la chûte du pont de Giſors, d'après les hiſtoriens François, à l'année 1199.

XXXII. Il y auroit péri, ſi quelques-uns ne ſe fuſſent jettés dans l'eau pour l'en retirer, pendant que les autres retournant à la charge, arrêterent quelque temps les Anglois, juſqu'à ce que le roi remontant à cheval, gagnât Giſors. Il fut preſque le ſeul qui échappa. Vingt ſeigneurs qui tomberent comme lui dans la riviere y furent noyés, quatre-vingt-douze autres furent faits priſonniers, & le reſte perdit la vie dans le combat. L'armée qui ne s'étoit point trouvée à cette déroute étoit encore toute entiere, & Philippe voulut ſe venger de ſa perte ſur la ville d'Evreux que Richard avoit nouvellement fait rebâtir. Il y mena donc ſes troupes, la prit d'aſſaut, & la brûla. Mais après cet exploit il ſe retira à Paris, & licencia ſon armée, laiſſant ſes frontieres expoſées au ravage des Anglois.

XXXIII. Pour en arrêter les courſes, il eut recours au pape, qu'il pria de ſe rendre médiateur de la paix. Le pape en écrivit à Richard; & ce prince ayant alors beſoin du crédit du Souverain pontife, promit de s'accommoder avec Philippe. L'empereur Henri étoit mort depuis peu à Meſſine, à la fleur de ſon âge, déteſté pour ſes cruautés, qu'il avoit portées à un tel excès ſur la famille de Tancrede ſon concurrent, dans les royaumes de Naples & de Sicile, & ſur les principaux ſeigneurs de ces deux royau-

mes, que l'impératrice Conſtance, ſa femme, ne les pût ſouffrir. Elle l'abandonna donc, & quelques-uns même diſent qu'elle contribua à hâter ſa mort. Il avoit, dit-on, épouſé cette princeſſe à la ſollicitation du pape, qui vouloit ſe vanger de Tancrede, qu'il regardoit comme l'uſurpateur de la couronne; non pas au préjudice de Conſtance, qui en étoit pourtant l'héritiere légitime, mais au préjudice du ſiége de Rome, à qui le pape croyoit que les royaumes de Naples & de Sicile devoient revenir par la mort de Guillaume le Bon, ſans enfans. De ſorte qu'il avoit diſpenſé Conſtance de ſes vœux, afin qu'elle pût épouſer l'empereur, & faire la guerre à Tancrede. Ces hiſtoriens diſent auſſi, que l'abbé Joachim, qui paſſoit pour un inſigne prophete, avoit prédit au roi Roger les malheurs que ſa fille cauſeroit dans ſes états; & que ce roi la fit mettre dans un couvent, où elle prit le voile, mais qu'elle le quitta dans un âge fort avancé, par la diſpenſe du pape, qui, comme je viens de le dire, penſoit plus à ſe venger de l'invaſion de Tancrede, qu'à obliger l'empereur. Ils ajoutent que Conſtance étant devenue groſſe quelques années après ſon mariage, dans un âge qui ne permettoit plus à l'empereur d'en eſpérer d'enfans, il fit dreſſer une tente dans le veſtibule de la grande égliſe de Palerme, où

il fit placer le lit de l'impératrice, qui y passa plusieurs jours en attendant le terme de son accouchement. Elle y accoucha enfin en la présence non-seulement de toute la cour, mais même de tout le peuple, l'entrée n'en étant défendue à personne, afin d'ôter tout prétexte aux soupçons de sa grossesse, & de la naissance du prince qu'elle mit au monde.

XXXIV. Ce fut Fridéric II, qui fut depuis empereur, & qui imita plutôt les vertus de son aïeul, dont il porta le nom, que les vices de son pere. Pour en revenir à ce prince cruel, il ne put arracher la couronne à Tancrede, pendant qu'il vécut; mais après sa mort, qui arriva sur la fin de l'an 1195, il fit un traité avec Roger II, fils de Tancrede, qui n'étoit qu'un enfant, par lequel ils partageoient les royaumes de Naples & de Sicile; Roger demeurant en possession du premier, & abandonnant l'autre à Henri. Mais cet empereur ayant été reçu sous la foi du traité dans Palerme, où étoit le jeune prince, il s'en saisit, & l'envoya en Allemagne, après lui avoir premierement fait perdre la vue, & l'avoir ensuite fait eunuque, pour empêcher sa postérité de le troubler un jour, ni en Italie, ni en Sicile. Il fut bientôt après délivré de toutes ces inquiétudes par la mort de ce malheureux prince, à qui la douleur des tourmens & l'indi-

gnité du traitement qu'on lui avoit fait ſouffrir, firent perdre la vie. Henri non content de cette cruauté, fit mourir tous les prélats & les ſeigneurs qui avoient favoriſé l'élection de Tancrede. Ce fut par ces maſſacres qu'il ſe rendit odieux à ſes peuples, & inſupportable à ſa propre femme. Il avoit fait reconnoître, avant que de mourir, le prince dont l'impératrice étoit accouchée, pour ſon ſucceſſeur à l'empire. Mais les princes d'Allemagne refuſant de ſe ſoumettre à un enfant, s'étoient partagés ſur le choix d'un empereur; les uns voulant élire Philippe frere de Henri; & les autres favoriſant Othon, duc de Saxe, neveu de Richard.

XXXV. C'étoit dans cette occaſion que la faveur du pape lui étoit néceſſaire, afin d'appuyer le parti de ſon neveu de l'autorité pontificale. Ainſi Richard déférant à la recommandation du pape, ſe trouva entre Vernon & Andely, ſur les bords de la riviere d'Andelle, étant à cheval, & Philippe s'y rendit en bateau. Ils convinrent dans cette entrevue d'une treve pour cinq ans, chacun demeurant en poſſeſſion de ce qu'il occupoit, juſqu'à ce qu'ils euſſent réglé leurs prétentions par un traité de paix.

Ce fut dans ce temps-là qu'un gentilhomme du Limouſin trouva ſur ſes terres un tréſor, avec lequel il ſe retira auprès du vicomte de Limoges:

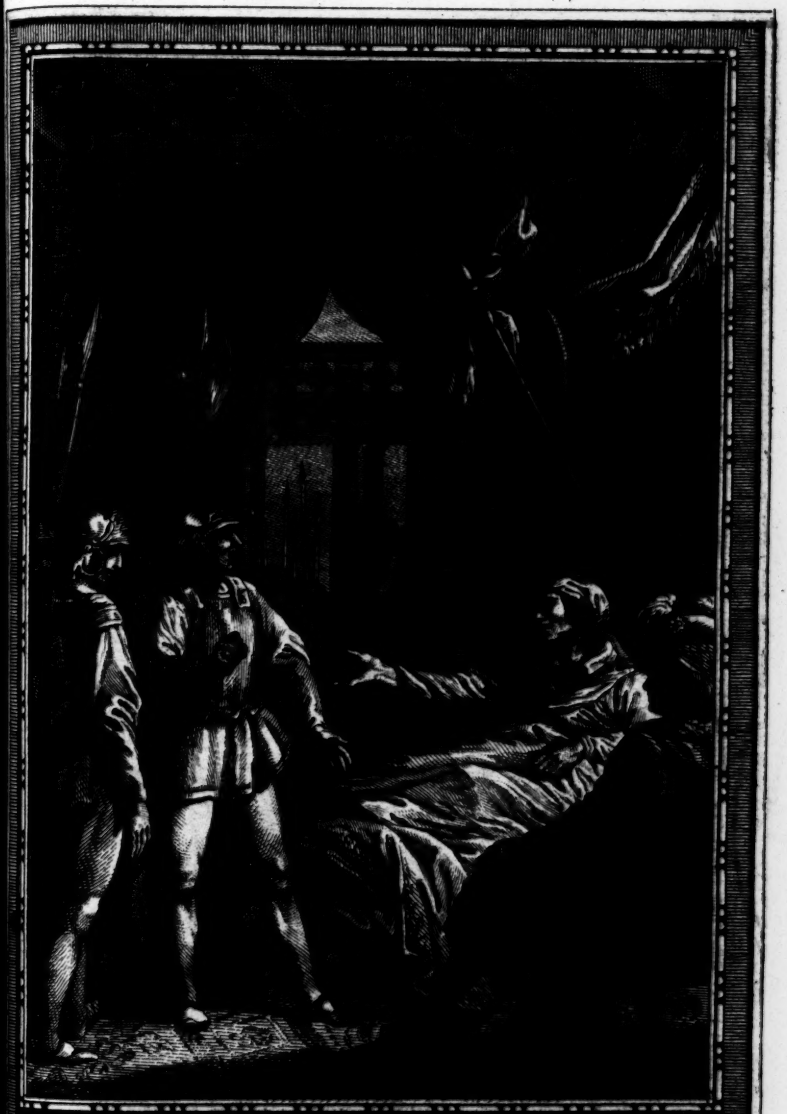
ſoit qu'il crut que le vicomte étant ſeigneur immédiat du fond, le tréſor lui appartenoit; ſoit qu'il eſpérât de le partager avec lui, au préjudice de Richard, Seigneur ſouverain du Limouſin à cauſe de ſa duché de Guyenne. Ce tréſor étoit conſidérable. C'étoit, à ce qu'on reconnut par l'inſcription, dont les caracteres étoient encore liſibles, un empereur aſſis à table avec ſa femme & ſes enfans, d'or maſſif, & de leur grandeur naturelle; la table étant auſſi d'or. L'hiſtoire ne nous apprend point qui étoit cet empereur, ni même ce que devint enfin ce funeſte tréſor, qui fut cauſe de la mort de Richard. Elle nous dit ſeulement, que le vicomte de Limoges[1] envoya lui en offrir la moitié; mais que le roi qui prétendoit qu'il lui appartenoit tout entier, refuſa de partager avec ſon vaſſal les droits de ſa ſouveraineté. D'autre côté le vicomte ne put ſe réſoudre à ſe deſſaiſir d'un dépôt ſi précieux, auquel il crut avoir autant & plus de droit que Richard. Ainſi ce pernicieux métal, qui a ſi ſouvent armé les hommes les uns contre les autres, excita la guerre entre le roi & ſon vaſſal. Ce dernier ſe retira dans ſa capitale, & mit une forte garniſon dans la citadelle de Chalus, qui étoit ſur le paſſage de l'Anglois, entre l'Angoumois & le Périgord.

[1] Nommé Vidomar.

XXXVI. La place ne pouvoit tenir long-temps devant une armée royale. Elle offrit auſſi de ſe rendre à des conditions raiſonnables. Mais Richard les traitant de rebelles, les voulut avoir à diſcrétion. On a preſque toujours vu de funeſtes effets d'une ſemblable rigueur. Il y avoit dans le château un archer fort adroit [1], qui cherchoit à ſe venger de la mort de ſon pere & de deux de ſes freres, que Richard avoit tués de ſa propre main dans une autre guerre. Cet homme prit ſi bien ſon temps, que le roi étant venu reconnoître la place, il lui perça l'épaule d'un trait d'arbalêtre. La bleſſure n'étoit pas mortelle, ſi Richard ſe fût ménagé ſuivant l'avis de ſes médecins. Mais pour n'avoir point voulu s'abſtenir pendant quelques jours du lit de la reine & de ſes maîtreſſes, il rendit ſa bleſſure incurable, & la gangrene s'y étant miſe, il en mourut le douzieme jour. Avant ſa mort il fit donner un aſſaut au château, qui fut emporté de vive force. Il fit pendre tous les ſoldats qui furent faits priſonniers, à la réſerve de ſon meurtrier, qu'il deſtinoit à un plus rigoureux ſupplice. Mais il changea tout d'un coup de ſentiment, & ſe voyant lui-même près de mourir, il renonça à ſa vengeance. Etant dans cette diſ-

[1] Qui s'appelloit Gordon ; & Bertrand, ſelon Rapin de Thoyras, dans ſon hiſtoire d'Angleterre, tome II, page 231.

poſition, il fit venir l'archer, à qui il demanda doucement, quel mal il lui avoit fait pour l'avoir obligé à lui ôter la vie. « Vous avez », répondit-il fierement, « fait mourir mon pere & » mes deux freres, & comme je me ſuis vengé » de vous, vengez-vous auſſi de moi : je m'offre » avec plaiſir à tous les ſupplices que vous me » préparez, content de voir que vous ne me » ſurvivrez pas long-temps. Et moi, reprit le » roi, je vous pardonne, & je veux que vous » me ſurviviez pour être un exemple de ma » clémence ». Il lui fit enſuite donner quatre cens écus, & ordonna qu'on le laiſſât aller ſans lui faire de mal. On parle diverſement de ce qu'il devint. Les uns diſent que le général de l'armée de Richard le fit écorcher tout vif auſſitôt que le roi fut mort, nonobſtant ſes défenſes. Les autres diſent que ce fut Baudouin, comte de Flandre, qui fit faire cette exécution. Il y en a même qui l'attribuent au roi de France, auprès duquel il avoit cherché un aſyle : ſoit que Philippe voulût venger la mort d'un roi pour lequel, tout ſon ennemi qu'il étoit, il avoit tant d'eſtime, qu'il dit à ceux qui l'en félicitoient, que bien loin de s'en réjouir, il la regrettoit comme la plus grande perte que pût faire la chrétienté : ſoit qu'il voulût par cette punition pourvoir à ſa ſûreté, & à celle de tous les ſou-



Je vous pardonne, et je veux que vous me survivez pour être un exemple de ma clémence. *p. 180.*

Borgnet. Sculp.

verains. Les hiſtoriens ne ſont non plus d'accord du nom de l'archer, que de l'auteur de ſon ſupplice. La plupart le nomment Bertrand de Gordon. D'autres l'appellent Jean Sabraz; & quelque-uns Pierre Baſile. Mais tous conviennent de l'action.

XXXVII. Richard diſtribua par ſon teſtament ſes tréſors & ſes membres également entre les pauvres de ſes états, ſes domeſtiques, & l'empereur Othon ſon neveu. A inſi ce prince qui venoit pour enlever un tréſor à ſon vaſſal, laiſſe lui-même les ſiens avec la vie. Telle eſt la vanité des choſes du monde : l'éclat ne nous en éblouit que pour nous perdre. Il ordonna qu'après ſa mort on le divisât en trois parties, pour être dépoſées en trois lieux différens : ſon corps à Fontevraud aux pieds du roi Henri ſon pere ; ſon cœur dans l'égliſe de Rouen ; & ſes entrailles à Poitiers : afin, dit-il à ceux qui étoient autour de ſon lit, de témoigner par la premiere de ces choſes mon humiliation envers mon pere, & la réparation que je lui fais juſques dans ſon tombeau : par la ſeconde, l'eſtime que j'ai pour mes vaillans & fideles Normands, que je fais les dépoſitaires de mon cœur : & par la troiſieme, le peu de cas que je fais des Poitevins, que j'ai toujours trouvés inconſtans & mal affectionnés. On dit que ſon

cœur étoit d'une groſſeur extraordinaire : comme ſi les eſprits qui rendent la valeur plus vive & plus impétueuſe, étant plus abondans dans ce prince que dans un autre, euſſent eu beſoin d'un plus grand eſpace que la nature n'a accoutumé d'en donner au cœur des autres hommes.

XXXVII. Ainſi mourut, Richard [1] d'un trait d'arbalêtre, lui qui avoit introduit, ou du moins rétabli l'uſage de ces armes meurtrieres, avec leſquelles un lâche peut tuer, en ſe tenant caché derriere une muraille, le plus vaillant homme du monde : vérifiant par ſa mort cette ancienne remarque, que ce qui a été inventé pour faire périr les autres, eſt ſouvent fatal à ſon auteur.

Sa valeur héroïque lui fit donner le ſurnom de Cœur de Lion, parce qu'en effet il ſçut comme le lion & vaincre & pardonner. L'hiſtoire en rapporte encore une autre raiſon. Elle dit que lorſqu'il étoit priſonnier à Mayence, un lion qu'on nourriſſoit par curioſité, étant échappé à

[1] L'an 1199, âgé de quarante-deux ans. Il ordonna par ſon teſtament que ſon corps fût enterré à Fontevraud, aux pieds de celui du roi ſon pere, comme pour lui témoigner ſon repentir des déplaiſirs qu'il lui avoit cauſés pendant ſa vie. On y a érigé un ſuperbe mauſolée, depuis ce temps-là, pour eux & pour la reine Eléonor : cet ouvrage a été fait aux dépens de Jeanne-Baptiſte de Bourbon, fille naturelle d'Henri IV. Les ſtatues des deux rois & des deux reines, qui étoient en différens endroits de l'égliſe, ont été miſes enſemble ſur le même monument. *Hiſt. Généal. des Rois d'Angl. par Stanford, pages 64 & 65.*

ceux qui en avoient la garde, ou plutôt ayant été lâché exprès, après avoir été quelques jours ſans manger, entra dans ſa chambre preſſé par la faim, les yeux étincelans, & faiſant des rugiſſemens effroyables. Mais Richard ſans s'en étonner, fut au-devant de lui, & s'enveloppant le bras gauche de ſon manteau pour s'en ſervir comme d'un écu contre les griffes de ce furieux animal, il lui porta hardiment la main droite dans la gueule qu'il ouvroit pour le dévorer, l'enfonçant avec tant de force, qu'il lui arracha le cœur.

Il n'avoit que quarante-deux ans quand il mourut. Il en avoit régné dix avec beaucoup de gloire, chéri de ſes ſujets, particulierement des Anglois & des Normands, preſque juſqu'à l'adoration : plus craint qu'aimé des princes chrétiens, à qui ſa puiſſance donnoit de la jalouſie ; & tellement redouté des Saraſins, que même après ſa mort il en fut encore la terreur. Il joignit à la valeur la galantetie & la magnificence, qu'il fit éclater dans les ſpectacles, & dans le rétabliſſemens de ces fameux tournois, dont les relations de ces temps-là, nous donnent des idées ſi agréables. Quelques-uns lui attribuent auſſi l'inſtitution[1] de l'Ordre de la Jarretiere, ou de l'Ordre de Saint-George, & diſent qu'il l'établit

[1] Du Cheſne & Cambdenus.

au ſiége d'Acre, en honorant la valeur de ceux qui s'étoient diſtingués par quelque belle action, d'un ruban qu'on attachoit à la jambe, dont il leur fit croire que Saint-George lui avoit inſpiré le deſſein. De ſorte qu'Edouard III ne fit que renouveller cet Ordre, en ajoutant la deviſe de « Honni ſoit qui mal y penſe », au ſujet de la jarretiere de la comteſſe de Saliſbury ſa maîtreſſe, dont l'hiſtoire eſt ſi connue [1]. Mais ce prince ſi vaillant & ſi magnifique eut auſſi de grands défauts. Son ambition le porta à faire la guerre à ſon pere. Son impatience lui fit précipiter ſon retour d'Aſie. Sa colere lui attira le reſſentiment du duc d'Autriche; & il périt dans une guerre qu'il fit à un de ſes vaſſaux, pour lui arracher un tréſor qu'il avoit trouvé dans un coin de terre, lui qui venoit de prodiguer tous les tréſors de l'orient, ſon incontinence ne lui fut pas moins funeſte, puiſque ce fut elle qui envenima ſa plaie, & qui lui

[1] Quoique l'aventure, qui donna lieu à l'inſtitution de cet Ordre, ſoit déja connue, on a cru qu'il ne ſeroit pas indifférent, d'en donner ici le détail, d'après Puffendorf. « L'année ſuivante, (1348.) » dit-il, Edouard inſtitua l'Ordre de la Jarretiere, qui doit ſon » origine, ſelon le ſentiment le plus commun, à la jarretiere de la » comteſſe de Salisbury, qu'elle avoit laiſſé tomber en danſant. Le » roi l'ayant ramaſſée, & cette dame en ayant témoigné quelque » ſurpriſe, dit auſſi-tôt : HONNY SOIT QUI MAL Y PENSE, paroles » qui furent la deviſe de la Jarretiere que portent les chevaliers de » cet Ordre ».

fit trouver la mort dans les charmes de la volupté. Tant il importe aux grands hommes de modérer leurs paſſions, s'ils veulent jouir d'un bonheur conſtant pendant leur vie, & d'une gloire immortelle près leur mort.

XXXIX. La mort de Richard affligea ſenſiblement la reine Eléonor ſa mere, qui l'avoit plus aimé que tous ſes autres enfans, & qui en avoit auſſi été plus chérie & plus honorée que d'aucun d'eux. Elle s'étoit intéreſſée dans ſa bonne & dans ſa mauvaiſe fortune, & avoit pris également ſoin de la conduite de ſa vie, & de celle de ſes états. Elle avoit été lui chercher une femme juſques dans la Caſtille, qu'elle lui avoit amenée en Sicile, nonobſtant les fatigues & les dangers du voyage, & lui avoit conſervé le royaume pendant ſon abſence contre les brigues du comte de Mortaing ſon frere. Elle l'avoit délivré de priſon par l'application avec laquelle elle s'étoit hâtée d'amaſſer le prix de ſa rançon; & enfin elle avoit voulu rompre elle-même ſes chaînes en paſſant en Allemagne, d'où elle l'avoit ramené dans ſon royaume. Elle avoit joui depuis avec lui du bonheur qu'il trouvoit dans une royauté glorieuſe, & dont il lui faiſoit part. De ſorte qu'elle ſe voyoit auſſi contente & auſſi reſpectée dans ſa vieilleſſe, qu'elle l'avoit été dans les plus beaux jours de ſa vie.

Mais lorſqu'elle y penſoit le moins, la mort lui enleva ce fils qui lui étoit ſi cher; & elle ne douta point que ce fatal événement ne fût ſuivi d'une triſte révolution pour elle & pour toute l'Angleterre.

Elle étoit parvenue à un âge fort avancé; mais elle avoit conſervé toute la vigueur de ſon corps & de ſon eſprit, que ſeize années de priſon qu'elle avoit ſouffertes ſous le regne de Henri II, n'avoient pu abattre, & qui ſembloit avoir refleuri pendant les dix années du regne de ſon fils. Avec un tempérament ſi robuſte elle avoit maintenu la grandeur de ſon courage, & le deſir de régner étoit toujours ſa paſſion dominante. De ſorte qu'après avoir pleuré quelques jours la perte qu'elle avoit faite, elle penſa à s'aſſurer auprès du roi, qui alloit monter ſur le trône, la place qu'elle avoit tenue auprès de ſon prédéceſſeur, ou du moins à n'en pas décheoir abſolument.

XL. Il eſt certain que par la mort de Richard qui ne laiſſoit point d'enfans, la ſucceſſion de tous ſes états appartenoit à ſon neveu Artus, duc de Bretagne, fils de ſon frere Geoffroy, aîné de Jean, comte de Mortaing, par le droit de la repréſentation, qui avoit lieu dans le royaume d'Angleterre, & dans les provinces d'outre-mer. C'eſt ce que les ſeigneurs d'Anjou,

du

du Maine & de Touraine, décidérent dans une assemblée qu'ils tinrent à Angers. Richard l'avoit décidé lui-même plusieurs années avant sa mort, lorsque partant de Londres pour l'expédition de la Terre-Sainte, il désigna le prince Artus, pour son successeur, & le recommanda aux Anglois, comme celui auquel ils devoient obéir, s'il ne revenoit point de son voyage. Ce qu'il confirma encore en Sicile par le traité qu'il fit avec Tancrede, dont il fiança la fille avec ce jeune prince, le reconnoissant pour son héritier dans tous ses états, en cas qu'il mourut sans laisser d'enfans. Cependant Jean Sans-terre qui avoit ouvertement déclaré ses prétentions du vivant de Richard, quoiqu'il lui en eût depuis demandé pardon, se porta pour son héritier, aussi-tôt qu'il fut mort. Il se fioit aux intelligences qu'il avoit dans le royaume, & faisoit valoir l'avantage que lui donnoit son âge mûr & capable de gouvernement, sur l'âge foible & tendre d'un enfant de douze ans. Ainsi s'étant saisi des trésors de son frere, qu'il alla prendre à Chinon, avec lesquels il gagna les troupes, il passa en Angleterre, & se fit sacrer à Vestminster, par l'archevêque de Cantorbery [1], nonobstant l'opposition de l'évêque de Durham. Il fit aussi couronner avec lui Isabeau, fille d'Ay-

[1] L'an 1200.

mat, comte d'Angoulême, ſon vaſſal, laquelle il épouſa par amour, en la raviſſant à Hugues le Brun, comte de la Marche, à qui elle étoit fiancée, & en répudiant la fille du comte de Gloceſter qu'il avoit épouſée auparavant. De ſorte que ſa paſſion lui fit faire deux injuſtices, qui lui ſuſciterent deux fâcheux ennemis, le comte de Gloceſter en Angleterre, & en Guyenne le comte de la Marche, qui le regardoit comme un raviſſeur qui lui avoit enlevé ſa maîtreſſe. Iſabeau étoit belle, & le comte de la Marche en étoit paſſionnément amoureux. Ainſi, bien loin de conſentir aux deſirs du roi, il ne penſa qu'à ſe venger de ſa violence, & qu'à recouvrer le tréſor qu'il lui avoit volé. Il ne put néanmoins en venir à bout pendant la vie de ſon rival, qui régna ſeize années. Mais après un temps ſi long, qui ne fut pas capable d'éteindre ſon amour, il vit renaître ſes eſpérances, & fut même aſſez heureux pour poſſéder celle qu'il avoit ſi conſtamment aimée. Iſabeau témoigna de ſon côté en l'épouſant, nonobſtant ſa qualité de reine, & les enfans qu'elle avoit eus de ſon premier mari, qu'elle lui avoit conſervé ſon affection. Elle étoit proche parente du roi de France, étant ſortie du mariage du comte d'Angoulême avec Alix, fille de Pierre, ſeigneur de Courtenai, frere de Louis VII, & par con-

ſéquent couſine-germaine de Philippe. Il eut auſſi bonne part à ces deux mariages, ſur leſquels il conſulta plutôt ſes propres intérêts que ceux de ſa parente. Il ſongea en favoriſant le mariage du roi Jean, à mettre ce prince dans ſon parti, ou plutôt à lui ſuſciter un rival en la perſonne du comte de la Marche, qui troublât ſes provinces de Guyenne. Et lorſque le roi Jean fut mort, Philippe obligea ſa veuve à épouſer ſon premier amant, qu'il gagna par ce ſervice, & qu'il détacha de l'obéiſſance des rois d'Angleterre. Mais je me laiſſe inſenſiblement emporter au-delà des bornes de mon hiſtoire; il faut en reprendre la ſuite.

XLI. Si la reine Eléonor avoit ſuivi ſon inclination, elle ſe ſeroit déclarée pour le prince Artus, ayant plus de tendreſſe pour lui que pour Jean Sans-terre, dont elle connoiſſoit le méchant naturel. Mais la politique la tourna de l'autre côté, & lui fit prendre le parti le moins agréable, parce qu'il lui ſembla le plus ſûr. Elle appréhenda que ſi Artus régnoit, il ne ſe laiſſât gouverner par la ducheſſe Conſtance ſa mere, femme d'un eſprit ſolide, & d'un courage ferme, qui ne lui feroit aucune part de l'autorité. Ainſi elle lui préféra le comte de Mortaing, prince ſans foi & ſans honneur, parce qu'elle crut qu'ayant beſoin d'elle, il la feroit régner avec lui.

XLII. Cependant la ducheſſe Conſtance avoit envoyé ſon fils auprès de Philippe, afin de trouver un aſyle dans ſa cour contre la perſécution de ſon oncle, & un ſecours capable de le rétablir ſur le trône. Philippe le reçut fort bien, & le fit chevalier, en lui ceignant le baudrier ſuivant l'ancienne coutume. Le jeune prince lui fit enſuite hommage des provinces d'Anjou, du Maine, de Touraine & de Bretagne, qui l'avoient reconnu pour leur légitime ſeigneur, en attendant la réduction du Poitou & de la Guyenne.

XLIII. Il ſe fit même une alliance encore plus étroite entr'eux, par la promeſſe que Philippe fit à Artus, de lui donner en mariage la princeſſe Marie ſa fille, qu'il avoit eue d'Agnès de Méranie; & il y avoit apparence que ce jeune prince ſoutenu par la France, rentreroit bientôt en poſſeſſion du royaume d'Angleterre. Il en arriva pourtant autrement. Jean Sans-terre ayant repaſſé la mer avec de bonnes troupes, ſe trouva en état de porter la guerre dans les états de Philippe, qui fut contraint, pour détourner cet orage, d'abandonner le neveu, & de faire un traité avec l'oncle. Le principal article étoit le mariage de Louis, fils unique de Philippe avec l'infante de Caſtille, niece de Jean Sans-terre. La reine Eléonor, nonobſtant ſon grand âge, alla quérir l'infante à la cour de Tolede, &

l'amena en Normandie. Le mariage ſe fit ſur les terres de l'Anglois, parce qu'il ne pouvoit être béni ſur les terres de France, à cauſe de l'interdit dans lequel ſe trouvoit le royaume par l'excommunication du pape, qui duroit depuis deux ans. Le ſujet en étoit la répudiation que Philippe avoit faite d'Iſamburge, princeſſe de Dannemarck, & ſon mariage avec Agnès de Méranie. Le roi de Dannemarck avoit intéreſſé le pape dans cette querelle; & le pape avoit excommunié Philippe dans un concile tenu à Lyon, ſix ans après ſon divorce. Le roi fit lever l'excommunication depuis dans un autre concile tenu à Soiſſons; mais ce ne fut qu'après avoir repris ſa premiere femme, s'y trouvant forcé par un prodige qui l'étonna, s'il en faut croire quelques hiſtoriens. Ils diſent que Philippe ayant comparu devant les prélats de ce concile, ſa cauſe y fut plaidée avec beaucoup d'éloquence; & que, comme perſonne ne ſe préſentoit pour défendre la reine, il ſurvint un jeune homme inconnu à tout le monde, qui s'offrit de plaider pour elle. Il le fit avec tant de force, qu'il triompha non-ſeulement de la prévention des juges, qui étoient dans les intérêts du roi, mais encore de la répugnance du roi lui-même. De ſorte qu'il n'attendit pas le jugement de l'aſſemblée, & qu'ayant pris Iſamburge en croupe,

il la ramena à Paris ; ſans qu'on put ſçavoir qui étoit ce miraculeux défenſeur de la reine, qui diſparut tout d'un coup. Ce n'étoit ni de la reine Iſamburge, ni d'Agnès de Méranie qu'étoit ſorti le prince Louis, qui épouſoit l'infante de Caſtille, mais d'Iſabelle de Flandre, premiere femme de Philippe ; & la reine Eléonor penſoit moins à procurer un parti conſidérable à l'infante qui étoit ſa petite-fille, qu'à rompre le mariage de ſon petit-fils avec la fille de France.

XLIV. Le traité fait entre les deux rois, ne fut pas de longue durée. Philippe croyant qu'il étoit de ſon intérêt d'entretenir la diviſion entre l'oncle & le neveu, reprit le parti du dernier, ſans avoir égard à l'alliance qu'il venoit de faire avec le roi Jean. Ce qui fait bien voir que les princes ambitieux n'ont d'affection & de foi qu'autant que leur politique leur permet d'en avoir. Il fut bien aiſe de ſe voir recherché par les Bretons & par la ducheſſe Conſtance. Il ſe réunit avec eux, & donna des troupes au jeune prince, qui paſſant dans le Poitou, aſſiégea Mirebeau, où la reine Eléonor ſe trouva enfermée. Elle dépêcha auſſitôt un courier au roi Jean, qui étoit en Normandie. Il accourut à ſon ſecours [1], battit l'armée de ſon neveu, & le fit priſonnier.

[1] L'an 1202.

XLV. Il promena ce malheureux prince, qui n'avoit pas encore quinze ans, de ville en ville, chargé de fers; & le reſſerra enfin, les uns diſent dans la forteresſe de Cherbourg, les autres dans le château de Falaiſe, & quelques-uns dans la tour de Rouen. Comme il diſparut quelque temps après, on ne douta point qu'il ne l'eût fait mourir; & il y a des auteurs qui aſſurent que l'ayant été voir la nuit dans ſa priſon, il l'avoit tué & jetté dans la Seine. Il eſt au moins certain par le témoignage du plus grand nombre, qu'il avoit eu un entretien avec lui pour lui perſuader de le reconnoître pour ſon Souverain, lui offrant la liberté à cette condition; mais qu'Artus le traitant d'uſurpateur, avoit rejetté ſes offres. Le roi Jean en fut ſi irrité, qu'il le fit mettre dans un cachot, & tout le monde crut qu'il avoit été l'y maſſacrer [1], parce que peu de jours enſuite on ne l'y trouva plus, & qu'on n'en eut depuis aucunes nouvelles.

XLVI. Ainſi périt malheureuſement ce jeune prince. Son oncle Richard l'avoit deſtiné à lui ſuccéder, & les Bretons lui avoient donné le nom d'Artus, en mémoire de cet Artus, ſi célèbre par ſes grandes actions, & par l'ordre des chevaliers de la table ronde qu'il inſtitua;

[1] Tel eſt, du moins, le ſentiment de Mathieu de Paris, qui dit *Utinam, non ut, fama refert invida.*

comme s'ils euſſent eſpéré qu'il feroit revivre la gloire de cet ancien héros. Il étoit poſthume, ſon pere Geoffroi étant mort avant que la ducheſſe Conſtance en fût accouchée. Henri II, ſon ayeul, vouloit lui donner ſon nom ſur les fonds de baptême, mais les Bretons s'y oppoſerent, & voulurent qu'on le nommât Artus. De ſorte qu'il fallut les ſatisfaire, pour ne les point fruſtrer de l'eſpérance qu'ils avoient conçue de voir, ſous ce prince, la Bretagne auſſi floriſſante qu'elle l'avoit été ſous le régne du premier Artus.

XLVII. Ce roi ſi fameux dans l'hiſtoire des Bretons, vivoit dans le ſixieme ſiecle; & plus de deux cens ans auparavant la Bretagne avoit été érigée en royaume par l'empereur Conſtantin. On la nommoit auſſi Gaule Armorique, c'eſt-à-dire, maritime, parce que comme une preſqu'île, elle eſt environnée de la mer par un bout & des deux côtés. Ce Conſtantin étoit un ſoldat de fortune, qui fut élu empereur par les légions Romaines qui étoient dans les Gaules, après la mort de Théodoſe; & il fit cette érection en faveur de Conan, premier du nom, pour reconnoître les ſervices que ce général lui avoit rendus contre l'empereur Honorius. La Bretagne ſe maintint dans ſa monarchie juſqu'à l'an 878. Elle fut alors diviſée par ſes factions en plu-

ſieurs ſeigneuries: mais elles ſe réunirent toutes en la perſonne d'Alain ſurnommé le Grand, qui prit le titre de duc de Bretagne. Elle eut depuis, tantôt des ducs, & tantôt des comtes de différentes familles, juſqu'à ce qu'elle paſsât en la main des princes d'Angleterre, par le mariage de Geoffroy avec Conſtance, fille de Conan dernier du nom. Mais par la mort du prince Artus elle retourna à la ducheſſe Conſtance, qui la tranſporta à Guy de Touars ſon ſecond mari. Il ſortit de ce mariage une fille, qui épouſa Robert de Dreux, prince du ſang de France [z], dont la poſtérité tint le duché juſqu'à Anne de Bretagne, femme de Louis XII, qui l'unit à la couronne: ainſi l'opinion qu'avoient les Bretons du rétabliſſement de leur ancienne monarchie s'évanouit, & le nom qu'ils donnerent au jeune duc, ne put empêcher leur deſtinée ni la ſienne.

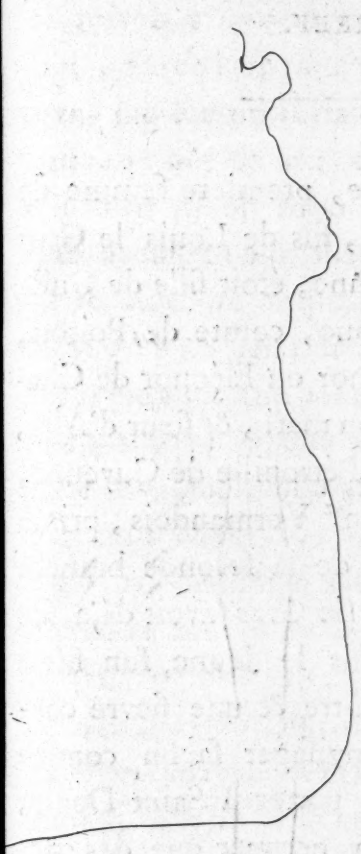
XLVIII. La reine Eléonor étoit morte un peu auparavant l'aſſaſſinat de ſon petit-fils. Le roi Jean n'avoit oſé de ſon vivant tremper ſes mains dans le ſang de ce prince, dont elle lui avoit recommandé d'épargner la vie. De ſorte qu'elle n'eut point la douleur de voir ce parricide. Elle finit ſes jours à l'âge de plus de quatre-vingt ans,

[z] L'an 1272.

dont elle en avoit régné ſeize en France, & cinquante en Angleterre. Elle éprouva tour-à-tour l'amour & la haine des deux rois qui l'épouſerent. Louis VII, après l'avoir éperdument aimée, la trouva trop belle & trop galante, & en devint jaloux. Elle au contraire devint jalouſe de Henri II, qui ceſſa de l'aimer, lorſqu'avec ſa jeuneſſe elle perdit la beauté qui l'avoit charmé. Jamais princeſſe n'a eu plus de ſujet de ſe louer & de ſe plaindre de la nature & de la fortune. Elle en reçut une naiſſance illuſtre, de grand états, un eſprit agréable & ſolide, un courage fier & réſolu, & ce que les femmes eſtiment encore plus que tout cela, une beauté incomparable. Elle épouſa ſucceſſivement les deux premiers rois de la Chrétienté, & donna la naiſſance à un prince qui régna plus glorieuſement qu'aucun de ſes prédéceſſeurs.

Mais tous ces avantages ne purent la rendre heureuſe. Sa beauté fut fatale à ſa réputation. Son eſprit remuant l'embarraſſa ſouvent dans de fâcheuſes intrigues ; & ſon courage hautain lui attira de longues indignités. Elle eſt plus renommée par les diſgraces que par le bonheur de ſes mariages ; & la gloire de ſon fils Richard, n'efface point la honte de la miſérable vie de Jean Sans-terre, qui par ſa méchante conduite ſe rendit digne de ce nom fatal, & fit perdre à

ſa poſtérité les belles provinces dont cette reine l'avoit enrichi. Elle eut pourtant la conſolation de n'avoir pas ſurvécu à cette perte, & de laiſſer en mourant à la couronne d'Angleterre le plus beau domaine du monde.



MÉMOIRES

ET ANECDOTES,

*Pouvant ſervir de Critique & de Supplément à l'Hiſtoire d'*ALIÉNOR *ou d'*ÉLÉONOR DE GUYENNE *; par* LARREY.

ELÉONOR de Guyenne, premiere femme de Louis VII, dit le Jeune, fils de Louis le Gros & d'Adélaïde de Maurienne, étoit fille de Guillaume X, duc de Guyenne, comte de Poitou, mort en 1137, & d'Aliénor ou Eléonor de Chatellerault, morte avant ſon mari, & ſœur d'Alix, dite auſſi Perronelle, ou Pétronille de Guyenne, mariée à Raoul, comte de [1] Vermandois, prince du ſang, & le dernier de la ſeconde branche royale de ce nom. Louis le Gros avoit déja fait ſacrer & couronner Louis le Jeune ſon fils à Rheims. Un flux de ventre & une fievre continuelle lui ayant fait enviſager ſa fin comme fort prochaine, il ſe fit porter à Saint-Denis, dans le deſſein de ne s'y occuper que des penſées de l'éternité. Un courier vint lui apporter le teſtament de Guillaume, duc d'Aquitaine. Ce

[1] Ce fut ce même Raoul de Vermandois qui fut miniſtre avec l'abbé Suger.

prince [1] à ſa mort avoit inſtitué Louis le Jeune, héritier de ſes états de Poitou [2] & de Guyenne, à condition d'épouſer Eléonor ſa fille aînée. Par l'inſtitution, Louis acquéroit deux des plus belles provinces, & cette conquête, ſans rien coûter à celui qui la faiſoit, ne lui étoit pas moins honorable. Par la condition, il devenoit l'époux d'une princeſſe dont tous les ſouverains de l'Europe euſſent pu envier l'alliance. Eléonor, née vers l'an 1122, étoit à peine âgée de ſeize ans à la mort du duc d'Aquitaine ſon pere. La nature ſembloit avoir épuiſé pour elle toutes ſes faveurs. Au rang le plus élevé, & la dot la plus riche, Eléonor joignoit tous les charmes de la figure la plus touchante. Une bouche admirable, les plus beaux yeux du monde, un regard doux,

[1] Voyez la chronique de Morigny, liv. III, & l'abbé Suger, vie de Louis le Gros, vers la fin. « Cumque Caſtrum Beſtiſiacum » perveniſſet, celeriter ſubſequuti ſunt eum nuncii Guillelmi ducis » Aquitaniæ, denunciantes eumdem ducem ad ſanctum Jacobum » peregrè profectum in viâ demigraſſe; ſed antequam iter ag- » grederetur, & etiam in itinere, moriens filiam, nobiliſſimam » puellam, nomine ALIENOR, deſponſandam totamque terram » ſuam eidem retinendam & deliberaſſe & demiſiſſe ». *Suger, in Ludov. Groſſo.*

[2] « Filias meas, (Leonoram & Peronellam) regis domini mei » protectione relinquo; LEONORAM collocandam cum domino » LUDOVICO, regis filio, (ſi Baronibus meis placuerit) cui Aqui- » taniam, & Pictaviam relinquo; Peronellæ verò meæ filiæ poſ- » ſeſſiones meas & caſtella, quæ in Burgundia, ut proles Gerardi » ducis, poſſideo ». *Veterum ſcriptor. tom. V, col.* 1153. Du- cheſne, tome IV, p. 391; & Suger, *ibid.* p. 413.

un air affable, une beauté achevée [1]. Son esprit naturellement vif, orné & poli, répondoit au mérite dont les yeux sont les juges. On ne pouvoit enfin trouver plus d'avantages que cette alliance en présentoit au successeur de Louis le Gros, & l'on peut dire qu'il ne manqua à son bonheur que l'art d'en jouir. Eléonor, il est vrai, avoit la foiblesse de bien des belles : elle étoit vive, coquette, imprudente; mais une preuve que ces défauts n'étoient pas sans remede, c'est que depuis son mariage avec Henri roi d'Angleterre, on ne parla plus de ses galanteries. Que si elle fit des fautes, ce ne fut que par trop d'amour & d'attachement pour Henri son second mari. Pour ne nous point détourner dans la suite, faisons connoître ici Louis. Né en 1121, il étoit de l'âge d'Eléonor [2]; sa taille étoit noble & bien

[1] Matthieu Paris dit qu'elle étoit désignée dans les prophéties du fameux Merlin, sous le nom d'un AIGLE : « Premierement, dit-il, » parce qu'ayant été reine de France & d'Angleterre, elle a étendu » ses aîles sur deux royaumes. 2°. Parce qu'elle raviſſoit par son » extrême beauté le corps & l'ame, ou l'esprit & le cœur de » tous ceux qui la voyoient ». « His profecto diebus venit in lucem » prophetia Merlini ubi dicitur : AQUILA ! siquidem regina ita est » appellata quia dicas alas super duo regna Francorum videlicet & » Anglorum expandit. Et præterea propter rapacitatem, quia tam » animas quam corpora sua rapuit speciositate ». *Matth. Paris, hist. Angl. in Henrico II, p.* 146.

[2] « Enim verò prædicti regis filius, nomine Ludovicus, juveni » erat corpore elegantiâ clarus, morum honestate, & religione » magnifice præditus sensu, & sapientiæ vivacitate acutus ». *Chro-*

priſe, ſon air doux, ſa perſonne aimable, & il ne manquoit pas de courage ni de fermeté dans le péril; mais vif dans ſes deſirs, emporté dans ſes paſſions, il n'entreprenoit preſque rien dont il ne ſe repentît, parce qu'il entreprenoit avec plus de hardieſſe que de prudence, & quelquefois avec injuſtice. Peu éclairé dans ſa piété, il étoit plein de doutes déplacés, de ſcrupules mal entendus. Et tandis qu'il paroiſſoit tout occupé de ſon ſalut, qu'il ſe livroit aux pratiques de la plus haute dévotion, aux jeûnes, à l'auſtérité, à la priere, aux pélerinages, il donnoit à ſes peuples & à ſa cour les exemples les plus dangereux, & offenſoit les principes les plus ſacrés de la religion. On le vit ſoutenir la révolte des enfans de Henri II, contre leur pere, & celle de Thomas Becquet, archevêque de Cantorbéry contre ſon ſouverain. Enfin, diſons-le, Louis étoit un petit génie [1], crédule, ſimple & ombrageux, qui, livré à lui-même, n'étoit pas capable de gouverner, & qui ne fit rien de grand que par Raoul de Vermandois & l'abbé Suger, ſes miniſtres. Tels

nic. *Moriniac. lib.* XXX. La derniere partie de l'éloge n'eſt pas ſans contredit.

[1] « Vir colombinæ ſimplicitatis. . . . . ſimplicior quam deceret » principem », dit l'auteur des geſtes de Louis VII, Ducheſne, tome IV, p. 410, 428. C'eſt beaucoup dire dans le temps où cela a été écrit.

étoient le prince & la princeſſe qui devoient s'unir l'un à l'autre. Toute la France ſe réjouit à la nouvelle de cet alliance, & Louis le Gros la regarda comme une faveur que lui faiſoit encore le ciel avant ſa mort. On fit faire un ſuperbe équipage [1] au prince, qui alla à Bordeaux, accompagné d'un nombreux cortege, & conduit par l'abbé Suger, chargé de cette brillante négociation. Elle étoit facile à terminer, & le mariage fut célébré avec tout l'éclat poſſible, & en préſence de la nobleſſe la plus diſtinguée de France & d'Aquitaine [2]. Les époux ne s'y occuperent que de fêtes & du ſoin de recevoir la foi & hommage des vaſſaux du duché, & de prendre poſſeſſion par eux ou par Suger, des places les plus importantes. Louis charmé de la beauté de la princeſſe, étoit au comble de ſes vœux, & elle paroiſſoit répondre à l'amour du prince, par un retour ſincere. Ils reſterent en Guyenne juſqu'à la mort de Louis le Gros, qui arriva le premier Août 1137. Peu de temps après la célébration des noces de Louis VII, la reine arrivée en France y reçut tous les

[1] « Necnon deinceps nobilem apparatum ad deſtinandum illu
» componit ». *Suger, in vitâ Lud. Groſſi.*

[2] « Die Dominicâ, collectis Gaſconiæ, Sanctoniæ, Pictaviæ op
» timatibus, præfatam puellam, cùm eo diademate regni coron
» tam, ſibi conjugio copulavit ». *Suger, in vitâ Lud. Groſſi.*

applaudiſſemen

applaudiſſemens que les plus inſenſibles ne ſçauroient refuſer à la beauté. L'abbé Suger fut continué dans le poſte qu'il occupoit auprès de Louis VI. Son crédit ne fit qu'augmenter, & il paroît même qu'il donna de la jalouſie à la reine naturellement fiere & ambitieuſe. On ne voit point de traces certaines de méſintelligence entre Eléonor & Louis juſqu'à leur voyage en Aſie, qui ne fut qu'en 1146. Tout ce qu'on peut ſoupçonner, c'eſt que les pratiques de piété & la dévotion du roi n'étoient pas tout-à-fait du goût d'Eléonor ; & qu'étant d'un caractere vif, remuant & ambitieux, elle eût voulu que l'abbé Suger eût eu moins de crédit ſur l'eſprit de Louis. Ce prince, à la nouvelle de la priſe d'Edeſſe par les infideles, auxquels on donnoit le nom général de Sarraſins, & de la perte de la Terre-Sainte, ayant fait aſſembler les états du royaume à Vézelai en Bourgogne, les archevêques, les évêques, les abbés & tous les grands du royaume s'y trouverent. Bernard, abbé de Claivaux, y prêcha une croiſade avec ce feu, cet enthouſiaſme qui eſt la véritable éloquence, & qui, comme un torrent, ſubjugue, entraîne tous les eſprits. Il étoit en poſſeſſion par un mérite réel d'être l'oracle de la France ; il faiſoit, dit-on, des miracles ; il en promettoit, & tout le monde croyoit déja en voir l'accompliſſement. Le roi, qui fut

un des auditeurs, fut auſſi un des premiers à prendre la croix, & à la mettre publiquement ſur ſon habit. C'étoit une piéce de drap rouge qu'on y attachoit, & pour laquelle Louis quitta tous ſes autres ornemens. Outre la gloire qu'il prétendoit acquérir dans cette ſainte expédition, il la regardoit comme un moyen d'expier le crime qu'il ſe reprochoit juſtement d'avoir commis, en faiſant périr dans les flammes avec une inhumanité horrible, environ 1300 perſonnes à la priſe de Vitry en Champagne, en 1143. La reine imita ſon époux, & arbora auſſi la *croix rouge*, ſoit qu'elle crut obliger Louis en s'engageant avec lui à ce long voyage, ou que la jalouſie du prince lui en fit une loi. Peut-être auſſi l'abbé Suger y contribua-t-il. En laiſſant la reine en France, il eût fallu la mettre à la tête du gouvernement, & lui donner la régence; & une princeſſe ſoupçonnée de coquetterie & d'ambition, eût embarraſſé le miniſtre en mille occaſions. D'ailleurs Raymond de Poitiers, duc ou prince d'Antioche, ville par où l'on devoit paſſer, étoit oncle de la reine, & elle pouvoit ſervir utilement le roi auprès de lui. Les préparatifs néceſſaires à un pareil voyage retinrent le roi pendant environ une année. Il alla avec ſon épouſe en Guyenne vers le mois de Mars 1146, & y viſita les principales villes; & à la priere

d'Eléonor, qui aimoit les anciens ſujets de ſa maiſon, autant qu'elle en étoit aimée, il confirma en différens endroits les priviléges accordés par les ducs de Guyenne, & ſpécialement à Poitiers, où il paſſa quelque temps avec la reine. Il y donna la chapelle du palais des ducs au monaſtere de ſaint Hilaire, dit de la Celle. Louis partit enfin avec ſon épouſe, après tous ces actes de ſouveraineté, la premiere ſemaine d'après la Pentecôte, c'eſt-à-dire, le 11 Juin de l'année 1147. Si d'un côté on prétendoit attirer par des prieres la bénédiction du ciel ſur ce voyage; d'un autre les impôts extraordinaires qu'on leva, (de ſorte qu'il n'y eut ni état, ni condition, ni âge, ni ſexe qui en fût exempt) attirerent bien des malédictions. La démarche de la reine [1] & ſon exemple autoriſerent un grand nombre d'autres dames à ſe croiſer & à ſuivre leurs maris. Il falloit d'autres femmes pour les ſervir: il y en eut même qui ſuivirent leurs amans. On mena juſqu'à des beaux eſprits & des poëtes, pour délaſſer les grands ſeigneurs des fatigues du voyage, & pour chanter les victoires qu'on comptoit remporter: en ſorte

[1] « Quod exemplum ſequuti multi nobiles uxores ſuas ſecum » duxerunt; quibus cùm cubilariæ deeſſe non poſſent, in caſtris » illis Chriſtianis, quæ caſta eſſe oportebat fœminarum multitudo » verſabatur. Quod ubique factum eſt exercitui noſtro in ſcan» dalum ». *Guill. Neubrigens. Lib. I, c.* 31. Voyez le même auteur, liv. I, chap. 20.

que cette armée réduite à la moitié n'en eût été que plus redoutable. Avec un grand nombre de femmes, il n'étoit pas aisé d'observer une exacte discipline : on chercha à oublier les fatigues dans les plaisirs ; & ce qui ne fut d'abord qu'amusement, devint bientôt débauche & libertinage. L'homme est si ingénieux à se dédommager des peines où il s'expose, même par motif de religion ! Le roi & Eléonor étoient encore en marche, que l'armée de l'empereur Conrad, qui l'avoit précédée, étoit déja réduite aux dernieres extrémités, par l'imprudence & le défaut de conduite du chef. Louis fut lui-même battu dans les déserts de la Syrie, & n'arriva qu'avec beaucoup de peine à Antioche, où il dut prévoir qu'il ne seroit pas plus heureux que Conrad. Raymond oncle d'Eléonor reçut d'abord le roi avec toutes les marques de joie & de respect qu'on pouvoit en attendre. Après quelques jours passés dans les festins & dans les fêtes, Raymond s'expliqua sur ses propres intérêts. Environné d'infideles, il avoit lui-même besoin de secours, & il paroissoit fort naturel de ne pas les refuser à un Prince qui avoit fait de très-grandes dépenses pour recevoir le roi & la reine sa niéce. Le degré de parenté étoit encore une raison pour y déterminer Louis. Raymond, qui avoit beaucoup à souffrir du voisinage d'Alep & de Césarée, &

contre qui le Sultan d'Iconie étoit toujours armé, n'oublia rien pour déterminer le roi à employer ses forces contre ses ennemis. Mais à ses prieres, & à toutes les raisons qu'il put employer, Louis se contenta de répondre : « Qu'il ne pouvoit » s'engager dans aucune guerre, jusqu'à ce qu'il » eût été à Jérusalem. C'étoit un serment qu'il » avoit fait, disoit-il, & qu'il ne pouvoit violer ». Raymond ne se paya point d'une réponse qui étoit un refus, qu'on ne prenoit pas même soin de pallier. Il fit de nouveaux efforts, fit des présens considérables à ceux qui avoient le plus de pouvoir sur l'esprit du roi, & ne réussit pas mieux. Il voulut essayer si la reine sa niéce n'obtiendroit pas le secours qu'il demandoit, & la trouva fort disposée à solliciter pour lui. Elle fit en faveur de son oncle toutes les démarches qui dépendoient d'elle, & elle eut le chagrin de se voir rebutée. Sa vanité en souffrit, & elle se réunit elle-même avec Raymond pour se venger des refus obstinés du roi. On ne voit pas bien sur quoi ils pouvoient être fondés, à moins que Louis ne craignît de le rendre trop puissant, & qu'il n'eût là-dessus des instructions de Suger.

Si l'on en croit l'archevêque de Tyr, Eléonor perdit à Antioche le respect qu'elle devoit à son rang & au roi son époux, par une conduite fort irréguliere. Quelques auteurs passent plus loin,

& prétendent qu'on parla publiquement de ſes déſordres, & qu'elle conçut une inclination violente pour un Turc, qui étoit à Antioche. Mathieu Paris, pour rendre l'idée qu'on en avoit, dit qu'on accuſa Eléonor d'avoir un commerce criminel avec un infidèle qui étoit, dit-il, de la race du diable [1]. Enfin, ſi l'on ajoutoit foi à l'auteur du roman hiſtorique des aventures d'Eléonor [2], cet infidele étoit le célebre Saladin lui-même, qui devint l'objet de la jalouſie du roi. Saladin, dit-il, ayant fait priſonnier un parent de la reine, Eléonor le lui redemanda en lui envoyant la rançon qu'il pouvoit en eſpérer, avec une lettre. Le généreux Saladin accorda le captif à la ſollicitation d'Eléonor, & refuſa la rançon. Le roi, à l'inſçu duquel la choſe s'étoit paſſée, ne l'apprit que quelque temps après. Il s'imagina qu'un Turc ne devant pas être capable de cette généroſité, il avoit eu d'autres motifs, qu'on ne vouloit pas qu'il ſçût, & que ces motifs n'étoient autres qu'une intelligence criminelle entre la reine & le prince Sarraſin. Il porta ſes

[1] C'eſt ainſi qu'il parle ſous l'an 1150 des cauſes du divorce. « Eodem anno celebratum eſt divortium inter Ludovicum regem, » Francorum, & Alienor reginam ſuam, propterea quod diffamata » eſſet de adulterio, etiam cum infideli, & qui genere fuit dia- » boli ». Matth. Paris ſous le règne d'Etienne, p. 80.

[2] Intitulé l'HÉRITIERE, & actuellement HISTOIRE DE GUYENNE, par Larrey.

ſoupçons juſqu'où un mari jaloux peut les pouſſer, & ſe crut déshonoré & trahi. L'entrevue d'Eléonor avec ce Saladin qu'on ne connoît pas ; la liberté donnée à un captif, parent de la reine, qui n'eſt pas plus connu (quelques-uns lui donnant le nom chimérique de Saldebreuil, prétendu chef de la maiſon de Sanſay) ſont des preuves ſuffiſantes de la fauſſeté de l'aventure, pour tout eſprit raiſonnable. Au milieu de tant d'opinions, & ſur des faits ſi obſcurs, & ſi éloignés de nous par la diſtance des temps & la différence des uſages, il eſt bien difficile de démêler la vérité. « Dans » ces occaſions, dit judicieuſement un moderne, » on en dit ſouvent plus qu'il n'y en a, & quel» quefois auſſi il y en a plus qu'on n'en ſçait ». Que ce ſoit Saladin, ſurnommé le Grand, dont Eléonor fût devenue amoureuſe, c'eſt ce qui ne ſçauroit être, parce que ce prince ſi célèbre dans l'hiſtoire d'Orient, n'étoit alors ni de l'âge, ni élevé au rang où on le ſuppoſe [x], ni dans le pays qui fut la ſcène de ces événemens, puiſqu'il avoit tout au plus dix à onze ans. Tout ce qu'on

[x] Le célèbre Saladin, dont le vrai nom étoit Selah-Eddin Youſſouf, fils d'Ayoub, & petit-fils de Schadi-Been-Merouan, nâquit à Tekrit, ſur la rive occidentale du Tigre, ville de laquelle ſon pere étoit gouverneur l'an 1137, & mourut à Damas au mois de février 1193, âgé de cinquante-ſept ans. C'eſt-à-dire, que Saladin, né la même année que Louis VII épouſa Eléonor de Guyenne, n'avoit en 1147 que dix ans. C'eſt donc un anachroniſme inſoutenable que de faire Saladin l'amant d'Eléonor en 1147.

pourroit imaginer, s'il étoit permis à l'hiſtoire de donner des conjectures pour des faits, c'eſt que Raymond, prince d'Antioche, outré des refus & de la conduite de Louis, avoit fait paſſer ſes diſpoſitions dans le cœur de ſa niéce, piquée elle-même du peu de crédit qu'elle avoit eu ſur l'eſprit de ſon mari, qu'elle n'avoit peut-être ſuivi que malgré elle; ſe réuniſſant d'intérêt contre le monarque, Raymond avoit propoſé à Eléonor un nouveau mariage avec le ſultan d'Iconie, qui lui faiſoit une guerre continuelle, ou quelque autre prince, auquel on n'a donné le nom de Saladin, que parce que le prince de ce nom a été le plus connu & le plus célèbre de l'Aſie, à condition que ce Sultan ſe feroit baptiſer; que pour autoriſer cette alliance, dans laquelle le prince d'Antioche trouvoit un double avantage, ſa vengeance & l'ouverture d'un traité favorable, il avoit inſpiré à ſa niéce tout le mépris qu'il avoit pu lui donner du roi, qui abandonnant ſes Etats, les laiſſoit gouverner à un moine [1], qui étoit roi en effet; que pour achever

[1] Suger, abbé de Saint-Denis, fut déclaré régent au préjudice d'Adélaïde de Maurienne, mere du roi, qui vivoit encore, de la reine & de tous les princes, ſous le nom de vice-roi. Il y a à Saint-Denis une tapiſſerie qui repréſente cette régence, avec cette inſcription :

LUD. REX FRANCOR. SUGERIUM ABBATEM REDIFICATOREM HUJUS TEMPLI VICEREGEM CONSTITUIT, ANNO M. C. XLVII.

de la déterminer, il lui avoit dit que ſon mariage avec le roi étoit d'autant plus facile à caſſer qu'ils étoient parens en degré prohibé.

Ce ſyſtême (car c'en eſt un que je ne donne que pour tel) pourroit réunir les opinions, & concilier les contradictions apparentes. Alors l'infidélité de la reine ſeroit conſtante; mais il n'y auroit pas lieu à l'accuſer d'une débauche auſſi ſcandaleuſe que quelques hiſtoriens [1] le font entendre. Ce Turc, nommé Saladin, ſera effectivement un prince ou un ſultan, non encore baptiſé, mais qui avoit promis d'abjurer le mahométiſme en faveur de ſon mariage; & ce prince infidèle aura fait quelques démarches de concert avec Raymond & Eléonor, qui auront pu donner de très-juſtes ſoupçons de trahiſon & d'infidélité au roi. Alors enfin, Raymond, prince d'Antioche, aura pu favoriſer les galanteries de la reine ſa niéce, & en être le complice; ce qu'on ne ſçauroit imaginer autrement, ſans deshonorer

[1] Jean de Serres & Scipion Dupleix en ont parlé ſur le ton de Brantome. « Cette femme, dit de Serres, accoutumée à la licence » du temps & du lieu, s'étoit tellement abandonnée aux voluptés » du Levant, que la puanteur de ſon incontinence étoit répandue » par-tout, avant que le roi s'en apperçût. Son impudence l'avoit » portée ſi avant, qu'elle vouloit effrontément demeurer à An- » tioche, & quitter ſon mari..... préférant l'amitié d'un bouffon, » nommé Saladin, d'engeance ſarraſine, à la grandeur d'un roi » de France ». Jean de Serres, dans Louis le Jeune, tome I, p. 361.

encore plus Raymond que la reine. L'auteur des Annales [1] d'Aquitaine donne lieu à ces conjectures, en disant qu'il se trouve quelques écrivains, d'après lesquels il paroît que si le roi n'avoit pas fait sortir Eléonor d'Antioche, « Elle avoit dé» libéré, par le conseil de son oncle le duc Ray» mond, de laisser le roi, & se marier avec le » Soudan Saladin, par le moyen duquel ma» riage ledit duc Raymond recouvreroit toutes » ses terres, en haine de ce que ledit roi Louis » avoit refusé de lui donner secours pour les re» couvrer ».

Louis allarmé des bruits qui se répandirent, en conçut contre le duc d'Antioche & Eléonor toute l'indignation qu'un roi trahi & qu'un mari offensé en devoit naturellement concevoir. Il pensa très-sérieusement à tirer Eléonor de la cour de Raymond; & lui ayant proposé de partir, il fut confirmé dans toutes ses craintes, par le refus qu'en fit la reine. Il dissimula, & prit de justes mesures pour faire partir Eléonor à l'insçu de Raymond, & malgré elle. Elle fut enlevée d'Antioche, & le roi alla l'attendre à quatre ou cinq lieues de la ville [2]. Il étoit impossible que le cœur de Louis, si cruellement ulcéré par les soupçons qu'il avoit eus d'elle, pût être exempt de ressen-

[1] Jean Bouchet, annales d'Aquitaine, troisieme partie.
[2] D'autres disent que le roi ne partit qu'après elle.

timent. Eléonor, qui devoit ſe rendre juſtice, ne pouvoit pas non plus conſerver beaucoup de tendreſſe pour un époux offenſé. Ainſi le roi ne penſa plus qu'aux moyens de rompre avec la reine. Ce ne fut plus que ſoupçons, chagrins & revers. Le déſordre de la maiſon royale paſſa dans l'armée; & les chefs plus ſenſibles à leurs intérêts particuliers, qu'à la gloire qu'ils étoient venus chercher de ſi loin, ſe déſunirent, & firent manquer les projets les mieux concertés.

Le ſiege de Damas, dont la priſe eût rendu les chrétiens maîtres de la Syrie, fut levé contre toutes les loix de la guerre. L'empereur Conrad s'en retourna en Allemagne avec une armée délabrée; & Louis, obligé de diſſimuler ſes mécontentemens, vint à Jéruſalem, y fit quelques actes de piété, ſe rembarqua, & eut bien de la peine à rentrer dans ſes états. Peut-être eût-il ſuccombé aux pieges de l'empereur Manuel, & à la haine du prince d'Antioche, qui ne ceſſa de chercher les occaſions de lui nuire, ſans la valeur & les ſecours du brave Roger, premier roi de Sicile; de cette maiſon que Tancrede rendit ſi célebre en Orient. Il tira heureuſement Louis des mains des Grecs, le conduiſit en Sicile, & de Sicile à Rome, d'où il repaſſa en France en 1150.

La grande affaire qui l'occupa à ſon retour,

fut ſon divorce avec Eléonor. Les premieres meſures en furent ſans doutes priſes dans le ſéjour que Louis fit à Rome, avec Eugène III, & il n'eſt guere croyable que Suger ne s'en ſoit pas mêlé; ſes relations avec le pape étoient trop intimes. En princeſſe jeune encore, & peut-être plus imprudente que coupable, la reine qui avoit été la premiere à penſer à une ſéparation à Antioche, avoit oublié les injures faites à ſon époux. On prétend même qu'elle accoucha d'une fille à ſon retour; ce qui ſuppoſeroit quelque reconciliation entre Louis & Eléonor, & prouveroit auſſi qu'il falloit que la conduite de la princeſſe n'eût pas été auſſi dérangée que l'avancent ceux qui ſe déchaînent contre elle. Mais déterminé par les premieres injures, ou par de nouveaux ſoupçons, qui avoient tout le poiſon de la réalité, pour un eſprit auſſi foible qu'étoit le ſien; Louis prit des meſures déciſives pour ſa ſéparation.

Un Moderne, en parlant de la faute que fit Louis VII en cette occaſion, dit: « que l'abbé » Suger s'étoit oppoſé à une action ſi préjudi» ciable à l'état, & qu'elle ne fût conſommée » qu'après ſa mort ». Si cela étoit bien prouvé, ſi en effet Suger avoit détourné le coup, autant qu'il lui eût été poſſible, cela feroit beaucoup d'honneur à ſa ſageſſe. Mais je ne vois rien qui adminiſtre

cette preuve. Toutes les préſomptions ſe réuniſſent au contraire contre l'abbé Suger. Sa méſintelligence avec Eléonor me paroît certaine : leur caractère oppoſé l'annonce, ou plutôt leurs défauts qui étoient les mêmes. On a beau vanter le zèle de ce miniſtre ; la paſſion de gouverner étoit dominante en lui, il agiſſoit en ſouverain plus qu'en ſujet. Saint Bernard qui avoit beſoin de ſon crédit, le traite de prince & lui donne un titre qui revint à celui d'alteſſe. Raoul de Vermandois, prince du ſang, l'appelle, dans une de ſes lettres, ſon ſeigneur, un évêque d'Angers lui donne le titre de majeſté. Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, qualifie ſon miniſtere de regne. Qu'on ne diſe pas qu'il mépriſât ces titres extraordinaires ; ces honneurs dûs à un ſouverain excluſivement à tout autre, lui-même les exigeoit ;& par une lettre qu'il adreſſe au chapitre de Chartres, il n'oublie rien pour donner l'idée la plus haute de l'étendue de ſon pouvoir, & marqua qu'on ne ſçauroit trop reſpecter ſon autorité, puiſqu'il eſt viceroi, qu'il tient la place du roi. Que n'ajoutoit-il qu'il étoit roi lui-même? Eléonor auſſi ambitieuſe que lui, & fondée ſur de plus juſtes titres, ne voyoit qu'avec dépit le dépôt de l'autorité abſolue entre ſes mains. Suger ne trouvoit plus de réſiſtance que dans la reine. C'eſt ſans doute ce qui

fit dire à cette princeſſe, « qu'elle avoit cru épou-
» ſer un roi, & non pas un moine ». Reproche dont il me paroît qu'on n'a pas bien pénétré le ſens, & qui tomboit autant ſur le moine Suger que ſur le roi même. En effet, le monarque, livré ſans ceſſe à de pieuſes pratiques, à des dévotions peu raiſonnées, qu'il ſubſtituoit à ſes devoirs eſſentiels, vivoit en moine; & Suger, tout puiſſant à la cour[1], où il avoit un train & un équipage ſuperbes, des habits même qui choquerent le zèle de ſaint Bernard, Suger vivoit en monarque. Si l'on croit un de ſes hiſtoriens, après le titre de viceroi, ſupérieur à celui de régent, que lui donna Louis VII pendant ſon abſence,

[1] Saint Bernard, dans ſa lettre LXXVIII, ſuivant les anciennes éditions, adreſſée à Suger, le félicite ſur ſa converſion, ou ſon changement de mœurs. « Mirantur, *lui dit ſaint Bernard*, qui te non nove-
» runt, ſed tamen audiunt qualis de quali factus es ». Dans la ſuite il lui avoue qu'il ne s'attendoit pas à un ſi heureux changement, qu'il n'oſoit eſpérer. Malgré ce changement, il lui reproche encore la magnificence de ſes habits, l'appareil de ſon train. « Tuus ſcilicet ille ha-
» bitus, & apparatus cùm procederes; quod paulo inſolentior appa-
» reret. Deponeres faſtum, habitum mutares, & facile omnium
» quieſcere poterat indignatio ». L'abbaye de Saint-Denis avoit également ſouffert; les moines y reſſembloient à l'abbé, qui y tenoit ſa cour. C'étoit un déſordre criant. On a vu de notre temps, ajoute Bernard, dans l'égliſe deux choſes nouvelles & exécrables: « Duæ
» novæ & execrandæ preſumptiones ». Votre conduite paſſée; « Tua
» priſtinæ converſationis inſolentia ». L'autre reproche, ce que Bernard fait avec des ménagemens extraordinaires, c'étoit de voir la charge de DAPIFER, grand-maître de la maiſon du roi, dans un archidiacre, un doyen, un homme en dignité dans pluſieurs égliſes, & intime ami de Suger. Ep. de ſaint Bernard, fol. 30 & 31.

il lui déféra encore à ſon retour, celui de Pere de la patrie. C'eſt-à-dire, que le roi ſe dépouilla, pour l'en revêtir, d'un titre qui, dans une monachie, ne convient qu'au ſouverain.

La jalouſe Eléonor eût voulu poſiter de la foibleſſe de ſon époux. Suger en profitoit ſeul. Voilà ce qu'elle ne pouvoit digérer. Si elle eût été faite pour avoir un maître, elle eût pu conſentir à l'avoir dans Louis; mais elle ne pouvoit, ſans déſeſpoir, le trouver dans un homme ſans naiſſance, dans un religieux voué à l'humilité.

Ces diſpoſitions les avoient ſans doute aigris l'un contre l'autre; & il ne ſeroit point étonnant que cherchant à ſe détruire, le miniſtre eût ſacrifié la reine, & contribué au divorce. Ce qui me fait croire que Suger, bien loin de détourner ſon maître de ſon projet de ſéparation, y a peut-être puiſſamment travaillé; c'eſt la réſolution qu'on prétend qu'il avoit priſe de paſſer lui-même en Terre-Sainte. N'étoit-ce pas une menace d'abandonner le roi à lui-même; ce qui étoit ſans doute ce que Louis craignoit le plus? Ce ſont les chagrins & les inquiétudes du miniſtre auxquelles même il ſuccéda; c'eſt ſa mort trop prochaine de l'aſſemblée de Baugency, pour croire qu'il n'y eût point eu de part.

Suger mourut le 13[1] Janvier 1152, en commençant l'année à Pâques, ſuivant les hiſtoriens les plus exacts; & la ſéparation, ou le divorce pour cauſe de parenté, fut prononcée le 18 Mars ſuivant. Une ſi grande affaire eût-elle été terminée en ſi peu de temps, ſi toutes les meſures n'avoient pas été priſes du vivant de Suger, & de concert avec lui? Mais lui-même a proteſté dans ſes écrits qu'il avoit été oppoſé à ce divorce. Cette preuve en ſa faveur ne me paroît pas bien déciſive; & un miniſtre qui écrit n'eſt pas obligé de convenir de ſes fautes. Eſt-ce dans le journal du cardinal de Richelieu, & dans les autres ouvrages faits ſous ſes yeux, & par ſon ordre, qu'on peut ſe flatter de connoître la vérité des démêlés de Marie de Médicis & du cardinal. Mais reprenons le fil des événemens. Louis s'adreſſa d'abord au pape, qu'il inſtruiſit de tous les ſujets de plainte qu'il prétendoit avoir contre la reine. D'après la réponſe d'Eugene III, qui paroît n'avoir rien voulu prendre ſur lui,

[1] « Tranſiit autem venerabilis pater... die idus Januarii anno » Domini 1152, ætatis ſuæ anno LXX° à ſuſceptione autem mo» naſtici habitûs, fere LX, prælationis verò ſuæ, XXIX ». M. S. de Saint-Denis ſur l'an 1152, cité par la Mainferme, *in Clypeo Fontebrald. t. II, p.* 7. Le divorce eſt de la même année, ſuivant l'ancienne maniere de compter, & en commençant l'année à Pâques & non en Janvier : car ſuivant ce calcul les deux événemens, la mort de Suger, & l'aſſemblée de Beaugenci ſont de 1153.

il

il ſe tint, comme nous venons de le dire, une aſſemblée à Baugency dans l'Orléanois, le mardi d'avant Pâques fleuri, 18 Mars 1151. Elle fut compoſée de tout ce que la France avoit de plus diſtingué dans l'égliſe & à la cour. Le roi s'y trouva en perſonne, avec les archevêques de Rheims, de Sens, de Rouen, de Bordeaux, & leurs ſuffragans, le chancelier [1] & pluſieurs ſeigneurs, auxquels on commençoit à donner le titre de barons. La reine n'y parut point; & de la maniere dont les choſes furent conduites, on diroit que tout s'y paſſoit ſans ſa participation, ou elle refuſa de paroître, ou l'on voulut épargner ſa pudeur. L'archevêque de Bordeaux étoit chargé de ſa défenſe pour la forme. Le chancelier, dit-on, ouvrit la ſéance par un diſcours, où il s'expliqua de la maniere convenable aux circonſtances.

Quelques-uns de nos auteurs imaginant ce qu'il pouvoit dire, l'ont fait parler comme s'ils avoient eu la piece originale ſous les yeux.

Suivant l'un d'eux [2], le chancelier, après

[1] Quelques-uns nomment le chancelier Allegrin; mais je n'en vois point de preuve, & je doute beaucoup qu'Allegrin occupât alors ce poſte, qui n'étoit encore qu'un emploi révocable, confondu malgré toute l'attention des écrivains, avec le grand-maître de la maiſon du roi, ſon premier chapelain, les clercs de chapelle & les notaires ou ſecrétaires.

[2] Belleforêt, dans ſon hiſtoire de France, ſous l'an 1152, fol. 513. V. Baudier, hiſtoire de Suger, p. 127.

avoir fait l'éloge de la modération du roi, dit à l'assemblée : « Qu'il étoit inutile d'appuyer sur les mécontentemens que la reine lui » avoit donnés, & d'en faire un long détail ; » qu'ils étoient malheureusement trop connus, » & qu'il n'y avoit aucun de ceux auxquels il » avoit l'honneur d'adresser la parole, qui n'en » fût instruit ; que toute l'Europe qui avoit eu les » yeux sur le roi dans son voyage de la Terre-» Sainte, sçavoit aussi ce qui s'étoit passé à » Antioche de la part de la reine, & la con-» duite qu'elle y avoit tenue ; mais que le » roi ne s'aveugloit pas assez dans sa vengeance, » pour la porter jusqu'à vouloir perdre d'hon-» neur une princesse avec laquelle il avoit par-» tagé pendant quinze ans son lit & sa cou-» ronne, que les François respectoient encore » comme leur reine, & qui, née de la maison » illustre des ducs d'Aquitaine, avoit l'hon-» neur d'appartenir depuis long-temps à la » maison de France [1]. Que le roi, qui avoit » eu deux princesses de son mariage, respectoit » en elle son propre sang, & ne se résoudroit

[1] La premiere alliance des ducs de Guyenne, comtes de Poitou, avec la maison de France, est le mariage peu certain de Ranulphe II, mort en 893, avec Adélaïde, fille de Louis le Begue, arriere-petit-fils de Charlemagne. La seconde fut celle d'Adélaïde de Poitiers avec Hugues Capet.

» jamais à faire rejaillir ſur elle la honte certaine
» d'un crime dont il n'avoit pas aſſez de preuves,
» pour le regarder comme conſtant & avéré.
» Que ſi la preuve des infidélités, dont on pou-
» voit peut-être ſoupçonner la reine, étoit com-
» plette, ce ſeroit un crime contre lequel ſon
» honneur l'obligeroit de ſe ſervir de toute la
» ſévérité des loix ; mais que rien n'en donnant
» la conviction, il s'en tenoit aux termes que
» lui preſcrivoient ſa modération & l'équité ;
» qu'il lui ſuffiſoit de ſatisfaire à ce qu'il de-
» voit à ſes ſujets & à lui-même, en deman-
» dant une ſéparation autoriſée par les loix de
» l'égliſe. Si, comme la princeſſe l'avoit elle-
» même avancé à Antioche, ils étoient pa-
» rens dans un degré prohibé [1] ; qu'en ce cas
» il lui importoit extrêmement de ne pas donner
» à l'état un ſucceſſeur né d'un lit inceſtueux
» & réprouvé par l'égliſe ; ce qui arriveroit
» néanmoins ſi la reine étant ſa parente, don-
» noit aux François des princes, comme elle
» leur avoit déja donné deux princeſſes ; que
» c'étoit-là ce qui devoit faire l'objet des mûres
» & ſérieuſes réflexions de l'aſſemblée à la dé-
» ciſion de laquelle le roi le plus puiſſant, mais

[1] Cette parenté eſt fort difficile à trouver ; car il n'y a pas d'apparence qu'il s'agît du mariage de Ranulphe II avec Adélaïde de France ; cela étoit trop éloigné. Etoit-ce à cauſe du mariage de

» en même-temps le fils le plus ſoumis de » l'égliſe commune, confioit ſon honneur, ce-

Hugues Capet avec Adélaïde de Poitiers, cela remonte encore bien loin. Voici les degrés.

GUILLAUME TÊTE D'ÉTOUPES, duc de Guyenne.

Guillaume IV; Eméline de Blois, de la maiſon de Champagne.	Adélaïde de Poitiers; Hugues Capet, Roi de France.
Guillaume V; Adelmodie, & en ſecondes noces, Agnès de Bourgogne, mere de	Robert le Pieux.
Guillaume VIII; Adélaïde de Bourgogne, niece de Henri I, Roi de France.	Henri I.
Guillaume IX; Mahaud de Toulouſe.	Philippe I.
Guillaume X; Aliénor de Châtelleraud.	Louis VI, dit le Gros.
Eleonor de Guyenne; Louis VII.	Louis VII, dit le Jeune; Eléonor de Guyenne.

S'il s'agit de l'alliance de Hugues Capet avec Adélaïde de Poitiers, ils étoient au ſeptieme degré en comptant la ſouche commune; & alors ce degré étoit encore prohibé. D'ailleurs il y avoit les alliances de Champagne & de Bourgogne; & des époux mécontens faiſoient tout valoir.

» lui d'une grande princeſſe, celui de ſa mai-
» ſon royale, & de l'état entier ».

Quelques-uns prétendent que ce diſcours fut tenu par l'évêque de Langres [1], & cette prétention a beaucoup d'apparence. Ce prélat avoit la confiance du roi; il l'avoit ſuivi dans ſon expédition; c'étoit une des créatures de ſaint Bernard; & Eugène III, diſciple de ſaint Bernard, étant venu en France pour voir ſon maître, alla de Paris à Clairvaux, & de Clairveaux à Langres [2]. Ceux qui font porter la parole au chancelier, ne l'ont peut-être fait que relativement à l'uſage actuel, duquel on ne voit point encore de traces bien établies du temps de Louis-le-Jeune. L'archevêque de Bordeaux, né ſujet de la maiſon de Guyenne, ſe chargea de défendre ſa cauſe, ou par zèle pour les intérêts de la princeſſe, ou parce qu'on en étoit ainſi convenu, & qu'il n'étoit ni juſte ni régulier de condamner Eléonor abſente, ſans qu'on eût entendu ſa défenſe. Il répondit aux accuſations formées contre la reine, par une proteſtation de l'innocence de cette princeſſe, & fit connoître que « Si le roi n'avoit eu que

[1] Bouchet, annales d'Aquitaine, p. 140, troiſieme partie, qui lui donne par erreur la qualité d'archevêque.

[2] Voyez la chronique de Langres, par le Jéſuite Jacques Vignier, p. 113.

» ce moyen à alléguer pour parvenir à la ſé-
» paration qu'il paroiſſoit demander, elle ne
» pouvoit avoir lieu, non-ſeulement parce que
» l'on convenoit de ſa part qu'il n'y avoit
» aucune preuve certaine de l'infidélité qu'on
» lui reprochoit, & que tout ſe réduiſoit à des
» ſoupçons mal fondés; mais parce que ſi ce
» motif étoit celui du divorce, les époux ne pour-
» roient ni l'un ni l'autre paſſer à de ſecondes nô-
» ces, qu'à l'égard de la parenté, il n'en étoit pas
» de même; que l'on ne pouvoit diſconvenir
» qu'elle étoit prouvée dans le degré prohibé, les
» deux époux étant iſſus l'un & l'autre par femmes
» de la maiſon de Bourgogne [1], & étant alliés du
» quatre au cinquieme degré. Mais que dans
» ce cas, s'il plaiſoit au roi, on pouvoit ſe flatter
» d'une diſpenſe, à laquelle la reine donneroit
» bien plus volontiers les mains qu'à une ſépa-
» ration ». Soit que cela ne fût dit que par bienſéance, ſoit qu'en effet Eléonor ne demandât pas mieux, & qu'elle eût déja conſenti d'avance à la ſéparation, en la motivant ſur la parenté, elle fut prononcée dans l'aſſemblée de Baugency, après qu'un nombre de prélats & de

[1] Par Agnès de Bourgogne du côté de la maiſon de Poitiers, & Gilette de Bourgogne-Comté, femme de Louis VI; mais j'aimerois mieux remonter, comme je l'ai fait, juſqu'à Adélaïde de Poitiers, femme de Hugues Capet.

ſeigneurs eurent affirmé qu'ils avoient une connoiſſance certaine du degré de parenté entre Louis & Eléonor. Le jugement qui déclara le mariage nul, permit aux parties de paſſer à d'autres nôces avec qui bon leur ſembleroit. Cependant les deux princeſſes nées dans un temps où les deux époux ignoroient l'empêchement prétendu dirimant, furent déclarées légitimes. Si cela ſe pouvoit dire de la premiere, il n'eſt pas bien certain qu'on pût le dire de la ſeconde, née au retour du voyage de la Paleſtine, conçue depuis l'affaire d'Antioche, où le duc Raymond & la reine s'étoient déja expliqués ſur la parenté; mais c'étoit un tempérament qu'on ne pouvoit ſe diſpenſer de prendre. L'évêque de Langres fut chargé de porter à Eléonor la réſolution de l'aſſemblée; & le fit en l'aſſurant que tout ce que le roi avoit fait, n'étoit pas par un mouvement de haine ni de vengeance, mais pour aſſurer le repos de ſa conſcience. Quoiqu'Eléonor dût être prévenue de tout ce qui ſe paſſeroit; que la plupart des auteurs qui ont parlé de cette ſéparation, aient écrit[1] qu'elle fut prononcée du conſentement des parties; que la choſe paroiſſe même évidemment telle par la procé-

[1] « Quo ſufficienter probato (*la parenté*) in præſentiâ prælatorum fuit inter eos, per conſenſum partium, matrimonium diſſolutum ». *Geſta Ludovici Groſſi. cap.* 30.

dure qui fut tenue à Baugency [1] ; qu'il s'en trouve qui assurent que la reine agit pour y parvenir, & que tout ce que fit le roi fut de ne pas y opposer de résistance ; quoiqu'enfin tout annonce que le projet de la reine d'épouser Henri d'Anjou, depuis roi d'Angleterre, étoit déja formé ; cependant l'ancien annaliste d'Aquitaine, suivi par plusieurs modernes, a écrit qu'Eléonor fut frappée à cette nouvelle, comme d'un coup de foudre. Copions ici la narration de Bouchet [2] ; la naïveté de son style n'est pas sans agrément. Après avoir dit que la séparation fut déclarée à Eléonor par deux des évêques, & un ou deux des seigneurs qui avoient assisté à l'assemblée, il ajoute : « Laquelle incontinent qu'elle en fut par eux advertie tomba évanouie d'une chaire où elle étoit assise, & fut plus de deux heures sans parler, ne pouvoir plorer, ne desserrer les dents. Et quand elle fut un peu revenue, commença de ses clairs & verds yeux regarder ceux qui lui avoient premierement dit la dure nouvelle, en leur disant : ah ! mes-

[1] « Itaque causis ingravescentibus, & illa quidem, ut dicitur, multum instante, illo verò, vel non, vel remissius obluctante, &c ». *Guillel. Neubrig. lib. I, cap.* 31.

[2] Annales d'Aquitaine, troisieme partie, sous l'an 1152, p. 141 de la derniere édition.

» ſieurs, qu'ai-je fait au roi; pourquoi il me
» veut laiſſer? En quoi l'ai-je offenſé? Quel
» défaut a-t-il trouvé en ma perſonne? Je
» ſuis jeune aſſez pour lui; je ne ſuis point
» ſtérile, je ne ſuis point baſtarde, ne ve-
» nue de maulvaiſe race; je ſuis riche, comme
» il eſt ſelon moi; je lui ai toujours obéi; & ſi
» nous parlons de lignage, je ſuis de la lignée
» de l'empereur Othon le premier & du roi Lo-
» thaire, & deſcendue de la vraie tige de Charle-
» magne; & davantage nous ſommes parens de
» par pere & par mere, s'il le veut connoître ».
Il y a beaucoup d'apparence que Bouchet, affectionné en bon patriote à Eléonor, a imaginé ces plaintes & ces diſcours, où il fait entrer les idées qu'il avoit, en les ornant de la rhétorique de ſon temps. Mais il ſe peut faire auſſi que la reine, qui ignoroit encore ſur quel motif on s'étoit décidé pour prononcer le divorce, & qui craignoit qu'on n'eût adopté celui d'adultere & d'infidélité qui l'eût rendu mépriſable & odieuſe, & qui par conſéquent eût été un obſtacle inſurmontable pour un autre mariage; il ſe peut, dis-je, que dans cette crainte elle eût mal ſoutenu la nouvelle, & eût eu recours aux larmes, refuge des femmes même les moins innocentes. Il y a tant de diſparate dans nos idées! Eléonor, qui n'avoit pas craint, qui avoit même demandé

la ſéparation, ne l'avoit pas enviſagée, comme elle la vit lorſqu'on la lui annonça. Quels que fuſſent ſes projets, non-ſeulement l'exécution n'en étoit point aſſurée, & ſon ſort dépendoit du roi & de ſon conſeil; mais outre cette incertitude pour l'avenir, il étoit très-certain qu'elle perdoit le premier trône de l'europe; & une femme, ſans être fort ambitieuſe, peut donner des larmes à une pareille perte. Eléonor regardée comme une coquette, perſuadée de ſon mérite, ne pouvoit voir qu'avec un ſenſible dépit que Louis en fût venu juſques-là. Enfin il eſt des choſes qu'on entreprend avec fermeté, mais dont l'exécution abat le courage. Bouchet donne même lieu de croire que la reine enviſagea les choſes de tous ces côtés; que lorſque l'évêque de Langres lui apprit que la parenté & le motif de conſcience avoient déterminé l'aſſemblée, elle ſe remit, « ſe contentant de dire qu'on eût pu de-» mander une diſpenſe »; qu'enfin elle conſentit à la ſéparation, « pourvu qu'il lui fût permis » de ſe remarier, & que l'Aquitaine & le » Poitou lui demeuraſſent à elle & aux ſiens »: conditions qu'accepta le roi, au grand mécontentement de toute la France, & qui furent confirmées par le pape Eugène, ſous le bon plaiſir duquel on prétend que l'aſſemblée de Baugency avoit prononcé. Nous n'avons guere d'hiſtoriens

qui ne ſe ſoient élevés contre la conduite de Louis le Jeune en cette occaſion. Si Eléonor étoit coupable, diſent-ils, il falloit agir contre elle avec la ſévérité de la loi, la reléguer dans un couvent, & retenir la Guyenne par le droit de ſa fille aînée, dont le pere étoit tuteur. Si elle étoit innocente, pourquoi la répudier, & perdre deux provinces dont la réunion à la France étoit ſi importante ? Enfin, fût-elle coupable, diſent d'autres, qui ne voient les objets qu'en politiques, il falloit plutôt diſſimuler le paſſé, & mettre ordre à l'avenir, que de s'expoſer aux ſuites d'une ſéparation qui furent ſi funeſtes à l'état. « Mais, ajoute un moderne [1], les princes » & leurs miniſtres font des fautes, les peuples » ſouffrent les malheurs & les déſolations qui » en réſultent ». « Il faudroit, dit bien raiſonnablement Mezeray, ſçavoir parfaitement la » diſpoſition des affaires de ce temps-là, » pour prononcer, comme font quelques politiques modernes, que ce fut une lourde faute » contre la prudence ». Si la reine étoit véritable-

[1] Baudier, dans la vie de Suger, p. 127, où il prétend que Suger ſe trouva à l'aſſemblée ; en quoi il ſe trompe, puiſque cette aſſemblée ne fut tenue que le 18 Mars 1152, & que Suger étoit mort au mois de Janvier précédent, le 13 (*Idibus Januariis*), ſuivant Sandius, ſur Voſſius. Le Gendre dit que Suger étoit mort deux ans avant l'aſſemblée de Beaugency ; c'eſt un autre erreur. Le Gend. t. II, p. 356.

ment coupable d'adultère, en la reléguant dans un couvent, & en s'emparant de la Guyenne, le roi laiſſoit le trône ſans ſucceſſeur : puiſque, comme le remontra l'évêque de Bordeaux, ce n'étoit pas une raiſon de diſſolution du lien conjugal quant au ſacrement, ni l'une ni l'autre des parties n'eût pu ſe remarier. Louis, qui n'avoit que deux filles, ſe ſeroit condamné lui-même à ne pas laiſſer de ſucceſſeur légitime, & la couronne eût paſſé dans une autre branche. Or c'eſt à quoi un prince ne ſe réſout pas volontiers, & ce qui eût pu être fort dangereux alors. S'il n'y avoit que ces ſoupçons ſans preuve, comme cela paroît, pouvoit-on ſe réſoudre à faire le procès d'une princeſſe ſur de ſimples ſoupçons [1] ? Enfin, ſi malgré ces ſoupçons elle étoit réellement innocente, ce qu'on ne ſçauroit entiérement ſuppoſer, le roi qui la croyoit coupable, pouvoit-il, ſans ſe déshonorer, vivre avec une princeſſe contre laquelle il avoit le cœur rempli d'amertume ? Il ne ſuffit pas que la femme de Céſar ſoit chaſte, il faut que ſa ſageſſe ne ſoit pas même ſoupçonnée.

Tous les princes ne ſont pas auſſi philoſophes

[1] De Serres, qui ſe déchaîne en furieux contre Eléonor, dit dans ſon ſtyle extravagant, « Qu'au lieu d'aſſembler le ſynode de Beaugency, » il falloit jetter cette chienne dans l'eau, & retenir ſa dot à lui » juſtement acquiſe par la banqueroute de ſon honneur ».

que l'étoit Marc-Aurele, & Louis l'étoit moins qu'un autre. Il falloit le déſabuſer, & c'eſt à quoi il ne paroît pas que perſonne ait travaillé; car le bon Suger lui-même eſt au moins ſuſpect dans cette occaſion, quoiqu'en puiſſent dire ſes partiſans.

Le parti de la ſéparation étoit donc & le plus honnête & le plus prudent; mais en le prenant, il n'y avoit pas moyen de retenir la dot, & le prétexte qu'on eût pris de la fortune des deux princeſſes nées du mariage de Louis, n'étoit ni propoſable, ni praticable. On ne pouvoit donner aux enfans la ſucceſſion d'une mere vivante. Il falloit un coup d'autorité qui n'avoit point d'exemples, & qui eût peut-être été ſans ſuccès. Les grands du royaume l'euſſent-ils ſouffert? Et les peuples de la Guyenne, attachés au ſang de leurs anciens maîtres, euſſent-ils abandonné Eléonor? Cette princeſſe fut donc renvoyée dans ſes états, qui lui furent remis avec la liberté d'en diſpoſer, ainſi que de ſa perſonne. Le roi retira les garniſons françoiſes de toutes les places qu'il évacua, & les actes ne ſe firent plus qu'*au nom d'Eléonor*. D'abord elle ſe retira à Blois [1]; mais avertie que Thi-

[1] « Quo facto, regina Bleſis rediit; ſed Theobaldo comite Bleſenſi, eam per vim ſibi habere volente, de nocte, fugit, & inde evadens Turonis venit. Cumque Gaufridus Plantageneſt,

baut, comte de Champagne, vouloit l'y enlever & ſe rendre maître de ſa perſonne, elle ſe ſauva la nuit & alla à Tours. Elle n'y fit pas non plus un long ſéjour. Geoffroi, comte d'Anjou, fils de Geoffroy-Martel, ou Plantageneſt, & frere de Henri, duc de Normandie, depuis roi d'Angleterre, dans le deſſein de l'épouſer, forma celui de l'arrêter au port de Piles, ſur les confins de la Touraine & du Poitou. Avertie par ſon bon ange [1], dit la chronique de Tours manuſcrite, elle prit une autre route, & paſſa dans le Poitou. Elle établit ſa réſidence à Poitiers, & y renouvella la confirmation des dons, privilèges & fondations de ſes peres, qu'avoit confirmés Louis le Jeune, dans le voyage qu'il y avoit fait avec elle en 1146, faiſant en cela acte de ſouveraine. Elle n'y fut pas long-temps ſans faire éclore le deſſein déja formé, dit-on, d'épouſer Henri, duc de Normandie, fils aîné de Geoffroy-Martel. Guillaume Neubrige, l'un des bons hiſtoriens de ſon temps, prétend [2] qu'ils s'aimoient

» filius Gaufridi comitis Andegavenſis, frater Henrici, ipſam in » uxorem ducere, & apud portum de Pilis capere voluiſſet, ipſa » admonita ab angelis ſuis, per aliam viam reverſa eſt in Aqui- » taniam regionem ſuam, ibique Henricus dux Normaniæ eam » duxit in uxorem, inter ipſum, & Ludovicum regem Francorum » magna diſcordia inſurrexit ». *Ex MS. Chronico Turonenſi apud Beſli, p.* 488.

[1] Voyez la citation ci-deſſus.

[2] « Dicitur etiam, quod in ipſo regis Francorum conjugio ad

avant la ſéparation de Baugency. Eléonor importunée des ſoupçons, des reproches ou des ſcrupules de Louis, avoit penſé à épouſer Henri, comme étant un prince d'un caractere bien plus convenable au ſien, & c'eſt ce qui l'avoit rendue ſi facile à conſentir à la ſéparation, pourvu que la parenté en fût le motif, & qu'on lui reſtituât ſes états. Si cela étoit à la lettre, comme le dit l'auteur anglois [1], il ſe trouveroit que Louis, auſſi bien que Suger ſon miniſtre, auroient été tous les deux les dupes de la conduite & de la politique d'une princeſſe de vingt-ſept à vingt-huit ans, qui les auroit amenés au but où elle auroit voulu, & auroit trouvé le moyen de ſe ſatisfaire aux dépens de l'honneur de ſon époux, des intérêts de l'état & de la réputation de Suger. Ce ne ſeroit pas la ſeule fois qu'une femme coquette ſe ſeroit jouée de la prudence des plus ſages têtes. Le duc de Normandie, qui avoit fait, dit-on, l'objet des attentions d'Eléonor, étoit un de ces hommes nés pour faire tourner la tête des femmes du caractere vif & léger d'Eléonor. Ses cheveux étoient d'un blond ardent; ſa

» ducis Normanici nuptias ſuis magis moribus congruas aſpira-» verit, atque ideò præoccupaveritque diſſidium ». *Guill. Neubrig. lib. I, c.* 31.

[1] Voyez l'hiſtoire de l'Egliſe Gallicane, tome IX, p. 455. On y lit qu'Eléonor s'étoit adreſſée à Rotrou, archevêque de Rouen, pour le conſulter ſur ſa ſéparation.

taille bien proportionnée étoit plus grande que petite ; ſon air étoit ſpirituel, fin & prudent ; ſa tête bien plantée, ſon col proportionné à ſa tête. Etoit-il tranquille ? il avoit les yeux riants, doux, agréables. Mais dans ſa colere, ſon regard étoit foudroyant & plein de feu. Le ſoin qu'il avoit de ſes cheveux, lui avoit garni la tête ; ſon viſage plus carré qu'ovale lui donnoit l'air d'un lion ; ſon nez un peu relevé étoit parfaitement proportionné avec ſes autres traits. Il étoit bien ſur ſes pieds, également bien à cheval. Sa poitrine étoit large ; ſes bras nerveux & ſon poignet fort annonçoient un homme agile, ferme & vigoureux. Peu ſoigneux de ſes mains, il en négligeoit l'agrément, & ne ſe ſervoit jamais de gants, que lorſqu'il portoit quelque oiſeau ſur le poing.

Tel eſt le portrait au vif que nous en a laiſſé Pierre de Blois [1], qui le connoiſſoit particuliérement, & qui le regardoit, avec beaucoup de raiſon, comme le plus grand prince de ce ſiecle.

Ajoutez à ces qualités du corps celles d'un

[1] *Petrus Bleſenſis*, épître LXVI. Cet écrivain, né en 1130, a été employé par Henri dans ſes affaires les plus importantes en France auprès de Louis le Jeune. Il étoit vice-chancelier du roi d'Angleterre. Il a écrit pluſieurs lettres au nom de ce prince & de la reine Eléonor. Voyez ſa vie à la tête de ſes œuvres, publiées par le Jéſuite Jean Buſée en 1600 ; mais dont Pierre de Gouſſainville, Prêtre du diocèſe de Chartres, a donné une édition bien plus complette.

génie

génie naturellement beau & des plus ornés, tout l'éclat de la jeuneſſe, puiſque Henri n'avoit encore que vingt ans, & l'eſpoir d'une couronne. Il y avoit de quoi ſéduire ou de quoi conſoler Eléonor. Henri la fit demander en mariage, bien certain de n'être pas refuſé. Cependant Bouchet [1] dit que ſa premiere réponſe fut, qu'elle avoit délibéré de jamais n'épouſer homme. Mais cette prétendue réſolution ne fut pas de longue durée. On lui remontra que le vrai motif du divorce n'avoit pas été la parenté que Louis avoit alléguée; mais la haine qu'il avoit pour elle: que ſi elle ne ſe faiſoit pas une alliance avec un prince auſſi puiſſant que le devoit être le duc de Normandie, comte d'Anjou, & deſtiné au trône d'Angleterre, elle réſiſteroit difficilement aux attaques de ſes ennemis. La remontrance la toucha ſoudain, dit le même Bouchet. Eléonor promit ſa main au jeune duc; l'on prit toutes les meſures néceſſaires pour la célébration du mariage. Les choſes ne purent ſe paſſer ſi ſecrettement, que Louis le Jeune n'en fût inſtruit. Il lui fut aiſé de prévoir combien cette alliance nuiroit à ſes intérêts. Outre la perte d'une princeſſe encore jeune & extrêmement aimable, & qu'il regrettoit peut-être; deux provinces étoient

[1] Annales d'Aquitaine, troiſieme partie, p. 142, ch. 3.

non-ſeulement éclipſées de ſes états, elles paſſoient même dans des mains étrangeres, dans celles de Henri, qui, par ce moyen, ſe trouvoit poſſeſſeur d'une partie de la France, puiſqu'avec la Guyenne, le Poitou, la Saintonge, l'Auvergne, le Limoſin, le Périgord, l'Angoumois, & des prétention ſur le comté de Toulouſe qu'il acquéroit, il poſſédoit déja l'Anjou, la Normandie, la Touraine & le Maine. Il voulut piquer Henri d'honneur, en lui faiſant repréſenter qu'il s'aviliſſoit de prendre pour femme une princeſſe répudiée, & dont les égaremens avoient fait l'entretien de preſque tout l'univers. Les partiſans de la Cour de France renouvellerent en cette occaſion les bruits les plus injurieux qui avoient couru contre Eléonor; & le roi lui-même ne craignit pas d'ajouter à ſon déshonneur paſſé, pour détourner le duc de Normandie de ſon deſſein. Qu'on ſe figure juſqu'où ſe porta la licence contre la conduite & les mœurs de la princeſſe de Guyenne! Mais le parti de Henri étoit pris. Il étoit aſſez éclairé pour reconnoître le motif des bruits qu'on répandit; & d'ailleurs il étoit de ces génies ſupérieurs, qui, pour parvenir à des avantages réels, ſavent ſecouer le joug des préjugés, & s'affranchir des liens de l'opinion. Il alla donc à Poitiers, accompagné d'une partie

de la nobleſſe de Normandie, & y épouſa Eléonor[1].

La crainte des obſtacles fit hâter ce mariage, où l'on ſupprima la magnificence & la pompe dont les apprêts auroient demandé trop de temps. Le roi ne vit cette alliance qu'avec déſeſpoir. Avant que de perdre ſa femme, il avoit auſſi perdu ſon miniſtre Suger. Le brave comte de Vermandois n'avoit ſurvécu à Suger que peu de temps; & jamais Louis privé des ſecours & des conſeils de ces deux grands hommes, n'en avoit eu tant de beſoin. Malgré tous les éloges donnés à Suger, il paroît que content & même jaloux de régner ſous le nom de Louis, il n'avoit pas cherché à l'inſtruire de l'état des affaires du gouvernement, qui ſe trouva à ſa mort comme un vaiſſeau ſans pilote: ſuite ordinaire de l'ambition d'un miniſtre qui fait ſon bonheur moins de celui de l'état que du malheur de ſon maître. Dans tout ce que Louis entreprit depuis, il ne ſuivit gueres que ſa paſſion & ſes caprices. Sa jalouſie le fit d'abord agir contre le nouvel époux d'Eléonor, qui fut aſſigné à comparoir au parlement, en qualité de vaſſal de la couronne. Mais un vaſſal ſi puiſſant ne vouloit point reconnoître de ſouverain. Le roi arma, prit Vernon

[1] Le 18 Mai 1152, préciſément deux mois après l'aſſemblée Baugency.

ſur le duc de Normandie & les choſes s'accommoderent.

Nous ne ſuivrons pas ici le fil des guerres preſque continuelles entre le roi de France & Henri, dont le mariage d'Eléonor fut l'origine. Un moderne l'a fait, & ne l'a pas fait avec ſuccès, puiſque ce n'eſt qu'en s'écartant entiérement de ſon objet principal.

La mort d'Etienne [1], roi d'Angleterre, ayant enfin mis la couronne ſur la tête d'Henri, Eléonor reprit le nom de reine, & paſſa en Angleterre avec lui. Elle fut trompée, ſi elle avoit eſpéré de fixer le cœur de ſon époux. Henri aimoit les plaiſirs & les femmes avec emportement. Inconſtant & voluptueux, il eut pour Eléonor à-peu-près les mêmes ſentimens qu'elle avoit eus pour Louis le Jeune. Elle fut punie des chagrins & de la jalouſie qu'elle avoit donnés à Louis, par celle qu'elle conçut elle-même pour Henri. Elle porta même cette paſſion juſqu'à la fureur, & ſacrifia tout pour ſe venger d'un mari volage dont elle troubla le repos par les moyens les plus violens & les moins permis. La fermeté de Henri la réduiſit à dévorer ſes chagrins pendant pluſieurs années. Ce n'étoit plus un prince foible, crédule, ido-

[1] Arrivée en 1154, le 8 des calendes d'Octobre, c'eſt-à-dire, le 17 ſeptembre, ſuivant Polidore Virgile, hiſt. Angl. liv. XII, p. 273.

lâtre & jaloux des charmes de ſon épouſe; ce n'étoit plus Louis le Jeune enfin à qui Eléonor avoit affaire; Henri, que la politique avoit plus guidé que l'amour, avoit ſu réduire l'ambition, la vanité & les caprices de cette princeſſe pendant environ douze ou quinze ans. Mais il eſt des caracteres indomptables. Eléonor, que la ſeule impuiſſance de ſe venger, avoit retenue, ſe ſaiſit de la premiere occaſion qu'elle put trouver. Des ſix princes qui étoient nés de ſon mariage avec Henri, quatre vivoient encore en 1170. Henri, ſurnommé le Jeune, ou au Court-Mantel, né en 1155, fut couronné roi d'Angleterre du vivant de ſon pere, en 1170. Il avoit été accordé[1] dans ſon enfance à Marguerite de France, fille de Louis VII & de Conſtance de Caſtille, ſa ſeconde femme. Préſomptueux, fier & plein d'ambition, il avoit tous les défauts d'Eléonor.

On remarqua que le jour même du couronnement, le roi reconnut la faute qu'il avoit faite de le tirer du rang de ſujet, pour l'élever à celui de ſouverain. Henri, dans le feſtin qu'il donna aux grands en cette occaſion, pour faire honneur au prince couronné, voulut bien ſervir le premier plat devant lui. Sur quoi l'archevêque d'Yorck qui étoit à côté du jeune Henri, lui ayant dit, « Qu'il pouvoit ſe flatter qu'il n'y

[1] En 1163, Polid. Virg. *in Henrico I*, p. 268.

» avoit point de prince dans le monde qui fût » ſervi par un pareil officier ». « Eh bien, lui » répondit le prince avec vivacité, qu'y a-t-il » d'étonnant? Apparemment mon pere ne croit » pas s'abaiſſer par cette démarche. Il n'eſt que » petit-fils de roi par la princeſſe Mathilde » ſa mere [1]; elle eſt mon ayeule, & j'ai pour » pere un roi, & pour ma mere une reine ». Henri II qui l'entendit, en fut frappé, & dit auſſi-tôt à l'archevêque d'Yorck: « J'ai fait une » faute, M. l'archevêque; je le vois bien, j'ai » fait une grande faute »! Les ſuites vérifierent ſes craintes. Le jeune Henri prétendit que ſon couronnement étoit une véritable abdication de la part du roi ſon pere; que lui ſeul avoit droit à la couronne, & que c'étoit l'en dépouiller que de la lui retenir.

Eléonor ſa mere, qu'on peut ſoupçonner d'a-

[1] Mathilde, Maheut ou Mahaut, princeſſe d'Angleterre, fille d'Henri I, & ſon unique héritiere, femme en premieres nôces de l'empereur Henri V, dont elle n'eut point d'enfans; & en ſecondes nôces, de Geoffroy V, comte d'Anjou, mere de Henri II, roi d'Angleterre. Ce qui a fait dire de cette princeſſe dans ſon épitaphe:

« Ortu magna, & magna viro, ſed maxima prole,
» Hîc jacet Henrici filia, ſponſa, mirus ».

Il me ſemble que *parens* ſeroit plus juſte, & c'eſt en effet le mot employé par Matthieu Paris. Elle mourut le 10 Septembre 1167. Les épîtres d'Arnoul de Liſieux, feuillet 104. v. & *Matth. Paris in Henrico II*, p. 138.

voir pris déja le parti du trop fameux Thomas Becquet [1], contre Henri II, cabala en faveur de ſon fils contre ſon mari, à la cour d'Angleterre, & même à celle de France. Son génie n'étoit que trop vif & trop intriguant; elle réuſſit, & en vint au point de donner à Henri des inquiétudes qu'il ne put écarter qu'avec beaucoup de peine, de courage & d'activité. C'en étoit fait; & il eût été obligé de deſcendre du trône, s'il n'eût trouvé des reſſources dans la valeur & la prudence qui l'ont rendu le plus grand roi & le

[1] En condamnant ſans détour la conduite de l'archevêque de Cantorbery, je ne fais que copier Guillaume de Neubrige, qui, dans un temps où il étoit à peine permis de penſer ſur ces matieres, n'a pas laiſſé de dire: « Zelo fervidus, utrùm autem plenè » ſecundum ſcientiam, novit Deus ». Après l'examen modeſte de la conduite du prélat, il ajoute ces belles paroles: « Ita quippè » ſancti viri, vel amandi, vel laudandi ſunt à nobis..... Ut tamen » in quibus homines vel fortè fuerunt, vel fuiſſe noſcuntur, nequa- » quam vel amemus, vel laudemus; ſed ea tantum in quibus eos » ſine ſcrupulo imitari debemus. Quis enim dicat eos in omnibus » quæ ab ipſis fiunt eſſe imitabiles? Non ergo in omnibus quæ » faciunt; ſed ſapienter & caute debent laudari, ut ſua Deo » prærogativa ſervetur ». Si dans le douzieme ſiecle un auteur eccléſiaſtique, engagé dans un ordre religieux, condamnoit, ou n'oſoit louer l'archevêque de Cantorbery, peut-on exiger raiſonnablement qu'on l'applaudiſſe aujourd'hui? Il n'y a qu'un zele aveugle, & peut-être intéreſſé, qui puiſſe l'exiger. Et tout ſujet fidele à ſon roi, tout bon Français ne peut, ni ne doit diſſimuler en pareille occaſion. « Ut ſua Deo prærogativa ſervetur ». Ce qu'on dit ici eſt pour les perſonnes qui ſont imbues de préjugés oppoſés aux vérités de Guillaume de Neubrige qu'il faut lire, *de rebus Anglicis*, liv. II, p. 202 & 203 de l'édition de Jean Picard de 1610.

plus grand capitaine de ſon ſiecle. Le génie d'Eléonor qui conduiſoit tout, avoit fait trouver au jeune Henri le moyen de lever une armée redoutable; & il étoit paſſé en Ecoſſe avec une flotte de quatre cens vaiſſeaux, tels qu'on les équipoit alors. Il y fut bien reçu, & s'y trouva d'abord appuyé; mais Henri II ſut diſſiper l'orage de ce côté-là, plus par ſa politique que par ſes armes. Du côté de la France, il ſe procura auſſi un accommodement, en promettant à Louis le Jeune de faire couronner Marguerite de France avec ſon fils. La cérémonie s'en fit en effet à Winton, par Gautier, archevêque de Rouen.

Le jeune Henri de nouveau couronné avec la princeſſe ſon épouſe, alla trouver ſon pere en Normandie. Tout paroiſſoit réuni; mais la vindicative Eléonor n'étoit pas ſatisfaite. Les infidélités de Henri II continuoient, & le déſeſpoir de la reine augmentoit chaque jour. Parmi les femmes auxquelles Henri s'étoit attaché, étoit une jeune perſonne d'une beauté achevée. A ce mérite, elle joignoit celui d'un caractere aimable & doux, d'un eſprit enjoué, orné & délicat. Cliffort étoit ſon nom, & ſes charmes lui avoient fait donner celui de Rosemonde, ou de Merveille du monde. Le roi qui ſavoit juſqu'où Eléonor portoit ſa jalouſie, avoit tâché de dérober ſa maîtreſſe à la vengeance de la reine,

en lui faiſant bâtir à Voodſtock un château en forme de labyrinthe, dont les appartemens étoient impénétrables à ceux qui n'en connoiſſoient pas parfaitement tous les détours. Malgré ces précautions, la belle Cliffort fut la victime de la rage d'Eléonor. Elle parvint juſqu'à ſon appartement, & après l'avoir accablée des reproches les plus violens, elle lui préſenta, dit-on, elle-même & de ſa main [1], le poiſon qu'elle lui avoit

[1] Non-ſeulement Polidore Virgile nous apprend ce fait dans ſon hiſtoire d'Angleterre, mais il eſt conſtaté par un auteur Anglois, Jean Dickenſon, dans ſes Parallèles tragiques, joint à ſon *Speculum tragicum*. On y trouve un petit poëme ſur le labyrinte de Voodſtok comparé au labyrinte de Crète. Le poëte, en parlant du ſort infortuné de la belle Roſemonde, dit :

» Te perimit monſtrum filo, Roſamunda, repertam
» Proditione ſato.
» At fuit hoc monſtrum reginæ, ſævior, orco,
» Ultio Zelotypæ.
» Quæ fervens odiis, quod præbuit ipſa venenum
» Competit ut biberes :
» Lumina nec prius amovit funeſta, moveri
» Quam tua deſierint.
» Taurigenam extinctum cum gens ſciat attica, geſtit
» Lœtitia unanimi.
» Te nymphæ extinctam flebant, Roſamunda Britannæ
» Nectareis lacrymis ».

Joan. Dickenſon Parallela tragica, p. 240.

Roſemonde eſt inhumée dans un ancien monaſtere de filles, appellé Godſtow, où on lit ſon épitaphe gravée ſur le tombeau que lui fit

préparé, le lui fit prendre, & ſe donna le plaiſir de la voir expirer. Qu'on juge à ce ſeul trait de la violence des paſſions d'Eléonor! Quand une femme de ſon caractere a fait quelques démarches vers le crime, rien ne lui coûte plus. Elle reprit le projet qu'elle avoit formé de détrôner ſon mari.

Le jeune Henri, ſous prétexte d'aller viſiter Louis ſon beau-pere, paſſa de Normandie à la cour de France, avec la princeſſe Marguerite. Il ſemble que le roi d'Angleterre auroit dû s'oppoſer à ce voyage. Mais peut-être craignoit-il que ce ne fût un nouveau ſujet de rupture avec Louis. Le prince & ſon épouſe furent reçus avec tous les honneurs & les témoignages d'amitié que leur rang & l'alliance des deux cours autoriſoient. Au milieu des fêtes & des plaiſirs, Eléonor faiſoit ſourdement agir auprès de Louis,

élever Jean Sans-Terre, fils d'Henri II, orné d'une croix, avec cette inſcription, de laquelle les deux premiers vers ſe liſent ſur la tombe, & les deux derniers ſur la croix même.

« Hîc jacet in tumbâ ROSA mundi, non ROSA MUNDA :
» Non redolet, ſed olet quæ redolere ſolet.
« Qui me at hàc oret, ſignumque ſalutis adoret ;
» Ut que tibi detur requies, ROSAMUNDA : precetur ».

Le monaſtere de Goſtow ou Voodſtok étoit à ſix milles d'Oxford, dans l'endroit même où étoit le fameux labyrinte dans lequel Henri avoit enfermé ſa maîtreſſe. La haine d'Eléonor paroît encore dans l'épitaphe que le roi Jean lui fit faire, peut-être du vivant de ſa mere.

pour l'engager à donner du ſecours à ſon fils, & le tirer de la condition de ſujet, où il reſtoit malgré ſon couronnement. Louis ſe ſatisfaiſoit lui-même en cette occaſion; & par un tour d'eſprit ſingulier, mais naturel à un petit génie, pour ſe venger d'un rival qu'il ne ceſſa jamais de haïr, il s'unit avec Eléonor, qui étoit elle-même la cauſe & l'origine de cette haine. Il fit donc connoître au jeune Henri ſon gendre, qu'il ne tiendroit qu'à lui de ſe ſaiſir du pouvoir abſolu & de la couronne de ſon pere; qu'il l'aideroit de ſes forces, & ſe réuniroit avec lui contre Henri II. Ce prince, qui avoit de très-juſtes motifs de craindre qu'un trop long ſéjour en France n'inſpirât à ſon fils de nouveaux deſirs de révolte, le fit repaſſer la mer; mais les choſes n'étoient calmées qu'en apparence. Le prince ſe plaignit que le roi ſon pere avoit détaché du duché de Normandie quelques places pour les donner au prince Jean ſon frere, depuis dit Jean Sans-terre, en conſidération de ſon mariage avec la fille du comte de Mortaing. Le jeune Henri ajoutoit qu'il étoit roi, & qu'il n'étoit pas au pouvoir de ſon pere de diſpoſer de ſes états. Les remontrances de Henri II ne firent rien ſur ſon fils; il demanda nettement le trône à ſon pere, & ſe retira de nouveau à la cour de France. On ne ſauroit méconnoître

ici les fruits du génie d'Eléonor, furie inceſſamment attachée à la perte de ſon mari. Louis le Jeune, miniſtre aveugle de ſa méchanceté, au lieu de remettre dans les mains des ambaſſadeurs du roi d'Angleterre le prince Henri qu'il redemandoit, trouva même mauvais que les perſonnes chargées de la négociation, donnaſſent à leur maître le nom de roi, & les renvoya en leur diſant : « Qu'il étoit contre l'équité » & la bonne foi qu'il prétendît garder un trône » dont il étoit deſcendu, & qui appartenoit à » ſon fils, puiſqu'il le lui avoit donné ». Avoit-il lui-même tenu cette conduite avec Louis le Gros, & les principes qu'il autoriſoit étoient-ils ceux qu'il avoit ſuivis après ſon ſacre? Mais le langage des paſſions n'eſt pas celui de la raiſon.

Je ſupprime ici les réflexions qu'on a déja faites ſur cette maniere de penſer, & ſur les procédés d'un roi qui étoit ſcrupuleux juſqu'à la foibleſſe en matiere de piété & de dévotion, qui ne vouloit pas permettre que ſes troupes donnaſſent un aſſaut le jour de ſaint Laurent, par reſpect pour la fête de ce ſaint, & qui autoriſoit, qui aidoit la rebellion d'un fils contre ſon pere.

Henri vit encore une fois une partie de l'Angleterre prête à ſe ſoulever contre lui. Il

vit plus; il vit ſes deux autres fils, Richard, dit depuis Cœur-de-Lion, & Geoffroy, comte de Bretagne, réunis contre lui avec leur aîné. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt qu'il ne reconnut pas d'abord dans le ſoulevement de ſa maiſon contre lui, la main d'Eléonor; ou que s'il s'en apperçut, il ne prit pas dès-lors contre elle les meſures qu'il prit dans la ſuite. Le jeune Henri paſſa en Guyenne, & y trouva toute la faveur à laquelle le crédit d'Eléonor avoit préparé les eſprits. De-là il alla Paris, où la ligue, de laquelle Louis le Jeune devint le chef, réſolut d'attaquer en même temps la Normandie, la Guyenne & la Bretagne. Guillaume, roi d'Ecoſſe, auquel le prince venoit de donner le Northumberland, ſe chargea de pénétrer en Angleterre; mais la bonne cauſe prévalut. Louis, las d'une guerre où le deshonneur n'étoit point récompenſé par les avantages, devint lui-même le médiateur du traité qui ſe fit entre le pere & les enfans, & qui fut terminé par la ſoumiſſion de ceux-ci & la bonté de celui-là. Une des clauſes de ce traité, fut le mariage convenu entre Richard, ſecond fils d'Henri II, & Adele ou Alix de France, fille du roi & d'Alix de Champagne ſa troiſieme femme, âgée de ſept à huit ans [1]. Les choſes en vinrent d'autant plus

[1] Le 30 Septembre 1174.

facilement à un accord, que le roi d'Angleterre avoit déja puni Éléonor de ſes attentats, & contre les droits de la nature, & contre ceux des ſouverains. Elle fut arrêtée en 1173, & renfermée dans une étroite priſon, où elle reſta juſqu'à la mort d'Henri II, c'eſt-à-dire, pendant environ ſeize ans. Cette longue captivité n'adoucit point le caractere d'Eléonor.

Daniel, dans ſon hiſtoire, pour excuſer en quelque façon les extrémités où la reine pouſſa les choſes, riſque ici une conjecture qui ne me paroît pas fondée. Le mariage d'Alix, dit-il, avoit été propoſé, enſuite rompu, & enfin renoué. La princeſſe étoit à la cour d'Angleterre; & cependant Henri reculoit toujours la célébration du mariage. Les motifs de ces délais furent interprêtés contre Henri. On l'accuſa d'avoir pour Alix des ſentimens défendus à un prince deſtiné pour être ſon beau-pere. Eléonor plus éclairée que perſonne par ſa jalouſie, dut auſſi voir les choſes de plus près. « Si la choſe » étoit ainſi, dit Daniel, il n'eſt pas hors de » vraiſemblance que cette raiſon eût engagé » la reine à prendre parti contre ſon mari ». Ce qui fortifie cette conjecture, ajoute un moderne [1], c'eſt qu'Eléonor empêcha Richard

[1] Le pere Arcère, hiſtoire de la Rochelle, liv. I, p. 190.

d'épouſer Alix, & qu'elle lui ménagea un autre mariage. Il ne faut qu'un peu d'attention aux époques des événemens, pour connoître que la remarque de Daniel ne ſauroit ſubſiſter. La révolte du prince Henri, & celle de ſes fils, & la ligue formée entre eux, le roi d'Ecoſſe & le roi de France qui en fut le chef, par les intrigues & les cabales d'Eléonor, étoient antérieures à l'arrivée d'Alix en Angleterre d'environ trois ans. Cette princeſſe, lorſqu'elle y fut envoyée en 1174, n'avoit guere que ſept à huit ans, & n'étoit certainement pas nubile. Elle ne le devint que quelques années après la captivité d'Eléonor, qui avoit précédé ſon arrivée à la cour de Londres. On ne ſauroit donc imaginer qu'Alix ait pu déterminer Eléonor à prendre parti pour ſes enfans contre ſon mari avant 1173, & depuis cette année ſa priſon rendoit ſa jalouſie impuiſſante. Que la tendreſſe criminelle ou au moins ſuſpecte du vieux Henri pour la princeſſe Alix, ait été un des motifs, qui, dans la ſuite, ait engagé Eléonor à chercher une autre femme pour ſon fils Richard, à la bonne heure [a]. Un caractere auſſi impétueux

[a] Larrey prétend que Marguerite de France étoit alors l'objet de la jalouſie d'Eléonor. Le pere d'Orléans admet toutes les idées de Daniel, non comme une ſimple conjecture, mais comme quelque choſe de certain, & réfere cette jalouſie à la ligue faite contre

que l'étoit celui d'Eléonor, & des paſſions auſſi violentes devoient lui rendre ſa captivité bien dure. Elle fut enfin terminée par la mort d'Henri, le prince le plus eſtimable & le plus malheureux des peres. De vaſtes états, un mariage envié des ſouverains, une nombreuſe poſtérité, tout ce qui ſemble fait pour rendre un monarque heureux, contribua à ſes malheurs. Henri, dit au Court-Mantel, ſon fils, étoit mort en 1183 [1], ſix ans avant lui. Richard, dit Cœur-de-Lion, devenu l'aîné, lui ſuccéda. Il étoit en France alors, où il avoit fait la guerre à toute outrance à ſon pere.

La premiere choſe qu'il fit, après ſon retour en Angleterre, ce fut de délivrer la reine Eléonor ſa mere de ſa priſon. Cette grace fut faite à

Henri en 1172. Ce qui eſt certainement une erreur. Outre qu'Alix n'étoit point en Angleterre, c'eſt qu'elle n'avoit en 1172 que ſix ans, puiſqu'elle étoit fille d'Alix de Champagne, troiſieme femme de Louis VII, & ſœur puînée de Philippe-Auguſte, né le 22 Août 1165, en ne mettant qu'une année entre la naiſſance de l'un & de l'autre.

[1] Il mourut rebelle & les armes à la main contre ſon pere, mais avec un vif repentir de ſes fautes. Il étoit ſi généralement aimé, qu'on le combloit encore d'éloges après ſa mort, & qu'on publia même qu'il s'étoit fait des miracles à ſon tombeau. Il faut voir cela dans Guillaume de Neubrige, qui en parle fort ſenſément, liv. III, chap. 7, p. 296, en diſant que ces prétendus miracles ſe publioient, « Ut vel cauſam contra patrem juſtam » habuiſſe, vel finali pœnitentia Deo egregiè placuiſſe crederetur ». Tant il eſt vrai que la politique tire parti de tout, & de la religion plus ſouvent que de tout autre choſe.

tous

tous les autres priſonniers, qui étoient en fort grand nombre. Il la leur fit à la ſollicitation d'Eléonor, qui ayant éprouvé les malheurs d'une ſi longue captivité, s'attendrit pour ceux qui avoient encore un ſort pareil au ſien [1]. Non-ſeulement la reine, mere de Richard, vit ſes liens rompus; mais ce prince, qui, ainſi que ſes freres, eut toujours pour elle tout le reſpect & toute la déférence poſſible, lui donna un pouvoir abſolu dans ſes états [2]. Elle employa les premiers jours de ſa liberté à en parcourir les principales villes. Elle faiſoit ouvrir les priſons par-tout où elle paſſoit, & ce n'étoit ſur ſa route que cris de joie & acclamations.

Richard, n'étant encore que comte de Poitou, avoit été accordé, comme nous l'avons dit, avec Alix de France, qui étoit paſſée en Angleterre d'après le traité de 1174. Par un autre conclu à Coulomiers en 1189, entre Henri II & Philippe-Auguſte, ſucceſſeur de Louis le Jeune (mort le 18 Septembre 1180) le mariage avoit été de nouveau ſtipulé. Mais Eléonor ſe ſervit de tout le pouvoir qu'elle avoit ſur l'eſprit de ſon fils, pour faire renvoyer Alix en France. On peut

[1] « Non ignara mali, miſeris ſuccurrere diſco ». Virg.

[2] « Statuendi quæ vellet à filio poteſtatem accepit; datum que eſt » regni principibus in mandatis, ut omnia diſponerentur ad votum » reginæ ». Matth. Paris, hiſt. d'Angl. ſous l'an 1188, p. 146.

croire que les attentions trop marquées de Henri deux pour Alix (auxquelles on avoit donné un motif criminel, qu'elles n'avoient peut-être pas, & non pas le motif politique qu'elles pouvoient avoir), & le bruit même qui s'étoit répandu que Henri avoit deſſein de répudier Eléonor, pour épouſer la princeſſe deſtinée à ſon fils, la faiſoient agir en cette occaſion. Sans doute, elle en avoit été inſtruite dans ſa priſon; & ſa haîne, pour avoir été alors ſans effet, n'en avoit été pas moins violente. Elle pouvoit être elle-même également odieuſe à Alix; & il étoit de la politique intéreſſée & vindicative d'Eléonor de l'empêcher d'obtenir un rang qui auroit mis ſa rivale en état de lui nuire, & d'anéantir le pouvoir qu'elle eſpéroit d'avoir ſous le regne de Richard. Ce prince encore jeune, mais déja uſé de débauches, & des fatigues de la guerre, ne tenoit preſque à rien, qu'à ſa paſſion pour les armes. Il étoit ſur le point de s'embarquer pour le voyage de la Terre-Sainte avec Philippe-Auguſte. Ainſi en lui repréſentant que la princeſſe Alix avoit fait la paſſion de Henri ſon pere; que ſa conduite avoit donné lieu à des ſoupçons que leur familiarité n'avoit que trop juſtifiés; en lui aſſurant même ſelon quelques-uns, qu'Henri en avoit eu un fils; Eléonor parvint à dégoûter Richard de ce mariage. Alix fut renvoyée en 1195,

avec tout le ménagement & les excuſes poſſibles, & même avec une dot & de très riches préſens [1]. Et Eléonor, du conſentement de ſon fils, paſſa à la cour de Sanche, roi de Navarre, & y négocia le mariage de Berangère [2] princeſſe de Navarre,

[1] Elle épouſa depuis Guillaume, comte de Ponthieu. Voyez Anſelme.

[2] Cette princeſſe vécut fort long-temps après la mort de Richard. J'ai prouvé dans la bibliotheque du Poitou, tome I, p. 300, qu'elle vivoit encore au Mans, qui lui avoit été donné pour ſon douaire, en 1229; & qu'elle avoit rétabli en cette année l'abbaye de l'Eſpau-lès-le-Mans, « Spallenæ Cœnobium quod alias » pietas Dei dicitur ». Voyez l'inſcription que j'ai rapportée.

J'ai une autre charte, extraite du cartulaire de l'égliſe collégiale de Saint-Pierre de la Coulture du Mans, feuillet 224, par laquelle il eſt prouvé qu'elle aſſiſta à un jugement décidé par le duel en 1216. Voici le titre :

« Sciant tam poſteri, quam præſentes quod anno Dominica in-» carnationis milleſimo ducenteſimo decimo ſexto (M, CC, XVI.) » menſe Auguſti, ſcilicet die Martin, vigiliâ ſancti Bartholomæi, » Radulpho Lanterre, præsbytero exiſtente ſancti Petri de Cul-» turâ, pugnavit Radulphus Flori, in Curtâ ſancti Petri, pro » Hueto de Courlivaut, contra Joſſetum Fabrum, qui pugnabat » pro Hodeburgi de Courlivaut, & fuit præſens nobilis regina » Angliæ Berangaria, uxor quondam regis Ricardi, & tunc tem-» poris domina Cenomaniæ, pro ex cambio dotis ſuæ. Victus fuit » dictus Joſſetus & ejus ſcutum & baculum, ſicut conſuetudo & » jus eccleſiæ ſancti Petri de Curia eſt, habuit prædictus Radulphus » præsbyter & ſacriſta ».

Dans le titre de 1229, elle eſt dite fille de Sanche, roi de Navarre & d'Arragon, comte de Barcelonne, qui avoit épouſé Béatrix de Caſtille, ſœur de conſtance de Caſtille, ſeconde femme de Louis VII, & fille d'Alphonſe VIII. En ſorte que Berangere, femme de Richard, étoit niece de Conſtance, reine de France, & couſine-germaine de Marguerite de France, alors veuve d'Henri au Court-Mantel, & belle-ſœur de Richard. C'eſt le ſentiment de

avec Richard. Elle ramena avec elle la princeſſe, & la conduiſit en Sicile, où ſon fils étoit déja arrivé. Le mariage fut célébré avant que Richard mît à la voile pour la Terre-Sainte. Éléonor s'en retourna en Angleterre. Elle ne fut point chargée de l'adminiſtration de l'Etat pendant le voyage de ſon fils, comme l'ont écrit quelques modernes. Suivant le témoignage des meilleurs hiſtoriens d'Angleterre, Richard, en partant de Londres, confia la régence à Guillaume [1], évêque d'Eli, ſon chancelier, homme de baſſe extraction, & né avec des inclinations encore plus mépriſables, inſolent de ſon élévation, ſans foi, ſans habileté, ſans prudence, & tout-à-fait indigne de la confiance du prince. La tyrannie du prélat donna lieu à de grandes plaintes : Richard, archevêque de Rouen, fut envoyé pour remédier aux déſordres, & agir de concert avec le chancelier; mais

Favin, dans ſon hiſtoire de Navarre : conforme au titre. Labbe, qui la fait fille de Raymond, comte de Barcelone, & d'Urraca, fille de Ramire, roi de Navarre, ſe trompe donc. Voyez Favin, hiſtoire de Navarre, page 216. J'ai fait ces remarques d'autant plus volontiers que cette princeſſe eſt peu connue dans notre hiſtoire.

[1] Voyez *Matth. Pariſienſ. hiſt. Angl. in Richardo primo*, pag. 155 & 156. Il s'intituloit : « Guillaume, par la grace de Dieu, » évêque d'Eli, chancelier du roi Richard, grand juſticier d'An» gleterre, légat du ſaint Siege ». L'auteur dit que Guillaume avoit acheté toutes ces qualités à beaux deniers comptans, ſe moquant de la vanité qu'il avoit d'en prendre les titres, au lieu de s'en tenir à la qualité d'évêque.

ce dernier, qui croyoit n'avoir plus de maître, ne voulut point de compagnon. Enfin JEAN, depuis nommé SANS-TERRE, frere du roi, prétendit réparer les désordres, & travailla pour ses intérêts particuliers, ayant même formé le dessein de s'emparer du trône. Il est vrai que la prudence d'Eléonor servit très utilement Richard, & dissipa les projets de Jean ; mais dans tout ce qu'elle fit, elle n'agit que de concert avec les grands du royaume, comme mere du roi, mais non comme RÉGENTE, ou ayant l'administration de l'État.

Le voyage de Richard, fatal à l'Angleterre, ne fit pas grand bien aux chrétiens de la Palestine. La méfintelligence ou la haîne ouverte qui éclata entre Philippe-Auguste & Richard, l'ayant obligé de revenir dans ses États, & il fut pris en Autriche en 1194[1], ne se racheta qu'au prix d'une somme immense, & après bien des démarches de la part d'Éléonor, qui rendit encore à son fils des services très-importans, & hâta sa liberté avec un zèle extraordinaire. Elle ne se contenta pas d'écrire à l'empereur Henri[1], auquel Léopold avoit remis Richard, & qui le

[1] Par Léopold, duc d'Autriche.

[2] Voyez la biblioth. histor. & crit. du Poitou, tome I, p. 284; & Balée, centurie troisieme des écrivains d'Angleterre, p. 53 & 247, Besli.

retenoit encore avec plus de rigueur, au prince ſon fils, au pape Céleſtin III, à Philippe-Auguſte. Comme elle avançoit peu par ſes lettres, dont trois écrites au pape, ſe trouvent encore dans le recueil de celles de Pierre de Blois, vice-chancelier ou Secrétaire d'Henri II; elle paſſa elle-même en Allemagne, quoiqu'âgée d'environ ſoixante & dix ans. La négociation étoit difficile. Le pape craignoit Philippe-Auguſte, & agiſſoit foiblement. Eléonor lui en fit des reproches très vifs, mais inutiles. Le roi de France éloignoit la délivrance de Richard de tout ſon pouvoir, dans le deſſein de réunir à la couronne de France les provinces qui en avoient été diſtraites & jointes à celles d'Angleterre. L'empereur avide d'argent, cherchoit à tirer le meilleur parti qu'il pouvoit de ſon priſonnier. Enfin, le duc d'Autriche, qui avoit eu de grands différends avec Richard en Orient, goûtoit toute la joie qu'on trouve à punir l'orgeuil d'un ennemi, dont on s'eſt rendu le maître abſolu.

Tout s'oppoſoit à la liberté de Richard. Eléonor n'épargna rien, & fit des offres ſi conſidérables que ſon fils fut enfin délivré. Les auteurs [1] An-

[1] Matthieu Paris la fixe à 150 mille marcs d'argent, poids de Cologne, « ad pondus Colonienſium.... abſque expenſis tam ipſius » quam aliorum, ob illam cauſam, antequam convenirent, factis » » ce qui peut réunir les opinions.

glois varient ſur la rançon ; les uns diſant qu'elle fut fixée à cent mille marcs d'argent, & les autres à cent cinquante ou cent quarante mille [1]. Le pere d'Orléans ajoute, que par le conſeil d'Eléonor, Richard ſoumit ſon royaume à l'empereur [2]. Ni Mathieu Paris, ni Guillaume de Neubrige, ni Polidore Virgile, le Tite-Live d'Angleterre, ne parlent de ce fait ; & je ne trouve point cette anecdote dans les hiſtoriens Allemands, qui n'auroient pas manqué de la répandre dans leurs Livres, ſi elle eût eu quelque fondement.

Depuis le retour de Richard, Eléonor ne paroît pas intéreſſée dans le maniment des affaires, juſqu'à la mort de ce prince. Comme elle poſſédoit l'Aquitaine de ſon chef, elle vint en France en faire hommage à Philippe-Auguſte. Elle le renouvella à Tours en 1199. Cette année fut celle de la mort de Richard, tué devant le château de Chalus en Limoſin. Ce prince ne laiſſant point de poſtérité, la couronne appartenoit au jeune Artus ſon neveu, duc de Bretagne, fils de

[1] Cela reviendroit environ à ſept millions cinq cens mille livres de notre monnnoie, ſomme exorbitante, & pour laquelle il fallut faire des extorſions horribles, après celles qu'on avoit faites pour le voyage de la Terre-Sainte, & qui étoient telles que Richard ne faiſoit pas difficulté de dire : « Que pour avoir de » l'argent, il vendroit ſa capitale, s'il trouvoit un acquéreur ».

[2] Révol. d'Angl. vol. I, p. 285.

Geoffroy & de Conſtance de Bretagne, lequel repréſentant l'aîné, devoit être préféré à Jean-Sans-Terre, dit alors comte de Mortaing. C'étoit même la diſpoſition préciſe du teſtament de Richard I. Si Eléonor eût été équitable, elle eût pris parti pour ſon petit-fils, contre le comte de Mortaing ſon oncle, prince que ſes vices & ſes mauvaiſes inclinations avoient déja rendu odieux à une partie de la nation. Si même elle ſe fût décidée d'après les mouvemens de ſon cœur, elle eût donné ſa voix à Artus. Mais un intérêt plus preſſant, ſon ambition, la détermina à employer en faveur de Jean le crédit que les agrémens de ſon eſprit, ſon affabilité, & ſa douceur apparente, lui avoient donné ſur les Anglois.

Conſtance de Bretagne, mere du jeune Artus, étoit une princeſſe très capable du gouvernement; d'un eſprit ſolide, d'un courage ferme; & Artus devenant roi, la ducheſſe ſa mere, pour régner plus abſolument ſous le nom de ſon fils, n'eût pas manqué d'éloigner Eléonor. Cette crainte décida du ſort d'Artus. Jean lui fut préféré, parce qu'Eléonor eſpéra que ce prince ayant beſoin d'elle, & lui devant la couronne, partageroit l'autorité ſouveraine avec elle. Ses projets réuſſirent en partie. Jean, élevé ſur le trône d'Angleterre, laiſſa à ſa mere la jouiſſance pleine & entiere du Poitou, & étendit même ſon autorité

ſur toutes les terres de ſon obéiſſance. Mais les ſuites furent celles que l'injuſtice entraîne toujours après ſoi ; une guerre cruelle entre l'oncle & le neveu, & avec la France qui prit le parti du pupille ; & la mort du malheureux Artus, inhumainement aſſaſſiné en 1202 [1]. Pendant la guerre des deux princes, elle ſe vit elle-même aſſiégée au château de Mirebeau, ſur les confins de l'Anjou & du Poitou. Mais Jean y étant accouru, fit lever le ſiege, & la délivra en 1202. Dans le traité de paix conclu entre le roi de France & celui d'Angleterre l'an 1201, il avoit été convenu que Blanche de Caſtille, nièce de Jean-Sans-Terre, & fille d'Alphonſe VIII, ou IX, ſuivant les Eſpagnols, dit le Noble, & d'Eléonor d'Angleterre, épouſeroit Louis de France, qui a été depuis Louis VIII. Qu'en conſéquence de ce mariage, le roi d'Angleterre donneroit au jeune prince, qui devenoit ſon neveu, la ville & le comté d'Evreux, & trente mille marcs d'argent ; que Louis lui feroit foi & hommage du comté, & qu'en outre le roi d'Angleterre s'obligeroit de ne donner aucun ſecours d'hommes ni d'argent à ſon neveu Othon,

[1] Mezeray & ceux qui l'ont ſuivi ſe ſont trompés, en diſant que le jeune Artus ne fut aſſaſſiné qu'après la mort d'Eléonor ſa mere ; elle lui ſurvécut, n'étant morte qu'en 1204, comme nous le diſons.

pour parvenir au trône impérial [1]. Eléonor fut chargée par les deux rois d'en aller faire la demande à Alphonſe ſon gendre. Elle fit le voyage, & amena quelques mois après, ſa petite-fille, Blanche, juſqu'à Fontevrault. Ce fut le dernier acte politique qu'elle fit, & le plus heureux, puiſque de cette alliance naquit l'un de nos plus grands monarques SAINT LOUIS, tige de la maiſon de France régnante. On ne voit plus depuis ce temps-là, que quelques chartes particulières d'Eléonor, pour la Guyenne [2], le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, ou pour le monaſtere de Fontevrault, qu'elle affectionna toujours particulièrement. Elle étoit déja fort âgée lorſqu'elle prit enfin le parti de la retraite & le voile même dans ce monaſtère. Elle y mourut à quatre-vingt-un an ou environ, le 31 Mars 1204, & y fut inhumée.

Ce monaſtère, ſuivant l'obituaire, tient d'elle, cent livres de rente, à prendre ſur l'île de Marans, pour l'achat de l'habit des religieuſes, autres cent livres de rente ſur l'île d'Oléron, pour la célébration de ſon anniverſaire, & de ceux de ſes enfans; cinquante livres de rente,

[1] Matth. Paris *in Johanne*, ſous l'an 1200, p. 192.

[2] Voyez les preuves de l'hiſtoire des comtes de Poitou, ducs d'Aquitaine, dans Beſli; celles de l'Hiſtoire de la Rochelle, par le P. Arcère, tome I; le *Clypeus Fontebraldenſis*, du pere Lamainferme, tome II; la Biblioth. du Poitou, tome I.

assignées sur les vignes de Marsilly & de Jaunay en Poitou. Elle fit environner de murs le monastère ; donna à l'Eglise une croix d'or ornée de pierreries, pour être portée en procession ; une coupe ou un grand calice d'or, & plusieurs autres vases d'or & d'argent. Par-tout où elle trouvoit une religieuse de l'Ordre, elle la recevoit avec autant de bonté, que si elle eût été sa propre fille. Enfin elle préféra constamment l'Ordre de Fontevrault à tous les autres, qu'elle mépriſoit même en comparaison de celui-là, disent les auteurs de son éloge. Elle en prit l'habit, & voulut être inhumée dans l'église des religieuses. Après cela il n'est pas étonnant qu'on dise de cette princesse dans le Nécrologe de la maison [1], « Que sa nombreuse postérité donna un nouvel » éclat au monde ; que la splendeur de sa nais- » sance fut encore décorée par la pureté de ses » mœurs, & l'honnêteté de sa vie, ornée par » les fleurs de sa vertu ; & que par une bonté » & une probité incomparables, elle a sur- » passé toutes, ou presque toutes les reines du » monde ».

[1] « Quæ nitore regiæ sobolis suæ mundum illustravit. Nobili- » tatem generis, vitæ decoravit honestate, morum ditavit gratiâ, » virtutum floribus picturavit, & incomparabilis probitatis honore » fere cunctis præstitit reginis mundanis ». *Ex Necrologio Fontis-Ebraldi apud.* Lamainferme, *Clypeus nascentis Font-Ebrald.* ordinis, tome II, p. 158.

Les motifs de cette atteſtation ſe trouvent dans l'atteſtation même. Eléonor avoit accablé la maiſon des ſes bienfaits, en avoit augmenté les revenus, & l'avoit enrichie par ſes fondations ; en falloit-il davantage à des moines & à des religieuſes, pour donner un démenti à l'Hiſtoire, & pour canoniſer la conduite la plus répréhenſible ? Pluſieurs auteurs l'ont miſe au rang des beaux-eſprits & dans le catalogue des femmes ſavantes, & je l'ai fait moi-même dans le premier tome de la Bibliothèque du Poitou, d'après Balée, Pitſeus & Voſſius, qui lui attribuent les lettres dont nous avons parlé, écrites pour obtenir la liberté de ſon fils, Richard. On peut même regarder Guillaume IX, duc de Guyenne, ſon aieul, comme l'un de nos premiers poëtes françois. La cour de ces princes fut long-temps une école de ſavoir & de politeſſe, & le goût en paſſa en France avec Eléonor.

Diſons, ſuivant notre méthode, quelque choſe de ſa poſtérité. Elle eut deux filles de ſon mariage avec Louis le Jeune ; Marie de France, mariée avec Henri premier du nom, comte de Champagne, ſurnommé le Large, morte le 11 Mars 1198 ; & Alix, mariée à Thibaut dit le Bon, frere du comte de Champagne, & comte de Blois & de Chartres. De ſon ſecond mariage

avec Henri II, roi d'Angleterre, naquirent neuf enfans, ſix princes & trois princeſſes. Henri au Court-Mantel ; Richard, Cœur-de-Lion ; Geoffroy, & Jean-Sans-Terre, dont nous avons parlé ; & deux morts en bas-âge. Les trois princeſſes furent, Mathilde, femme de Henri dit le Lion, duc de Baviere, mere de l'empereur Othon IV ; Eléonor, femme d'Alphonſe VIII, roi de Caſtille, mere de Blanche, femme de Louis VIII, qui fut mere de Saint-Louis ; & Jeanne, mariée avec Guillaume, roi de Sicile ; & en ſecondes noces avec Raymond V, comte de Toulouſe.

COMPARAISON

DE BERTRADE DE MONTFORT ET D'ÉLÉONOR.

Après avoir prouvé, comme je crois l'avoir fait, que c'eſt une erreur de ne donner à Bertrade de Montfort que le titre de concubine de Philippe I, & que celui de femme légitime qu'on lui refuſe, lui appartient ainſi que celui de reine, qu'elle a toujours porté, je crois pouvoir comparer ces deux princeſſes l'une avec l'autre, ſans bleſſer aucune décence. Leur caractère & leur fortune ont des rapports & des différences ſenſibles, qui peuvent ſervir à la compoſition du

tableau. Sans être ni l'une ni l'autre nées à l'ombre du trône, elles eurent toutes les deux la naiſſance la plus illuſtre, & pouvoient faire voir des rois dans leurs maiſons. La parenté de Bertrade avec Philippe I, & celle d'Eléonor avec Louis le Jeune, prouvent qu'à moins de porter la couronne, on ne pouvoit être d'un rang plus élevé, & qu'il n'y a qu'un degré de celui où elles étoient nées, à celui où elles monterent. La nature fut auſſi indulgente pour l'une que pour l'autre; & l'hiſtoire ne donne pas moins d'éloge à la beauté & à l'eſprit de Bertrade, qu'aux charmes, aux talens acquis, & à la politeſſe d'Eléonor. Mais à en juger d'après les faits, qui peuvent être aujourd'hui notre ſeule regle, il y avoit plus de délicateſſe, plus d'enjouement, plus d'art dans Bertrade. L'impreſſion que faiſoient ſes charmes ſur le cœur, n'étoit pas moins prompte que celle de la beauté d'Eléonor; mais elle étoit plus douce & plus durable. Il ſemble que lorſqu'on étoit une fois dans ſes liens, il étoit impoſſible de les rompre. Le comte d'Anjou, Foulque Rechin, la vit, l'aima, &, malgré ſon inconſtance naturelle, ſes mœurs dures & farouches, ne ceſſa jamais de l'aimer, quelqu'occaſion que lui donnât cette princeſſe de s'en détacher. Après l'avoir abandonné, l'avoir rendu la fable de ſon temps, elle

le poſſéda auſſi entièrement que jamais ; elle eut l'art de lui faire oublier ſes mépris & ſon infidélité. Elle alla plus loin, elle ſut s'en faire un complice, & lui ôter toute eſpérance, ſans qu'il perdît l'amour qu'il avoit pour elle.

Philippe I, auſſi voluptueux que Henri II, ceſſa d'être inconſtant pour Bertrade. Ce prince, que rien n'avoit pu fixer, qui avoit toujours porté ſes vœux d'une beauté à une autre, qui n'avoit guère eu d'autre ſentiment que celui des plaiſirs, ſacrifia aux douceurs de la poſſéder tout ce que les hommes ont de plus cher, ſon repos, & en quelque façon le trône & ſes états. Eléonor fut moins heureuſe. Louis le Jeune ſon premier mari, l'aima d'abord avec tranſport ; mais il la ſacrifia enſuite aux intrigues, peut-être à l'ambition du moine Suger, mais certainement à ſa propre foibleſſe & à ſa jalouſie ; & il ne voulut jamais lui pardonner l'affront d'Antioche. Les intérêts de ſon cœur, ceux de la beauté, ceux de la politique & de la plus riche dot ne purent le retenir. Henri d'Angleterre, ſon ſecond époux, fut moins tendre que politique ; & quoiqu'il fût aimé d'Eléonor avec fureur, il ne fut pas long-temps ſoumis à ſes charmes ; & après l'avoir ſacrifiée à ſes maîtreſſes, il la ſacrifia enfin à ſa fierté & à ſa vengeance, en lui ôtant la liberté & la reléguant dans une étroite priſon.

Bertrade avoit apparemment un caractère plus doux, moins de prétentions & de vanité, une tendreſſe moins vive & moins incommode qu'Eléonor ; en exigeant moins de ceux qu'elle aimoit, elle en obtenoit davantage. Les paſſions d'Eléonor plus fieres, plus emportées, ne laiſſoient pas le plaiſir de l'aimer librement & par choix. Le mariage de Bertrade avec le comte d'Anjou, fut à l'égard de cette princeſſe, une affaire de politique. Elle fut immolée dans une extrême jeuneſſe à la paſſion d'un homme âgé, & qui n'étoit rien moins qu'aimable, & aux intérêts du comte d'Evreux ſon oncle. Eléonor qui n'avoit que l'âge de Bertrade, pouvoit, en épouſant Louis, ſatisfaire ſon cœur & ſon ambition. Elle épouſoit un prince jeune, d'une figure aimable, d'un eſprit doux, déja aſſocié à la royauté & à la veille de régner ſeul.

La démarche de Bertrade, qui abandonna Foulques pour Philippe I, eſt donc en quelque ſorte excuſable, quand il ne ſeroit pas vrai que la validité de ſon premier mariage étoit au moins problématique. Si on pourroit alléguer des motifs de conſcience contre elle, on pouvoit en alléguer en ſa faveur. Quand on examine les déclamations d'Yves de Chartres, & des autres agens de Rome, on y trouve plus d'opiniâtreté & de préjugé que de raiſons.

La conduite d'Eléonor n'a d'excuſe ni dans la religion, ni dans la politique; & le nom le plus doux qu'on puiſſe donner aux premiers pas quelle fit elle-même vers le divorce avec Louis, eſt celui d'une imprudence impardonnable. Je ſoupçonne fort Eléonor d'avoir conçu du dégoût pour le roi de France, parce que ſon ambition ne lui faiſoit voir qu'avec chagrin le pouvoir ſans bornes du fameux Suger, plus roi que lui-même. Son oncle Raymond acheva de faire ſur ſon eſprit ce que le dépit & l'ambition mal ſatisfaite avoient commencé. La paſſion de gouverner étoit dominante chez la princeſſe de Guyenne; & Suger qui n'étoit gueres moins ambitieux, ne lui faiſoit part de rien.

Bertrade ne ſçauroit être ſoupçonnée de pareils ſentimens. Satisfaite du crédit borné que ſon rang lui donnoit à la cour, & de l'empire qu'elle avoit ſur le cœur de Philippe, elle vit Louis le Gros, fils de Berthe, chargé du gouvernement, les Rochefort & les Garlande ſe ſuccéder, ſans inquiéter les favoris, ni chagriner ſon mari, qui n'étoit pas né pour la gloire & les fatigues du rang ſuprême. Elle borna ſon ambition & ſes intrigues à aſſurer les établiſſemens & la fortune des enfans qu'elle eut du roi, & à ſe maintenir elle-même dans le rang qu'on lui diſputoit.

La mort d'Henri II, ſeize ans de captivité,

& un âge très-avancé, ne purent détruire dans Eléonor l'ambition ni la jalouſie qui l'avoient toujours dévorée. Ces paſſions perpétuellement actives en elle firent ſon malheur, celui de Louis VII, & d'Henri, ſes deux époux, & celui de la France & de l'Angleterre. Bertrade n'expoſa que ſon repos & celui de Philippe. Jeune encore à la mort de ce prince, elle enferma dans le tombeau de ſon époux toutes ſes paſſions & tous ſes déſirs, en donnant généreuſement à la retraite & au repentir des jours encore brillans, des charmes auxquels on eût pu rendre de nouveaux hommages. Eléonor au contraire ne donna à Dieu, à l'extrémité, & malgré elle, que les reſtes triſtes & languiſſans de ſa vieilleſſe.

Cependant Eléonor a trouvé une multitude d'apologiſtes [1]; elle a même joui pendant ſa vie de l'amour & de l'eſtime des peuples qu'elle a rendus malheureux. Cette Hélene, qui a été la ſource funeſte, non pas d'une guerre de dix ans, mais de quatre cens ans entre l'Angleterre

[1] Ballée & Pitſeus, dans les écrivains d'Angleterre; Bouchet, dans ſes annales d'Aquitaine; Larrey, dans l'hiſtoire de Guyenne; Daniel, dans ſon hiſtoire de France; le Gendre, dans la même hiſtoire; Claude Dumoulinet, ſieur des Thuilleries, dans ſa diſſertation ſur la mouvance de Bretagne; le pere Arcère, dans ſon hiſtoire de la Rochelle, &c. Je ne joins point l'abbé de Brantome à ces auteurs. Son apologie eſt fondée ſur des raiſons qui deshonorent tout-à-fait Eléonor.

& la France, a trouvé des éloges, des excuſes ; & Bertrade eſt déchirée ſans pitié par tous nos hiſtoriens. Je ne connois que Beſli qui ait ſérieuſement pris ſa défenſe. A peine veut-on lui accorder le titre de reine & d'épouſe que ſes contemporains & les actes les plus célèbres lui donnent. C'eſt qu'Henri II, mari d'Eléonor, s'étoit rendu odieux aux peuples par les impôts que la néceſſité de la guerre lui faiſoit lever. On ne vouloit pas penſer que la cauſe de cette guerre étoit Eléonor elle-même, qui en vint juſqu'à armer ſes enfans contre leur pere. C'eſt qu'Henri avoit ſoulevé les eccléſiaſtiques contre lui par ſes différends avec le fameux Thomas Becket [1], martyr de ſon opiniâtreté & de ſes préjugés, bien plus que des droits de l'égliſe, qu'il ne ſoutint qu'aux dépens des droits des ſouverains. Bertrade, au contraire, devint elle-même l'objet des déclamations du clergé & de la haine des peuples, ſubjugués par les noms ſacrés dont on ſe ſervoit pour les aveugler. La réputation des rois dépend de l'Hiſtoire, & l'Hiſtoire dépendoit alors de la plume intéreſſée des eccléſiaſtiques. Un avantage apparent d'Eléonor ſur Bertrade, eſt ſa poſtérité. Elle vit, auſſi-bien que Catherine de Médicis l'a vu depuis

[1] Tué dans ſon égliſe.

elle, trois de ſes fils, Henri le Jeune, Richard Cœur de Lion, & Jean ſans Terre, élevés ſur le trône; & deux de ſes filles, Eléonor & Jeanne, l'une reine de Caſtille, & l'autre reine d'Aragon. La poſtérité de Bertrade diſparut preſque avec elle. Mais quels maux ne cauſerent point à leur patrie les princes enfans d'Eléonor! « Ils eurent » du cœur comme des lions, mais c'étoit moins » un véritable courage qu'une hardieſſe déter- » minée à mépriſer les malédictions de la re- » nommée, & à regarder d'un œil froid » l'atrocité des plus grands crimes. En un mot, » ils ne firent honneur, ni à la France, d'où ils » étoient originaires, tant du côté paternel que » du côté maternel; ni à l'Angleterre, l'héritage » de leur pere ». C'eſt le jugement qu'en porte un moderne [1], juge très compétent des hommes & de leur mérite.

[1] Bayle, dictionnaire hiſtorique, dans l'article de Louis VII, note G, p. 170.

FIN.

TABLE.

ABÉLARD, p. 83, 84.
Abel, conjecture ſur le lieu où il fut tué, 78.
Adam de Chervere, chancelier de Richard, fouëtté, 163.
Adélaïde de Maurienne, mere de Louis VII, 392.
Adèles, ſœur d'Henri I, 23, 27.
Agenor, roi des Phéniciens, 199.
Agnès de Méranie, 188, 372.
Agrippine, impératrice Romaine, 130.
Alain de Dinan, duc de Bretagne, 348, 377.
Alaric, roi des Viſigots, tué par Clovis, 7.
Albert, markgrave de Brandebourg, duc ſouverain de Pruſſe, 55.
Alexandre le Grand ſe rend maître de l'Aſie, 62, 199, 263.
Alexandre III, pape, 114, 129.
Alienor de Châtelleraud, mere d'Eléonor.
Alix de Champagne, troiſieme femme de Louis VII, 172, 432.
Alix de Savoie, épouſe Mathieu de Montmorency, 19, 20.
Alix, fille de Louis VII, 153, 158, 167, 203, 206, 242, 245, 431, 433.
Alix, ſœur d'Eléonor de Guyenne, 18, 47.
Alouëte, (l') cité, 287.
Alphonſe, fils d'Henri de Lorraine, premier roi de Portugal, 53.
Alphonſe, comte de Saint-Gilles, 57.
Alphonſe, roi de Caſtille, 339.
Amaury, roi de Jéruſalem, 193.
Andebert, comte de la Marche, 132, 170, 236.
Andronic, empereur, 248.
Angoulême, (comte d') 132, 161, 366.
Anne de Bretagne, femme de Louis XII, 377.
Aquitaine, pourquoi ainſi

appellée, 6. Ses ducs, 170.
Aquitains (les) étoient Catholiques, 7, 15.
Ariens, (les Viſigots étoient) 7.
Arondel, marbres connus ſous cette dénomination, 36.
Armoiries, (origine des) 82.
Arſace, fonda l'empire des Parthes, 288.
Artus, roi des Bretons, eſt l'inſtituteur de l'ordre des Chevaliers de la Table Ronde, 375.
Artus, duc de Bretagne, neveu de Richard, 239, 244, 341, 347, 368, 372, 375.
Aſſaſſins, (origine des) 288.
Aſſiſe du comte Geoffroy, dont les Bretons conſervent la mémoire, 190.
Auvergne, (comté d') 131. La ſouveraineté de cette province eſt prétendue par Henri II & Louis VII, 169, 341.
Avènes, (Jacques d') *voyez* Jacques.

Bailleul, (bravoure de) 148.
Baudier, auteur de la vie de Suger, cité, 411.
Baudouin VI, fils d'Amaury, 194.
Baudouin, roi de Jéruſalem, 76, 193.
Baudouin, comte de Flandre, 350, 362.
Baugency ſur Loire. Aſſemblée de prélats qui s'y tient pour rompre le mariage d'Eléonor, ſous prétexte de parenté, 96, 98, 401, 408, 410.
Becquet (Thomas), archevêque de Cantorbéry, chancelier d'Angleterre, 29, 112, 124, 127, 167, 383, 423.
Bela III, roi de Hongrie, 182.
Belloy, cité, 90.
Bernard, (Saint) abbé de Clairvaux, 51, 59, 61, 82, 84, 397.
Berengere, fille du roi de Navarre, 243, 253, 435.
Bertrade de Monfort, comparaiſon de cette princeſſe & d'Eléonor de Guyenne, 445 & ſuiv.
Bétiſi, bourg de France dans le Valois, 15, 381.

Bigot, (Hugues) ſénéchal d'Angleterre, 28, 105, 215.
Blanche de Caſtille, 441.
Boëmond, prince d'Antioche, 57, 69.
Bomare, (M. Valmont de) cité, 162, 354.
Bordeaux, capitale de la ſeconde Aquitaine, 7, 17, 98.
Bouchet, cité, 3, 15, 394, 405, 408, 417, 450.
Boulogne, (comte de) 18, 102.
Bourbon, (Jeanne-Baptiſte de) fille naturelle d'Henri IV, 364.
Bourdon & malette, marques de pélerin, 227.
Bourges, capitale de la premiere Aquitaine, 7, 17.
Bourgogne, (duc de) 266, 269, 275, 292.
Boyac, roi d'Afrique, 339.
Brabançons, 150, 152.
Bréquigny, (M. de) de l'Académie des Inſcriptions, cité, 3, 15, 91.
Bretagne, (duché de) 18, 377.
Briſtol, ville où Henri II, fils de Geoffroy Plantagenet, fut éduqué, 42.
Brun, (Hugues le) comte de la Marche, 370.
Brunſwick-Wolfenbutel, (Maximilien-Jules-Léopold de) noyé en voulant ſauver deux payſans, 25.

Calixte II, pape, 233.
Cannes, (jeu de) 240.
Cantorbéry, (archevêque de) *voyez* Becquet.
Caracos, émir, 267, 308.
Caſtres, chef des révoltés du Berri, 169.
Champagne, (comte de) roi de Chypre, 5, 48, 50, 59, 108, 294, 300.
Charlemagne, empereur d'Occident, 8, 63.
Charles de Lorraine, dernier ſucceſſeur de Charlemagne, 59.
Charles-le-Chauve, 9.
Charles-le-Simple, 133.
Château-Gaillard. Temps que Philippe-Auguſte employa pour l'aſſiéger, 347.
Cheſter, (comte de) 144.
Childebrand, frere de Charles-Martel, de qui deſcendent les ducs de Guyenne, 8.

Chinon, ville très-ancienne du Poitou, 92, 207.
Chriſtine, reine de Suede, 281.
Chypre, (royaume de) conquis par Richard, 4, 251. Sa Deſcription, 252.
Clovis, premier roi Chrétien, entre dans le pays des Viſigots, 7.
Commerce; ſon éloge, 331.
Comyn, 149.
Conan, dernier duc de Bretagne, 116, 153, 376, 377.
Conrad, empereur d'Allemagne, ſe croiſe, 53, 62, 76, 80, 115, 388, 395.
Conrad, marquis de Montferrat, 194, 198, 252, 257, 283, 290.
Conſtance, ducheſſe de Bretagne, 347, 372, 377.
Conſtance, fille de Louis le Gros, 18, 35, 58.
Conſtance, fille de Roger I, roi de Sicile, 235, 237, 319, 357, 358.
Conſtantin, empereur, érige la Bretagne en royaume, 376.
Cornaro, (Jacqueline) reine de Chypre, 295.
Courtenay, (origine de la maiſon de) 18, 168.
Croiſade, (origine de la ſeconde) 52.
Croiſés, (deſſeins des premiers) 54, 79.

DAMAS, ſa ſituation, 77.
Dermott-Macmorough, roi de Lempſter en Irlande, 118.
Desbarres; (Guillaume) ſa valeur 191, 239, 348.
Deſentemore, 139.
Dickenſon, cité, 425.
Dîme Saladine, 202.
Dolis, (Rodolphe de) 169.
Dreux, (comte de) 59, 168.
Dreux, (Philippe de) évêque de Beauvais, 320, 348.
Druſus. Honneurs que lui firent les Romains à ſes funerailles, 180.
Ducheſne, cité, 92.
Dupleix, (Scipion) 393.
Durham (évêque de) en Angleterre, harangue l'armée un jour de bataille, 37, 154, 223.

EAULSE, capitale de la troiſieme Aquitaine, 7.
Edouard, (St.) 21.
Edouard III, roi d'Angleterre, 366.
Eléonor de Guyenne, fille de Guillaume IX, reine de France, & enſuite d'Angleterre, 3, 4, 8, 13, 20, 32, 35, 59, 71, 74, 83, 92, 94, 98, 103, 106, 110, 119, 136, 143, 211, 217, 241, 246, 305, 315, 326, 342, 364, 367, 371, 390, 393, 396, 399, 402, 407, 410, 412, 417, 421, 424, 430, 433, 437, 442, 446.
Eléonor, fille d'Henri II, 212.
Elie, comte du Maine, 27.
Eliheſer, ſerviteur d'Abraham, fondateur de la ville de Damas, 78.
Ely, (évêque d') chancelier d'Angleterre. *Voyez* Guillaume d'Ely.
Eſchine, princeſſe de Galilée, 195.
Etienne de Blois, roi d'Angleterre, 12, 23, 33, 38, 89, 100, 102, 420.
Eudes, duc d'Aquitaine, 8.
Eugene III, pape, 396, 400, 405, 410.
Euſtache, comte de Boulogne, 35, 101.
Evêques (coutume des) d'aſſiſter les rois dans les batailles, 37.
Evreux, (comte d') *voyez* Yves de Chartres.

FAYE, (la) parent de la reine d'Eléonor, 139.
Flandre, (comte de) 59, 80, 176.
Fontaines, (Gautier de) tué par ordre du comte de Flandre, 177.
Foulques, comte d'Anjou, 26, 56, 69.
Foulques, curé de Neuilly, 224.
Foulque-Rechin, comte d'Anjou, 446.
François I, eſt fait chevalier par Bayard, 90.
Fréderic I, ſurnommé Barberouſſe, empereur d'Allemagne, 263.
Fréderic II, empereur d'Allemagne, 55, 115, 358.

Gaillard, (M.) de l'Académie Royale des Inſcriptions, cité, 111, 135.
Gardes-du-Corps, leur établiſſement ſous Philippe-Auguſte, 292.
Gaſcogne (la) ſe détache de l'Aquitaine, 9.
Gaule Aquitanique, comment diviſée, 6.
Gautier de Chatillon, 20.
Gautier de Fontaines, *voyez* Fontaines.
Gautier de Montjay, chef des Ligueurs, 32.
Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, 12, 23, 26, 30, 33, 40, 42, 89.
Geoffroy, fils de Foulques comte d'Anjou, 26.
Geoffroy, fils de Geoffroy Plantagenet, & frere d'Henri II, 107, 112.
Geoffroy, duc de Bretagne, fils d'Henri II, 106, 116, 133, 152, 159, 171, 189.
Geoffroy, fils d'Henri II, archevêque d'Yorck, 212.
Gerberte, ſelon Mezerai, femme de Raoul, comte de Vermandois, 47.
Gilles Romain, élu roi des François, 92.
Giſors & le Vexin Normand cédés à Louis VII, 34, 108.
Glanville, 148.
Gloceſter, (comte de) frere naturel de Matilde, 35, 38, 42, 100, 370.
Godefroy de Bouillon, premier roi de Jéruſalem, 53, 69, 80.
Gordon ou Bertrand, meurtrier de Richard Cœur-de-Lion, 361.
Guillaume d'Arles & de Touloufe, 58.
Guillaume I, ou Saint-Guillaume, 8, 11.
Guillaume III, duc d'Aquitaine, accuſe les François de perfidie, 9.
Guillaume-le-Gros, duc d'Aquitaine, 10.
Guillaume I, dit le Mauvais, roi de Sicile, 232, 234.
Guillaume II, ſurnommé le Bon, roi de Sicile, 232, 234, 321.
Guillaume VIII, duc d'Aquitaine, 10.

Guillaume IX, duc de Guyenne, poëte François, 444.
Guillaume IX, père d'Eléonor, liſez Guillaume X, 3, 10, 12, 14, 380.
Guillaume, fils d'Henri I, noyé en voulant ſauver ſes freres, 25.
Guillaume le Conquérant, unit le duché de Normandie à la couronne d'Angleterre, 4, 21, 27, 125.
Guillaume II, dit le Roux, fils de Guillaume le Conquérant, 21.
Guillaume, fils naturel d'Etienne de Blois, 105.
Guillaume d'Ypres, fait priſonnier le comte de Glocester, 39.
Guillaume le Breton, poëte, 84.
Guillaume Longue-Épée, 194, 212.
Guillaume, ſéditieux dans Londres, 352.
Guillaume, archevêque de Tyr, 193, 199, 201.
Guillaume, évêque d'Ely, chancelier d'Angleterre, 224, 227, 285, 325, 436.
Guillaume, roi d'Ecoſſe, 429.
Guillemins, (inſtitution de l'ordre des) 11.
Guy de Luſignan, *voyez* Luſignan.
Guy de Touars, 377.
Guyenne, (province de) 3, 6, 16, 92, 97, 411.
Guyſe, forêt, 15.

HABITS & feſtins (édit d'Henri II, roi d'Angleterre, contre le luxe des), 202.
Héloïſe, 83.
Henri I, fils de Guillaume le Conquérant, 12, 22, 26.
Henri II, fils de Geoffroy Plantagenet, 42, 90, 98, 101, 108, 111, 114, 116, 132, 134, 137, 147, 166, 168, 200, 202, 208, 242, 346, 414, 419, 430, 433.
Henri III, fils d'Henri II, 105, 132, 134, 136, 152, 179, 180, 421, 424, 426.
Henri IV, empereur détrôné par ſon fils, 23.

Henri V, empereur, 13, 23, 26, 40.
Henri VI, empereur, s'empare des royaumes de Naples & de Sicile, 5, 319, 321, 323, 338, 356.
Henri de Lorraine, comte de Caſtille, 53, 230.
Héraclius, patriarche de Jéruſalem, 200.
Henri, comte de Champagne, chef des Croiſés, 294.
Hérode, bâtit Céſarée en l'honneur de Céſar-Auguſte, 274.
Hiram, roi de Tyr, fait porter à Jaffé du bois pour la conſtruction du temple de Jéruſalem, 279.
Honorius II, pape, 234.
Hoſpitaliers, (Ordre des) 55.
Houël, comte de Nantes, 109.
Howard, comte d'Arondel, fait porter en Angleterre les marbres de Paros, 36.
Hugues Bigot, *voyez* Bigot.
Hugues Capet, 9, 59, 402, 404.
Hugues de Saint-Omer, 195.
Impôts extraordinaires dont perſonne ne fut exempt, 142.
Innocent II, pape, eſt favorable à Etienne, 29, 49, 234.
Iſaac, roi de Chypre, 247. 321.
Iſaac l'Ange, 248.
Iſabeau, fille d'Aymar, comte d'Angoulême, 370.
Iſamburge, princeſſe de Dannemarck, 373.
Iſle, (de l') 149.
Jacques, ſeigneur d'Avènes & de Guiſe; ſes belles actions, 274 & ſuiv.
Jacques II, roi de Chypre, 295.
Jaffa, lieu célèbre dans l'Ecriture-Sainte, 88.
Jarretière, (Ordre de la) ſon origine, 365.
Jean d'Etampes, ou des Temps; ſa longue vie, 58.
Jeanne d'Arc, ſurnommée du Liz, 92.
Jeanne, fille d'Henri II, 213, 232, 234, 246.
Jean-ſans-Terre, fils de

Henri II, 119, 206, 222, 285, 325, 331, 348, 367, 371, 378, 426, 437.
Jéruſalem, (royaume de) conquis par les François & les Anglois, 4, 53.
Joachim, (l'abbé) ſes prédictions, 357.
Juifs maſſacrés, 220, 221, 226.
Jules-Céſar, 6.

LAVARDIN, (comte de) 147.
Leonius, poëte, 84.
Léopold duc d'Autriche, 261, 263, 280, 316, 342.
Leyceſtre (comte & comteſſe de) 145, 153, 303, 325.
Limoges, (vicomte de) ſe révolte, 161.
Lombard, (Pierre) évêque de Paris, cultivoit les lettres, 84.
Lonchamp, (Etienne de) frere de l'évêque d'Ely, 272.
Louis le Débonnaire, empereur, 9.
Louis VI, dit le Gros, roi de France, 13, 15, 27, 31, 384.
Louis VII, dit le Jeune, roi de France, 3, 5, 13, 21, 32, 49, 52, 57, 61, 65, 68, 71, 74, 80, 88, 97, 110, 141, 144, 150, 172, 174, 193, 377, 384, 390, 394, 398, 400, 407, 419.
Louis, fils de Philippe-Auguſte, eſt déſigné l'époux de la ſœur d'Artus, duc de Bretagne, 341.
Louis XIV, 113, 281.
Louvre (le) du temps de Louis le Gros, 113.
Luſignan (les ſeigneurs de) 132.
Luſignan, (Guy de) roi de Jéruſalem, 194, 196, 252, 255, 257, 259, 286, 294, 310.

MAINBOURG, cité, 84.
Malborough, (le duc de) 137.
Malthe, (Chevaliers de) 56.
Mandeville, (Guillaume de) comte d'Eſſex, 222.
Manuel, empereur de Grece, 62.

Marguerite, fille de Louis VII, épouſe Henri III, roi d'Angleterre, 111, 127, 134, 136, 138, 140, 161, 182, 203, 421, 426.
Mathilde, fille de Henri I, roi d'Angleterre, 12, 23, 26, 28, 31, 35, 39, 91, 100, 129, 422.
Mauléon, 303.
Méandre. Deſcription de ce fleuve, 65.
Melinſende, fille de Baudouin, roi de Jéruſalem, épouſe Foulques d'Anjou, 26.
Merlin, poëte; ſes prédictions, 102, 382.
Mezerai, cité, 47, 336, 411, 441.
Miramolin, roi d'Afrique, 229.
Mirmiran, fils aîné de Sanguin, ſatrape d'Heliopolis, 57.
Montferrat (marquis de). *Voyez* Conrad.
Montmorency, (Matthieu de) connétable, 19.
Mortaing, (comte de) *voyez* Jean-ſans-Terre.
Mortemer, 149.

Neubrige, (Guillaume de) cité, 387, 414, 423, 432.
Nevers, (comte de) 59.
Nicéphore, empereur d'Orient, 63.
Noradin, fils de Sanguin, 57, 70.
Normands, fondateurs des royaumes de Naples & de Sicile, 4, 128, 232.
Normandie (premier duc de) 133, 196.

Onfroy Boon, connétable d'Angleterre, 145.
Orléanois punis de leur mutinerie par Louis VII, 32.
Othon, frere de Guillaume le Gros, 10, 363, 409.
Oxford, ville d'Angleterre, 29, 40, 125, 137, 166.

Pairs de France réduits au nombre de douze, 14, 186.
Paris (évêques de) & d'Auxerre, leurs biens ſaiſis pour ne s'être pas trouvés à l'armée, 37.

Paris, fêtes que cette ville donne à la reine Eléonor, 17, 142.
Paris (Matthieu) cité, 38, 382, 390, 422, 433, 438.
Pélegrin, (Barthelemi) négociant, employé dans des affaires d'état, 331.
Pepin, 5, 9.
Pètre, (Thomas) découvre les marbres de Paros, ou d'Arondel, 36.
Philippe, fils de Louis le Gros, 13.
Philippe d'Alſace, comte de Flandre, 59, 80, 176, 178.
Philippe II, ſurnommé Auguſte, roi de France, 15, 37, 93, 173, 178, 185, 192, 202, 207, 230, 237, 244, 256, 258, 264, 292, 324, 334, 339, 346, 354, 359, 372, 437.
Pierre de Blois, vice-chancelier d'Henri II, roi d'Angleterre, cité, 416.
Pierre, fils de Louis le Gros, 18.
Pierre le Vénérable, abbè de Cluny, 397.
Piganiol de la Force, cité, 15.
Plutarque, cité, 331.
Poëſie françoiſe, ſon origine, 83.
Poitiers, (comte de) 3.
Polidore-Virgile, cité, 420, 425.
Pourcelets (généreuſe action de Guillaume des), 281.

Rabelais, né à Chinon, 92.
Raoul, (comte de) Vermandois, 19, 47, 60, 98, 397.
Rapin de Thoyras, cité, 129, 347, 355, 361.
Raymond, comte de Touloufe, 110, 191.
Raymond, comte de Saint-Gilles, prince d'Antioche, 69-71, 194, 388, 392, 407.
Raymond, fils du comte de Saint-Gilles, 58, 69.
Raymond, comte de Tripoli, 194.
Reynal (M. l'abbé). Son parallele de Saint-Bernard & de Suger, 61.
Richard, ſurnommé Cœur-de-Lion, roi d'Angle-

terre, 106, 152, 158, 161, 163, 169, 173, 186, 190, 202, 206, 209, 217, 219, 222, 225, 229, 231, 235, 238, 243, 259, 261, 263, 273, 276, 279, 283, 287, 291, 293, 295, 300, 303, 316, 321, 326, 330, 335, 339, 344, 346, 350, 359, 429, 433, 437, 439.

Richard, comte de Striguil, 118, 132, 143.

Robert, comte de Dreux, frere de Louis le Jeune, 18, 377.

Robert, fils de Hugues Capet, 9.

Robert, fils de Guillaume le Conquérant, 22.

Roger I, roi de Sicile, 232, 395.

Roger II, fils de Tancrede, 358.

Rollon, premier duc de Normandie, 133.

Roſemonde, maîtreſſe de Henri II, 136, 424.

Rouen, (l'archevêque de) ſe plaint de ce que Richard anticipe ſur ſon domaine; met toute la province en interdit, 353.

Rymer, cité, 97.

Sabine, (le cardinal de Sainte) attache le droit de ſacrer les rois à l'égliſe de Reims, 175.

Sabraz (Jean). *Voyez* Gordon.

Saint Chryſogon (cardinal) légat du pape, 166.

Saint-George (inſtitution de l'ordre de), 365.

Saint-Gilles (comte de) *Voyez* Alphonſe.

Saint-Guillaume le Déſert en Auvergne, 11.

Saladin, ſultan d'Iconie, 68, 72, 195, 195, 199, 256, 259, 262, 273, 278, 302, 305, 328, 391, 394.

Salisbury, (comteſſe de) maîtreſſe d'Edouard III, 366.

Salisbury, (évêque de) 29,

Sanche, ſurnommé Mitarra, 9.

Sanche, roi de Navarre, 164, 435.

Sang, (prétendue pluie de) 162, 353.

Sanguin,

Sanguin, ſatrape d'Heliopolis, 57.
Sanzai, parent d'Eléonor, 68, 72, 74, 391.
Saphadin, frere de Saladin, 329.
Saxe, (duc de) 132, 212.
Sedaine, (M.) cité, 318.
Sénéchal (charge de grand). Ce qu'elle étoit, 30, 93.
Serres, (Jean de) cité, 393, 412.
Sibille, (comteſſe) accuſée d'avoir empoiſonné ſon fils, 194, 196, 252.
Siracon, oncle de Saladin, 74, 195.
Soiſſons, (comte de) 59.
Soteville, 148.
Stanford, hiſtorien Anglois, cité, 364.
Suger, abbé de Saint-Denys, miniſtre de Louis VI, & régent du royaume ſous Louis VII, 60, 98, 381, 384, 392, 396, 412, 415, 419, 447.

Tancrede, 232, 235, 237, 239, 244, 319, 321.
Taſſe, poëte Italien, 232.
Taury en Beauce, patrie de Suger, 60.
Templiers, (inſtitution de l'ordre des) 54, 111, 297.
Teutonique, (inſtitution de l'ordre) 55.
Théodoric ſuccède à Vallia, 7.
Thibaut, comte de Blois, 34.
Thibaut, comte de Champagne, 48, 168, 258, 376.
Tillet, (du) cité, 59, 174.
Tindal, auteur des remarques ſur l'hiſtoire d'Angleterre, cité, 288.
Titres de la couronne perdus, 336.
Toulouſe, ville où Vallia établit premierement ſa royauté, 7, 110, 349.
Tournois, (uſage des) 19, 344 & ſuiv.
Traité fait par des ſeigneurs Normands & François, ſans la participation de leurs rois, 337.
Tranchées pratiquées du temps de Louis VII &

d'Henri II, pour ſéparer leurs états, 133.
Turnham, (Etienne) ſénéchal d'Anjou, empriſonné, 216.

VALDO fait traduire l'Ecriture-Sainte, 84.
Vallia, premier roi des Viſigots, 7.
Vaudois, diſciples de Valdo, 84.
Vexin Normand, où ſitué, 34, 91, 111, 245, 325.
Vidomar, vicomte de Limoges, trouve un tréſor qui cauſe la mort à Richard, 360.
Vieux, (le) de la Montagne, roi des Arſacides, 287 & ſuiv.
Viſigots s'emparent des trois Aquitaines, 7, 8.
Vitry (ville de) priſe & brulée, 50, 51, 53.
Vouglai, actuellement Vouillé, célèbre par la victoire que Clovis y remporta ſur les Viſigots, 7.

WARVICK, (la comteſſe de) 101.
Woodſtock, près d'Oxford, 137.

XERXÈS, roi de Perſe, perd la bataille de Salamine, 62.

YVES de Chartres, comte d'Evreux, 113, 448.

Fin de la Table.

ERRATA.

Page 3, *ligne* 7 *des notes*, revint à la France en le 11 Juin, *liſez* : revint à la France le 12 Juin.

Page 8, *ligne* 2, d'un un, *liſez* : d'un an.

Page 36, *ligne* 1 *des notes*, redevabel, *liſez* : redevable.

Page 271, *ligne* 19, l'électeur, *liſez* : l'auteur.

ERRATA.

Page 3, ligne 7 de [illegible] à la France en le 12
Juin, lisez : revenue le 12 Juin.
Page 8, ligne 2, d'un an, lisez : d'un an.
Page 26, ligne 1 [illegible] redevable, lisez : redevable.
Page 71, ligne 19, Relegeur, lisez : Rameur.